TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 485 · 24 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 15-LUNDI 16 OCTOBRE 1978

La Chine pourrait accepter des prêts de gouvernements étrangers
LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les tories divisés

Le quatre-vingt-quinzième congrès conservateur, qui vient de se terminer à Brighton, promettait d'être sans surprise. Personne n'attendait des tories, dans l'opposition depuis près de cinq ans, qu'ils manifestent autre chose qu'une unité prudente autour d'une vigoureuse contestation de la gestion travailliste des affaires du royaume. Leur leader, Mme Margaret Thatcher, tenant d'un conservatisme pur et dur, ne fait certes pas l'unanimité, mais l'agressivité même de son style séduit les traditionalistes. Quelles que soient les réserves qu'on puisse formuler sur ses capacités d'éventuel premier ministre, elle a indiscutablement les qualités d'un chef de l'opposition efficace.

La prise de position de M. Edward Heath, le chef de file des modérés du parti, a fait, elle, l'effet d'une bombe. En soutenant publiquement la politique des revenus de M. Callaghan, et en appelant le pays à l'union sacrée pour lutter contre l'inflation, le prédécesseur de Mme Thatcher restait fidèle à lui-même. Déjà, lorsqu'il était premier ministre, et alors que la crise économique frappait durement le Royaume-Uni, il avait proposé la création d'un gouvernement d'union nationale. Il n'avait guère de chances d'être entendu dans un pays où le bipartisme, depuis des siècles, règle la vie politique. Mais c'était là une nouvelle manifestation de l'indépendance d'esprit qui a fait une bonne part de son prestige.

En se faisant l'avocat du Labour devant un congrès chauffé à blanc par son aile droite, M. Heath savait qu'il brûlait ses vaisseaux. Accès de sincérité ou manœuvre pour se mettre « en réserve du royaume » ? L'avenir le dira. Mais si les prochaines élections confirmaient les travaillistes au pouvoir, Mme Thatcher se trouverait en position difficile, et le « néo-conservatisme » retrouverait ses chances.

En attendant, le discours de clôture de Mme Thatcher a reçu vendredi un accueil enthousiaste. La veille, la droite du parti avait acclamé son idole, Sir Keith Joseph, chantre de la libre entreprise, de la réduction des dépenses publiques et de la fermeté à l'égard des syndicats. A la grande satisfaction de son auditoire, le chef du parti a repris ces thèmes. Mais Mme Thatcher a une trop longue expérience politique pour croire sérieusement que les thèses du conservatisme victorien sont encore de mise aujourd'hui. Le nationalisme s'oppose aux réalités de la décolonisation et de la construction européenne, tandis que le libéralisme économique se heurte au pouvoir de la classe ouvrière.

Non sans habileté, elle a tendu un rameau d'olivier aux syndicats en leur promettant ce que M. Callaghan leur refuse : le retour aux libres négociations avec le patronat. Mesurant les risques que sa réputation de « racisme » fait courir, à terme, à son parti, surtout au moment où le niveau de vie des immigrants indiens et pakistanais — qui sont aussi des électeurs — s'élève, Mme Thatcher a courageusement renoncé à l'une de ses thèses les plus chères : elle a stigmatisé les discriminations fondées sur la couleur de la peau et assuré qu'elle ne songeait pas à un rapatriement forcé des immigrants déjà installés dans le Royaume-Uni.

Au moment où le parti libéral reste gravement handicapé par l'« affaire Thorpe » et où M. Callaghan a de grandes difficultés à faire accepter par ses troupes une quatrième année d'austérité, les tories peuvent espérer profiter du mécontentement et des incertitudes d'une partie de la classe moyenne. A condition qu'ils retrouvent leur cohésion avant les élections et que M. Callaghan leur en laisse le temps.

DEUX RAPPORTS OFFICIELS DÉNONCENT LA DÉGRADATION DU SERVICE POSTAL
(Lire page 24.)

Les négociations de Washington

Le traité de paix israélo-égyptien pourrait être signé le 19 novembre

déclare M. Cyrus Vance

Au second jour de la négociation israélo-égyptienne de Washington, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a déclaré, le vendredi 13 octobre, que le traité de paix entre les deux pays « pourrait être conclu dès le 19 novembre », *pour le premier anniversaire du voyage du président Sadate à Jérusalem, et que l'atmosphère des entretiens était* « bonne et constructive ». *Le chef de la diplomatie américaine a ensuite quitté Washington pour Pretoria, laissant à M. Atherton, ambassadeur itinérant des Etats-Unis au Proche-Orient, le soin de présider la négociation.*

Le projet de traité sur lequel portent les entretiens est un texte rédigé par la délégation américaine. Il est soumis séparément aux Israéliens et aux Egyptiens, qui y apportent amendements et contre-propositions avant de réexaminer le projet, page par page, en séance plénière.

Le ministre égyptien de la défense, le général Kamal Hassan Ali, et M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, devaient rendre visite, ce samedi au roi Khaled d'Arabie Saoudite, actuellement en convalescence, après une intervention chirurgicale, à l'hôpital de Cleveland. Par ailleurs, M. Hosni Moubarak, vice-président égyptien, fera un séjour de vingt-quatre heures à Londres lundi avant de se rendre à Paris, afin d'informer les dirigeants britanniques et français de la position de son pays et de l'évolution de la négociation.

Jérusalem envisage avec optimisme la coopération économique avec Le Caire

Les possibilités offertes à Israël, par l'établissement de relations économiques normales avec l'Egypte, créent un optimisme croissant à Jérusalem. Les premières estimations évaluent le montant des exportations israéliennes vers l'Egypte à environ 100 millions de dollars au cours des douze mois qui suivront la signature de la paix.

Des représentants des quelques grandes entreprises israéliennes ont noué de premiers contacts avec les importateurs égyptiens. Ils comptent leur vendre des semences et des engrais, de l'équipement d'irrigation et des produits finis. Une agence israélienne de publicité a, d'ores et déjà, signé un accord de collaboration avec une agence égyptienne. La grande firme Amkor pourra, peu après la signature des accords de paix, exporter en Egypte des réfrigérateurs et des climatiseurs ; les experts de cette entreprise ont examiné les besoins du marché égyptien et ont même noué des contacts avec des importateurs potentiels.

L'industrie chimique et pharmaceutique, pour sa part, attend d'importantes commandes.

AMNON KAPELIOUK.

(Lire la suite page 3.)

La politique scolaire

Trente mille professeurs et lycéens ont manifesté à Paris

Quelque trente mille professeurs, étudiants et lycéens ont défilé dans les rues de Paris, vendredi 13 octobre, au cours de la plus importante manifestation de ce genre organisée dans la capitale depuis 1968. Une partie d'entre eux protestaient contre la politique scolaire du gouvernement, l'autre contre le « plan de relance » de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Nous avons demandé au ministre de s'expliquer sur ce plan, qui a rencontré une opposition unanime parmi les enseignants et futurs enseignants d'éducation physique.

Mon plan ne produira tous ses effets qu'à la prochaine rentrée

nous déclare M. Jean-Pierre Soisson

« Vous avez appelé « plan de relance » les mesures annoncées le 31 août concernant l'éducation physique dans l'enseignement secondaire. Les enseignants d'E.P.S. et les syndicats sont unanimes pour n'y voir, au mieux, qu'un redéploiement des moyens existants et, au pire, une désorganisation délibérée du sport à l'école. Qu'en pensez-vous ?

— Ces mesures n'ont pas été improvisées. Elles ont été longuement discutées avec les organisations syndicales. Par rapport aux objectifs du plan, elles permettent de résorber le déficit en heures d'enseignement, qui a été chiffré pour 1977-1978 à 74 500 heures par semaine.

» Certains élèves ne pratiquaient, jusqu'à présent, aucun sport à l'école : désormais, ils en font. Est-il insensé de le leur avoir permis ? Mon objectif est simple : il tend à assurer, dans chaque établissement, les horaires d'éducation physique prévus par la loi : trois heures par semaine pour les collèges, deux heures pour les lycées.

» Le plan de relance s'accompagne de moyens nouveaux qui ne sont pas négligeables : 794 enseignants recrutés à la rentrée ; 600 professeurs affectés à l'enseignement secondaire, pour lequel ils avaient été formés et dont ils avaient été détachés; 80 millions de francs, dont 20 millions pour cette année, afin de payer les heures supplémentaires prévues par le statut des enseignants.

— Ces heures s'ajoutent à l'emploi du temps déjà prévu. Certains professeurs ont dit que c'était impossible et qu'ils seraient obligés d'abandonner l'ASSU (Association du sport scolaire et universitaire).

— Pas du tout ! Les enseignants disposent, comme par le passé, de trois options :

» — Ne pas faire de sport scolaire,

» — Participer à l'animation sportive dans le cadre de leur service d'enseignement,

» — Effectuer cette animation, en plus de leur service, moyennant une rémunération complémentaire.

Propos recueillis par ROGER CANS et ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 17.)

Des accrocs entre le P.S. et la C.F.D.T.

Le contentieux qui est apparu entre le P.S. et la C.F.D.T., au sujet de la réforme des conseils de prud'hommes, débouche sur un débat plus important entre ces deux organisations. M. Edmond Maire estime, dans l'Unité, *que le parti socialiste n'a pas une force militante comparable à son audience électorale, et il rappelle que, dans les entreprises, face aux militants communistes, c'est la C.F.D.T. qui assure la présence de la pensée socialiste. Le problème des relations entre le P.S. et les organisations susceptibles d'épauler son action est un de ceux qui distingue les conceptions de MM. Mitterrand et Rocard.*

Le débat engagé au sein du parti socialiste a pris un tour si personnalisé qu'il semble procéder, ainsi que l'a relevé M. Lionel Jospin, membre du secrétariat du P.S., « d'ambitions de personnes ». Le réduire à une simple concurrence, entre MM. François Mitterrand et Michel Rocard pour la candidature à la présidence de la République, ne rend pourtant pas compte de la réalité d'un affrontement qui oppose deux conceptions du parti socialiste et de son rôle.

De toutes les formations politiques françaises, le P.S. est celle où le respect des procédures démocratiques — telles qu'elles sont conçues dans les régimes parlementaires occidentaux — est le plus poussé.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 7.)

Du fait divers à l'événement

par JACQUES MADAULE

Entre la fusillade de Marseille et la canonnade de Beyrouth, comment ne pas faire le rapprochement ? On n'y était pas seulement invité par la coïncidence des dates, mais par l'analogie des faits.

On m'objectera qu'ils sont sans commune mesure. Pour la quantité des victimes et pour l'importance de l'enjeu, sans doute. A Beyrouth, nous sommes dans le domaine de la grande politique, celle qui se fait, là-bas et ailleurs, depuis le commencement de l'histoire. Ne s'agit-il pas de la Grande Syrie, projet qui a déjà fait couler beaucoup de sang au temps des Séleucides, il y a pas mal de siècles ? On massacrait déjà pour ça, à l'époque. Nous n'avons pas fait beaucoup de progrès, et l'on voit que le général Assad brûle d'inscrire son nom auprès de celui d'Antiochus Epiphane. Noble ambition, n'est-ce pas ?

Tandis que, à Marseille deux bandes se disputent, paraît-il, le contrôle des casinos de la Côte Leurs noms, si on les découvre, sont promis à un rapide et honteux oubli.

Il vaudrait cependant la peine d'y regarder de plus près. M. Giscard d'Estaing nous rappelle parfois avec suavité que nous vivons dans un monde dangereux. M. Michel Debré, sur un ton plus vibrant, nous dit à peu près la même chose. Cela signifie en clair que la société internationale, que la société des Etats, est un coupe-gorge auprès de quoi les bars de Marseille sont des asiles de calme et de sécurité. Si nous ne sommes pas armés jusqu'aux dents, et le doigt sur la détente on ne tardera pas à nous passer sur le ventre. Il n'y a dans ce monde-là d'amis qu'à l'occasion des toasts officiels. Les égaux sont des rivaux ; les plus forts que vous des maîtres redoutés que l'on tâche de tromper de son mieux ; les plus faibles des vassaux qu'on exploite tant qu'ils ne crient pas assez fort pour que la galerie se retourne.

Et cela nous paraît normal. C'est écrit en toutes lettres dans les documents diplomatiques. Il suffit de savoir les lire. Mais la société dangereuse des gangsters n'est pas faite d'autre sorte. Là aussi, c'est le règne des plus forts tempéré par quelques conventions que l'on respecte si l'on est régulier. Ils ont au moins le mérite de ne pas se payer de mots, sauf quand il leur arrive de comparaître devant les assises. Alors, leurs avocats se chargent d'habiller leurs forfaits comme savent le faire les diplomates.

Le goût de dominer

L'entre-deux, ce sont les braves gens, les innocents, comme on dit, qui n'ont pas eu le goût de tenter dans aucun sens la terrible aventure du pouvoir. Ils se contentent de travailler pour vivre. Mais ne vous y trompez pas : le goût du pouvoir, d'en imposer à quelques hommes où à beaucoup est le secret motif des autres, de ceux d'en bas comme de ceux d'en haut. Vous croyez qu'ils tuent et qu'ils massacrent pour les casinos de la Côte ou pour la Grande Syrie. Ils se le font croire, peut-être, parce que ça fait sérieux. Ce sont des affaires sérieuses. Un homme sérieux se doit à lui-même de ne les point négliger, fût-ce au prix de sa vie, plutôt de celle des autres. Mais la vérité est qu'ils combattent et tuent pour l'honneur, pour leur propre honneur. La branche d'olivier de Sadate empêche Assad de dormir. Il lui faut, à lui aussi, une inscription historique. Voilà pourquoi les innocents d'Achrafieh doivent périr sous les bombes. Quand il a jugé la leçon suffisante, il a bien voulu recevoir le président du Liban qui lui demandait audience depuis un mois et ordonner un cessez-le-feu, dont on espère qu'il ne sera pas provisoire.

Tout cela se rattache par des fils compliqués, qu'André Fontaine débrouille parfaitement, à Moscou, à Washington, à Ryad, à Jérusalem et autres lieux sur la planète, où l'on comprend très bien ce que parler veut dire.

Quant aux peuples, à la fois instruments et objets de ces manœuvres, on suscite et on entretient chez eux les passions collectives nécessaires pour que de graves intellectuels, hochant la tête, soupèsent les grands intérêts engagés dans cette bagarre.

De même, Jack l'Eventreur et ss pareils ont leur point d'honneur, pour lequel il faut reconnaître que, s'ils savent tuer, ils savent aussi risquer leur peau. L'un ne va pas sans l'autre, du reste. Dans les hautes sphères du pouvoir, les risques physiques sont certainement moindres, bien qu'ils existent aussi. Mais, dans les deux cas, on veut à tout prix marquer un point, parader devant la galerie. On ne cédera pas, quoi qu'il arrive. On est un homme, non ?

Je m'excuse d'enfoncer ainsi des portes ouvertes, car j'imagine que je n'apprends rien à personne.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

En toute sécurité

Quand Ali Adjoul pénètre en bonne santé dans un bar de la banlieue toulousaine pour boire un verre et qu'il en ressort au petit matin les « pieds devant », presque mort, après avoir été torturé toute la nuit par le patron du bistrot et deux de ses amis, cela fait moins de bruit dans ce pays que lorsqu'un détenu en permission de sortie cambriole une banque.

Il faut dire qu'il y a à cela deux bonnes raisons : la première, c'est que le patron de bistrot et ses deux amis ne sont pas des repris de justice, mais des Français comme beaucoup d'autres ; et la seconde, c'est qu'il ne faut pas confondre la sécurité des Français et l'insécurité des immigrés.

BERNARD CHAPUIS.

A LA PRÉSIDENCE DE LA S.F.P.

M. Edeline est remplacé provisoirement par M. Labrusse

M. Bertrand Labrusse, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé, vendredi 13 octobre, par le conseil *d'administration de la Société française de production,* président par *intérim* en remplacement de M. Jean-Charles Edeline, empêché, pour raisons de santé, d'exercer ses fonctions.

Les personnels de la S.F.P. ont décidé de suspendre leur grève, tandis que les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. protestent contre les « brutalités policières » qui ont marqué, jeudi, la manifestation de la rue Cognacq-Jay.

(Lire page 11 l'article de Thomas Ferenczi sur la crise de la S.F.P.)

UN LIVRE DE JEAN LACOUTURE

L'autogénocide cambodgien

« Ce petit livre est d'abord un cri d'horreur... » Horreur devant le premier « autogénocide » de l'histoire, dû au petit groupe d'intellectuels qui ont donné à une « jacquerie élémentaire » son terrifiant visage, la « démence répressive et chauvine », le massacre d'au moins un million et demi de Cambodgiens, le « calfeutrement » d'un pays torturé. Il est des cas où les mots doivent suivre l'inflation de l'épouvante. User de la litote et du ton feutré sur ce qui se passe au « Kampuchéa démocratique » ? Autant accrocher un Hieronymus Bosch dans un boudoir !

Pourtant, ce dégoût immédiat, ce haut-le-corps devant le charnier, n'est pas partagé par tout le monde. Comptables de l'holocauste qui épluchent son bilan, prudent qui exigent des « preuves » plus convaincantes que le hurlement d'un peuple, « amis étrangers » pour qui la main d'un dirigeant « dans la ligne » est toujours bonne à serrer... Jean Lacouture n'a pas grand-peine à faire voir : hélas ! certains ne veulent pas voir : hélas, les témoignages sont accablants, depuis le livre de François Ponchaud et le film du Yougoslave Victorovic. Le « catalogue des horreurs » est épais, le jardin des supplices s'enrichit de la « toupie » et du « sac de plastique » dont la transparence permet de suivre l'asphyxie du malpensant. Fallait-il même s'attarder à convaincre ceux qui chipotent sur l'enfer ?

L'analyse de l'émergence de la tragédie et de ses causes a plus de portée. Au-delà des données ethniques et de leurs clichés (à la « douceur khmère », va-t-on substituer une férocité native ?), Lacouture dégage une explication essentielle. Cet extrémisme a *« des racines multiples qui tiennent à la faiblesse en effectifs et en cadres du mouvement révolutionnaire cambodgien, à son caractère récent et improvisé et au fait que ses deux composantes — intellectuels largement coupés des réalités socio-culturelles du pays avant leur départ pour le maquis et paysans issus des zones les plus arriérées — ne pouvaient trouver de terrain d'entente que dans la pratique systématique de la violence ».*

Si l'on tient compte, en outre, du désir, nourri par une longue histoire tumultueuse, de se démarquer quoi qu'il arrive des « frères » vietnamiens, on comprendra mieux le comportement des « Gribouilles sanglants » de Phnom-Penh.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 4.)

JUSTICE

SE BATTRE

par PHILIPPE LAFARGE (*)

COMBIEN de fois a-t-il été demandé aux membres des professions libérales de s'adapter, de s'organiser, d'évoluer ?

Combien de tentatives ont été faites par elles en ce sens qui se sont toutes heurtées à d'implacables difficultés ?

Pourquoi ne sont-elles pas comprises, ces tentatives, et encouragées ?

Il n'est pas facile, et c'est tautologie de le répéter, d'être seul dans le monde d'aujourd'hui et c'est pourtant la gageure que continuent de tenir avec vaillance les professions libérales, et notamment celle d'avocat.

L'avocat doit maintenant savoir beaucoup. La prolifération législative et réglementaire est telle que son cerveau ne suffit plus à emmagasiner toutes les réglementations.

La jurisprudence immuable n'est plus ; elle évolue dans ses confrontations avec le monde moderne.

Il lui faut une documentation considérable, perpétuellement mise à jour ; il lui faudra, lorsqu'ils fonctionneront correctement, disposer de terminaux d'ordinateurs ou de mini-ordinateurs et le temps est encore loin, loin, malgré les efforts d'aujourd'hui, où l'informatique apportera la documentation sur une bande comme sur un plateau.

Il lui faut dès lors de l'argent pour investir.

Il faut aussi qu'il suive des conférences pour se mettre à jour, se recycler, pour s'ouvrir sur l'extérieur, sources de dépenses, de pertes de temps pour le travail productif, donc diminution de revenus.

Il lui faut disposer dans la région parisienne ou bien du don d'ubiquité ou bien d'une organisation importante pouvant remplacer les jambes d'autrefois qui ne suffisent plus, et que de temps perdu, dans cette merveilleuse profession, que l'on ne retrouve pas.

Comment ne pas alors expliquer que l'on ne puisse être partout et que la plaidoirie perde de son intérêt au profit du travail écrit ; comment ne pas s'en désespérer ?

Comment ne pas regretter d'envoyer un collaborateur soutenir ce que l'on voudrait soutenir soi-même et s'excuser auprès du juge qui, lui, venant toujours au même endroit, n'a pas ces problèmes ?

Il doit disposer d'une comptabilité, le fisc est là, maintenant, pour le lui rappeler ; c'est normal mais onéreux quel que soit le système utilisé et cela prend du temps qu'il faut retirer du temps de travail.

Il doit s'équiper puisqu'il est maintenant aussi chargé de l'ancienne profession d'avoué, et que la procédure a ses exigences.

Et tout cela pour quel résultat ? Des heures de travail incompatibles avec quelque vie que ce soit, même si l'on oublie la vie de famille. Des difficultés sans précédent sur le plan social puisque le régime de Sécurité sociale des professions libérales est loin de donner les mêmes garanties que celui des salariés. Un régime de retraite pratiquement inexistant, 2 200 francs par mois actuellement. L'impossibilité d'investir pour des retraites complémentaires puisqu'il faut de l'argent et qu'il en manque.

Un régime fiscal affolant, quoique amélioré pour certains ces derniers temps, et qui pénalise ceux qui travaillent beaucoup et ont de grosses rentrées, ce qui ne veut pas dire qu'ils ont des profits nets importants.

Comment alors ne pas expliquer quelques bévues et excuser quelques erreurs ?

Le monde est-il à ce point peu conscient de cette évolution qu'il lui faille crier au scandale lorsque dans la précipitation inéluctable de cette vie professionnelle harassante, l'un de ceux qui y participent commet une faute ?

Comment ne pas dénoncer ceux-là qui s'en font juges sans savoir, sans disposer des éléments, du contexte, des faits eux-mêmes qui sont en principe secrets et qui livrent au public des scandales qu'ils forgent ?

L'information oui, la dénonciation... cette profession a un ordre et que celui-ci y fait régner la discipline ?

Ceux qui y sont passés le savent et ceux qui journellement s'adressent à lui aussi, comme d'ailleurs souvent ses détracteurs puisque ce sont souvent ceux qui ont eu affaire à lui.

Mais cela aussi c'est une charge curieuse de cette profession qui ajoute à l'aide judiciaire mal rémunérée qu'elle assure des commissions d'office ou des défenses en flagrant délit gratuites, et la discipline qu'un ordre impose et fait régner sous le contrôle judiciaire.

Mais cela, c'est la vie quotidienne, et parce qu'elle est dure il est venu à certains, et Dieu sait si on les y a encouragés, l'idée de se grouper.

Meilleurs services pour le client, plus de vacances, une organisation plus rationnelle.

Ah ! Vous croyez ? Voyez avec nous.

Pour quels résultats ?

La documentation est certes réunie mais elle devient obligatoirement incomplète et il y faut le service d'un bibliothécaire pour tenir les fichiers, mettre à jour ranger, reclasser, voire protocopier.

L'abonnement au système informatique est presque une nécessité.

La participation aux conférences et aux congrès de nécessaire devient fondamentale.

Il faut disposer de collaborateurs plus ou moins spécialisés et polyglottes, seule possibilité de rendre au client le service qu'il attend et qui, dans le monde moderne, doit intervenir sans délai. L'organisation postule des locaux vastes et importants dans différents tribunaux, des relations particulières avec d'autres groupes dans ceux-ci. La comptabilité fonctionnera sur ordinateur, mais qui n'en connaît le coût. L'équipement devient considérable ; une machine à mémoire, même en leasing, cela coûte très cher. Le budget est essentiel. Il faut toutes les semaines prendre des dispositions financières, savoir où l'on va.

L'organisation sera parfaite, complète, totale, mais pour quel résultat ? Beaucoup plus d'argent brut, beaucoup moins d'argent net. Des contraintes supplémentaires et la vie d'un groupe auquel on doit se faire. Est-ce normal ?

Se battre pour que soient définies les conditions nouvelles dans lesquelles seront autorisés et pris en compte sur le plan fiscal nos investissements. Nous ne pouvons investir, sauf à nous ruiner, avec de l'argent qui a payé l'impôt compte tenu de nos tranches d'imposition ; nous devons, puisqu'on nous veut entreprise, bénéficier des régimes favorables aux investissements des entreprises.

Se battre pour que nous puissions bénéficier d'un régime fiscal autorisant la déduction des assurances-vie contractées par le groupe sur la tête de l'un de ses membres, seul moyen de prévention possible dans l'intérêt même de la survie du groupe.

Se battre pour que les groupes ne soient pas pénalisés sur le plan fiscal et que la limite de 525 000 F du chiffre d'affaires brut, qui ne signifie rien, et au-delà de laquelle les bénéfices fiscaux accordés aux autres disparaissent, disparaisse elle aussi.

Pourquoi considérer un chiffre d'affaires brut alors que les groupes ont des frais généraux invraisemblables qui modifient le bénéfice net de manière importante ?

Se battre pour que nous ne soyons pas au contraire pénalisés par rapport à ceux qui exercent leur profession individuellement.

Se battre pour que nos honoraires, qui ne sont que la juste rémunération d'un travail important et d'investissements souvent considérables, soient enfin considérés à leur juste valeur.

Se battre pour que soit revalorisée notre profession, sans laquelle il n'est pas de justice, et que les grands centres juridiques ne soient pas des corps sans âme.

Se battre pour que l'avocat français maintienne sa place dans le monde et ne soit pas défavorisé, comme il l'est actuellement, de manière anormale, en comparaison des avocats ou conseils étrangers.

Se battre pour que nous ne devions pas solliciter du gouvernement l'augmentation de la rémunération modeste donnée aux avocats de l'aide judiciaire et que celle-ci évolue en fonction réelle des nécessités.

Se battre pour que nos instances disciplinaires recouvrent par un budget approprié le moyen d'investir de leur côté en moyens et en hommes.

Se battre pour que notre profession vive et soit respectée.

(*) Avocat à la cour, membre du conseil de l'Ordre des avocats à la cour de Paris.

La loi de la liberté

par GABRIEL MATZNEFF

LE 28 septembre 1885, Tolstoï est convoqué en qualité de juré à la session du tribunal du district de Krapivna. Il se présente à la première audience, mais il refuse de siéger et déroule les raisons de son refus en des termes très simples, afin que les paysans présents dans la salle en saisissent bien la portée. Ces raisons, Nicolas Weisbein les résume ainsi dans son importante thèse (1) sur l'évolution religieuse de Tolstoï : « Un juge chrétien qui condamne ne peut exister. »

« Actualité de Tolstoï », tel est le thème du colloque international qui s'est tenu cette semaine à Paris, pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de la naissance de l'écrivain. Parmi les pages qui, dans l'œuvre philosophique de Tolstoï, demeurent vivantes, figurent en bonne place ses réflexions sur la justice. Tous ceux qui réfléchissent sur la façon dont est aujourd'hui rendue la justice, devraient avoir ces textes de Tolstoï à leur chevet, et singulièrement en France qui, pour déchristianisée qu'elle soit, est un pays où l'esprit évangélique continue d'inspirer certains cœurs vigilants.

Comme Tolstoï, nous ne pouvons qu'être bouleversés par l'audace et la beauté inouïes de cette invite de l'apôtre Jacques : « *Parlez et agissez en hommes qui doivent être jugés par la loi de la liberté, car celui qui n'aura point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde ; mais la miséricorde abolira le jugement.* » Plus loin, saint Jacques complète ainsi sa pensée : « *Il n'y a qu'un seul législateur et juge, Celui qui a le pouvoir de sauver et de perdre. Mais toi, qui es-tu pour juger ton prochain ?* » (2). Ces deux formules : « *La loi de liberté* » et « *La miséricorde abolira le jugement* », ainsi que cet appel à ne pas s'ériger en juge, expriment l'essence même de la doctrine du Christ ; ils sont *irréductibles*.

L'Evangile est une bombe que la médiocrité des gens d'Eglise s'emploie persévéramment à désamorcer. Voilà une observation qu'en lisant les ouvrages des théologiens, en écoutant les prônes dominicaux, tout chrétien attentif a souvent l'occasion de faire. Aucun d'eux cependant ne s'est indigné avec autant de véhémence que Tolstoï d'un tel affadissement du christianisme, notamment en ce qui regarde le pardon des offenses et la non-résistance au mal ; aucun d'eux n'a mis en lumière avec autant d'éclat la radicale nouveauté de l'enseignement de Jésus.

Ceux qui font l'éloge de la peine de mort et qui souhaitent que les gouvernements répriment avec férocité les actes des « terroristes » devraient lire la lettre prophétique écrite par Tolstoï au jeune empereur Alexandre III, après l'assassinat par les nihilistes du « tsar libérateur » Alexandre II. Inspiré par la Russie de 1881, ce texte s'applique avec exactitude à l'Europe occidentale de 1978, et les hommes politiques allemands, italiens ou français gagneraient beaucoup à s'en nourrir.

« *Ces jeunes gens*, écrit Tolstoï, *sont pleins de haine pour l'ordre existant et ont en vue je ne sais quel ordre nouveau ; par le feu, le pillage et l'assassinat, ils détruisent les structures actuelles de la société. Au nom de la raison d'Etat et du bien du peuple, on voudrait les exterminer. Mais la peine de mort ne sert à rien contre les révolutionnaires. Pour les combattre, il faut leur opposer un autre idéal, plus élevé que le leur. Si vous ne graciez pas les meurtriers de votre père, le mal engendrera le mal, et, à la place des trois ou quatre individus que vous aurez supprimés, il en surgira trente ou quarante. Je suis, au contraire, certain qu'à la suite d'une mesure de clémence le bien et l'amour se répandraient sur la Russie avec la force d'un torrent...* »

De même que les méchants sont toujours des malheureux, de même les partisans du châtiment sont toujours des hommes qui ont peur. C'est parce qu'elle manque de foi dans les valeurs qu'elle prétend défendre que notre société ne sait répondre à la violence que par la violence, et qu'à la révolte des personnes notre justice n'a rien d'autre à opposer que la répression de l'Etat. A l'ordre fondé sur la peur, il faut substituer l'harmonie fondée sur la confiance ; à la vengeance, la miséricorde ; à l'esclavage de la loi, la loi de la liberté.

(1) Nicolas Weisbein, *l'Evolution religieuse de Tolstoï*, Librairie des Cinq Continents, 1960, page 227.

(2) Saint Jacques, *Epître*, II, 12-13 et IV, 12.

« Mais vous savez bien que je suis innocent »

par CLAUDE MAURIAC

UN homme décapité meurt-il immédiatement ? Rien n'est moins sûr. C'est dans les quelques secondes de vie éventuelle qui suivent une exécution que Serge Livrozet a situé l'action de son roman *le Sang à la tête*, publié aux éditions qui portent désormais son nom.

Il y rappelle, dans les dernières pages, la possible innocence de Christian Ranucci en se référant à une information parue, ici même, le 30 juillet dernier. Me Jean-Denis Bredin, estimant que « *les circonstances de l'assassinat de l'enfant n'ont pas été clairement établies* », annonçait qu'il allait, « *dans les semaines à venir, saisir la chancellerie d'une demande en révision du procès* ».

Serge Livrozet a alors ce cri : « *C'est Christian Ranucci qui va être content...* »

Dans *le Pull-Over rouge*, Gilles Perrault démonte l'affaire et démontre comment un homme qui est peut-être innocent a été guillotiné.

En allant à l'échafaud, le 28 juillet 1976, dans la cour de la prison des Baumettes, Christian Ranucci ne cessait de répéter : « *Mais vous savez bien que je suis innocent.* » Me Le Forsonney, bouleversé, lui dit : « *Nous continuerons à nous battre. Tu seras réhabilité. Je te le promets. Tu seras réhabilité...* »

C'est Christian Ranucci qui dut être content...

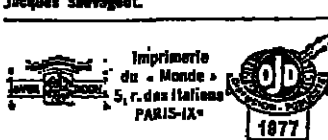
Un film de Jean-Pierre Mocky, *le Témoin*, nous montre comment un innocent peut paraître de façon si certaine coupable que c'est en toute tranquillité de conscience que, en un pays où existe la peine de mort, on le guillotine.

Quels que soient les arguments, pour ou contre, que partisans et adversaires s'opposent, celui-ci, nous semble-t-il, rend vain tout débat et suffit à condamner la peine capitale : qu'un innocent puisse être mis à mort.

Nous avons été reçus par l'actuel ministre de la justice, il y a un peu plus d'un an, Serge Livrozet, Maurice Clavel, Jean Lapeyrie, un autre camarade et moi. Il ne s'agissait pas de la peine capitale mais des quartiers de haute sécurité. Jean-Claude Reikles, qui venait à peine d'émerger de la solitude et du silence d'un Q.H.S., expliqua à M. Alain Peyrefitte comment on faisait des bêtes fauves de ceux qu'on isolait ainsi. Serge Livrozet parla alors, longuement. Le garde des sceaux l'écouta. Aujourd'hui, l'auteur du *Sang à la tête* rappelle que le même Alain Peyrefitte continue d'affirmer son opposition à la peine de mort et sa conviction que le moment n'est pas venu de la supprimer. Serge Livrozet s'interroge sur « *cette incapacité d'agir comme on prétend penser* ». Nous aussi. Le devoir de ceux que la nation a choisis pour gouverner n'est pas de suivre aveuglément l'opinion publique mais de l'orienter, de la précéder, voire, s'il s'agit de lutter contre l'injustice de la Justice et ses violences légales, de la violenter.

★ 33 F. 41 bis, quai de la Loire, 75019 Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Réplique à... Pierre Arpaillange

Les détenus et leurs droits

Un détenu de Fleury-Mérogis nous écrit à la suite des articles de M. Pierre Arpaillange sur la justice (le Monde *du 19 au 23 septembre)* :

En voulant rendre à la justice sa crédibilité, M. Arpaillange a souligné que « *la justice ne souffrait l'adjonction d'aucun qualificatif* ». Etant aujourd'hui contraint d'apprécier ses effets de l'intérieur, je répondrai, en faisant apparemment un pléonasme, qu'il est cependant indispensable que la justice soit juste.

L'exercice de la justice est effectivement dominé par l'inégalité dans les poursuites engagées. Il n'est point nécessaire pour le démontrer d'évoquer la question de l'opportunité des poursuites laissée à l'appréciation du parquet. Parlons seulement de la façon dont sont souvent qualifiés des faits identiques. Ce n'est un secret pour personne qu'on assiste à des différences sensibles : tout le monde a parlé des viols qui sont tantôt correctionnalisés et tantôt renvoyés en cour d'assises. Il en est de même des vols. Il en est ainsi de beaucoup d'autres affaires. Etant moi-même poursuivi pour un délit d'abus de confiance, on veut m'appliquer des circonstances aggravantes pouvant me conduire à dix ans de prison, alors que deux autres personnes incarcérées avec moi, pour des faits strictement analogues, ont été inculpées d'abus de confiance simple leur faisant encourir une peine maximale de deux ans d'emprisonnement.

Existe-t-il donc plusieurs vérités dans l'interprétation d'un texte pénal dont on dit volontiers qu'il doit être considéré restrictivement ? Cette situation a pour effet de m'empêcher d'être libéré à l'issue d'une période de six mois, et, n'ayant pas été interrogé depuis quatre mois par le juge d'instruction, j'ai saisi directement la chambre d'accusation de la question. Non seulement ma demande a été rejetée, malgré des arguments difficiles à écarter, mais en outre elle s'est prononcée dix-sept jours après sa saisine alors que l'article 148 du code de procédure indique que, si une décision n'est pas intervenue dans les quinze jours, l'inculpé devra être remis d'office en liberté. M. Arpaillange me dira qu'il m'appartient de saisir la Cour de cassation. Mais qu'adviendra-t-il si celle-ci se prononce tardivement ?

Ce n'est là, bien sûr, qu'un exemple qui illustre la difficulté éprouvée par les détenus de s'exprimer et de faire valoir leurs droits. Et je n'invente rien, mettant le dossier à la disposition de quiconque en douterait. Encore dois-je souligner que, nanti d'un bagage juridique, je reste favorisé par rapport à de nombreux « *paumés des prisons* », car, à mon sens, il n'y a pas les « *paumés de la correctionnelle* » et les autres. Il n'y a en prison que des « *paumés* » qui doivent en premier lieu obtenir de leur avocat un intérêt pour leur dossier, ce qui n'est pas toujours facile.

Il ne m'appartient pas de critiquer l'attitude de certains défenseurs, mais il faut admettre que, bien souvent, la routine les empêche d'apporter aux dossiers des détenus, qui n'ont pas la faculté de les aiguillonner en encombrant leur salle d'attente, toute l'attention nécessaire. Alors, il y a ceux qui peuvent payer très cher ou qui se débrouillent et les autres. Les uns et les autres attendent. Ils attendent parfois longtemps, car les magistrats instructeurs et les parquets, en dépit des textes et des circulaires, préfèrent toujours utiliser le mandat de dépôt. Ils le font plus par routine que dans une intention délibérément répressive.

Le propre d'un pays moderne n'est pas seulement d'abolir la peine de mort, c'est aussi de considérer qu'un inculpé reste innocent jusqu'à sa condamnation définitive. En systématisant la liberté préventive, sauf dans les cas graves, on apporterait déjà une solution au problème de la réinsertion des détenus, car nombre d'entre eux parviendraient à conserver une situation qui se trouve par la suite totalement compromise. Et la question des effets de la sanction pénale se poserait dès lors d'une manière différente.

La façon dont sont subies les condamnations est actuellement au premier plan de l'actualité. Toutefois, il est certain que les derniers faits divers ont contribué à l'alimenter. Mais, pour un Mesrine qui s'évade et 24 % de permissionnaires qui « oublient » de réintégrer leurs cellules, on veut transformer l'exception en règle. Critiquer le projet n'est pas seulement regretter la dilution des pouvoirs du juge de l'application des peines.

Ethiopie

Le régime a renforcé son emprise sur l'appareil d'État et mis au pas les « organisations populaires »

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Célébré dans le faste, le quatrième anniversaire de la révolution éthiopienne de septembre 1974 s'est déroulé dans un climat de décrispation. La capitale semble se réveiller d'un long cauchemar de faim, d'angoisses et de coups d'État byzantins, et aspirer à pleins poumons un air moins lourd. Entre les averses de la fin de la saison des pluies, qui la chassent sous les vérandas, la foule déambule sur les trottoirs ; les regards n'ont plus cette fixité et ne reflètent plus cette angoisse qui, il n'y a pas si longtemps, frappait le visiteur étranger. On ne voit presque plus de ces femmes en deuil qui témoignaient du grand nombre des combattants tués au front ou d'opposants exécutés.

La fouille à l'entrée des lieux publics tient de la formalité. Pourvu qu'il évite certains quartiers ou prenne soin de conduire lentement, le noctambule, attardé après l'heure du couvre-feu, ne s'expose à aucun risque. Les rares interlocuteurs des journalistes étrangers cultivent toujours le secret et le mystère, mais n'entourent plus les rencontres d'une multitude de précautions. La ville retrouverait son aspect et son ambiance de toujours si n'étaient accrochés à tous les carrefours, sur toutes les places, d'immenses panneaux aux couleurs criardes, exaltant la mythologie de la révolution dans le plus pur style du « *réalisme socialiste* ». De dimensions plus modestes, l'indispensable portrait du lieutenant-colonel Mengistu, coiffé d'une casquette verte frappée de l'étoile rouge, est omniprésent. Le chef de l'État vient d'ajouter à tous ses titres précédents celui de commandant en chef de l'Armée révolutionnaire.

La ronde des dauphins

Avec un détachement souverain, rarement estompé par le sourire, il a trôné pendant toutes les fêtes, seul ou de plain-pied avec M. Fidel Castro. Personne ne s'y trompait. Lorsque défilait devant lui, au pas de l'oie, l'armée la plus puissante d'Afrique noire, tout le mérite de l'avoir créée et conduite à la victoire semblait lui revenir. La mise au pas, au propre et au figuré, des *kebeles*, des associations de paysans et des détachements d'ouvriers figurant dans le défilé était son œuvre. Les autres membres du Derg, organisme dont il est le chef, se noyaient, anonymes, dans la foule des dignitaires. Il y avait là plus qu'un symbole.

Apparemment, le lieutenant-colonel Mengistu n'a plus de rivaux. Sans remous visibles, la quasi-totalité des postes de gouverneurs de province et de région ont, pendant ces derniers mois, changé de titulaire, certains membres du Derg subissant alors des déchéances spectaculaires ou recevant des affectations les éloignant de la capitale. La ronde des dauphins est trop rapide pour qu'émerge durablement un prétendant : tel qui, pendant des semaines, monopolisait la « une » des journaux et les écrans de télévision, retombe du jour au lendemain, et sans explication aucune, dans un total oubli avant de resurgir comme un diable de sa boîte.

L'opposition armée du Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (P.R.P.E.) a été pratiquement annihilée. C'est désormais au tour du Meison (Mouvement socialiste panéthiopien), qui fut le plus puissant et le mieux organisé des mouvements marxistes et le « *maître à penser* » du Derg, de subir de plein fouet la répression. Hormis l'infime minorité qui a formé le groupe « Drapeau rouge », entièrement acquis au régime, la grande majorité de ses militants — dix-huit mille selon le Meison, — sont aujourd'hui emprisonnés (1).

Qualifiés d'« *opportunistes de droite* », accusés d'avoir « *déserté* » et « *trahi* » la révolution, ils ne sont pourtant pas traités totalement en « *ennemis* », et la torture semble exceptionnellement utilisée contre eux. Certains de leurs dirigeants ont même gardé l'oreille, si ce n'est la confiance, de certains membres influents du Derg.

Cette situation ambiguë reflète les incertitudes actuelles du régime. Tout en exaltant ses origines — chaque discours rend hommage aux « *larges masses* » — la révolution se donne désormais comme tâche prioritaire de mette au pas les forces populaires qui l'ont forgée. Le mouvement étudiant, fer de lance de la révolution dans la capitale, ne s'est pas remis de la « *terreur rouge* ». Le Derg, lui a tendu la main mais sans réussir, semble-t-il, à obtenir son adhésion. Avec une évidente satisfaction, le recteur de l'université déclarait récemment que « *pour la première fois depuis des années, les étudiants ont pu poursuivre leurs études en paix* ».

Quant à l'ancienne direction de la centrale syndicale, on l'accusait de « *corruption* » et d'« *autoritarisme* ». Les promotions sont, il est vrai, si vertigineuses que les animateurs des organisations de masse résistent mal à la griserie du pouvoir. Mais c'est en réalité pour la punir de son adhésion aux thèses du Meison qu'elle a été officiellement décapitée. En fait, sont visés tous ceux qui, s'estimant investis d'un pouvoir politique par la « base » qui les a élus, renâclent à demeurer de simples courroies de transmission ou refusent de se contenter de gérer les œuvres sociales ou d'entreprendre des travaux d'infrastructure à l'échelon local.

Dans les *kebeles* (associations de quartier) s'instaure peu à peu une nouvelle division des tâches : l'approvisionnement — problème n° 1 des citadins, — le jugement des délits mineurs, la perception des loyers, la sécurité du quartier relèvent désormais des organismes élus, le « politique » faisant partie du domaine réservé des organisations marxistes-léninistes. Le même phénomène se retrouve dans l'armée, où les milices — trois cent mille hommes sur un total d'environ quatre cent mille combattants — ont perdu toute autonomie en se fondant totalement dans l'appareil militaire classique.

Les organisations de masse ressemblent donc à des pyramides dont la base est très large et responsable dans certains domaines d'activité limités, mais qui n'ont aucune représentation propre, ni au sein du Derg, ni à la tête de l'État, ni à l'intérieur du Front des organisations marxistes-léninistes, ce creuset où devait se forger le futur grand parti prolétarien.

En revanche, le Derg contrôle désormais tout l'appareil d'État, dont la pérennité, depuis l'époque impériale, n'est pas le moindre paradoxe de la situation. Les nouveaux dirigeants de la centrale syndicale et les responsables de l'Association nationale des paysans lui sont dévoués. Sa force repose sur l'armée — dont les récentes victoires ont rehaussé le prestige — et son pouvoir s'exerce par l'intermédiaire des commissaires politiques. Le Front est entre ses mains par l'entremise du groupe majoritaire : le Seddeth.

Combien de temps durera ce fragile équilibre entre une révolution surgie d'en bas, acéphale, turbulente, traversée aussi bien de courants corporatistes que d'aspirations nationales, et l'autre révolution, celle qui s'étend depuis le sommet, jacobine, ultra-nationaliste et d'une discipline toute militaire ? A la mi-septembre, le représentant du Derg au bureau politique, ainsi que le responsable de ce dernier à Addis-Abeba, le directeur et l'administrateur de l'école politique, tous membres du Seddeth, ont été arrêtés. Ils auraient favorisé le développement d'une organisation minoritaire au sein du Front, le Waz, pour contrebalancer la militarisation du Seddeth.

D'autre part, combien de temps subsistera le décalage entre l'idéologie officielle et la réalité ? Si personne ne met en doute les convictions socialistes et l'extraordinaire habileté du lieutenant-colonel Mengistu, certains observateurs se demandent si, malgré sa popularité, celui-ci ne risque pas de devenir un jour l'otage plutôt que le maître des deux piliers de la société éthiopienne : l'armée et l'appareil d'État.

RENÉ LEFORT.

(1) « *La famine menace dans les prisons éthiopiennes où près de 18 000 militants ou élus de base sont incarcérés* », affirme le Meison dans un communiqué diffusé à Paris.

« *Parmi ces prisonniers*, ajoute le communiqué, *figurent des centaines de dirigeants syndicaux élus démocratiquement par les ouvriers, des dirigeants paysans, des dirigeants de comités de quartier ainsi que des membres des comités de défense de la révolution. Des milliers de militants ouvriers, paysans et démocrates, sont jetés ainsi dans les geôle du régime.* » Le Meison lance un appel à l'opposition publique internationale et recueille des secours pour les prisonniers éthiopiens (Mme Bernadette Fida, C.C.P. 20 575 21 Paris).

● *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, qui effectue une visite officielle de cinq jours au Niger, a été reçu, vendredi 13 octobre, par le président Seyni Kountché. — *(A.F.P.)*

● *Le conflit saharien.* — Le gouvernement de Nouakchott n'a avancé « *aucun plan de règlement* » du problème saharien, a affirmé, vendredi 13 octobre, l'agence mauritanienne de presse. Cette mise au point intervient au lendemain des déclarations faites à Paris par M. Akim, ministre sahraoui des affaires étrangères, et selon lesquelles les Mauritaniens auraient fait au Polisario des « *suggestions inacceptables* » tendant à concéder aux Sahraouis une province ou un État fédéré (*le Monde* du 14 octobre). A Rabat, le gouvernement marocain a également démenti avoir donné son consentement à un quelconque plan de règlement. — *(A.F.P.)*

Tunisie

Le Mouvement des démocrates socialistes n'est pas autorisé à se constituer en parti

Tunis. — Le Mouvement des démocrates socialistes animé par l'ancien ministre, M. Ahmed Mestiri, n'a pas reçu l'autorisation de se constituer en parti, ainsi qu'il en avait formulé la demande le 13 juin dernier. Aux termes de la loi, le silence de l'administration, quatre mois après le dépôt de cette demande, équivaut à un refus pur et simple qui n'a surpris personne.

De notre correspondant

Après la démarche entreprise par le comité directeur du mouvement, le problème du multipartisme avait été posé lors des congrès des comités de coordination du parti socialiste destourien (P.S.D.) et il était apparu clairement qu'il n'était pas question, dans l'immédiat, de mettre un terme au régime de parti unique en vigueur depuis l'indépendance, bien que celui-ci ne soit pas inscrit dans la Constitution.

Pour les adversaires du pluralisme, le Mouvement des démocrates socialistes n'a pas sa raison d'être en Tunisie puisque le P.S.D., « *véritable mouvement populaire* », réalise déjà une symbiose de toutes les catégories sociales et constitue une formation nationale homogène et solidaire au sein de laquelle règne la démocratie. En outre, la multiplication des courants politiques risque, à leurs yeux, de mener le pays à la division de la société en classes, à la controverse et à la lutte pour le pouvoir alors que l'action de développement nécessite plus que jamais la cohésion.

Ces avis, exprimés publiquement, sont cependant quelquefois tempérés, en privé, par certains responsables. Ils reconnaissent qu'après vingt-deux ans d'indépendance, les Tunisiens ont évolué et que le *statu quo* ne peut être éternellement maintenu sans risque d'une dangereuse cassure.

Quoi qu'il en soit, selon les déclarations officielles, il appartiendra au prochain congrès du P.S.D., qui doit se réunir à l'automne 1979, de se prononcer sur ce problème qui ne concernera sans doute plus alors que le seul Mouvement des démocrates socialistes, mais aussi le Mouvement de l'unité populaire (MUP) qui se réclame du socialisme de M. Ben Salah, les communistes et les réformistes religieux auxquels on prête également l'intention de se constituer en parti.

En attendant, le Mouvement des démocrates socialistes continue d'exister *de facto*. Même s'il n'est pas officiellement reconnu, les deux hebdomadaires qu'il publie en arabe et en français, *Errai* et *Démocratie*, le fait que le président Bourguiba ait reçu il y a un an M. Mestiri, venu lui proposer la conclusion d'un « pacte national » — demeuré lettre morte, — et que le gouvernement ait accepté l'hiver dernier sa médiation dans la crise syndicale lui donnent une place modeste, certes, mais réelle dans la vie politique tunisienne.

Un projet de programme

L'un des principaux reproches qui étaient faits jusqu'ici aux démocrates socialistes était de se borner au « *dénigrement systématique* » et de ne présenter aucune suggestion constructive. L'erreur, si erreur il y avait, est désormais en partie réparée. Les deux journaux du mouvement ont en effet publié cet été, durant près de deux mois, un projet de programme qui englobe tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle.

« *La démocratie doit être le fondement de notre vie politique* », « *seul le socialisme démocratique peut concilier croissance économique et justice sociale* » : telles sont les deux lignes directrices de ce programme, qui ne tend d'ailleurs pas à un bouleversement complet du système.

Le mouvement propose en premier lieu l'élaboration d'un « code des libertés » limitant strictement la garde à vue dans les locaux de la police et stipulant qu'aucune liberté publique, d'opinion, d'expression, de presse, de réunion, d'association, ne devrait être soumise, comme c'est le cas, à une autorisation. La Cour de sûreté de l'État devrait être supprimée et les partis politiques autorisés.

Estimant que « *le changement véritable est tributaire de l'instauration d'une démocratie pluraliste* », les démocrates socialistes se prononcent pour un rééquilibrage entre les pouvoirs législatif et exécutif et pour un réaménagement des règles d'accession à la présidence de la République.

A propos de ce dernier point, ils considèrent que les dispositions actuelles, qui font du premier ministre le successeur du chef de l'État jusqu'à l'expiration de la législature en cours, ont un caractère « *antidémocratique* ».

Enfin, dans ce même chapitre politique, il est mentionné que la justice devra être considérée « *comme un pouvoir véritable, indépendant, jouissant de toutes les garanties constitutionnelles et légales, et non comme un service administratif dépendant plus ou moins étroitement du pouvoir exécutif* », que la fonction de procureur général de la République sera supprimée et que devra être institué un Conseil constitutionnel.

Sur le plan économique, le programme déclare que le choix du socialisme « *est autant un choix de civilisation que de raison* », et que le « *socialisme démocratique* » à établir doit « *se fonder sur le principe de l'égalité, de la sécurité, de la solidarité de tous les Tunisiens, et être édifié par des voies et des moyens démocratiques* ». C'est une voie relativement souple se situant à peu près à mi-chemin entre le socialisme rigide qu'a tenté d'appliquer, jusqu'en 1969, M. Ahmed Ben Salah, ancien ministre, et la démarche libérale actuelle. Si l'esprit d'initiative et la liberté d'entreprendre demeurent garantis, une réforme agraire se fondant sur un remembrement des terres dans le secteur traditionnel et archaïque, et une limitation de la superficie des autres secteurs modernes est préconisée.

Les démocrates socialistes considèrent également nécessaire d'instituer un impôt progressif sur les fortunes, de limiter le recours au financement extérieur, et d'édifier un « *ensemble économique maghrébin* ».

En matière de politique étrangère, le programme affirme cinq grands principes. La Tunisie fait partie intégrante de la communauté islamique de la nation arabe et du Maghreb « communauté de peuples libres et égaux ». Elle appartient au continent africain. Elle est solidaire des pays du tiers-monde. En tant que pays méditerranéen, elle doit maintenir et développer ses liens de coopération et d'amitié avec les pays européens. Enfin, elle est attachée aux idéaux de liberté et de justice.

MICHEL DEURÉ.

Algérie

LA DISPARITION DU PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE

Alger (A.F.P.). — Alger s'interroge : le président Boumediène n'est pas apparu en public depuis son retour, le 24 septembre dernier, de Damas, où il avait participé au sommet des pays du « Front de la fermeté ».

On laisse entendre, dans les milieux informés, que le chef de l'État tiendrait une sorte de « conclave ininterrompu » avec ses principaux collaborateurs pour travailler à la préparation du prochain congrès du F.L.N., qui devrait, au début de l'année prochaine, définir la ligne politique et économique du pays pour les années à venir.

Cette indication n'apparaît cependant pas dans la presse nationale, qui se contente de faire connaître les faits et gestes des ministres, sans mentionner aucune des activités du chef de l'État.

Bien entendu, des rumeurs diverses circulent à Alger sur cette absence prolongée. Selon certaines, le président Boumediène serait souffrant. D'autres, tout aussi peu confirmées, font état d'une « légère intervention chirurgicale ».

Personne, cependant, du haut en bas de l'échelle, n'affiche une quelconque inquiétude. Aucune tension n'est enregistrée, pas plus à Alger qu'à l'intérieur du pays. Le gouvernement vaque à ses occupations habituelles, bien que, pour la troisième fois consécutive, dimanche dernier, le conseil des ministres hebdomadaire, que préside habituellement le chef de l'État, ne se soit pas réuni.

PROCHE-ORIENT

Jérusalem envisage avec optimisme la collaboration économique avec Le Caire

(Suite de la première page.)

D'autres branches se préparent à se lancer à l'assaut du marché égyptien : électronique, plastique, papier, machines agricoles et pneus, conserves et cigarettes. Seuls les industriels du textile voient avec inquiétude un éventuel afflux de produits égyptiens à bon marché, qui risquent de rivaliser avec les productions locales, relativement chères.

On observe à Jérusalem que si, au cours des années à venir, les exportations israéliennes doublent grâce à l'ouverture de la frontière avec l'Égypte, cela exigera l'embauche de cent cinquante mille travailleurs supplémentaires dans l'industrie israélienne.

L'exportation du savoir scientifique et technologique offre de vastes perspectives. Le grand complexe sidérurgique Kour, qui avait mené diverses activités dans les pays africains, a préparé déjà des propositions pour la création d'entreprises industrielles en Égypte, à des fins d'exportation vers les pays de la région et même l'Extrême-Orient, comme l'a révélé le quotidien *Davar* des 22 et 26 septembre. Dans ces entreprises communes, les Israéliens fourniraient les services d'administration et de vente et les Égyptiens la main-d'œuvre.

Israël s'apprête également à aider le développement agricole de son voisin, notamment dans le domaine de l'irrigation, du drainage et du dessalement des sols. Les services médicaux, développés en Israël, pourraient offrir un terrain à la coopération. D'autre part, les milieux financiers en Israël se sont réjouis que le Likoud (au pouvoir) se soit rallié au libéralisme économique, et nourrissent l'espoir que Tel-Aviv remplacera un jour Beyrouth comme premier centre financier au Proche-Orient, si d'autres pays arabes viennent à nouer des relations économiques avec l'État hébreu...

Après la restitution à l'Égypte des gisements du Sinaï, Jérusalem espère que Le Caire permettra la poursuite de l'exploitation du pétrole d'Alma, découvert et mis en exploitation par les Israéliens. Ce seul gisement devrait fournir le tiers de la consommation annuelle d'Israël en 1979. Il existe également un projet d'oléoduc du golfe de Suez jusqu'à Eilat.

Le Neguev « potager géant »

Un autre projet gigantesque prévoit l'irrigation du Néguev par l'eau du Nil afin de transformer la région en « *potager géant* » pour l'exportation de légumes en Europe, et de faciliter l'installation, au cours des années à venir, de centaines de milliers de personnes. Le président Sadate aurait donné son accord à ce plan lors de ses pourparlers avec le ministre de la défense, le général Ezer Weizman. Autre plan de grande envergure, étudié au ministère de l'énergie et de l'infrastructure : la création, avec l'aide américaine, d'une centrale nucléaire dans le Sinaï servant entre autres au dessalement de l'eau de mer, et fournissant l'électricité aux agglomérations urbaines du canal de Suez et au Néguev. Le président Nixon avait promis à l'époque aux Israéliens et aux Égyptiens de financer la création d'une centrale pour chaque pays. Le président de la commission de l'économie de la Knesset estime qu'il est temps d'envisager la création d'un marché commun proche-oriental, dont la première phase engloberait l'Égypte, Israël, la Cisjordanie et Gaza.

En ce qui concerne le tourisme, les espoirs des Israéliens semblent démesurés, alors que la capacité hôtelière des deux pays est encore modeste. La compagnie El Al souhaite ouvrir, à bref délai, selon *Haaretz* du 20 septembre, des lignes vers Le Caire, Assouan et Alexandrie. Un billet Tel-Aviv-Le Caire ne coûterait que 40 F environ. Déjà, l'agence de tourisme israélienne VIP a publié de grandes annonces dans la presse pour faire savoir qu'elle est « *le seul représentant de la compagnie égyptienne de voyages Emeco* ». Faute de repas kacher immédiatement disponibles, les touristes devront, dans un premier temps, se contenter de repas... végétariens.

Prévue ainsi dans les moindres détails, et avec un solide optimisme, la coopération économique entre les deux pays est certes prometteuse, mais ne permet pas d'oublier la gravité de la situation économique d'Israël, au moment où le vice-ministre des finances, M. Floumin, vient de rappeler que « *sans coupes drastiques dans le budget de l'État, l'inflation atteindra 100 % l'année prochaine* ».

AMNON KAPELIOUK.

● *L'Union soviétique* a protesté, vendredi 13 octobre, auprès de M. Waldheim, contre le fait que le drapeau de l'ONU flotte sur Blair House où se déroulent les négociations égypto-israéliennes, sous l'égide des États-Unis. — *(A.F.P.)*

ASIE

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE LA CHINE

REVENANT SUR UNE POSITION DE PRINCIPE

Pékin serait prêt à accepter des prêts gouvernementaux

De notre correspondant

Pékin. — La Chine serait prête à accepter des prêts de gouvernement à gouvernement pour financer le développement de son économie. Cette indication a été donnée à un groupe d'hommes d'affaires britanniques, conduit par lord Roll, qui vient de rencontrer à Pékin divers hauts responsables chinois, et en particulier, vendredi 13 septembre, le vice-premier ministre, M. Ku Mu. Si cette information est confirmée, elle annonce un changement radical dans la politique financière de la R.P.C.

« Laisser les banques s'arranger entre elles »

Depuis la mort de Mao Tsetoung, les responsables du commerce extérieur chinois avaient beaucoup assoupli leurs positions en matière de crédit. Après avoir admis le principe de crédits commerciaux, ils étaient entrés en discussion depuis quelques mois avec différents groupes bancaires pour l'obtention de crédits financiers. Jusqu'à une époque toute récente, néanmoins, la doctrine consistait à *« laisser les banques* (et du côté chinois la Banque de Chine) *s'arranger entre elles »*, suivant les méthodes en usage à travers le monde dans les relations financières internationales.

C'est notamment ce qui avait été répété dans les derniers jours de septembre devant la délégation de la C.E.E. conduite par le vice-président de la Commission européenne, M. Haferkamp. A cette occasion, les dirigeants chinois avaient encore formellement exclu deux formes d'opérations : les investissements étrangers en Chine et les prêts de gouvernements (*le Monde* du 29 septembre).

Les observateurs rapprochent les indications reçues par les hommes d'affaires britanniques d'échos en provenance de divers pays où l'on commençait à s'interroger sur la manière dont la Chine allait pouvoir payer les considérables achats d'équipements qu'elle projette. Tel était notamment le cas au Japon où les commandes chinoises en cours de négociation dépassent le chiffre de 10 milliards de dollars, alors qu'aucun accord n'est tout à fait acquis sur les importations par le Japon de pétrole et de charbon chinois. Les mêmes sources japonaises estiment que la réalisation des plans de développement de la R.P.C. nécessitera des investissements de l'ordre de 300 milliards de dollars dans les huit années à venir — alors que l'excédent de la balance commerciale de la Chine est estimé à 1 milliard de dollars au maximum et ses réserves en devises étrangères à 2 milliards de dollars environ. Il est possible que, nécessité faisant loi, ces circonstances aient conduit à une révision radicale des principes en vigueur. Ce changement de politique est d'une importance telle, toutefois, qu'on peut se demander s'il restera sans conséquence au sein de la direction chinoise. A moins qu'il ne soit le résultat de changements déjà intervenus dans les rapports de forces entre les différentes tendances de cette direction, comme le laisseraient supposer les diverses destitutions dans l'appareil du parti intervenues très récemment et qui ont déjà touché la municipalité de Pékin, les provinces du Houpeh et du Liaoning, ainsi que la région autonome de Mongolie. — A. J.

Le chômage existe aussi...

De notre correspondant

Pékin. — Le chômage est un sujet dont on parle peu en Chine. Le sous-emploi est un des maux du capitalisme dont ne souffre pas — ou ne devrait pas souffrir — un régime socialiste dont la nature est d'assurer le plein emploi. Cela est d'ailleurs vrai pour l'essentiel et pas plus en Chine qu'en U.R.S.S. le chômage n'atteint les proportions d'un fléau social.

Deux petits articles du *Quotidien du peuple* ont cependant jeté, il y a quelques semaines, un peu de lumière sur le problème des *« sans emploi »* dans la République populaire. L'un concerne la ville de Tsinan (province de Shantung), dont la population doit approcher le million et demi d'habitants, et où les demandes d'emploi ont été satisfaites à 90 % par la création de soixante-sept mille quatre cents emplois. D'où il ressortirait que plus de soixante-quinze mille personnes cherchaient du travail dans la ville — soit près de 5 % de la population locale — lorsque les autorités ont entrepris de régler le problème.

Ce calcul est discutable dans la mesure où les chiffres cités portent sur trois années — de 1975 à 1977 — pendant lesquelles la ville de Tsinan a dû faire face à l'arrivée sur le marché de l'emploi de près de soixante mille jeunes gens qui cherchaient du travail pour la première fois. Toujours en se fondant sur les chiffres cités par *le Quotidien du peuple*, on a compté, au cours de la même période, un peu moins de seize mille *« chômeurs »* adultes.

Qui sont-ils ? Le chômage consécutif à des licenciements n'existe pas en Chine. Mais on peut s'y trouver sans travail pour toutes sortes de raisons : parce qu'on a été longtemps malade, parce qu'on a changé de ville en suivant un chef de famille (militaire par exemple), qui rejoignait une nouvelle affectation, parce qu'on a eu des *« problèmes politiques »*, parce qu'on a refusé plusieurs fois les emplois qui vous étaient proposés...

Le problème le plus grave est cependant celui des jeunes. *Le Quotidien du peuple* cite, dans un autre article, le cas d'une petite ville de la région de Canton, Haifeng, qui doit absorber chaque année de six cents à huit cents garçons et filles sortant des écoles et candidats à un emploi. En 1974 on y comptait cinq mille quatre cents personnes sans emploi régulier.

Dans les deux cas cités par le journal du P.C. chinois, des mesures énergiques ont été prises pour remédier à la situation. A Haifeng, de nouvelles terres ont été mises en culture dans la banlieue avec la création d'une ferme d'Etat qui a absorbé une bonne partie des « chômeurs ». A Tsinan l'accent a été mis sur le développement des services urbains.

Il est exceptionnel que des statistiques, mêmes locales, sur l'emploi soient publiées en Chine. D'où l'intérêt des exemples de Tsinan et Haifeng. Le cas de ces deux villes où des solutions ont été trouvées laisse toutefois songeur sur la situation dans d'autres localités où le problème n'a pas été résolu. Admettons qu'il ne se pose pas à la campagne. Admettons encore qu'il ne concerne que 1 % de la population urbaine — ce qui correspondrait aux proportions de Tsinan — cela signifierait tout de même que deux à trois millions de travailleurs adultes sont à la recherche d'un emploi en Chine. C'est peu par rapport à une population de neuf cents millions d'habitants. Mais cela représente sans doute l'équivalent de ce que l'on considère sous d'autres régimes, comme le taux minimum de sous-emploi...

ALAIN JACOB.

LA VISITE EN FRANCE DE M. FANG YI

Le vice-premier ministre visitera plusieurs installations scientifiques

M. Fang Yi, vice-premier ministre chinois et président de la commission d'Etat pour les sciences et les techniques, est arrivé à Paris, samedi 14 octobre, à 11 heures, pour une visite officielle d'une semaine. Il a été accueilli par M. Raymond Barre qui le reçoit à déjeuner, et par M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, qui sera son principal interlocuteur pendant son séjour.

Dimanche, M. Fang Yi partira pour Toulouse, où il visitera lundi le Centre national d'études spatiales, la Société nationale des industries aéronautiques et spatiales (et plus spécialement la chaîne Airbus) et l'Institut national de recherches agronomiques. Mardi 17 octobre, il se rendra dans le Tricastin, où il visitera l'usine d'enrichissement de l'uranium, et à Grenoble, où il se rendra au Centre d'études nucléaires de l'université. Mercredi, le vice-premier ministre chinois reviendra à Paris, où il visitera l'Ecole polytechnique et les installations nucléaires de Saclay. Il aura un entretien avec M. Barre, et sera reçu à déjeuner par M. de Guiringaud. Vendredi, il signera avec M. Aigrain une série d'accords de coopération scientifique, et sera, dans l'après-midi, reçu par le président de la République. M. Fang Yi quittera Paris le samedi 21 octobre.

Un technicien voyageur

Le visage long et fin, de petite taille, les cheveux grisonnants de la soixantaine, M. Fang Yi est un personnage à part dans le monde politique chinois. Il est, si l'on peut dire, M. Sciences au sein du bureau politique du P.C.C. et illustre à ce titre l'une des tendances dominantes du présent régime.

Vice-président de l'Académie des sciences — qu'il dirigeait déjà avant la mort de son président, Kuo Mo-jo — c'est lui qui a présenté le rapport principal au mois de mars dernier à la conférence nationale sur les sciences, évoquant à cette occasion les futurs laboratoires spatiaux de la Chine, ses projets dans la physique des hautes énergies, dans la technologie des lasers et de l'électronique.

M. Fang Yi n'est pourtant pas un scientifique pur, que la nouvelle direction chinoise, éprise de scientisme, de progrès et de modernisation, serait allée chercher dans son cabinet de recherche pour honorer en sa personne le monde de la science. Sa carrière est à la fois celle d'un homme politique — assez habile ou assez bien protégé pour ne jamais avoir été inquiété dans son ascension — et celle d'un spécialiste des finances. Il avait moins de trente ans lorsqu'il adhéra au parti communiste chinois. Originaire du Fukien, il a d'abord vécu à Changhai dans les années 30 avant de se voir confier, lors de la guerre sino-japonaise puis de la guerre civile, des tâches d'administrateur dans diverses régions « libérées » de la Chine orientale.

Dès l'arrivée au pouvoir des communistes, il est nommé secrétaire général de la commission des finances et de l'économie puis, en 1953, vice-ministre des finances. Survient alors un interlude de quatre années (1956-1960) pendant lesquelles M. Fang Yi dirige à Hanoi l'organisation et l'acheminement de l'aide chinoise au Vietnam. C'est une nouvelle spécialité dans laquelle il va continuer à se distinguer à son retour à Pékin comme directeur puis ministre des relations économiques avec les pays étrangers, poste qu'il conservera jusqu'en janvier 1978. Il a beaucoup voyagé à ce titre, en Asie comme en Europe et en Afrique, et participé à d'innombrables négociations.

Sur le plan politique, ses compétences lui valent tous les égards. Membre suppléant du comité central du parti depuis 1958 et de plein droit depuis le dixième congrès en 1973, il a traversé sans encombre les secousses de la révolution culturelle. La chute de « la bande des quatre » a créé un climat plus favorable cependant pour cet administrateur plus imbu de progrès technologique que d'idéologie, et le onzième congrès, au mois d'août 1977, l'a fait entrer comme membre de plein droit au bureau politique.

M. Fang Yi cumule encore, à l'heure actuelle, les fonctions de vice-premier ministre et de président de la commission d'Etat pour la science et la technologie. Il parle plus ou moins couramment plusieurs langues étrangères, anglais, allemand, russe et japonais notamment. Ses qualifications exceptionnelles et la capacité de survie politique dont il a déjà su faire preuve le désignent pour certains observateurs comme l'un des candidats possibles aux plus hauts postes du régime le jour où l'âge contraindra ses aînés à se retirer.

A. J.

L'autogénocide cambodgien

(Suite de la première page.)

Mais la révolution cambodgienne aurait-elle, en la personne de Pol Pot, confondu son Carrier et son Robespierre si le terrain n'avait été préparé de longue date ? La longue humiliation de la colonisation française, la stupide et meurtrière intervention américaine qui coûta au pays six cent mille morts et *« fit gagner à la cause révolutionnaire des arguments puissants et des années d'endoctrinement »* ont aidé à amener au pouvoir une poignée de dogmatiques sans pitié.

En relatant l'histoire du communisme cambodgien, volontairement occultée par ses dirigeants, Lacouture commet — et il en convient — quelques « approximations », mais le propos essentiel de son livre n'est évidemment pas de préciser la chronologie. C'est bien plutôt d'engager — dans la lumière insoutenable de l'extermination — une réflexion douloureuse sur la responsabilité de ceux — notamment journalistes — qui éprouvent aujourd'hui avec lui *« la honte d'avoir contribué si peu que ce soit, si faible qu'ait pu être en la matière l'influence de la presse, à l'instauration d'un des pouvoirs les plus oppressifs que l'histoire ait connus »*.

Grave débat. Si l'on excepte de son champ les naïfs et les thuriféraires, c'est le procès de ceux qui, de bonne foi, *« ont pu servir une cause pervertie »*. Au-delà de toute *« médiocre et vaine autocritique »*, l'auteur appelle à *« regarder autrement le monde »* sans pour autant, bien sûr, *« porter sur toute entreprise de destruction de l'injustice un regard désormais sceptique »*.

Tout le problème est là. Qui, dans ce métier, fût-ce parmi les *« grands »*, et en voici la preuve, ne s'est trompé, parfois lourdement ? Qui a toujours démêlé dans les manifestes, les idéologies, les serments, la vérité de l'imposture ? Qui, devant un monde inacceptable, a toujours eu la force surhumaine de se défier de tous et de tout, même de l'espoir ? Loin des rancœurs de l'amour déçu et des pirouettes du journaliste floué, ce Georges Dandin de l'événement, Jean Lacouture appelle, dans son petit livre vibrant d'indignation et d'angoisse, à la lucidité salubre et difficile qu'il faut pour rendre compte « d'un monde où se passent ces choses-là ».

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

★ Collection « Intervention ». Editions du Seuil, 141 p., 29 F.

● *Le Vietnam* prépare une offensive d'envergure contre le Cambodge dans le but de s'emparer de Phnom-Penh et d'y renverser le régime en place, a confié le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, le 3 octobre, à Pékin, à des journalistes thaïlandais qui ont rapporté ses propos vendredi.

« Cela ne signifie pas que la Chine enverra des soldats combattre au Cambodge », aurait ajouté M. Teng, dont les déclarations sont corroborées par un renforcement des positions vietnamiennes le long de la frontière cambodgienne. Au terme d'une visite de quatre jours à Londres, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a évoqué également vendredi une prochaine offensive vietnamienne au Cambodge.

EUROPE

M. Gromyko arrive à Bucarest à la tête d'une délégation du P.C. soviétique

Bucarest (*A.F.P., Reuter*). — Une délégation du parti communiste soviétique conduite par M. André Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères et membre du bureau politique du P.C., est arrivée vendredi 13 octobre à Bucarest *« en visite d'amitié »* à l'invitation du P.C. roumain. M. Gromyko est accompagné par MM. Boris Ponomarev, membre du bureau politique, et Constantin Roussakov, chargé des relations avec les P.C. étrangers.

Cette visite est une tentative de la part des Soviétiques de réchauffer les relations entre les deux pays, au plus bas depuis les commentaires acerbes échangés entre les deux capitales après le séjour à Bucareste, en août dernier, du numéro un chinois, M. Hua Kuo-feng.

Rentrée en grâce de M. Trofin

M. Virgil Trofin, qui était tombé en disgrâce il y a quatre ans, a été nommé, vendredi 13 octobre, vice-président du conseil, poste qu'il avait occupé pendant deux ans avant d'être éloigné en 1974 à Brasov, au nord de Bucarest, pour devenir simple secrétaire provincial du P.C. roumain.

M. Trofin avait amorcé son retour en décembre dernier. Il avait été rappelé dans la capitale pour devenir ministre des forêts et des matériaux de construction. Ce portefeuille est désormais confié à M. Ludovic Fazekas, premier secrétaire du parti pour le comté de Harghita.

Ainsi M. Trofin qui, en 1969, faisait figure d'*« héritier apparent »* de M. Ceausescu, amorce un nouveau retour en grâce, semble-t-il. Les destitutions et nominations ont eu lieu à un rythme accéléré en Roumanie, particulièrement depuis la défection aux Etats-Unis d'un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur M. Mikhai Ion Pacepa cet été.

[Né en 1928, M. Trofin dirige l'Union des jeunes travailleurs (communiste) de 1956 à 1964. En 1965, devenu secrétaire du comité central, il est chargé des organisations du parti et des cadres. En 1968, il devient membre du comité exécutif et du présidium permanent du P.C. roumain. Il est alors au sommet de sa carrière et au dixième congrès du parti fait figure d'héritier apparent de M. Ceausescu. Mais quelques mois plus tard il passe de la section des cadres à l'agriculture. Deux ans plus tard, pour avoir critiqué la direction de M. Ceausescu, il est démis de ses fonctions de secrétaire et devient président du conseil central des syndicats. En octobre 1972, il devient vice-président du conseil et ministre du commerce extérieur, puis président du conseil d'approvisionnement et des services à la population. En mars 1974, on le renvoie à la base « dans les rangs du parti ». M. Ceausescu en fait alors un secrétaire provincial du P.C. Il le rappelle à Bucarest, en décembre dernier, pour lui confier le ministère des forêts et des matériaux de construction.]

Le sort de la minorité magyare de Transylvanie continue d'envenimer les rapports entre la Hongrie et la Roumanie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'un des représentants les plus éminents de la minorité hongroise de Transylvanie, M. Karoly Kiraly, auteur l'an dernier d'une lettre ouverte critiquant la politique des dirigeants roumains à l'égard des nationalités, serait actuellement soumis, à une stricte surveillance policière et à de vives pressions pour qu'il revienne sur ses précédents propos.

Ancien membre du comité central et ancien suppléant du comité exécutif du P.C. roumain, M. Kiraly avait demandé en 1972, à être déchargé de toutes ses fonctions pour raisons personnelles. Il vivait ces derniers temps dans la petite ville de Caransebes où il dirigeait une fabrique de meubles. Après la publication en Occident de ses prises de position critiques envers le régime, les responsables locaux lui firent savoir qu'ils ne pouvaient plus répondre de sa sécurité et l'engagèrent à quitter les lieux. M. Kiraly habite depuis lors dans la maison de ses parents, à Tirgu-Mures, l'un des principaux centres de la minorité magyare.

Selon des amis qui ont pu récemment lui rendre visite, M. Kiraly n'en continuerait pas moins de craindre pour sa vie personnelle. Il aurait été l'objet, ces derniers temps, leur aurait-il déclaré, de deux tentatives d'attentat déguisées en accidents de la route.

Bien qu'au niveau ministériel, il y ait des contacts permanents entre la Roumanie et la Hongrie, la question de la minorité magyare de Transylvanie continue d'empoisonner les relations entre les deux pays. La tension avait brusquement monté au début de l'année à la suite de la publication dans le *Magyar Nemzet* de Budapest, de deux articles du grand écrivain Gyula Illyes, dénonçant, en termes voilés, mais parfaitement compris, la politique d'assimilation de la Roumanie. En mai, Bucarest avait répliqué par la voix de M. Mihnea Gheorghiu, président de l'académie des sciences sociales et politique, qui avait reproché à M. Illyes son *« antiroumanisme obsessionnel »*. Entre-temps, la presse roumaine avait déclenché une vive campagne « anti-Horthyste », du nom de l'amiral qui gouverna la Hongrie entre les deux guerres.

Soucieux de modération, les dirigeants de Budapest ne permirent pas à M. Illyes de répondre aux attaques dont il était l'objet. L'Association des écrivains hongrois a cependant protesté auprès de son homologue roumain contre l'article de M. Gheorghiu. La réponse roumaine, lue la semaine dernière au cours d'une réunion des écrivains hongrois à Budapest, montre que chacun reste pour le moment sur ses positions. M. Macovescu, le président de l'Union des écrivains roumains et ancien ministre des affaires étrangères, s'est toutefois montré disposé à se rendre dans la capitale hongroise pour essayer d'aplanir le différend.

MANUEL LUCBERT.

Belgique

POUR DÉNOUER LA CRISE

Le roi confie à M. Vanden Boeynants une mission d'information

De notre correspondant

Bruxelles. — Vendredi 13 octobre, en fin d'après-midi, le roi des Belges a désigné le ministre de la défense nationale comme « informateur ». M. Paul Vanden Boeynants n'a fait aucune déclaration, mais il compte s'entretenir avec un certain nombre de personnalités politiques pendant le week-end et faire son premier rapport au souverain lundi.

M. Vanden Boeynants est aussi un des deux vice-premiers ministres du gouvernement sortant. Il est député social-chrétien de Bruxelles depuis 1949 : il a été ministre des classes moyennes de 1958 à 1961 et premier ministre de 1966 à 1968. Depuis 1972, il est ministre de la défense nationale.

Le choix de M. Vanden Boeynants a été bien accueilli dans les milieux politiques. Le président du parti socialiste, M. André Cools, déclarait vendredi soir : *« L'annonce de la désignation de de M. Vanden Boeynants nous réjouit par sa rapidité. Le pays doit être gouverné surtout par ces temps de crises économique, monétaire et financière. Nous faisons confiance à la personnalité que le roi a choisie. Plonger le pays dans un entracte électoral serait insensé. Je doute que l'on trouve dans un des partis de ce pays des hommes assez irresponsables pour y songer sérieusement. »*

C'est aussi l'avis du président national des libéraux, M. Pierre Descamps, dans une interview publiée samedi par *la Libre Belgique*.

Il y a donc une volonté nette de réconciliation et c'est là que le choix du roi s'explique. M. Vanden Boeynants connaît bien le C.V.P., le parti social-chrétien flamand, qui est à l'origine de la crise. Il a été président des sociaux-chrétiens quand le C.V.P. et le P.S.C. (les Flamands et les francophones) étaient encore unis. Plus tard, il a été la première victime du C.V.P. : devenu premier ministre en 1966, sa chute avait été provoquée par le C.V.P. sur la question de Louvain, quand l'université francophone avait dû quitter la ville pour s'installer de l'autre côté de la frontière linguistique. M. Vanden Boeynants s'y était, en vain, opposé. Par la suite il s'est rapidement réconcilié avec le C.V.P.

Il a la réputation d'être un homme de dialogue et paraît la personnalité la plus qualifiée pour déblayer le terrain du « formateur ». Certains journaux écrivaient, samedi matin, qu'il n'est pas impossible que M. Vanden Boeynants devienne le successeur de M. Tindemans et qu'il préside le prochain gouvernement. D'ici là, cependant, il devra surmonter beaucoup d'obstacles car le C.V.P. reste sur ses positions et a répété qu'il ne voterait pas les points du pacte communautaire qui seraient contraires à la Constitution. Les autres partis aussi continuent à se montrer assez intransigeants.

PIERRE DE VOS.

VIETNAM : l'engrenage de la guerre

Le Vietnam, qui s'est engagé dans la « troisième guerre de résistance » — contre la Chine (« le Monde » des 12 et 13 octobre) — veut une « victoire totale sur le front sud-ouest », c'est-à-dire au Cambodge.

III. — L'obstacle cambodgien

De notre envoyé spécial ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Hanoï. — *« Ce qui se passe à la frontière septentrionale et tout le battage fait autour de l'affaire des Hoas, c'est un peu le théâtre sino-vietnamien adapté à la propagande moderne »*, estime un observateur qualifié de la scène asiatique. Il ajoute : *« Les protagonistes du drame viennent sur le devant des tréteaux, dans le fracas des gongs, avec des grimages et des grimaces terrifiantes. Ils s'invectivent copieusement, se menacent du bâton et du sabre, prennent des poses tour à tour menaçantes et indignées et, après une pirouette qui sauve la face, ils vont palabrer en coulisse. »*

La comparaison est séduisante, la réalité l'est beaucoup moins. On est en présence d'un théâtre aux armées où les bâtons crachent des balles et où les servants de missiles ont remplacé les traîneurs de sabres. Sur l'autre théâtre d'opérations, à la frontière cambodgienne, la mise en scène ruisselle de sang. Et, comme le remarquait un cadre vietnamien de la ville frontière de Mong-Cai, *« l'escalade commence toujours par de petites provocations »*. Il y en a chaque jour.

Depuis mai, les deux adversaires ont progressivement militarisé les abords de leur frontière commune de Cao-Bang à Mong-Cai, côté vietnamien ; dans le sud du Kwangsi et du Yunnan, côté chinois. *« Plus de dix divisions de part et d'autre »* — soit quelque dix mille hommes dans chaque camp, — selon Hanoï. Les canonnières patrouillent dans le golfe du Tonkin. Le moindre faux pas peut déclencher une *« guerre par accident »*, même si, pour le moment, les deux gouvernements s'attachent surtout à montrer leur force et leur détermination pour n'avoir pas à s'en servir.

« Vous le savez bien, notre armée est colossale. Elle a vaincu les Etats-Unis, et la Chine ne nous fait pas peur », dit un responsable de Hanoï. *« Notre peuple a la tradition et l'habitude des sacrifices. La guerre contre les Américains nous a endurcis. Aujourd'hui, nous sommes unis et mobilisés, et les Chinois n'ont pas les moyens qu'avaient les Etats-Unis. Ils savent que le Vietnam ne cédera jamais. Jamais »*, ajoute un second. *« Nous sommes victimes d'un vaste complot contre notre révolution et contre notre indépendance. La troisième guerre de résistance* (après celle contre les Français, puis celle contre les Américains) *a commencé. La défaite des autorités chinoises est inévitable »*, renchérit un troisième.

L'aide aux « résistants »

Mais alors, sur le front chinois et sur celui du Cambodge, à quels développements le bureau politique de Hanoï se prépare-t-il avec sa détermination inflexible, sa population appauvrie (et en partie sinistrée aujourd'hui), avec ses coffres quasiment vides de devises et le *« soutien nécessaire »* de Moscou ?

« *Sur le front nord*, affirme une haute personnalité, *nous sommes prêts aux éventualités suivantes : la guerre, la paix ou un état de mi-guerre mi-paix et de tension prolongée pour nous créer des difficultés intérieures. Une guerre éclair des Chinois n'est pas possible : ils ne passeraient pas. Nous sommes prêts. La Chine ne peut pas risquer une victoire du Vietnam avec l'aide de l'U.R.S.S. Quant à l'enlisement entre guerre et paix, cela serait défavorable à la Chine, qui a plus de problèmes intérieurs que nous.* » Reste la solution de la paix. L'évolution du conflit la rend, dans l'immédiat, très improbable. Il semble que le préalable à toute négociation, fût-elle secrète, soit une modification, acceptable tant à Pékin qu'à Hanoï, de la direction cambodgienne. Les Vietnamiens veulent les têtes de l'équipe Pol Pot - Ieng Sary. C'est, semble-t-il, leur position minimale. L'autre, maximale, serait, par Cambodgiens interposés, le contrôle politique du Cambodge.

On sait aussi que, parallèlement à la guerre à la frontière et aux coups de poing de l'armée vietnamienne dans les provinces khmères limitrophes du Vietnam, qui, petit à petit, disloquent un ennemi aux effectifs limités, les Vietnamiens ont suscité et aident des maquis d'opposition à M. Pol Pot. Cela a commencé en avril-mai par des appels de Radio-Hanoï — qui donnait la parole à des *« résistants »* khmers — au soulèvement général, notamment dans la *« zone 203 »*. Cette dénomination recouvre les provinces de Kompong-Cham, Prey-Veng, Svai-Rieng et Mondulkiri, soit toute la partie est du Mékong, où les Nord-Vietnamiens avaient disposé de « sanctuaires », de 1965 à 1973. Une longue présence.

Dans un deuxième temps, l'été dernier, est apparu un chef à cette résistance : M. So Phim, alias Souvanna, alias aussi Muoi Xu (« dix sous », en vietnamien). Personne n'a pu nous expliquer l'origine de ce sobriquet. So Phim, ancien vice-premier ministre, bras droit de M. Pol Pot, serait, comme M. Nuon Chea, président de l'Assemblée nationale cambodgienne, un ancien membre du P.C. indochinois, dominé jusqu'à son éclatement en 1951, par les Vietnamiens.

La résistance a donc son chef, des cadres formés par les Vietnamiens, et une radio, celle de Hanoï (*le Monde* du 1er avril). Elle peut disposer d'effectifs et d'un *« soutien populaire »* tant à l'intérieur du Cambodge que parmi les cent cinquante-cinq mille Khmers réfugiés au sud du Vietnam. Il est toutefois troublant de constater que ceux rencontrés en septembre dans la province de Tay-Ninh, au nord-ouest de Ho-Chi-Minh-Ville, déclaraient n'avoir entendu parler de ce mouvement que par la radio vietnamienne, depuis leur arrivée en juillet.

Hanoï, qui a bien des atouts de son côté, a lancé dernièrement le slogan de la *« victoire totale dans la guerre sur le front sud-ouest »*, celui du Cambodge.

Dans les conférences de quartier la population est préparée à cette éventualité — on fait valoir le *« sauvetage »* du socialisme en Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques — et, d'autre part, la saison sèche, propice aux grandes manœuvres, approche.

Le régime de M. Pol Pot est affaibli. D'après des réfugiés, récemment arrivés en Thaïlande, rien n'a notamment changé et les éliminations de fonctionnaires de l'ancien régime, ou de ceux qui sont soupçonnés de sympathies vietnamiennes, se poursuivent. Faisant face en même temps à la guerre, aux pressions de la Chine, de plus en plus gênée par l'image exécrable de ses protégés khmers et, accessoirement, semble-t-il, par l'indignation de l'opinion internationale, le régime va-t-il évoluer, une nouvelle fois, vers un « front national » qui regrouperait des personnalités moins marquées que celles qui le composent depuis avril 1975 ?

L'annonce de la « réapparition » officielle du prince Sihanouk et de son ancien premier ministre, M. Penn Nouth, semblerait l'indiquer (*le Monde* du 3 octobre). Avec eux, le règlement du conflit par la négociation serait sinon probable, du moins plus acceptable par Hanoï. Le temps presse de chaque côté. Les Chinois, s'ils parvenaient à changer de cheval en pleine guerre, risqueraient fort de perdre une partie de leur influence au Cambodge. M. Pol Pot, qui n'est pas facile à manœuvrer, peut encore en tirer avantage pour se maintenir au pouvoir.

Pour le Vietnam, la guerre prolongée est aussi une plaie coûteuse qui ronge son flanc ouest et qu'il faut cautériser au plus vite, sous peine de voir encore s'aggraver les problèmes économiques, déjà considérables, du Sud.

Dans l'hypothèse d'un effondrement du régime de Phnom-Penh — sous les coups de boutoir conjugués de l'armée vietnamienne et de la résistance, — que peut faire Pékin ? La situation à la frontière chinoise ne risque-t-elle pas alors de dégénérer en affrontements armés, la guerre de s'étendre au Laos, où Chinois et Vietnamiens rivalisent d'influence depuis longtemps et où le P.C., créé par Hanoï, reste aligné sur la politique vietnamienne ?

Le Vietnam peut-il prendre ce risque, sachant qu'il donnerait ainsi une justification aux propos de ceux qui l'accusent de poursuivre son projet de fédération de l'Indochine, alors qu'il cherche de par le monde, et notamment aux Etats-Unis, à étendre et à consolider ses positions diplomatiques ? Alors que Hanoï donne des gages aux pays anticommunistes de l'ASEAN en promettant de cesser tout soutien aux guérilleros comunistes, dans la région.

« Les dirigeants historiques du Vietnam, remarque un observateur chevronné, *ont réalisé la plupart des objectifs qu'ils s'étaient fixés dans leurs jeunesse, il y a près de cinquante ans : l'indépendance, la réunification, la patrie du socialisme. La génération suivante, celle de hauts fonctionnaires formés en Union Soviétique depuis 1954, n'aura plus qu'à gérer le pays dont les bases ont été édifiées. Le bien-être du peuple viendra après. Reste le dessein de l'alliance privilégiée avec les P.C. du Laos et du Cambodge qu'ils ont créés et pour lesquels ils ont versé leur sang contre les Français, puis contre les Américains. Après tant d'années de sacrifices et de succès peuvent-ils abandonner en route ? Les dirigeants sont d'autre part convaincus que l'U.R.S.S. finira par triompher sur la scène mondiale. Ils sont dans le bon camp. Ils ne conçoivent pas leur entrée dans le COMECON comme une altération de leur indépendance. S'ils sont décidés, comme il le semble bien, à faire triompher l'équipe de Phnom-Penh, ils y arriveront, d'une façon ou d'une autre. »*

Dans son discours anniversaire du 30 septembre, M. Pol Pot avait renouvelé, pour la forme, ses *« propositions de paix »* à condition que le Vietnam *« cesse sa politique d'agression »*. Hanoï a opposé une fin de non-recevoir, considérant ce geste comme *« une manœuvre pour apaiser les condamnations du génocide cambodgien par l'opinion publique »*. Pékin, affirment ceux qui ont l'oreille de responsables chinois, fera le maximum sur le plan matériel pour empêcher le Cambodge de passer sous influence vietnamienne. Mais ses dirigeants n'iront pas jusqu'à envoyer des troupes au Cambodge. C'est un principe constant de leur politique depuis l'envoi de volontaires en Corée. Pourtant, le 3 octobre, le quotidien du parti de Hanoï, le *Nhan Dan*, accusait la Chine d'envoyer des troupes *« pour supprimer les soulèvements populaires »* cambodgiens. La Chine, estime-t-on généralement, a de cinq à vingt mille « conseillers techniques » au Cambodge.

Si le Vietnam gagne, ajoute-t-on de mêmes sources, la Chine tentera de transformer ce revers politique et stratégique en désignant le coupable et son allié soviétique à l'opinion internationale, et en brandissant ce double épouvantail à la face plus particulièrement des pays du Sud-Est asiatique. Ce que veut la Chine, qui aurait délibérément choisi de pousser le Vietnam dans l'orbite de Moscou, après avoir tenté en vain de l'attirer dans la sienne, ou même d'obtenir le maintien d'une situation d'équilibre, c'est selon la métaphore d'une personnalité bien informée : *« Laisser les Vietnamiens mariner dans la marmite soviétique pour qu'ils en tirent la leçon comme tant d'autres pays du tiers-monde, à commencer par l'Egypte, et également les laisser s'étrangler avec une Fédération de l'Indochine qu'ils ne pourront pas digérer. »*

Une situation de plus en plus inextricable

C'est un risque. D'autres pensent que le Vietnam, avec l'aide de l'U.R.S.S. est fort capable de maîtriser tous ces problèmes, quitte à maintenir sous les drapeaux une énorme armée.

Tout cela fait bien des hypothèses et plus encore de questions. Elles reflètent une situation de plus en plus inextricable dont on voit mal dans l'immédiat comment elle pourrait être démêlée. Peut-on dégonfler durablement les tensions alors qu'elles tendent toutes à venir se greffer sur un abcès de fixation qui ne semble pas près d'être résorbé : la querelle sino-soviétique.

Pour le moment c'est d'abord à l'Union soviétique qui, par le biais de ses alliés vietnamien et laotien, renforce sa position stratégique dans la région et menace le sud de la Chine, que profitent ces conflits. Mais, à terme, le Vietnam de cinquante millions d'habitants peut-il se passer, pour des raisons de géographie autant que de bon sens, de vivre en bonne entente avec son voisin qui en compte près d'un milliard ? Cette question, beaucoup se la posent dans les capitales du Sud-Est asiatique.

Capitales inquiètes, car les rouages d'un énorme engrenage se sont mis en marche à nouveau au-dessus de leurs têtes, et cette fois, sans la participation de l'Occident, mais avec celle des deux géants communistes. Cette distinction politique n'est d'aucun réconfort pour les pays de la région qui craignent, une fois de plus, d'être happés, bon gré mal gré, dans une crise majeure débouchant sur la guerre.

FIN

● *Le Mouvement de la paix* vient de lancer, à Paris un appel à l'opinion française pour qu'elle *« manifeste sa solidarité »* à l'égard du Vietnam, dévasté par cinq typhons. Les dons en espèces peuvent être adressés au conseil du Mouvement, 35 rue de Clichy, 75009 Paris C.C.P. Paris 7019184 G.

● *Trois cent quarante-six réfugiés vietnamiens*, recueillis par un navire britannique en mer de Chine méridionale le 2 octobre dernier, seront admis en Grande-Bretagne, a annoncé un porte-parole du ministère de l'Intérieur. Les réfugiés à Taïwan arriveront à Londres probablement cette semaine, portant à six cent quatre le nombre de Vietnamiens ayant trouvé asile en Grande-Bretagne. *(Reuter.)*

LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

Une lettre de M. Nguyen Khac Vien directeur d'« Études vietnamiennes »

M. Nguyen Khac Vien, directeur de la revue Etudes vietnamiennes, *publiée à Hanoï, nous écrit :*

Une brève escale en Europe m'a permis de lire le numéro du *Monde* dans lequel le Vietnam est accusé de tous les crimes (*le Monde* du 5 octobre). A la première lecture, je n'en croyais pas mes yeux. Huit cent mille prisonniers qui croupissent dans les camps, un régime semblable à celui du Cambodge : je pensais lire un journal ultra-réactionnaire, et non *le Monde* dont j'avais pendant des années apprécié la haute tenue.

Permettez-moi de revenir sur ces fameux camps de rééducation. La machine de guerre américaine comptait une armée de plus d'un million d'hommes et une police d'environ cent cinquante mille. Tous les soldats et agents, soit plus d'un million, ont été immédiatement libérés. Il restait quelques dizaines de milliers d'officiers, ceux qui avaient donné des ordres pour bombarder les villages, incendier les hameaux, massacrer les gens, torturer les détenus. Bien instruits, endoctrinés par les Américains, ils détenaient aussi le pouvoir politique, s'enrichissaient par des affaires et trafics (Thieu en était le prototype). Les laisser en liberté, ce serait courir au-devant d'une guerre civile que ces hommes, avec l'aide des services américains, n'auraient pas manqué de déclencher. Nous savons que parmi ces officiers, nombreux étaient ceux que les circonstances avaient forcé à s'engager dans cette voie ; il fallait éclaircir les dossiers pour les séparer des contre-révolutionnaires et criminels endurcis, et nous les avons libérés au fur et à mesure que les enquêtes se poursuivaient. Il n'y a quand même pas huit cent mille officiers ; seuls sont retenus quelques milliers considérés comme dangereux. Certes, votre journal a avancé ce chiffre sous la forme conditionnelle — il y aurait... — mais chacun sait bien que ce conditionnel est vite oublié tandis que le chiffre reste gravé dans la mémoire du lecteur.

Quant à l'assimilation du régime vietnamien à celui du Cambodge vaut-il vraiment la peine d'en discuter. Que l'éditorialiste du *Monde* essaie d'aller le dire à ces centaines de milliers de réfugiés — dont de nombreux Chinois — qui ont trouvé asile au Vietnam, avec lesquels le peuple vietnamien a partagé son riz quotidien. (...)

Le Monde nous accuse aussi de pourchasser les résidents chinois au Vietnam, de multiplier les incidents avec la Chine, de pratiquer une sorte de masochisme, afin de nous créer des difficultés supplémentaires. Comme dit le dicton vietnamien, nous nous serions amusés à tirailler la moustache du tigre. Cela rappelle trop les slogans de la propagande de Pékin pour qu'on ne soit pas amené à penser que la campagne anti-vietnamienne du *Monde* ne cherche à justifier une certaine politique. La Chine n'est-elle pas un client potentiel — équipements, surtout armements — bien plus considérable que le petit Vietnam, ruiné d'ailleurs par la guerre ? Et puis le gouvernement actuel de Pékin ne fait-il pas le jeu de l'impérialisme en attaquant le Vietnam, en soutenant le chah d'Iran... Le grand crime du Vietnam c'est d'avoir choisi la voie socialiste après sa libération. Noircir le Vietnam, c'est dire aux gens, voilà où peut mener le socialisme, même ces Vietnamiens si sympathiques il y a quatre ans, sont devenus des hommes féroces, violant sans vergogne tous les droits de l'homme. Ce dénigrement systématique refroidira certes l'ardeur de certaines personnes à aider le Vietnam à se reconstruire, mais nous sommes certains que le lecteur français est mieux informé que ne le croit l'éditorialiste du *Monde*.

[Voici donc « le Monde » accusé de faire la propagande des marchands d'armes français, de la Chine et... donc de l'Iran. Confronté à des informations qu'il ne dément nulle part, M. Nguyen Khac Vien répond par des allégations qui ne sont guère à son honneur.]

DIPLOMATIE

Vif incident à l'Assemblée européenne au sujet de son siège strasbourgeois

De notre correspondant

Strasbourg. — Une lettre de M. de Guiringaud à M. Colombo, président du Parlement européen, a provoqué, vendredi 13 octobre, un vif incident entre M. Fellermaier (Allemagne, président du groupe socialiste) et M. Caro, député U.D.F. du Bas-Rhin, à propos du siège du Parlement. Citant la lettre de M. de Guiringaud, M. Fellermaier a dénoncé les *« pressions politiques inadmissibles »* et les *« tentatives d'intimidation »* d'un Etat membre. Le ministre français des affaires étrangères faisait connaître, dans sa lettre du 22 septembre, la préoccupation de la France à l'égard des sessions de 1979. La plupart — jusqu'à l'élection directe du Parlement européen — se dérouleront au Luxembourg. Il faudra en effet transformer l'hémicycle strasbourgeois pour accueillir les quatre cent dix représentants directement élus en juin et qui s'y réuniront pour la première fois le 17 juillet prochain.

Rappelant que Strasbourg reste en principe le lieu unique de réunion du Parlement (1), M. de Guiringaud jugeait ce calendrier malvenu, au moment de la préparation des élections européennes et proposait que deux réunions supplémentaires, outre celle prévue en mars, se tiennent à Strasbourg en janvier et en avril. Pour le ministre, le calendrier projeté était difficilement compatible avec l'établissement de relations satisfaisantes entre l'Assemblée et la présidence des conseils de la Communauté, qui reviendra à la France pour le premier semestre 1979.

Ce sont ces derniers propos qui ont mis le feu aux poudres. « *Cette pression*, a dit M. Fellermaier, *doit conduire le Parlement a déclarer solennellement qu'il n'a pas à recevoir d'ordre, ni du conseil des ministres ni du gouvernement d'un Etat membre.* »

M. Caro, seul Français de la majorité présent, s'est déclaré *« choqué »* de l'intervention de M. Fellermaier et de ses *« propos particulièrement désobligeants »* à l'égard de la France et de Strasbourg. M. de Guiringaud, ajouta-t-il, *« n'a fait que son devoir en rappelant l'ensemble des us et coutumes qui ont permis le déroulement harmonieux des travaux du Parlement européen depuis tant d'années »*.

La querelle du siège du Parlement est ainsi relancée. On en reparlera en novembre, puisque M. Fellermaier a demandé à M. Colombo de s'expliquer. Elle rebondit au moment où le conseil municipal de Strasbourg vient de décider la construction, derrière le palais de l'Europe, de cinq cents bureaux livrables au printemps 1980 pour les futurs députés européens.

JEAN-CLAUDE HAHN.

(1) Lors de la création de la C.E.E., les gouvernements décidèrent que les sessions de l'Assemblée se tiendraient à Strasbourg, déjà siège de l'assemblée charbon-acier, les administrations de ces assemblées restant, elles aussi, en place à Luxembourg, siège de tous les autres organes de la CECA. Ultérieurement, l'Assemblée, tout en siégeant ordinairement à Strasbourg, décida de tenir ses sessions supplémentaires — de plus en plus nombreuses — à Luxembourg.

L'élargissement de la Communauté

M. THORN : « Oui mais » à un comité des sages.

« Je me réjouis de la proposition du président Giscard d'Estaing (de créer un comité de trois sages pour étudier le fonctionnement des institutions de la Communauté élargie). *C'est une possibilité qu nous appuierons »*, a dit M. Thorn, président du gouvernement luxembourgeois, vendredi 13 octobre devant la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise de Paris. *« Mais beaucoup dépendra du choix des sages et de leur mandat. Chaque Etat de la Communauté pense en avoir plus de trois dans ses rangs. » « Pour ma part*, ajoute M. Thorn, *je préférerais que soit désigné un groupe ayant à sa tête une personnalité politique, un « homme-moteur » assisté de représentants de chacun des Neuf. Cette formule a fait ses preuves pour élaborer le traité de Rome. »*

La visite de la reine du Danemark

PARIS ET COPENHAGUE SOUHAITENT QUE LA COUR DE JUSTICE EUROPÉENNE SOIT SAISIE DU PROBLÈME DE LA PÊCHE.

Danois et Français souhaitent que les problèmes posés par le blocage britannique de la politique européenne de la pêche soient portés devant la Cour de justice de la Communauté, déclarait-on de source française autorisée après l'entretien de deux heures trente, vendredi 13 octobre, entre les ministres danois et français des affaires étrangères, MM. Christophersen et de Guiringaud. Le ministre danois accompagne la reine Margrethe II pendant sa visite officielle en France.

Les deux gouvernements, ajoute-t-on du côté français, sont préoccupés par la situation de la pêche et souhaitent que la Communauté prenne ses responsabilités.

Les deux ministres ont constaté leur accord sur le projet de système monétaire européen. Au sujet de l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal, M. de Guiringaud a indiqué que la France ne posait aucune condition préalable.

Mais, a-t-il ajouté, l'élargissement soulève des problèmes à la France méridionale et rend nécessaire une adaptation de la politique agricole commune. Le fonctionnement des institutions devra également être réexaminé, et la France — a-t-il rappelé — propose à cette fin un comité de trois sages. M. Christophersen a souhaité que l'élargissement au sud ne coupe pas la Communauté de l'Europe du Nord. Il a approuvé le principe d'un comité des sages.

La reine Margrethe II passe ce samedi en Champagne. Vendredi elle a été reçue à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Chirac, qui a insisté sur l'importance de la construction européenne, *« un des grands desseins qui s'offre à notre génération »*. La reine a reçu le président de la République à dîner.

DEUX FONCTIONNAIRES SOVIÉTIQUES DE L'ONU SONT RECONNUS COUPABLES D'ESPIONNAGE AUX ÉTATS-UNIS.

Newark *(A.F.P., A.P.)*. — Deux fonctionnaires soviétiques des Nations unies ont été reconnus coupables, vendredi 13 octobre, d'espionnage au profit de leur pays par un tribunal de Newark (New-Jersey). MM. Tchernyayev et Enger risquent la prison à vie pour avoir tenté de se procurer des documents militaires secrets américains. Ils avaient été arrêtés le 20 mai à une vingtaine de kilomètres de New-York, près de l'une des cabines téléphoniques qu'ils utilisaient comme « boite à lettre » pour communiquer avec leur correspondant, un officier de marine. Un troisième homme du réseau, M. Zinyakine, de la mission soviétique de l'ONU, avait également été arrêté, puis relâché en raison de son immunité diplomatique. Il a quitté les Etats-Unis.

MM. Tchernyayev et Enger ont été laissés en liberté sous la responsabilité de l'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Washington, M. Dobrynine. Le tribunal décidera lundi s'ils doivent être incarcérés sans attendre le prononcé du verdict le 30 octobre.



OUTRE-MER

LA FRANCE DU PACIFIQUE

Wallis-et-Futuna ou la révolution au paradis

Avec la publication de l'article sur les îles Wallis et Futuna s'achève la série que nous avons consacrée à la France du Pacifique et qui a permis à nos lecteurs de se familiariser successivement avec les îles Marquises (« le Monde » des 5 et 6 mai), la Polynésie française (« le Monde » des 10 et 11 octobre), le condominium des Nouvelles-Hébrides (« le Monde » du 11 octobre), et la Nouvelle-Calédonie (« le Monde » des 12, 13 et 14 octobre). A l'occasion du débat sur la modification du statut des îles Wallis et Futuna, jeudi soir 12 octobre, M. Paul Dijoud a demandé aux sénateurs d' « aider le gouvernement à conduire ces îles vers l'autonomie ». Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a aussi résumé la politique française dans la région. Il s'agit de donner aux territoires du Pacifique la plus large autonomie possible et d'apporter la preuve qu'ils ne sont plus ou qu'ils ne seront plus des colonies.

Tous sont en effet situés dans une zone d'influence anglo-saxonne dominée à l'est par les Etats-Unis, à l'ouest par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, traditionnellement hostiles à toute présence française dans la région. En donnant à ces pays, et surtout aux nombreux Etats nouvellement indépendants de la région, une image enfin libérale de la France, il sera possible, estime le gouvernement, d'avoir une politique active dans cette région du globe. Cette politique, qui passe par une nouvelle répartition du pouvoir et des richesses dans les TOM, afin de désarmer la contestation indépendantiste, a été évoquée mercredi 11 et jeudi 12 octobre à Paris.

Les chefs de territoire, ainsi que les ambassadeurs de France dans la région, ont en effet été réunis autour de MM. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM ; Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer. Les modalités de l'établissement de la zone économique des 200 milles, qui donne à la France, grâce à ses territoires du Pacifique, le troisième rang mondial, ont été évoquées, de même que l'organisation des pêches dans la région (des négociations ont lieu actuellement sur ce sujet avec le Japon et la Corée du Sud).

Dans cette zone où la richesse des océans mais aussi la richesse minérale de la Nouvelle-Calédonie suscitent les appétits des firmes multinationales et les convoitises des grandes puissances, il parait important au gouvernement de développer une action culturelle et technique. Cette action doit passer à ses yeux par le relais des territoires et nécessite une coordination des responsables locaux et des représentants de la France dans les Etats de la région. C'est ainsi qu'un programme de coordination avec l'université du Pacifique, située à Suva (îles Fidji), va être mis sur pied. Dans ce domaine, la future ambassade de France aux Nouvelles-Hébrides est appelée à jouer un rôle régional important. Ainsi se trouvent définis les choix de la France pour les dix ans qui viennent.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

De notre envoyé spécial
JEAN-NOEL FERAUD

Mata-Utu. — A plus de 2 000 kilomètres à l'est de la Nouvelle-Calédonie, en plein cœur de l'océan Pacifique, isolées du reste du monde, les îles Wallis et Futuna ont peu changé au cours du siècle. Elles ont su garder cette personnalité polynésienne décrite par Gauguin au temps où il découvrait la nouvelle Cythère.

A Wallis comme à Futuna, les Laveluas (les rois), chefs suprêmes de la coutume, et l'archevêque sont encore les chefs incontestés. Sur ces archipels, qui ne dépassent pas 275 kilomètres carrés, existent en effet trois petits royaumes où flotte le drapeau tricolore.

En 1978, ce territoire d'outre-mer est encore tenu à l'écart du monde extérieur : un avion par semaine, un bateau par mois, ni radio ni journaux. On comprend dans ces conditions comment le peuple wallisien et futunien a pu conserver jusqu'à nos jours la quasi-totalité de ses traditions.

Tout cela, bien sûr, va changer : F.R. 3 devrait créer une station, Wallis devrait disposer à la fin de l'année, d'un réseau électrique couvrant 90 % des besoins et d'une desserte en eau améliorée. Il est même prévu de goudronner une douzaine de kilomètres de routes. Bref, le monde moderne gagne peu à peu du terrain, bousculant les habitudes, mais aussi les hommes.

L'Eglise et la coutume

N'ayant jamais été occupée par une nation européenne, Wallis et Futuna ont pourtant été colonisées par les missionnaires. L'histoire de ces îles est étroitement liée depuis 1837, date de l'arrivée du premier missionnaire, le Père Bataillon, à la présence de l'Eglise catholique. L'assimilation très rapide de la religion tient certes à la façon dont les missionnaires l'ont imposée. Elle tient aussi à l'organisation de la société. Celle-ci reflète un grand attachement à la hiérarchie, le roi étant un maître aux pouvoirs très étendus. Les six ministres qui l'entourent et les familles de la noblesse veillent d'ailleurs attentivement au respect de cette autorité. Le catholicisme a donc exploité ce respect de l'autorité, et s'est révélé sous son aspect le plus dominateur.

Au fil du temps, une sorte d'amalgame s'est produit entre les pouvoirs du roi et ceux de l'Eglise. L'influence a été telle à certaines époques que les prêtres ou l'évêque prenaient les décisions importantes. C'est ainsi que Mgr Bataillon, craignant une arrivée de missionnaires protestants, a incité le roi Soane Patita Lavelua à demander, en 1842, la protection française. Ce protectorat devait ensuite être ratifié, en 1886, par la reine Amelia et faire place, en 1961, à un statut de territoire d'outre-mer.

Si les Wallisiens et les Futuniens ont, après quelques incidents et un martyre (saint Pierre Chanel), adopté si complètement la religion catholique, c'est aussi parce que celle-ci a su faire des concessions. Les missionnaires ont largement usé d'une imagerie qui conduit à penser que la croyance de ces populations était avant tout fétichiste. Cela d'autant plus que certains rites n'ont que de lointains rapports avec la messe. Aujourd'hui encore, chaque *falé* (habitation wallisienne) possède son autel où figure une représentation de la Vierge.

Religion et coutume se sont donc trouvées réunies au sein d'un même pouvoir absolu. Un ancien séminariste n'hésite pas à dire qu'il s'agissait d'un *« esclavage organisé »*. Il raconte qu'autrefois si une jeune fille était enceinte sans être mariée, les chefs coutumiers recherchaient le coupable. Lorsque celui-ci échappait à l'autorité, on arrêtait le premier venu, car un tel acte ne pouvait demeurer impuni. Le malheureux, en plus d'une condamnation à de véritables travaux forcés, était battu et la punition pouvait aller jusqu'à la fracture d'un membre.

Cet absolutisme se traduisait aussi par un respect disproportionné de la personne du prêtre devant qui, il y a encore peu de temps, tout le monde s'agenouillait quand il traversait le village. Ce catholicisme outrancier avait évidemment, de gré ou de force, converti toute la population.

Deux facteurs contribuent aujourd'hui à desserrer le carcan de ces pouvoirs traditionnels : l'émigration et l'évolution de l'Eglise.

Près de dix mille Wallisiens et Futuniens vivent en effet en Nouvelle-Calédonie. Faute de débouchés et de revenus dans leur pays, ils ont d'autant plus aisément émigré qu'ils constituent une main-d'œuvre appréciée des employeurs néo-calédoniens. Si les anciens restent fidèles à un encadrement coutumier pourtant éloigné, les jeunes s'ouvrent aux idées nouvelles et découvrent qu'il existe des pays où manquer la messe n'entraine aucune sanction, que la religion peut ne pas être une obligation.

De leur côté, les missionnaires ont accepté de dialoguer. Par la suite, ils ont dû respecter les consignes de Vatican II. Le prêtre est devenu un homme ordinaire. Cette évolution, si elle paraît normale pour les autres catholiques, constitue pourtant une véritable révolution et une menace lointaine mais réelle pour l'Eglise : le missionnaire, en perdant son caractère sacré, a transformé l'image de la religion dans l'esprit d'une partie de la population.

Parallèlement à la démythification de l'Eglise, les jeunes qui avaient quitté leur île pour s'instruire ont cherché à leur retour à s'exprimer. Se heurtant au mur de la coutume et à l'intransigeance de la religion, ils se sont tournés vers la politique.

Il n'existe, aux îles Wallis et Futuna ni parti communiste ni même un parti socialiste, considérés comme des partis *« opposés à Dieu »*. En revanche, on y retrouve les deux tendances de la majorité : les giscardiens et le R.P.R. Si les noms des formations politiques ne représentent pas grand-chose, ils correspondent toutefois à un réel clivage entre ceux qui veulent une force de progrès et ceux qui, avec M. Benjamin Brial (R.P.R.), député, et M. Sosefo Papilio (R.P.R.) sénateur, constituent une tendance plus conservatrice.

Face à une jeunesse ambitieuse qui cherche à se libérer d'un système ancestral qui bloque toute évolution, la coutume et la religion livrent leur dernier baroud. Voulant assurer leur pérennité, elles sont peut-être en train de se perdre. Jusqu'au scrutin législatif de mars dernier, on se demandait qui de l'influence coutumière ou de l'influence politique l'emporterait. Lors des élections territoriales de 1977, la population avait manifesté une certaine préférence pour de nouveaux visages. On avait alors conclu qu'ils s'agissait surtout, pour les votants, de récompenser les jeunes étudiants revenus au pays. L'autorité des rois paraissait hors d'atteinte. Mais le scrutin de mars 1978 a infirmé cette appréciation.

Le roi et la politique

M. Benjamin Brial, constamment et confortablement réélu depuis 1967, a dû cette fois faire face à un adversaire difficile, dans des conditions qui ont bouleversé la vie politique locale. Face au député sortant R.P.R., l'U.D.F. avait, en effet, investi un prêtre de trente-cinq ans, M. Petelo Falélavaki. Désavoué par l'archevêque Mgr Laurent Fuatéa, et par le roi d'Alo, le candidat giscardien échoua de peu (2 132 voix contre 2 303 voix à M. Brial). Il n'en fut pas moins majoritaire dans le royaume d'Alo. Or à Wallis comme à Futuna, les chefs coutumiers n'ont aucun droit à l'erreur. Aussi la population a-t-elle purement et simplement déposé son roi, devenu indigne. Restait à trouver un successeur : on ne l'a toujours pas découvert ! Ce ne sont pas les candidats qui manquent, pourtant, mais en réalité la lutte se situe dans une même famille, entre le clan favorable à M. Benjamin Brial et celui soutenant M. Falélavaki. Cette crise dynastique, qui s'est traduite entre autres par l'incendie de la grande case commune et par d'incessantes querelles, donne à une échelle réduite une image de la lutte que se livrent les jeunes progressistes et les conservateurs. Si ces derniers restent majoritaires, c'est aujourd'hui de bien peu. Les onze voix dont dispose M. Benjamin Brial à l'Assemblée territoriale sur un total de vingt sièges sont un faible rempart face à une opinion publique qui s'éveille à la vie politique et au modernisme. Certes le député et ses amis ne s'opposent ni à l'ouverture vers le monde extérieur ni à une certaine évolution sociale, mais ils n'ignorent plus le danger que représente, pour eux, la transformation rapide d'une société où la principale richesse est encore l'elevage du cochon.

Au milieu de cette révolution, le *« komana »* (le gouverneur) demeure serein. M. Henri Beaux, l'administrateur du territoire, ne veut être ni d'un côté ni de l'autre. Il a compris que le seul moyen de se concilier les bonnes grâces de ce peuple est de respecter ses coutumes et sa hiérarchie, même si son pouvoir est en partie concurrent de celui des autorités coutumières.

Les quelque cent fonctionnaires métropolitains qui aident M. Beaux dans sa tâche, vivent en marge d'une population qui, dans sa majorité, ne parle pas français. Ils attendent pour beaucoup la fin d'un contrat qui leur aura permis de substantielles économies grâce à leur traitement en francs C.F.P.

La neutralité administrative est d'autant plus facile que, conservateurs ou progressistes, les Wallisiens et les Futuniens ne demandent qu'une chose : l'aide de la France. Avec toutefois une différence : ceux que l'on appelle les *« giscardiens »* refusent l'assistance de la France sous la forme d'une étatisation progressive. Ils veulent être considérés comme des responsables et à ce titre souhaitent avoir une collaboration de la métropole pour construire leur pays. Sur ce point, la réforme du statut est de nature à les satisfaire.

Au-delà des problèmes politiques se profile une question de fond : la coexistence entre la tradition, qui exclut toute propriété individuelle, et les jeunes qui désirent une certaine intégration à la société de consommation, sera-t-elle possible sans heurts ? Il est vrai que l'absence des quatorze mille Wallisiens et Futuniens résidant en Nouvelle-Calédonie atténue les risques de voir dégénérer la lutte entre les deux courants du territoire.

Au demeurant, la force et la survie de ce royaume vieux de sept siècles n'incitent guère à l'inquiétude.

FIN.

UN TERRITOIRE SANS RESSOURCES

Wallis-et-Futuna sont à 20 000 kilomètres de Paris. Les deux îles sont séparées de 200 kilomètres. Ce territoire d'outre-mer dispose d'une Assemblée de vingt membres qui assure la gestion des affaires. Il est placé sous la responsabilité d'un administrateur supérieur et divisé en trois circonscriptions qui délimitent en fait trois royaumes, dont un est à Wallis et deux à Futuna.

Les ressources de ces îles au climat équatorial sont très limitées, pour ne pas dire nulles. Elles se composent de quelques cultures vivrières, d'un peu de pêche et d'élevage, mais surtout d'artisanat avec, notamment, les célèbres « tapas » faits de panneaux d'écorce décorés à la main. En réalité, à l'exception de maigres ressources fournies par les taxes sur les tabacs, le commerce des timbres, et par des droits d'entrées de marchandises, Wallis-et-Futuna ne disposent pratiquement d'aucun revenu propre, et les élus doivent faire appel à la métropole, dont l'aide s'est élevée l'année dernière à quelque 38 millions de francs, alors que le budget global du territoire n'excédait pas 8 millions.

● *Le journal « Pacifique »* vient de faire paraitre son numéro 7. Tiré sur papier glacé, abondamment illustré, *Pacifique* est édité par le Club des Français du Pacifique, dont l'adresse est : Résidence les Isles, 1, traverse de la Chaine, 13008 Marseille. *(Le numéro 6 F.)*

A TRAVERS LE MONDE

Ouganda

● LE PRESIDENT IDI AMIN DADA a échappé à une nouvelle tentative d'assassinat — la onzième depuis son arrivée au pouvoir — alors qu'il se rendait, mardi dernier, à l'université de Makarere, dans la banlieue de Kampala, a-t-on appris vendredi 13 octobre à Nairobi. Des inconnus ont ouvert le feu et lancé deux grenades sur la voiture présidentielle. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● UNE DELEGATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS conduite par M. Maxime Gremetz, responsable de la politique étrangère, est arrivée vendredi 13 octobre à Berlin-Est. La délégation, qui comprend Mme Colette Coulon et M. Jacques Denis, tous deux membre du comité central, et M. Patrick Le Mahec, de la section de politique extérieure, s'est entretenue après son arrivée avec M. Hermann Axen, membre du bureau politique, responsable des affaires étrangères. — *(Reuter.)*

Uruguay

● UNE ASSOCIATION DE PARENTS DE DISPARUS URUGUAYENS vient d'être récemment créée è Paris, sous récemment créée à Paris, sous le patronage du secrétaire international de juristes pour l'amnistie en Uruguay. *« Des dizaines de citoyens uruguayens ont « disparu » après leur arrestation en Argentine, au Paraguay et en Uruguay. Malgré les démarches légales que nous, leurs parents, avons faites auprès du gouvernement pour avoir des nouvelles de leurs vies, l'effort a été inutile. Nous avons donc créé une association dans l'intention de lutter contre cette situation inhumaine. Nous exigeons la liberté de nos res, mères, frères, enfants, et une information officielle et concrète sur le sort des « disparus ». Nous dénonçons ce moyen terrible de répression et exprimons notre volonté de participation dans la lutte contre la dictature uruguayenne et la violation des droits de l'homme en Uruguay »*, indique le premier communiqué de l'association. (11, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e.)

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'examen de la loi de finances

Le versement minimum sera indexé sur la première tranche de l'impôt sur le revenu

L'Assemblée nationale poursuit, vendredi matin 13 octobre, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), l'examen des articles du projet de loi de finances pour 1979.

Elle repousse un amendement communiste qui accordait une demi-part supplémentaire aux titulaires d'une carte d'invalidité ou de cécité. L'opposition demande sans succès que les dirigeants d'entreprise soient exclus du régime fiscal des salariés. L'Assemblée rejette également des amendements étendant le bénéfice de la déduction pour frais de garde des enfants à toutes les mères de famille qui travaillent ou remplaçant cette déduction par un crédit d'impôts afin de ne pas favoriser les hauts revenus.

Elle repousse un amendement collectif qui fixait un plancher et un plafond aux atténuations d'impôts sur le revenu résultant du quotient familial. L'Assemblée examine ensuite un amendement communiste destiné à supprimer « *l'injustice fiscale qui apparaît selon la date de l'appel des jeunes gens sous les drapeaux* ». MM. NEUWIRTH et ROBERT-ANDRE VIVIEN (R.P.R.) proposent, de leur côté, que la perception de l'impôt sur le revenu soit suspendu pour les jeunes gens salariés pendant la durée du temps légal de leur service national.

M. PAPON, ministre du budget, accepte cet amendement que l'Assemblée adopte à l'unanimité. Les communistes proposent sans succès d'étendre l'abattement de 10 % à chaque retraité et non à chaque foyer. Les socialistes proposent de relever dans la même proportion que la première tranche du barème de l'I.R.P.P. le plancher des cotisations d'impôt (150 F actuellement), en deçà duquel aucun versement n'est réclamé.

M. FABIUS (P.S.) indique que pour gager cette mesure serait créée une taxe sur les chèques non barrés. L'amendement socialiste est adopté. Les communistes proposent de suspendre le versement du solde de l'impôt sur le revenu pour les contribuables en chômage total ou partiel, et, en contrepartie, de supprimer l'avoir fiscal.

« *Inutile et inapplicable* », explique M. Papon, qui rappelle les dispositions déjà en vigueur. Opinion vigoureusement contestée par M. GOSNAT (P.C.). De son côté, M. GANTIER (U.D.F.) justifie l'avoir fiscal. Finalement, l'Assemblée repousse l'amendement.

L'opposition demande l'exonération fiscale des chèques vacances. Le gouvernement puis l'Assemblée refusent.

M. NEUWIRTH (R.P.R.) propose d'instaurer et d'unifier à 2 % la limite de déduction des dons faits aux organismes d'intérêt public. Le gouvernement et la commission s'y opposent, l'Assemblée également.

M. FABIUS propose de rétablir sous certaines conditions la déduction des pensions alimentaires versées aux enfants majeurs de moins de vingt-cinq ans au profit du conjoint séparé ou divorcé. « *Le problème posé*, reconnaît M. Papon, *mérite d'être étudié.* » En attendant, l'Assemblée repousse l'amendement.

M. FRANCESCHI (P.S.) propose d'aligner les pensions sur le régime des salariés pour l'application de l'abattement de 10 %. Il rappelle les positions favorables prises à ce sujet par MM. PAPON, alors rapporteur général, et ROBERT-ANDRE VIVIEN, président de la commission. Favorable sur le principe à cette proposition, M. COMITI (R.P.R.) n'approuve pas la contrepartie proposée : une majoration de certains contrats d'assurance.

Après une suspension de séance demandée par le groupe R.P.R., M. MAUGER propose qu'un compromis soit élaboré sur cette question. Pour ce faire, M. Vivien demande que cette discussion soit renvoyée à mardi. Le renvoi est de droit.

A l'article 4 (relèvement du montant minimal de déduction pour frais professionnels des salariés), M. FRELAUT (P.C.) demande, sans succès, qu'il soit porté de 1 500 à 2 880 F. L'Assemblée rejette un article additionnel de M. Fabius, qui limitait l'avantage fiscal résultant de la déduction des intérêts afférents aux dix premières annuités des prêts contractés pour la construction, l'acquisition ou les grosses réparations immobilières.

A l'article 5, les socialistes proposent de supprimer les déductions forfaitaires de 25 et 20 % applicables aux revenus fonciers et réduites dans le projet gouvernemental à 20 et 15 %. Ils ne sont pas suivis par l'Assemblée. M. GANTIER (U.D.F.) propose de son côté de maintenir le taux de 25 % pour les immeubles à usage industriel et commercial. L'Assemblée accepte.

A l'article 6 (unification des régimes de déduction des primes d'assurance vie), M. FABIUS voudrait pratiquer les déductions sur l'impôt dû et non sur le revenu imposable. Il n'est pas suivi par l'Assemblée. M. MARETTE (R.P.R.) s'était déclaré, pour sa part, hostile à cet article car il encourage, à son avis, « *une forme de placement spoliatrice de l'épargne* ».

L'article 7 (relèvement de la limite de déduction du salaire du conjoint de l'exploitant) est réservé, à la demande du gouvernement. M. Fabius demande ensuite sans succès que soient exonérés temporairement de l'impôt les exploitants agricoles débutants, et imposés en contre partie plus sévèrement les bénéfices agricoles exceptionnellement élevés. « *Il faut revoir l'ensemble du problème* », reconnaît M. Papon.

A l'article 9 (déduction des dépenses effectuées en vue d'économiser l'énergie destinée au chauffage), la commission refuse de voir abroger la déduction pour les dépenses effectuées après le 31 décembre 1980. Le gouvernement ne partage pas cette position, mais l'Assemblée l'entérine cependant.

La discussion des articles de la première partie du budget est renvoyée à mardi prochain. — P.F.

● *La commission des lois de l'Assemblée nationale* a rejeté, jeudi 12 octobre, sur conclusion de M. Tiberi (R.P.R.), les propositions de MM. Odru (P.C.), Chevènement (P.S.) et Chandernagor (P.S.) tendant à créer une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner notamment les conditions de l'intervention militaire française en Mauritanie, au Tchad et au Zaïre, ainsi que les orientations de la politique de coopération de la France avec l'Afrique.

● *Explication de vote.* — M. Hubert Voilquin, député des Vosges, l'un des six députés U.D.F. qui se sont abstenus lors du vote final sur le projet de loi relatif aux opérations de la Caisse d'amortissement pour la sidérurgie, nous précise qu'il entendait, lui aussi, tout en étant conscient « *de la nécessité évidente* » des projets gouvernementaux, exprimer son inquiétude quant à l'application régionale et aux conséquences sociales de la restructuration industrielle de la sidérurgie.

AU SÉNAT

Nous accomplissons un effort sans précédent en faveur de l'investissement, *déclare M. Monory*

Répondant jeudi matin 12 octobre au Sénat à une question de M. Maurice Schumann, sénateur du Nord (R.P.R.), concernant le problème de l'emploi, M. RENE MONORY, ministre de l'industrie, a notamment déclaré : « *Nous avons choisi la liberté. Je ne parle pas seulement de la liberté des prix, mais surtout de cette décentralisation des décisions qui doit rendre aux chefs d'entreprises toute leur capacité d'initiative. C'est bien pourquoi nous nous sommes attachés à orienter l'épargne vers l'industrie et je me félicite très vivement que cette loi d'orientation de l'épargne paraisse en voie de réussir : c'est la condition du maintien de la France dans le peloton de tête des pays industrialisés (...). L'opinion publique ne mesure pas encore peut-être complètement l'effort accompli en faveur de l'investissement, mais il n'est que juste de le qualifier de sans précédent...* »

Le ministre de l'industrie poursuit en reconnaissant que la région du Nord pose des problèmes spécifiques. « *L'accord multifibre nous préoccupe*, déclare-t-il notamment. *On peut le tenir en effet pour insuffisant, mais ses résultats ne sont pas négligeables. Pour les six premiers mois de 1978 on s'aperçoit que les importations ont été sérieusement ralenties...* »

M. MAURICE SCHUMANN : « *Je vous remercie de vous rendre aujourd'hui dans la région du Nord, cette région sinistrée, c'est le mot, car les chiffres des demandeurs d'emplois suffisent à le prouver quand on les compare à la moyenne nationale. Ne faudrait-il pas se soucier davantage du sauvetage des industries traditionnelles du Nord — je pense avant tout au textile — plutôt que de leur remplacement par des activités nouvelles, donc aléatoires... Certes, la balance commerciale du textile a été redressée, mais des points très noirs subsistent. J'ai approuvé l'accord multifibre, je n'en suis que plus à l'aise pour réclamer qu'il soit intégralement appliqué et pour demander au gouvernement de montrer moins de bienveillance à certains pays associés comme l'Espagne. La déloyauté italienne suffirait à elle seule à faire échouer l'ensemble de l'accord.* »

M. MONORY : « *Pour le textile, nous menons des négociations difficiles, on nous reproche d'être plus protectionnistes que les autres, ce qui est faux, mais nous devons être très vigilants. La concurrence italienne nous préoccupe mais le gouvernement italien paraît maintenant bien résolu à lutter contre les pratiques que vous dénoncez.* »

Peine de mort : un débat serein n'est guère possible

Répondant à M. PALMERO (Union centriste, Alpes-Maritimes), qui réclamait l'ouverture d'un débat sur la peine de mort, M. MOUROT, secrétaire d'Etat à la justice, a notamment déclaré : « *Les sondages montrent que l'opinion est flottante. Les abolitionnistes étaient majoritaires dans les années 60, ils sont aujourd'hui minoritaires. Devant la montée croissante du sentiment d'insécurité, un débat serein n'est guère possible.* »

A M. CAILLAVET (gauche démocratique, Lot-et-Garonne) qui évoquait la récente garde à vue de Mme de Wengen après son entrevue avec Jacques Mesrine et qui réclamait de nouvelles garanties pour la presse, M. JEAN-PHILIPPE LECAT, ministre de la culture et de la communication, a répondu qu'il était « *évidemment convaincu que la liberté d'information constitue un des critères les plus sûrs entre pays démocratiques et non démocratiques.* Toutefois, a-t-il ajouté, *dans le cas que vous évoquez, j'observe que l'affaire ne met pas en jeu le secret professionnel, le nom de l'informateur ayant été révélé avec son accord. Il ne peut y avoir, selon moi, une sorte d'immunité en faveur des journalistes. Le secret professionnel du journaliste, en revanche, doit être reconnu, à ceci près toutefois que le journaliste ne vit pas sur une île, mais au sein de notre société. L'accroissement de la violence pose des problèmes délicats et je souhaite que les représentants de la presse soient largement associés à leur solution. J'espère, comme vous, qu'une déontologie du journalisme sera définie, mais par le monde de la presse beaucoup plus que par la puissance publique.* »

L'exécution des peines

La commission sénatoriale des lois a procédé à l'examen du projet de loi relatif à l'exécution des peines privatives de liberté. Après avoir entendu le ministre de la justice, M. Peyrefitte, et sur proposition de son rapporteur, M. GIRAULT (R.I., Calvados), elle a adopté dans son principe le texte du projet sous réserve de quelques amendements dont les principaux sont les suivants : tout en approuvant les dispositions tendant à priver certains détenus dangereux de la possibilité de sortir de prison pendant une partie de leur peine, la commission a estimé préférable de laisser l'usage de cette mesure à la discrétion de la juridiction qui prononce la condamnation. D'autre part, en ce qui concerne les pouvoirs du juge de l'application des peines, elle n'a pas cru devoir transférer certains de ceux-ci à un organisme collégial. La commission a décidé de prévoir un recours suspensif exercé à la diligence du parquet lorsqu'il apparaît à ce dernier qu'une permission de sortie comporte un risque pour la sécurité publique.

A. G.

Des accrocs entre le P.S. et la C.F.D.T.

(*Suite de la première page.*)

Il le prouvera une nouvelle fois en faisant désigner par un vote de l'ensemble de ses militants son candidat à la présidence de la République. Le recours à une telle procédure ne garantit pas toutefois que le choix sera celui des six millions et demi de Français qui, lors des dernières élections législatives, se sont reconnus dans le P.S. La formation de M. François Mitterrand, qui doit compter à la fin de l'année deux cent mille adhérents, ne rassemblera alors que 3,7 % de l'électorat socialiste : une infime minorité donc.

Face à ce décalage — que connaissent aussi les autres formations politiques — deux attitudes sont possibles : ou les partis ne sont considérés que comme de simples appareils électoraux (ce qui est le cas, par exemple, de l'U.D.F.), où ils doivent compenser leur faiblesse numérique en se branchant sur un réseau d'organisations diverses couvrant les divers aspects de la vie sociale (syndicats, associations de consommateurs, de parents d'élèves, de femmes...) ; c'est ce qu'a toujours fait le parti communiste. Le parti socialiste, pour sa part, n'a pu, à l'inverse des grands partis sociaux-démocrates de l'Europe du Nord, y parvenir. Il est vrai qu'il subit à ce niveau les conséquences de la division syndicale et de l'héritage anarcho-syndicaliste.

De par son propre itinéraire politique, M. François Mitterrand est porté à voir *surtout* dans un parti l'instrument d'une *stratégie* électorale. Et, dans ce domaine, il a obtenu des résultats brillants, dont le plus spectaculaire est le « rééquilibrage » de la gauche. A l'inverse, M. Michel Rocard, qui vient du P.S.U., s'attache depuis des années à compenser la faiblesse militante du courant socialiste en rassemblant autour d'un projet politique des syndicalistes et des responsables d'association. Il tente, en particulier, de mobiliser le monde mutualiste qui, en France, rassemble douze millions de personnes. Il entend, lui aussi, « rééquilibrer » la gauche, mais sur un autre plan.

La différence de perspectives est apparue de manière évidente à l'occasion du vote du groupe socialiste de l'Assemblée nationale contre la réforme des prud'hommes, et de la polémique qui en est résultée *entre MM. Edmond Maire et* François Mitterrand. Le secrétaire général de la C.F.D.T. avait obtenu cette *réforme*, lors des négociations engagées avec M. Raymond Barre au lendemain des élections législatives. Elle doit notamment permettre à la C.F.D.T. de lutter contre le quasi-monopole, dont bénéficie la C.G.T. dans les instances des prud'hommes. La centrale de M. Georges Séguy détient, en effet, environ trois quarts des sièges, alors qu'elle ne recueille guère plus de 45 % des suffrages.

Au sein du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, qui est favorable à l'engagement des membres du P.S. à la C.G.T., a obtenu un vote hostile au projet. M. Joxe joue un rôle politique de plus en plus déterminant aux côtés de M. Mitterrand. Initialement limité aux questions agricoles, son champ d'intervention s'est étendu au secteur « entreprises », mais aussi aux dossiers européens.

Alertés par les protestations de M. Edmond Maire, M. Rocard et un certain nombre de députés socialistes, ont le sentiment de s'être laissés surprendre, mais ne savent pas comment rectifier le tir. D'autant que M. Mitterrand a invoqué la solidarité de la direction du P.S. et a fait adopter par le bureau exécutif du parti une résolution approuvant la réplique du premier secrétaire à M. Edmond Maire (*le Monde* du 10 octobre). Les socialistes se trouvent du même coup dans une situation curieuse. Ils lancent une campagne d'implantation dans les entreprises au moment où ils indisposent le seul réseau militant qui aurait peut-être pu favoriser leur démarche.

La préparation du congrès de la C.G.T., et en particulier les problèmes des candidatures à la commission exécutive, montrent que les cadres communistes de la centrale se préservent de tout développement de l'influence socialiste au sein de l'organisation. En outre, si le P.S. voulait s'appuyer sur la C.G.T. dans les entreprises, il serait contraint de prendre en charge, au moins partiellement, le discours économique de cette centrale, c'est-à-dire, le discours du P.C.F. Une situation qui est contradictoire avec le projet de la direction du P.S. d'affirmer l'autonomie de leur formation.

THIERRY PFISTER.

M. EDMOND MAIRE : le P.S. n'a pas d'appareil militant.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., déclare dans une interview publiée par l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, daté 13-19 octobre : « *Dans l'entreprise aussi, l'action des militants C.G.T. est déterminée par les militants communistes. (...) Le P.S. a bien des électeurs, mais pas d'appareil militant. Quand il y a confrontation, le rapport de forces se joue entre les militants communistes et les militants C.F.D.T. Je ne veux pas dire que la C.G.T. n'existe pas. Je veux dire : qui décide des grandes orientations et des points d'affrontement dans l'entreprise ? Le P.C. et la C.F.D.T. Quand il s'agit de problèmes d'entreprise — c'est le cas pour les prud'hommes —, le même phénomène se produit. Chaque fois que nous sommes sur ce terrain privilégié du P.C., le P.S. a bien du mal à résister. Ce n'est pas une critique, je ne cherche nullement à polémiquer, je constate un fait. Quand le P.C. mène une campagne vengeresse contre les socialistes dans les entreprises, le P.S. ne dispose pas des moyens lui permettant de résister sur le terrain. (...)*

LES RELATIONS AU SEIN DE LA MAJORITÉ

Trêve-friction ou fiction ?

Lundi 9 octobre, 11 h. 25. En descendant le grand escalier de l'hôtel Matignon, les trois délégués du R.P.R., MM. Claude Labbé, Jean Falala et Yves Guéna sont perplexes. Comment rendre compte de l'échange de vues qu'ils viennent d'avoir avec le premier ministre ? Mandatés pour rechercher un modus vivendi avec M. Raymond Barre, après la « mise en garde solennelle » adressée par leur formation au gouvernement, ils s'en reviennent les mains presque vides. M. Barre ne dévie pas d'un pouce. Il consent, certes, à se montrer « ouvert » au cours de la session parlementaire à certaines propositions de loi, notamment au texte annoncé par M. Michel Debré pour « moraliser » la campagne électorale européenne, mais il ne fait aucune concession dans les domaines économique et social.

Les militants gaullistes comprendront-ils que leurs dirigeants se contentent de peu, après avoir brandi, quelques jours auparavant, à Biarritz, la menace d'entrer dans l'opposition ? Il convient de ruser savamment. On se félicite donc tout haut en public de l' « excellent climat » *de l'entrevue, en soulignant que la démarche de la délégation n'avait* « aucun caractère partisan » *et qu'il ne s'agissait pas de* « donner au premier ministre un certain nombre d'assurances en échange de certaines promesses ».

Puis, dans l'après-midi, on laisse entendre en privé que le premier ministre s'est montré prêt à faire certains « gestes » *importants, mais il ne serait pas correct de divulguer le contenu de l'accord avant d'avoir présenté celui-ci aux membres du comité central, qui doit se réunir mardi soir 10 octobre. On indique toutefois que l'accord concerne notamment les points sur lesquels le R.P.R. ne transigera pas.*

Après la réunion du comité central, mardi soir, on confirme qu'un pacte a été conclu avec le gouvernement, mais on persiste à conserver secret son contenu.

Vingt-quatre heures plus tard, à l'issue d'une réception d'une douzaine de députés gaullistes à l'hôtel Matignon, le président du groupe R.P.R. précise cependant que le premier ministre a donné l'assurance que le gouvernement ne déposerait pas les projets qui déplaisent aux gaullistes, pour ce qui concerne notamment la limitation du cumul des mandats électifs et le retour à la proportionnelle pour les élections municipales dans les grandes villes.

M. Raymond Barre, c'est vrai, a fait savoir à ses interlocuteurs que ces projets ne pourraient être présentés au cours de cette session. Et pour cause : ils ne sont pas prêts. Le premier ministre n'a pas encore consulté, comme le chef de l'Etat le lui avait demandé, les différentes formations de la majorité et de l'opposition.

La délégation du R.P.R. s'estime néanmoins fondée à affirmer que le premier ministre différa ces projets. Elle oublie d'ajouter que M. Barre l'a informée de son intention de commencer très prochainement ses consultations sur ces trois sujets avant que le gouvernement n'en délibère.

L'essentiel, pour les délégués gaullistes, est de sauver les apparences, en affirmant que la fermeté de leur formation a été « payante ».

Patatras ! Le premier ministre décide d'entamer ses consultations dès la fin du mois. Tout aussi incomplètement informé, apparemment, que les autres membres du comité central du R.P.R., Pierre Charpy, dans la Lettre de la nation *du 13 octobre crie à la traîtrise :* « Il semble que M. Raymond Barre ait envie de se payer la tête du R.P.R. ! » *Le prétendu pacte devient trêve-friction ! Qui se paie vraiment la tête de qui ? Allez savoir en politique-fiction... Fiction ?*

ALAIN ROLLAT.

MORT DE M. HENRI TERRÉ, SÉNATEUR DE L'AUBE

M. Henri Terré, sénateur républicain indépendant de l'Aube, ancien maire de Troyes, est décédé vendredi 13 octobre. Il sera remplacé au palais du Luxembourg par son suppléant, M. Jean-François David, ancien secrétaire général de la ville de Troyes.

[Né le 16 février 1900 à Paris, Henri Terré, industriel, avait été élu maire de Troyes en 1947. Il avait conservé ce mandat jusqu'en mai 1972, date à laquelle il avait donné sa démission. Henri Terré, resté membre du conseil municipal, avait été réélu en mars 1977 sur la liste de M. Robert Galley (R.P.R.), maire sortant. Elu conseiller général du troisième canton de Troyes en mars 1949, il avait été battu en 1967, perdant du même coup la présidence de l'assemblée départementale qu'il détenait depuis 1949. Député de la 2[e] circonscription de l'Aube de novembre 1958, à mars 1967, date à laquelle il avait été battu par le candidat socialiste, Henri Terré s'était présenté avec succès à une élection sénatoriale partielle, le 22 septembre 1968. Réélu en septembre 1971, Henri Terré siégeait à la commission des affaires sociales du Sénat.]

● *M. et Mme Giscard d'Estaing* s'arrêteront à Perpignan, mercredi 18 octobre, avant d'aller visiter, le lendemain, la principauté d'Andorre. Le couple présidentiel est attendu à 18 heures à l'aéroport de Perpignan. Le chef de l'Etat doit prononcer une allocution à l'hôtel de ville, puis dîner à la préfecture en présence de personnalités de la région.

M. et Mme Giscard d'Estaing passeront la nuit à la préfecture et gagneront Andorre jeudi matin par hélicoptère.

M. MICHEL ROCARD DÉFINIT LES TROIS CONDITIONS DE L'UNION DU PEUPLE DE GAUCHE

M. Michel Rocard, député des Yvelines, membre du secrétariat du P.S., a expliqué jeudi 12 octobre, à Joinville-le-Pont, que trois conditions sont nécessaires à « *l'union du peuple de gauche* » :

« *1° Que ce débat soit celui de toute la gauche, de tous les électeurs de gauche sans exclusive aucune ;*

» *2° Que le débat soit loyal, sans procès d'intention, sans subjectivité ni accusations montées de toutes pièces ;*

» *3° Que nous ayons le respect du droit à la différence, ne rien dire jamais qui puisse blesser un militant ou un sympathisant d'un parti dans son honneur et sa fierté d'être socialiste ou communiste.* »

M. Rocard a souhaité que P.S. et P.C.F. soient clairs sur les points d'accord et de désaccord. Il a relevé :

« *Nos points d'accord sont : le refus de la logique capitaliste et libérale pour résoudre les grands problèmes économiques et sociaux de notre temps ; la volonté d'un développement maîtrisé et démocratiquement planifié ; enfin la nécessité d'un vaste rassemblement populaire menant la lutte sur tous les terrains, et pas seulement sur le terrain électoral.*

» *Nos points de désaccord sont : l'analyse de la crise et la nécessité d'une rigueur économique, le refus du nationalisme et du corporatisme qui est une stratégie de déclin face aux deux blocs, le modèle d'organisation sociale (décentralisation, transformation et réduction du rôle de l'Etat).*

« L'HUMANITÉ » MET EN CAUSE M. JEAN ELLEINSTEIN

Dans *l'Humanité* du 14 octobre, Jacques Coubard analyse l'enquête publiée par l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* (*le Monde* du 14 octobre). Evoquant l'interview de M. Jean Elleinstein à cet hebdomadaire, le quotidien communiste note : « *A le lire, on ne distingue plus entre ses affirmations et les thèses habituellement exprimées par les dirigeants du parti socialiste.* »

Le Monde

société

JUSTICE

Dans une lettre au président de la République

M. GEORGES MARCHAIS S'INDIGNE DES BRUTALITÉS DONT A ÉTÉ VICTIME LE RÉDACTEUR EN CHEF DE « LA MARSEILLAISE »

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a envoyé au président de la République une lettre dans laquelle il s'indigne des brutalités dont a été victime, au cours de la nuit du 11 au 12 octobre, M. Jacques Roger, rédacteur en chef du quotidien *la Marseillaise*, de la part de fonctionnaires de police au cours d'un contrôle d'identité (*le Monde* du 14 octobre).

« *Une telle accumulation de circonstances conduit à considérer que nous sommes en présence non plus d'une « bavure » malencontreuse, mais d'une agression commise de sang-froid contre un militant responsable du parti communiste français*, écrit M. Marchais. *Vous me permettrez de considérer qu'il est impossible de séparer un événement aussi grave d'un comportement général d'hostilité entretenu actuellement par les plus hautes autorités de l'Etat à l'égard de notre parti, de ses militants, de ses élus et de ses dirigeants, y compris de son secrétaire général.* »

Pour le secrétaire général du P.C. : « *Ce qui vient de se passer à Marseille révèle à quelle escalade peuvent conduire les comportements anticommunistes. Il est temps, il est urgent de prendre les décisions qui s'imposent pour y mettre fin.* » Il demande, en conséquence, à M. Valéry Giscard d'Estaing de prendre « *les mesures qui s'imposent* » afin que « *les coupables de l'agression* » soient « *poursuivis et punis* », et d'« *intervenir afin que les garanties démocratiques constitutionnelles s'exercent dans leur intégralité à l'égard du parti communiste français* ».

● *Le prix d'une gifle.* — Le tribunal correctionnel de Mâcon (Saône-et-Loire) vient de condamner à 500 F d'amende avec sursis et au versement de 750 F de dommages et intérêts un professeur d'éducation physique, M. Jean Milleret, qui avait, le 23 janvier 1977, giflé un élève dont l'attitude moqueuse l'avait excédé. Un médecin avait constaté un peu plus tard une perforation du tympan de l'adolescent.

LA RÉFORME DE L'EXÉCUTION DES PEINES

Le Syndicat des avocats de France se déclare consterné par le vote de l'Assemblée nationale

Le Syndicat des avocats de France (SAF) — proche des partis d'opposition, notamment des partis communiste et socialiste — déclare « *avoir pris connaissance avec consternation des votes intervenus à l'Assemblée nationale* » sur la réforme de l'exécution des peines. Rappelons que le projet de loi réformant l'exécution des peines a été adopté mardi 3 octobre à l'Assemblée nationale par 281 voix contre 112 (*le Monde* du 5 octobre). Les communistes, qui ont approuvé les dispositions relatives au régime de sûreté, mais pas celles concernant les permissions de sortir, se sont abstenus.

« *Comment peut-on sérieusement soutenir*, estime le SAF, *que les mesures proposées par le texte vont accroître la sécurité des gens ? Toutes les organisations représentatives du monde judiciaire et le plus important syndicat de policiers ont condamné le projet.*

» *Ceux qui connaissent l'évolution de la délinquance et le problème des prisons savent bien en effet que les risques de récidive, les possibilités de réinsertion, ne peuvent être complètement appréciés au moment de la condamnation, en considération du délit ou du crime commis. C'est pourquoi jusqu'à présent le tribunal fixait la peine, tandis que son régime d'exécution était confié au juge de l'application des peines agissant dans des limites strictement définies par décret. Seule la méconnaissance des questions ou la mauvaise foi ont pu donner un tel écho à l'idée d'un libéralisme excessif dans l'octroi des permissions, répandue avec insistance par le pouvoir (...).*

» *Pour apprécier la portée de ce qui vient d'être adopté par l'Assemblée nationale, et qui sera discuté au Sénat, le 19 octobre, il faut savoir que ces mesures peuvent concerner un tiers des condamnés détenus, et non pas seulement une faible minorité d'entre eux, comme on l'entend répéter.*

» *La sécurité des Français est aujourd'hui un problème réel, un des problèmes cruciaux d'une société en crise. Ce sont les travailleurs et leurs familles qui en sont le plus souvent les victimes. Mais c'est aussi des couches de population les plus dépourvues que proviennent les délinquants, si l'on fait exception de la délinquance économique (...) Peut-on répondre à ce problème de société par la répression. C'est la thèse que veut accréditer le pouvoir, qui refuse d'entreprendre les transformations de la vie économique et sociale nécessaires. M. Peyrefitte dans son « Rapport sur la violence » dissertait sur la nécessité de la prévention ; il en refuse les moyens, comme le montrera encore dans quelques jours le projet de budget de la justice pour 1979.*

» *Nous sommes en présence d'un débat qui traverse la société depuis longtemps. L'appel à une répression accrue a déjà fait ses preuves. L'aggravation des peines, pas plus que la peine de mort, n'a jamais endigué durablement la criminalité. Rien ne serait plus dangereux et illusoire que de considérer aujourd'hui qu'elle pourrait constituer un palliatif (...) La peur rend certes plus difficile le débat sur la sécurité. Mais il ne saurait pour autant être question d'y céder. Nous disons non à ce projet de loi.* »

SELON UN RAPPORT

L'Uruguay serait en tête des États où sévit la répression à l'encontre des magistrats et des avocats

De notre correspondante

Genève. — Le Centre pour l'indépendance des juges et des avocats créé en janvier dernier à Genève à la Commission internationale de juristes (1), vient de publier un rapport sur la persécution, l'emprisonnement et l'assassinat de magistrats et de membres du barreau dans huit pays.

L'Uruguay vient en tête des Etats où sévit particulièrement cette répression. Le Centre cite notamment les cas de six avocats encore détenus : Ruben Perdomo Bica, José Arrilaga Echeveria, José Baumgartner, Alfonso Fernandez Cabrell, Luis Alberto Viera, Julio Lev Gualberto Trelles, de treize autres, libérés, qui ne sont pour la plupart qu'en liberté provisoire, et enfin ceux de vingt-sept autres qui ont réussi à s'exiler après leur sortie de prison. Il est aussi question de deux juges et de fonctionnaires de l'appareil judiciaire également victimes de cette répression.

En ce qui concerne l'Argentine, le rapport ne cite que les cas les plus récents, la presse ayant largement fait écho à la répression dont sont victimes les avocats et les magistrats : Alberto Jorge Vendrell, disparu le 19 mai dernier, José Roberto Candeloro, détenu depuis le 19 juin 1977 sans qu'aucun chef d'accusation ait été relevé contre lui, Antonio Boutista Bettini, enlevé le 13 mars 1977, et Juan Carlo Deghi, abattu le 21 mars 1978 à sa sortie de prison.

En Tchécoslovaquie, l'avocat Zdenek Damec s'est vu refuser le droit d'exercer sa profession sous le prétexte que ses opinions « *ne sont pas en harmonie avec les buts du socialisme* ».

En Afrique du Sud, quatre avocats, David Soggot, Ishmael Ayob, Shun Chetty et Christopher Nicholson ont été empêchés de visiter leurs clients en prison aux termes d'un règlement qui interdit le cas échéant les visites « *dans l'intérêt de l'Etat ou de celui de l'ordre ou de la bonne organisation de la prison* ».

En Ouganda, le président du tribunal du travail, M. Sebugwaawa Amooti, a été abattu par la police en présence de ses deux enfants, près de Kampala. Son prédécesseur avait trouvé la mort, en 1971, sa voiture ayant mystérieusement pris feu. En 1972, le juge principal Benedoct Kiwarnuka avait été assassiné par la police militaire.

En Indonésie, tandis que seuls cinq, ou peut-être six avocats, sur deux mille, acceptent de défendre les prisonniers politiques, l'un de ces défenseurs, M. Gumulyo, âgé actuellement de soixante-dix ans, est détenu depuis 1968 sans qu'aucune accusation ait été formulée contre lui, mais il avait assuré la défense du lieutenant-colonel Untung, condamné à mort et exécuté en 1967.

En Syrie, quatre avocats, Nazir-Shams ad Din Mustaphe, Zouheir al Shulak, Mahmud Baidun et Ramadan Hajulah, ont été arrêtés.

Au Sud-Yémen, le juge Tawfig' az'Azi a été arrêté, puis, aux dires des autorités, libéré le 22 août 1974, mais il n'a jamais été retrouvé, en dépit des démarches de sa famille et d'Amnesty International.

Pour chacun de ces pays, les auteurs du rapport donnent l'adresse de l'autorité auprès de laquelle il est recommandé d'intervenir en faveur des personnes arrêtées ou disparues.

ISABELLE V CHNIAC.

(1) Commission internationale des juristes, boîte postale 120, Chene Bougerie, 12:' Genève.

LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES AUTONOMISTES BRETONS

La Cour de sûreté de l'Etat, qui en juillet dernier (*le Monde* du 27 juillet) avait condamné à des peines de réclusion neuf autonomistes bretons auteurs ou complices d'attentats perpétrés dans les Côtes-du-Nord et en Ille-et-Vilaine au cours de l'année 1977 (Serge Rojinski, le chef de file, s'était vu infliger huit ans de réclusion criminelle), a tenu ce jeudi matin 12 octobre dans la salle des assises une audience civile.

La Cour de sûreté était, en effet, saisie de demandes de dédommagement formées par l'agent judiciaire du Trésor public, le préfet d'Ille-et-Vilaine et la Banque de France en vue d'obtenir la réparation des dégâts subis par des véhicules de la gendarmerie à Saint-Brieuc, la recette des impôts de Guingamp, un centre de vacances de la police, le palais de justice de Saint-Malo et la Banque de France de Saint-Brieuc.

Le premier président, M. David, a renvoyé la suite des débats au 20 octobre pour que les demandeurs puissent produire d'autres justifications.

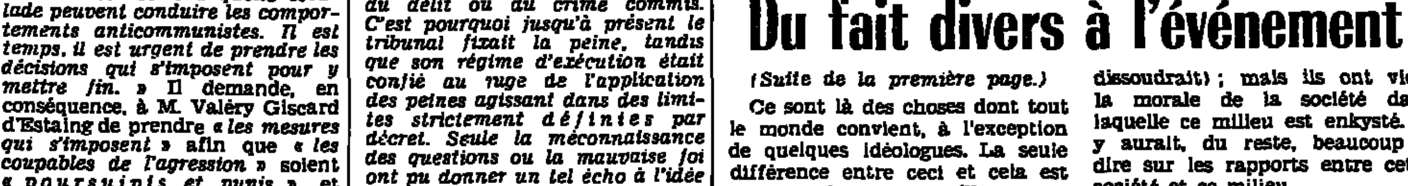
LA « BRIGADE ANTI-FISC » DU VAL-D'OISE : ÉPILOGUE A VERSAILLES

La cour d'appel de Versailles, présidée par M. René Fonvieille, a confirmé, vendredi 13 octobre, le jugement rendu le 2 novembre dernier par le tribunal correctionnel de Pontoise, qui infligeait à M. Jacques Vioux, boulanger à Herblay et responsable du CID-UNATI pour le Val-d'Oise, une peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis. L'arrêt confirme également le franc symbolique de dommages - intérêts accordé au syndicat général des impôts F.O., partie civile.

En novembre 1976 (*le Monde* daté 28-29 novembre 1976), M. Vioux avait annoncé la création d'une brigade d'autodéfense anti-fisc chargée de lutter contre les contrôles auxquels étaient soumis les petits commerçants. « *Si l'administration en est incapable, nous dératiserons nous-mêmes les ministères. Nos cibles seront les fonctionnaires trop zélés* », déclarait alors M. Vioux.

Lors de l'audience de la cour d'appel, le 22 septembre, il avait modéré son propos, expliquant : « *Nous voulions seulement impressionner les contrôleurs du fisc, leur filer la trouille.* »

Les magistrats de la cour d'appel ont estimé qu'il n'y avait pas lieu de revenir sur le « *jugement modéré et d'apaisement* » rendu par le tribunal de Pontoise. — *(Corresp.)*



Du fait divers à l'événement

(Suite de la première page.)

Ce sont là des choses dont tout le monde convient, à l'exception de quelques idéologues. La seule différence entre ceci et cela est la dimension. A Marseille, on n'a tué après tout que neuf personnes, et cela constitue de toute évidence un crime de droit commun qui doit être puni par la rigueur des lois. A Beyrouth, les victimes sont incomptables ; les moyens employés d'une énorme puissance. Ce saut quantitatif entraîne-t-il une différence de qualité ? C'est toute la question des rapports entre la morale et la politique qui se trouve ainsi posée. Les gangsters de Marseille ont peut-être respecté la morale de leur milieu (car il n'y a pas de milieu sans morale ; ou bien il se dissoudrait) ; mais ils ont violé la morale de la société dans laquelle ce milieu est enkysté. Il y aurait, du reste, beaucoup à dire sur les rapports entre cette société et ce milieu...

Mais rien, ni personne n'est au-dessus du président Assad et de ses pareils, de ceux, par exemple, qui massacrent impunément leur propre peuple, comme le chah d'Iran et M. Somoza, et combien d'autres ! Voilà pourquoi les moralistes n'ont pas la parole en politique. Voyez ce moraliste, armé pourtant, qu'est le président Carter. Il n'a pas fallu deux ans pour que ses propres services lui fassent comprendre que l'unique place de la morale en politique est le département de la propagande. Certaines mauvaises langues prétendent même qu'il l'avait toujours su, mais je ne veux pas le croire.

Que reste-t-il donc à faire devant la cruauté de ce monde impitoyable ? Epouser systématiquement la cause des victimes, car, si elle n'est pas nécessairement la plus juste, elle est toujours la plus humaine. Aucune justice n'excuse le massacre des innocents.

JACQUES MADAULE.

DÉFENSE

La capacité offensive des armées du pacte de Varsovie

Une mise au point du ministère de la défense après la divulgation du rapport de M. Cressard

Après la divulgation, dans *le Monde* du 14 octobre, d'un rapport de M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sur la capacité des armées du pacte de Varsovie à déclencher une attaque par surprise, le ministère de la défense, dans un communiqué publié vendredi 13 octobre, « *s'étonne des conditions dans lesquelles un rapporteur parlementaire a utilisé dans son rapport, publié dans un journal du soir, un document technique établi à sa demande par le ministère de la défense.*

» *On relève que l'orientation de ce rapport ne traduit pas exactement les éléments communiqués. On regrette, en particulier, qu'une phrase de ce document ait été tronquée. Cette phrase était : « En » résumé, une attaque par sur- » prise déclenchée par le pacte » est de plus en plus possible, mais » pas plus probable.* »

» *Il est regrettable*, conclut le ministère, *que le rapporteur en ait omis les quatre derniers mots, ce qui en modifie singulièrement le sens* ».

Les rapporteurs de la commission des finances et de la commission de la défense au Palais-Bourbon ont, pour rédiger leur documents parlementaires, posé plus de sept cents questions au ministre de la défense, qui a répondu par des notes particulières.

A l'une des questions des parlementaires sur l'aptitude offensive des armées du pacte de Varsovie, le ministre de la défense, dans une note de travail interne, a estimé qu'il fallait distinguer entre la possibilité technique d'une attaque-surprise des forces de l'Est et l'opportunité politique — très discutable dans les conditions présentes — d'un tel événement.

« *Bien que les Soviétiques*, a notamment répondu le ministre de la défense à une question de M. Cressard, *accordent une grande importance aux avantages obtenus par le camp qui frappe le premier et, en particulier, dans une attaque stratégique nucléaire, ils ont apparemment conclu qu'une attaque continentale par surprise ne constituerait pas une option exploitable par eux.* »

Il semble, donc, que le ministre de la défense ait une position plus nuancée que celle rapportée par le député de la majorité.

On rapprochera, toutefois, ce débat des discussions précédentes qui ont eu lieu à l'OTAN après la publication, en 1977, d'un livre du général belge Robert Close. Dans cet ouvrage intitulé *l'Europe sans défense*, le général Close développe — arguments politiques et techniques à l'appui — la thèse selon laquelle, dans certaines conditions, les Soviétiques, utilisant la surprise ou l'impréparation de l'Ouest, ont la possibilité de déclencher une attaque foudroyante et de parvenir en quarante-huit heures jusqu'à la frontière du Rhin.

A l'époque, sans refuter l'analyse technique du général belge, le général Alexander Haig, commandant suprême des forces alliées en Europe, aurait répliqué que l'OTAN avait, selon lui, la capacité de s'opposer à une telle éventualité.

Dans *l'Humanité* de ce samedi 14 octobre, qui se fait l'écho du rapport de M. Cressard concluant à l'utilité de la bombe à neutrons contre une offensive mécanisée du pacte de Varsovie, il est écrit notamment :

« *Que signifient ces propos ?*

» *M. Cressard est-il chargé par le président de la République de préparer l'opinion publique à l'utilité de la bombe à neutrons pour la sécurité de la France ?*

» *Une telle position représenterait un risque grave de voir tout conflit déboucher sur une véritable guerre nucléaire. D'autant que la bombe à neutrons (de l'aveu même de M. Cressard) n'est pas une arme de dissuasion mais une arme de bataille.* » « *La sécurité même du pays serait mise en danger* », conclut *l'Humanité*.

L'INDE DISPOSERA AU TOTAL DE CENT CINQUANTE AVIONS JAGUAR ACHETÉS OU FABRIQUÉS SUR PLACE

Les pourparlers en vue de l'achat par l'Inde de quarante chasseurs - bombardiers franco - britanniques Jaguar et de la production, sur place, de cent dix de ces appareils ont commencé jeudi 12 octobre à New-Delhi. Au total, le marché conclu porte sur environ 1,1 milliard de livres (soit 8 500 millions de francs).

De source indienne, on précise que les premiers appareils opérationnels, fabriqués par British Aerospace, seront livrés à New-Delhi en avril ou en mai 1979 et que l'assemblage des autres Jaguar en Inde commencera au début de cette même année. C'est la société British Aerospace qui a été chargée de construire les usines en Inde.

Le coût moyen d'un Jaguar, qui est précisément un monoplace supersonique d'attaque au sol, est évalué à environ 10 millions de dollars (environ 45 millions de francs). Il est prévu, dans le contrat, que British Aerospace pourra racheter les pièces du Jaguar fabriquées en Inde pour une somme estimée à 125 millions de dollars entre 1982 et 1990. L'Inde devient le cinquième client du Jaguar après la France, la Grande-Bretagne, l'Equateur et Oman.

Coopérant avec British Aerospace, le groupe privé Dassault-Breguet participe — à raison de 40 % de l'opération — à la construction du Jaguar, mais la part française est, en réalité, moindre pour ce qui concerne la vente des appareils à l'Inde, qui a choisi la version britannique du Jaguar. Cet avion était en concurrence avec le Viggen suédois et le Mirage F-1 sur le marché indien.

● *Les chantiers navals Auroux d'Arcachon* viennent de livrer à la Côte-d'Ivoire deux patrouilleurs rapides. Avec un équipage de vingt hommes, ces bâtiments sont capables d'atteindre 28 nœuds (environ 50 kilomètres à l'heure) et ont reçu un armement de deux canons de 40 et de 20 millimètres.

Faits et jugements

L'architecte du C.E.S. Pailleron s'en prend à l'administration.

M. Michel Keyte, architecte-maître d'œuvre du C.E.S. Edouard-Pailleron, s'est efforcé à son tour, après le P.-D.G. de la société Constructions modulaires (*le Monde* du 14 octobre), de dégager sa responsabilité dans les imprudences et négligences qui favorisèrent, le 6 février 1973, la propagation rapide de l'incendie du C.E.S. Edouard-Pailleron. Le jugement de première instance lui reprochait des « *fautes d'imprudence, de négligence et d'inobservation des règlements (...) de toute évidence en relation de cause à effet avec les morts et les blessures conséquences de l'incendie.* »

L'architecte a riposté, vendredi 13 octobre, devant la vingtième chambre de la cour d'appel, en attaquant l'administration et les règlements. « *J'avais*, dit-il, *conçu un avant-projet qui fut adressé à une commission de sécurité et aucune réponse ne m'est parvenue. Le bâtiment de la rue Edouard-Pailleron a subi de nombreux contrôles, en particulier du Gaz de France, et le passage de conduites dans les faux-plafonds n'a provoqué nulle remarque. J'avais prévu des issues de secours, mais, le soir de l'incendie, elles étaient verrouillées et j'ai appris plus tard que jamais le collège n'avait fait antérieurement procéder à des exercices d'évacuation.* »

M. Keyte a cependant admis que dans le projet initial le polystyrène n'avait pas été retenu, mais, a-t-il ajouté, les entreprises n'ont pas cessé de l'utiliser. « *Pas dans l'édification d'écoles* », a rectifié l'un des avocats représentant les familles des victimes.

Courses truquées : l'un des entraîneurs inculpés se plaint de sévices.

L'entraîneur-driver Paul Nivol, l'une des trois personnes récemment inculpées dans l'affaire des courses truquées de Cagnes-sur-Mer (*le Monde* du 14 octobre), aurait été frappé à coups de pied, de poing et de genou par deux policiers du service des jeux pendant sa garde à vue à Paris. Selon son avocat, Me Alessandri, M. Paul Nivol après avoir, vendredi 13 octobre, confirmé ses aveux devant M. Raymond Gazan-Vilar, juge d'instruction à Grasse, lui a relaté ces faits. Le juge d'instruction a enregistré cette déclaration, a précisé l'avocat, et commis deux médecins pour examiner M. Paul Nivol. Un rapport devait être transmis au juge. — *(Corresp.)*

● *Escroquerie aux voitures d'occasion à Rouen : nouvelles inculpations.* — M. Yves Berthou, juge d'instruction à Rouen, chargé du dossier du trafic de voitures d'occasion découvert dans un garage de Rouen (*le Monde* du 13 octobre), a inculpé d'escroquerie, vendredi 13 octobre, le directeur d'une compagnie d'assurances parisienne, dont l'identité n'a pas été révélée. Le directeur commercial de cette société, M. Pierre Leseigneur, avait été au préalable lui aussi inculpé. Quatre autres personnes font également l'objet de poursuites : les frères Godart, directeurs du garage où fut découvert le trafic, ainsi que la secrétaire et le chef des ventes de l'établissement.

● *L'éditeur et écrivain Jean-Edern Hallier a été condamné*, vendredi 13 octobre, par défaut, à quatre mois de prison ferme et 500 francs d'amende par la 9e chambre de la cour d'appel de Paris pour avoir émis un chèque sans provision de 50 000 F destiné à « récompenser », en 1975, « l'anti-Goncourt », le romancier Jack Thieuloy. Jean-Edern Hallier devra aussi restituer à « l'anti-Goncourt » les 50 000 F et lui payer 1 000 F de dédommagements. Il avait été condamné en première instance également par défaut à treize mois de prison avec sursis (*le Monde* du 24 novembre 1977).

● *La veuve de Gaston Rucquois porte plainte.* — La veuve de Gaston Rucquois, tué par des policiers, lundi 9 octobre, sur l'autoroute A 10 près de Tours (*le Monde* du 10 octobre), a porté plainte contre X pour homicide volontaire avec préméditation. Elle estime, en effet, que les policiers ont « massacré » son mari qui, affirme-t-elle, n'était pas un « fauve » et qui se serait certainement rendu si on lui en avait laissé la possibilité. — *(Corresp.)*

● *Pour diffamation envers le colonel de Lanurien*, commandant le régiment de dragons d'Orléans, Mme Zina Rouabah, directrice de publication du journal *Libération*, a été condamnée vendredi 13 octobre par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris à 1 500 francs d'amende et au versement de 5 000 francs de dommages et intérêts. *Libération* avait reproduit le 30 novembre 1977 une lettre émanant d'un comité de soldats de cette unité qui prétendait que le colonel de Lanurien avait traité un jeune appelé comme un « valet ».

● *Un Comité national contre l'alcootest préventif.* — M. Francis Rongier, représentant de commerce stéphanois, secrétaire général fondateur du mouvement Auto-Défense, condamné à une peine de principe de 500 F d'amende pour un refus de l'alcootest, a interjeté appel du jugement de la quatrième chambre correctionnelle de Saint-Etienne (*le Monde* du 6 octobre 1978).

Le Monde aujourd'hui

VU DE LA COTE

Je vous écris d'un pays lointain

BIGRE, le mistral est bien sec ! Il vient, là-haut, de passer sur la neige et les palmiers *ont du courage*. On relève son col. Jamais, tout au long de l'été, le ciel ne fut si net ni la mer si bleue, outrancièrement. Elle a grandi, *parole !* Délivrée du grand cirque des cabin-cruisers et autres hors-bord fumants, elle va jusqu'à l'horizon. Vacanciers de tous les pays, à peine avez-vous tourné les talons qu'elle a changé de visage et de façons. Je vous écris d'un pays lointain, qui ne ressemble pas à vos souvenirs.

Sur la corniche, les « 83 » — jusque-là effacées par le flot des immatriculations parisiennes, lyonnaises et étrangères — dominent à nouveau, vitres remontées. La plage, qui hier encore cachait son sable sous les corps, est nue : c'est bien son tour. Les plagistes ont fermé boutique et, dans les coins, des fagots de parasols abandonnent au vent froid des serpentins de raphia synthétique.

Mais bon vent pour la voile. Au détour d'une crique ils sont deux bonnes douzaines, filles et garçons, à danser sur les vagues courtes, cambrés sur leur planche Ruisselants, caparaçonnés, mi-dauphins, mi-plongeurs-Cousteau, ils ont un *air d'héroïsme* que n'avaient pas ceux de l'été. Même le *windsurf* n'est plus ce qu'il était.

Que ce pays est excessif ! Douce Provence... Après trois grands mois de sécheresse saharienne, *coupés* par trois petites heures de déluges fous, et tandis que la forêt desséchée rallume ses incendies, voilà qu'on *gèle !* Serait-ce déjà l'hiver, capitaine ?

Il a roulé, ce vieux marin, de pôle en pôle, et le vent frisquet ne lui donne pas froid aux yeux :

« Allons, jeune homme, ne nous affolons pas. Ici, voyez-vous, l'hiver se joue en trois coups : trois fois dix jours, en tout, et vous en voyez la farce.. »

Les hirondelles

Voici donc, sans doute, le premier hiver de dix jours, en attendant l'été de novembre et Noël au balcon. C'est la pagaille, dans les saisons.

Le lendemain matin, le mistral fou a disparu comme il était venu, et on sent bien que le thermomètre va dépasser à midi les 25°. Il y a dans le ciel de l'insolite. *Quoi ?* Des cris de joie, des vols d'oiseau tendus comme des jets de pierre... Impossible ! Et pourtant les voilà par centaines, noires et blanches : parties depuis plus d'un mois, les hirondelles sont de retour !

Le capitaine sourit à ces naïvetés : *« Mais non, jeune homme ! Elles ne reviennent pas. Les nôtres — celles de notre été — se sont bel et bien envolées vers l'Egypte ou ailleurs. Celles que vous voyez nous arrivent d'un nord ou d'un est, comme nos touristes d'hier. Mais notre « hiver » les étonne et les voilà en train de se demander s'il faut vraiment se donner la peine de franchir la grande mare. »*

Il n'a pas l'air de galéger, le capitaine. Où allons-nous si même les hirondelles font des erreurs de calendrier ?

« Qu'est-ce qui vous étonne, jeune homme ? L'hiver des uns fait le printemps des autres. C'est la vie. »

JEAN RAMBAUD.

REGARD

La fuite

MARCHAND de fleurs, pourquoi vends-tu tes roses ? Pour gagner de l'argent... Mais avec de l'argent que peut-on acheter de plus beau que des roses ? »

Elle était Iranienne ; elle avait quinze ans et travaillait chez un fleuriste ; j'osais à peine la regarder tant elle me troublait et je ne voulais surtout pas — fierté stupide de garçonnet qui jouait à l'homme — qu'elle s'en aperçût.

Un jour, toutefois, décidé à l'impressionner, j'avais récité, très vite, ce bref poème persan. Trop timide pour juger de l'effet produit, j'avais aussitôt pris la *fuite*. Lorsque, quelques semaines plus tard, je retournai chez ma jeune fleuriste aux grands yeux noirs, elle avait disparu. Seuls subsistent les rêves.

ROLAND JACCARD.

VU DU LANGUEDOC

Les châtaignes et le vin nouveau

SUR le bord du toit, la queue en panache, nos deux locataires : un couple de loirs gris et roux, qui logent là depuis plus longtemps que nous. Ils nous supportent. Par force, je suppose, encore qu'ils ne soient pas farouches, s'ils se montrent discrets. Nous, nous les avons au début supportés par principe : comment proclamer son amour des bêtes et ne pas leur reconnaître des droits ? Celles-là font maintenant partie de la famille, comme le lézard vert qui, pour profiter du soleil d'automne, s'acagnarde au-dessus de la porte, dans l'angle tiède que le linteau de chêne fait avec l'auvent.

Quelques papillons volettent sur le thym et la menthe. On ne voit plus guère de libellules, ces grosses libellules ronflantes qui, les soirs de chaleur, tournaient autour du chêne-vert. Fin de saison qu'ont, les premières, annoncée les cigales, par leur silence définitif. Quel vide affolant, ce silence, après les frénétiques et incessantes cymbales de l'été !

La chasse

D'autres bruits, moins aimables, depuis septembre, font vibrer l'air. On chasse à droite, à gauche, du côté de Lodève, au bord du Salagou, dans les ravins du Puech, sur les pentes de Villecun. Pan ! pan ! pan ! Le plomb gicle. Les corniauds clabaudent. Que d'agitation pour pas grand-chose ! La rareté même du gibier fait que le plus souvent il y a plus de peur que de mal. Le sanglier offre une meilleure cible. En outre, il n'a pas bonne presse. Des voisins ont pâti, dans leurs vignes ou leurs bois, de ses sabots et de ses défenses. Ce qui rend son cas désespéré, c'est que le malheureux a une chair succulente.

La chasse, ici, précède puis accompagne les vendanges. S'il y a des chasseurs qui ne sont pas vignerons, je ne connais guère de vignerons qui ne soient pas chasseurs. Quitte, comme le propriétaire de la vigne la plus proche de notre bergerie, à se plaindre que les chasseurs citadins piétinent les pampres...

Le raisin est beau, cette année. Il aurait pu être plus lourd : il s'en est fallu de deux ou trois jours de pluie ou de vent marin, ce souffle mouillé que la Méditerranée envoie sur les plaines et les coteaux. Echines courbées, mains rougies et poisseuses : depuis des millénaires il n'y a pas d'autres façons de cueillir les grappes. Immuable archaïsme où seul le panier de jonc ou d'osier a cédé la place au seau (et parfois la serpette au sécateur). Rires, agaceries, jurons, refrains ne diffèrent pas beaucoup de ceux qu'on entendait du temps d'Homère ou de Virgile.

Un rite

C'est presque un rite par ici, et familial. Si, dans le Narbonnais et le Bitterrois, la vendange fait de plus en plus appel aux saisonniers, sur les collines de l'arrière-pays on reste entre soi, le cercle élargi seulement aux cousins et aux amis. Les enfants grappillent, se gavent des grains les plus mûrs, rentrent soûls de moût à la maison où le grand-père, devant un verre, chante *las castanhas e lo vin novel* qui « font danser les filles ». Les filles ni les garçons ne dansent plus guère autour des vignes à la saison du vin nouveau. Et les châtaignes, c'est plus haut, dans les Cévennes, chez Jean Carrière et Jean-Pierre Chabrol, qu'on prend encore la peine de les ramasser.

Nos loirs, en l'espèce, sont cévenols : leur niche regorge déjà de faines et de glands, qu'ils vont chercher parfois fort loin. En cette période d'affût et de poudre, l'éclair fauve de leur corps bondissant dans les genêts nous fait craindre pour leur vie. Prions, prions les dieux du maquis qu'aucun faraud à tromblon ne se venge sur eux de la disette de lièvres et de perdrix !

MAURICE CHAVARDES.

CASABLANCA

Un grand mariage

L'ORCHESTRE de Hadj Ahmed Raiss entame Chams el 'aschi (Soleil du soir), *un des morceaux classiques de la musique andalouse. C'est le crépuscule, l'été à Casablanca. Les invités arrivent par petits groupes. Embrassades, accolades, félicitations. Hommes et femmes sont mêlés dans les salons de la grande maison, une superbe villa de quelques hectares, où on célèbre le mariage de Fouad et Rachida. Un mariage comme tant d'autres dans le réseau de ces familles riches qui maintiennent la tradition, tout en étant ouvertes sur l'Europe dans ce qu'elle a de séduisant et de superficiel. Un mariage avec son cortège de faste, ses rythmes et péripéties, ses excès, ses bavures et ses coutumes recréées avec, chaque année, de légères modifications dans le protocole.*

La fête durera trois jours et trois nuits. Une fête où tout a été prévu, ou tout a été préparé depuis des mois. Les invités sont censés savoir avec minutie le déroulement des festivités. C'est un grand mariage. Pas moins de cinq cents invités. Le père de Fouad n'est pas n'importe qui. Il n'est peut-être pas très connu (il a failli être député), mais c'est un homme riche. Un commerçant qui a fait fortune dans le plastique. Un bourgeois (un féodal) d'après l'indépendance qui a su saisir certaines opportunités. Un homme dynamique, séduit par l'époque. Le père de la mariée est aussi un commerçant, moins riche, moins arrivé, mais bien considéré.

Une « fille de bonne famille »

Fouad vient de terminer sa médecine. En rentrant de France, il décida d'en finir avec la vie de célibataire ; il sentait, lui qui connut tant de filles en Europe, le besoin de faire sa vie, de s'installer, bref de se marier, en limitant les risques. Se marier, mais pas avec n'importe qui. Pas une de ces filles qu'on drague, pas une de ces filles qu'il a séduites et abandonnées sur les lieux de ses études. Non, Fouad, le jeune homme moderne, voulait une « fille de bonne famille », de son milieu, jeune de préférence, vierge en tout cas. Il en parla à sa mère et à sa sœur, qui ne tardèrent pas à « la » trouver.

Rachida avait dix-sept ans quand elle fut demandée en mariage. Amie de la sœur de Fouad, elle était, comme elle, en classe de seconde. Une enfant, jolie, élevant à peine la voix. Elle quitta le lycée. A quoi bon les études ? Elle ne travaillera pas. Elle s'occupera de son mari, de sa maison et de ses enfants. Son époux gagnera beaucoup d'argent. Certains médecins, au Maghreb, ont fait fortune depuis l'indépendance. Entre l'hôpital, la clinique et la consultation privée, on peut dire qu'ils travaillent beaucoup. Pendant deux ans, Fouad se contentera d'un petit salaire : il est appelé à faire son service civique. Impossible d'y échapper. Après, son père lui avancera l'argent nécessaire pour l'ouverture d'un cabinet.

Fouad, habillé en djellaba blanche très fine, reçoit ses invités. Les notables de la ville, la famille, les amis. La mariée n'est pas encore là. Ils iront la chercher, ou plutôt l'« enlever », tard dans la nuit. C'est la tradition. On dînera dans le jardin vers minuit. Une quarantaine de tables ont été mises. Le père donnera le signal, et toutes les tables seront servies dans le même instant, Une organisation fabuleuse ! Le menu est classique. Certains plats sont bannis dans ce genre de festivités citadines et bourgeoises : le couscous et le poisson (est-ce parce que ce sont des plats populaires ? Peut-être !).

Dans ce genre de mariage, on a toujours servi le même menu. Pourtant, cette année, il y eut au dessert une petite innovation : méchoui, tajine de poulets aux olives et citrons confits, gâteaux au miel, corbeille de fruits et... glace ! C'est nouveau. La cuisine marocaine se laisse ainsi contaminer par des futilités. Boissons : de l'eau et des limonades. On servira le thé après le dîner.

Les femmes sont belles, habillées avec raffinement, avec luxe. Un peu trop maquillées. Neuf femmes sur dix portent une ceinture en or dont le coût varie entre 2 et 5 millions de centimes. Dans ce milieu, la ceinture en or est le cadeau quasi obligatoire que l'homme doit faire à sa future femme. La bourgeoisie marocaine a tourné le dos à la discrétion tout en gardant un peu de charme. Un charme désuet, fragile, bref. C'est une classe satisfaite d'elle-même, heureuse dans sa puissance, bien installée dans ces certitudes. Attachée à certaines valeurs, il lui arrive de composer avec l'époque pour ne pas rater le train du progrès, du calcul et des affaires. Elle ne manque pas d'élégance ni d'initiative.

TAHAR BEN JELLOUN.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

Revue de presse

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

PENDANT trois jours, l'ouverture de chaque bulletin d'information de radio et de télévision. Les programmes bousculés pour faire place aux hommages et aux rediffusions. Trois grandes manchettes dans « France-Soir ». La « une » de toute la presse, sans aucune exception, à Paris et en province. Jacques Brel est mort.

« BREL aimait trop, de trop d'amour, l'amitié, l'amour, les femmes et les hommes... Son irrépressible besoin de solitude n'était qu'une immense tendresse inversée parce que désabusée, qu'un élan du cœur réfréné par l'expérience et la raison. » (Dominique Jamet, « l'Aurore ».)

« *Jacques Brel n'est pas mort. Il reste vivant dans le cœur de chacun d'entre nous. Il a rempli pleinement, dans son époque, l'écrasante mission du poète : exprimer la difficulté de vivre et transmettre par là même à tous un irremplaçable message de vie et d'espoir.* » (M. Lecat, ministre de la culture et de la communication.)

« *Chacun garde et gardera en mémoire le souvenir de cette voix forte et généreuse qui a si bien su chanter l'amour, la fraternité, la justice et la révolte, le malheur et l'espoir des hommes.* » (M. Georges Marchais.)

« *Brel ne saluait personne. Brel n'était pas poli. Brel crachait par terre, jurait, faisait des gestes obscènes au Dieu qui n'existe pas. Brel buvait, Brel rotait dans les bars, dansait seul sous les néons, plongeait ses mains dans les frites grasses, puait le poisson, gueulait...* » (Sorj Chalandon, « Libération ».)

« *Cette agressivité soutenue jusqu'au cynisme, cette violence virant à l'aigreur et à la haine, était l'écueil (« l'inaccessible étoile ») qu'aucune marée mondaine, qu'aucun trucage ne pouvait submerger. Inintégrable. Brel le fut jusqu'au bout, jusqu'à la fuite.* » (Simon Ploëch, « Rouge ».)

« La mort de Brel, « ça fait toujours quelque chose », *bien sûr, mais aussi* « ça ne déchaîne pas les foules », car on n'est pas fan de Brel, « on aime ou on n'aime pas, on ne peut se forcer »... Le « *pouf !* » de celui-là signifie que la nouvelle ne l'intéresse pas du tout. Le chanteur n'était pas assez moderne pour lui. Et cet autre de dire qu'il préfère de toute façon les Anglo-Saxons... » (Bernadette Colson, « la Croix ».)

UNE *messe a été célébrée dans une petite église de l'Ariège par l'abbé Casy-Rivière, curé de La Bastide-de-Besplas, vieil ami du chanteur, qui a dit de lui : « Il ne croyait certes pas aux choses de l'Eglise, mais il se savait enfant de Dieu.* » (« Le Monde ».)

« *Jacques Brel chantait aussi Dieu. A sa façon qui était alors celle d'un chrétien de gauche, d'un syndicaliste révolté par la misère et l'injustice... C'est ce Brel-là qui plut, ce Brel-là que l'on suivit. Car ses fidèles du début, il allait les amener loin... Il avait voulu décrire la douceur, l'infinie bonté du Christ (« Dites, si c'était vrai ? »), la chaleur d'une foi sans faille (« Sur la place »), il représentait désormais un purgatoire grotesque et grouillant (« Amsterdam »), un enfer sans espérance (« Au suivant ! »),* » (Luc Renard, « Le Matin ».)

« *Drôle de testament, l'ami. Un défi, une passion plutôt. « Je veux qu'on » m'emmène en haut de ma colline voir » les arbres dormir en refermant les » bras, et puis je veux encore lancer » des pierres au ciel en criant « Dieu » est mort » une dernière fois.* » (Jean-François Vilar, « Rouge ».)

« *Pourquoi veut-on faire des saints ? Jacques Brel n'est pas un saint. Un peu voyou, un peu poète, il nous rappelle à la nécessité première : être mal élevé. Il n'y a pas de raison d'inhumer les cadavres en smoking.* » (Renaud Matignon, « le Figaro ».)

SON *drame avait commencé un soir de 1967 à l'Olympia... Là, en plein succès, sans prévenir, sans explication, il arrête. Ses producteurs sont menacés de faillite. L'équipe est amère... On ne comprend pas. On comprendra beaucoup plus tard.* » (Claude Massot et Yvon Samuel, « France-Soir ».)

« *A trente-huit ans, en pleine gloire, il a dit « J'arrête, je jette l'éponge ». Il désirait partir sur la pointe des pieds, s'éclipser discrètement comme il était arrivé dans le métier de la chanson. Mais son projet fut éventé. Alors Jacques Brel dut expliquer sa décision. Il s'agissait moins pour lui d'une retraite largement anticipée que d'un prélude à d'autres aventures.* » (Guy Silva, « l'Humanité. »)

« *Après lui, on ne dira pas : « Au suivant... » A quoi bon d'ailleurs, puisque son œuvre immense, elle, demeure. A jamais.* » (Norbert Lemaire, « l'Aurore ».)

« *Brel aujourd'hui est mort, vraiment mort. Il prétendait d'ailleurs n'avoir pas peur de la mort. « Mourir est le » seul acte naturel de l'homme. Etre » bien portant est une maladie hon» teuse », avait-il déclaré au cours d'une interview. « Ça, c'était des mots, » déclare son ami Louis Nucera. Jacques, » il haïssait la mort. Il ne tolérait pas » que l'on dispose de lui, pas plus » la mort que quiconque. Il voulait » choisir sa mort... Il ne l'a pas pu.* » (Dominique Bosselet, Richard Cannavo, « le Matin ».)

« ET c'est en septembre 1977, voilà à peine un an, la dernière et étonnante pirouette du baladin qui ne cédera pas à la « gueuse » comme il appelle la mort. Il revient avec quinze chansons nouvelles sous le bras. Pour Eddie Barclay, son producteur, c'est la suite logique, c'est le remerciement d'un homme à qui, le 7 mars 1973, Eddie a fait un cadeau d'amitié : un contrat à vie, sans clauses et sans réserves. » (Claude Massot - Yvon Samuel, « France-Soir ».)

« *Un dernier disque. Un dernier cri. Comme un grand désespoir, un dernier appel tragique et dérisoire jeté à la face du monde. Et puis, de nouveau, la solitude.* » (Jacques Poncharal, « le Parisien libéré ».)

« *Il n'acceptait pas la trahison mais avait en lui l'indulgence d'un grand apôtre et d'un grand philosophe de nos jours. Il voyait avancer la mort dans le plus grand calme et sans tristesse. Je sais qu'il aurait voulu une mort joyeuse, mais la souffrance physique l'en empêcha.* » (Eddie Barclay.)

« Il était revenu l'automne dernier, le temps d'enregistrer un dernier disque, que l'on disait moins bon, que l'on sentait *funèbre* et que son éditeur, Barclay, avait, sans doute sans que son interprète s'en soucie (il était déjà reparti), lancé avec un fracas équivoque qui sentait déjà le charnier... Son disque de l'an dernier, lancé comme une super-lessive avec embargo pour un certain jeudi à 12 h. 55, matraqué sur toutes les radios, prévendu à un million d'exemplaires, *postvendu à quelques millions de plus, le disait en filigrane : « La vie (la vraie, » pas celle du « show-biz ») ne fait pas » de cadeau.* » (Annie Coppemann, « les Echos ».)

« Brel s'est éteint en silence, utilisant ses dernières vigueurs pour chasser à coups de canne les fouille-merde de journalistes du périmètre de sa mort lente. » (Simon Ploëch. « Rouge ».)

« Aujourd'hui, il rit, ou grince peut-être des dents, devant la pesante kermesse que va déclencher sa mort. » (Annie Coppermann, « les Echos ».)

« Notre document : ce qu'il faut oser dire sur le cancer (en page 2, le premier article de Claude Brunel). » Titre de « France-Soir ».

TOUT *et le contraire de tout. Il aimait trop, il chantait l'amour, il reste vivant à jamais. Il crachait par terre, il n'était que haine et violence, il gueulait, ce n'était pas un saint. Il était enfant de Dieu, mais criait « Dieu est mort ». Il s'était arrêté pour vivre d'autres aventures, ou bien pour mourir. Il aurait voulu une mort joyeuse ; il détestait la mort. Son dernier disque, un grand cri, un dernier appel ou une super-lessive...*

Oh ! *oui, comme il aurait ri, hurlé de rire et de colère, s'il avait pu entendre les cantiques funèbres qui l'accompagnent aujourd'hui. Jacques Brel était un poète, un grand poète. Un homme aussi, avec ses contradictions, ses souffrances, ses amours et ses fureurs. Qu'on le laisse donc reposer en paix.*



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

EL MOUDJAHID

Une BMW sous des lambris dorés

« Quelle serait la réaction du citoyen arpentant paisiblement une allée, rêvassant tranquillement ou traînant le pas après une rude journée de travail si une BMW dernier modèle, rutilante, ou un quelconque bolide de la même espèce, passait sur une flaque d'eau, l'éclaboussant dédaigneusement ? demande le quotidien d'Alger *EL MOUDJAHID*.

» Quelle serait la réaction de ce père de famille honnête, trimant comme deux, arrivant difficilement à joindre les deux bouts et s'entassant, le soir venu, dans un minable réduit avec toute sa progéniture, quelle serait donc sa réaction en passant devant une de ces maisons de maître aux lambris dorés, injure à la sueur qui perle sur les fronts, chiendent hypocritement enraciné dans un champ de blé ? (...)

» La réaction, sortant du plus profond des viscères, serait à coup sûr la suivante : « Nouveau riche ! Arriviste. » Il n'est pas aussi exclu que cette opulence tapageuse et ostensiblement affichée soit mise sur le compte de sordides affaires de gros sous : argent illicitement gagné en spéculant, en usant et abusant de prérogatives conférées par des postes, des « fauteuils », etc. On remarquera au passage l'épithète « nouveau » dont on fait généralement précéder « riche ». Que les « anciens » ne se croient surtout pas hors de cause, car la différence ne vaut que par l'empressement enfantin des autres, aveuglés par l'impatience de se montrer, brûlant toutes les étapes en parfaits arrivistes...

» D'autres, peu confiants dans leur étoile en tant que responsables investis de la confiance du peuple et de l'Etat et sentant leur fauteuil devenir branlant, préfèrent prendre leurs devants, à leur manière, bien sûr : « Sait-on ce que l'avenir nous réserve ? »

» Comme le signale le lecteur outré qui nous fit remarquer que, dans sa ville, tous les présidents d'A.P.C. qui se sont succédé se sont retrouvés avec d'élégantes villas à l'expiration de leur mandat ! »



Les folles nuits d'Oulianovsk

Pour une surprise-partie, ce fut une surprise-partie ! C'est en tout cas ce que raconte l'hebdomadaire satirique soviétique *KROKODIL* à propos de la petite fête qu'avaient organisée, dans une suite de luxe de l'hôtel Venets, à Oulianovsk, quelques responsables des conserveries de poissons, réunis en congrès.

« Il y avait là, A.V. Gourevitch, directeur de l'usine de Saratov, K.A. Popov, directeur des transports de l'usine d'Astrakhan, et Mme Andreyevna, directeur d'un groupe de conserveries des montagnes de l'Altaï (...). La vodka coulait à flots et le caviar était exquis. Malheureusement, quelqu'un mit le feu au tapis de 45 mètres carrés, quelqu'un d'autre déchira le store, la tête et le pied du lit furent réduits en charpie, et le siège des toilettes, en matière plastique, écrabouillé. Pour aggraver leur cas, les joyeux fêtards, soudain honteux de leurs excès, quittèrent l'hôtel sans payer leur note, après que Mme Andreyevna eut glissé 25 roubles dans la main de la femme de chambre, pour qu'elle oublie tout cela...

» La morale de l'histoire, écrit *Krokodil*, qui publie une photo des pièces dévastées, jonchées de verres brisés, de boîtes à conserve, de bouteilles de vodka et de champagne vides, *c'est que quand vous avez l'intention de vous amuser un peu, tâchez que cela ne coûte pas trop cher. Et pas seulement à l'Etat ! »*

Coût de la petite fête du Venets, selon *Krokodil* : 811 roubles 60 kopecks de dégâts (5 000 F).

The Economist

Les cimetières libérés

Les Anglais vont enfin pouvoir mourir tranquillement en Espagne, si on en croit *THE ECONOMIST*. L'hebdomadaire britannique écrit : *« La mort n'est plus un problème en Espagne, au moins pour les citoyens britanniques qui, étant considérés comme des hérétiques, avaient jusqu'ici quelques difficultés (...).*

» Les « cimetières protestants », communément appelés « cimetières anglais », accueillaient aussi au dix-huitième et au dix-neuvième siècle les juifs, les hindouistes, les enfants non baptisés et les criminels. Leurs clés étaient (et sont encore dans certaines villes) aux mains du consul ou de l'agent consulaire britannique.

» En 1932, la République espagnole sécularisait les cimetières. Six ans plus tard, le gouvernement Franco les plaçait sous le contrôle de l'Eglise, et les hérétiques et autres indésirables se trouvaient à nouveau évincés de la terre consacrée. En 1974, encore, un assassin, qui avait été exécuté au garrot, fut enterré dans le « cimetière anglais » le plus proche (...). Mais, en 1970, les évêques espagnols autorisaient l'enterrement des chrétiens orthodoxes et des protestants dans les cimetières catholiques ; après 1973, même les divorcés remariés y furent admis. Le Parlement espagnol s'apprête à discuter une loi qui garantira l'accès des cimetières municipaux à tous, sans distinction de religion, de statut matrimonial ou autre. »

Le Devoir

Jeunes femmes en uniforme

« Les prostituées, explique *LE DEVOIR*, de Montréal, *pourraient éviter des ennuis avec les passants, leurs clients et les autres femmes, en portant des uniformes.* C'est ce qu'a déclaré Mlle Baba Yaga, militante pour la légalisation de la prostitution.

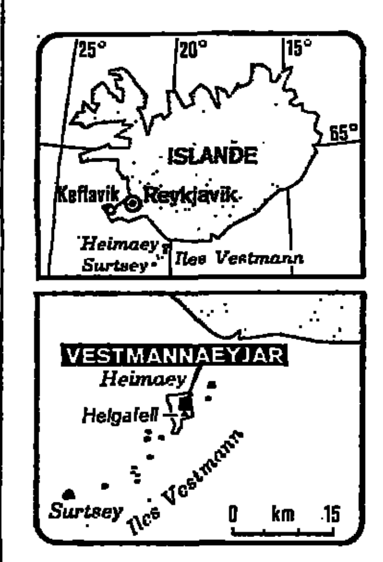
» Au cours d'une conférence sur le viol, la prostitution et le code criminel, Mlle Yaga a précisé que les femmes victimes des « dragueurs » pourraient éviter d'être importunées si les prostituées avaient un uniforme.

» Il n'y aurait pas de problèmes si les prostituées ne s'habillaient pas comme les autres femmes et si des femmes ne s'habillaient pas comme des prostituées, a déclaré Mlle Yaga. *Personnellement, je serais très heureuse de porter un uniforme.*

» Mlle Yaga a fondé l'organisation Castor qui regroupe une centaine de prostituées et fait campagne pour une modification de la législation. »

Lettre de Vestmannaeyjar (îles Vestmann)

Vivre au pied d'un volcan



EN tenant soigneusement fermées leurs petites boîtes de carton les enfants descendent de la camionnette et se dirigent vers le bout de la jetée. L'adulte qui les accompagne leur explique comment faire. Il sort à deux mains un petit macareux de sa boîte et, après avoir amorcé un mouvement de balancement, il projette en l'air l'oisillon, le plus haut possible.

Après un court vol dans le vent, le macareux pique sur la mer, se pose à quelques mètres et se laisse flotter. L'opération se répète jusqu'à ce que, leurs cartons vidés, les enfants s'en aillent. D'autres groupes aussitôt leur succèdent.

Cette cérémonie, quasi rituelle, se répète ici tous les matins en cette fin d'été. Les îles Vestmann, morceau d'Islande baigné par les eaux du Gulf Stream, constituent un site privilégié pour de nombreuses espèces d'oiseaux — marins ou non — qui trouvent là des eaux particulièrement poissonneuses et des conditions idéales de nidification dans les falaises et les îlots. On y rencontre les espèces les plus diverses (1) dont les guillemots et surtout les macareux. Avec sa tête de clown, son gros bec rouge, sa manière de stocker — en les rangeant par le travers — les poissons qu'il attrape, ce sympathique oiseau est devenu l'emblème des îles Vestmann.

Toutes les nuits, les petits macareux qui commencent à voler de leurs propres ailes envahissent les rues de la ville, attirés par la forte odeur que dégagent les conserveries de poisson. Et le matin, les enfants des écoles vont rendre les oiseaux à leur élément naturel.

A Vestmannaeyjar, dans cette petite île située à 14 kilomètres de l'Islande, on vit d'abord du poisson. Les fonds marins constituent la plus importante ressource naturelle du pays. Les produits de la pêche, première industrie nationale, représentent depuis longtemps près de 90 % des exportations islandaises, et la part des îles Vestmann est importante. Cette activité est d'ailleurs en passe de connaître une nouvelle expansion, paradoxalement grâce à l'éruption volcanique qui menaça l'existence même de l'île en 1973.

Les cendres recouvrirent une grande partie de la ville, et l'on se souvient des photos et films qui firent découvrir au monde ces minuscules îles de l'Europe septentrionale. Aujourd'hui, même si toutes les rues se terminent en impasse à l'est de la ville, la plupart des maisons ont été dégagées de la cendre. Certaines ne sont plus que des carcasses disloquées de béton et de tôles ondulées ; d'autres, plus éloignées du volcan, le Helgafell, attendent, un peu roussies, le retour hypothétique de leur propriétaire.

Au plus fort de l'éruption, toute la population fut évacuée, à l'exception de vingt-cinq volontaires qui restèrent sur l'île pour surveiller le volcan et les biens. Sur les cinq mille habitants que comptait l'île, mille sept cents ne sont pas revenus. Mais mille quatre cents nouveaux résidents, arrivés d'Islande, les ont remplacés.

Pour encourager cette immigration, l'administration a réduit les formalités à leur plus simple expression. *« On a vu des gens débarquer le matin dans l'île, passer à 10 heures à la mairie et commencer à construire leur maison dès 15 heures »*, assure notre guide.

S'il a provoqué beaucoup de dégâts, le volcan a aussi apporté une compensation aux habitants de l'île. Auparavant le port donnait sur une rade largement ouverte, et les bateaux à l'ancre étaient très exposés aux coups de vent. La lave et les cendres déversées dans la mer ont permis de gagner 1 700 mètres vers le large, et la rade, large de 800 mètres à l'origine, est désormais réduite à un goulet de quelque 170 mètres. En conséquence, le port ne connaît plus la houle.

SUR les nouvelles « terres » volcaniques, camions et engins de toutes sortes s'affairent. Le but de cette activité : « pomper » au milieu de ces cendres qui gardent une chaleur intense — on trouve de la lave en fusion en certains points à partir de 20 ou 25 mètres de profondeur — les calories nécessaires pour assurer le chauffage domestique et l'alimentation en eau chaude de la population. Trente pour cent des foyers sont déjà chauffés de cette manière. Tous devraient l'être à courte échéance (2).

Au milieu de ces terrils naturels surmontés de fumerolles, des équipes installent les circuits hydrauliques qui iront chercher la chaleur au creux des cendres. En guise de démonstration notre guide approche un journal d'une anfractuosité au cœur d'une scitatare : le papier s'enflamme instantanément

A quelques mètres de là, une pierre tombale. *« C'est un monument à la mémoire d'un de nos notables, mort en juillet 1627, à l'occasion d'un « raid » de Barbaresques*, nous dit notre guide. *La population de l'île, à l'époque, était de l'ordre de cinq cents habitants. Trente-six furent tués, deux cent quarante-deux emmenés en esclavage par les « Turcs ». Les autres ne purent échapper à ce triste sort qu'en se réfugiant dans les montagnes et falaises environnantes. »*

Il s'interrompt et reprend : *« Ce qu'il faut dire, c'est que cette piste est récente. L'originale est — depuis 1973 — exactement à 100 mètres en dessous de nous, à la verticale. »*

Nous retournons en ville. Les pignons de nombreuses maisons sont décorés de grandes fresques. L'une d'elles raconte en huit tableaux toute l'industrie locale, de la pêche à l'expédition des produits finis, poissons en conserve ou séchés. A la fin de chaque année scolaire, les enfants âgés de douze ans peignent ainsi une ou plusieurs fresques. Le produit de leur travail leur permet ensuite, avec l'aide de la municipalité, de visiter Reykjavik.

Les enfants de l'île ont droit, à d'autres titres, à la gratitude de leurs aînés. En cinq ans, ils ont nettoyé les alentours très escarpés de la ville et du port : tout ce qui aujourd'hui est vert n'était que cendres après l'éruption. Et lorsque, sur les pentes mêmes du volcan, la cendre ne recouvre que la cendre, on sème du gazon. Aidée par un climat humide et doux, l'herbe a tôt fait de reconquérir ses droits. *« Ici*, dit notre guide en montrant le cirque montagneux d'un ancien cratère, *se tient notre Festival de Vestmann. Depuis 1874 — et sans interruption — pendant trois jours et trois nuits les habitants de l'île viennent chaque année dormir sous la tente, chanter, danser, boire, s'aimer... Le festival se déroule le premier week-end d'août. Il faut venir. »*

A quelque distance, trois adolescentes, le geste ample, dispersent au vent des graines de gazon. Pour peu que le Helgafell reste en sommeil, l'herbe sera drue pour le prochain festival.

JEAN FRIDRICI.

(1) Quelque deux cent quarante et une espèces ont été répertoriées pour toute l'Islande. Mais plusieurs concernent des oiseaux qui ne font que transiter. La plupart protégées. Le simple fait de photographier des aigles (dont la pygargue à queue blanche), des faucons (gerfauts, émerillons...), des perdrix de neiges, etc., est assez strictement réglementé.

(2) La capitale islandaise Reykjavik (quatre-vingt-cinq mille habitants) est de son côté entièrement chauffée et alimentée en eau chaude par l'eau provenant de geysers.

CORRESPONDANCE

Bourbon-Naundorff, de Rochefort à Jean XXIII

Nous avons reçu de M. R. de Bourbon (Paris) la lettre suivante, recommandée avec accusé de réception :

Monsieur le directeur,

Dans votre estimé journal est paru (à la date du 24-25 septembre 1978, page 10) sous le titre « Références - Louis XVII aux Seychelles » et sous la signature de Philippe Decraene, un article qui m'est fort déplaisant. Je suis l'arrière-petit-fils de Louis XVII-Naundorff, porte le nom de de Bourbon, ce nom que la cour d'appel de Paris, en 1913, nous a confirmé à l'exclusion de tout autre, à la suite d'un procès intenté par mon père au pamphlétaire Rochefort, lequel nous déniait le droit de porter le nom de de Bourbon, nous décrivant comme usurpateurs de ce nom. Il fut condamné à 10 000 F de dommages et intérêts, et moult insertions dans les journaux de notre choix. Vous conviendrez que ces 10 000 F étaient une lourde somme pour l'époque.

Votre reporter se permet de traiter Naundorff de « faux dauphin », le faisant naître à Potsdam en 1787, acceptant qu'il soit mort à Delft (Hollande) en 1845, ce qui est parfaitement exact en ce qui concerne cette dernière date. Mais ce monsieur est plus fort que le ministre prussien Rochow, qui, dans une déclaration bien connue, a déclaré qu'il était impossible d'attribuer à Naundorff une date et un lieu de naissance, malgré toutes les recherches qui avaient été faites à ce sujet; que par ailleurs deux rois de Hollande, les ministres de ce pays, la Chambre des élus, ont reconnu en Naundorff le roi de France Louis XVII, que la tombe de Delft porte une inscription qui ne laisse aucun doute à ce sujet : on a inhumé en 1845 Louis XVII, roi de France et de Navarre, et la tombe est toujours là, dans le square de Delft, pour en affirmer. Que M. Decraene étudie le dossier de naturalisation d'Adelbert, fils de Louis XVII, né en Angleterre, et, pour ce monsieur, donc fils de ressortissants allemands : après débats à la Chambre, en accord avec le ministère, la Hollande a naturalisé un Français, non un Allemand, ce qui doit être dit.

Par ailleurs, mon ami, mon grand ami Jean XXIII, auquel j'avais fait connaître l'existence d'un dossier Naundorff-duchesse d'Angoulême existant au Vatican, en avait pris connaissance dès 1952, et, dès lors, ne m'a jamais traité qu'en altesse royale. Avant son départ de Paris, il donna un dîner d'adieu : c'était un samedi, il quittait Paris le lundi, j'étais le seul invité à ce dîner. Et au Vatican, peu de temps avant sa mort, il m'avait promis de me remettre ce fameux dossier : il n'y a aucune raison que la vérité ne soit pas connue, le Vatican doit faire son devoir en respectant les dernières volontés de la duchesse d'Angoulême. Le décès de mon ami a mis fin à son engagement vis-à-vis de moi, et le dossier dort toujours dans les archives secrètes du Vatican.

Et de vous demander, monsieur le directeur, de bien vouloir publier la présente, conformément à la loi, un procès est toujours ennuyeux, et, comme votre reporter est incapable de faire la preuve de ses allégations, ce dont je le mets au défi, à vous d'en tirer les conclusions.

Veuillez agréer...

[Le dictionnaire Larousse en six volumes indique à l'article Naundorff (Karl Wilhelm) : « Aventurier d'origine prussienne faux dauphin de France, né à Potsdam en 1787, mort à Delft en 1845. Horloger à Spandau, il prit, en 1824, le titre de duc de Normandie... Il se faisait passer pour le dauphin, fils de Louis XVI. Il fut expulsé de France (1836). »]

BELGIQUE

Les gendarmes se suicident

PARCE qu'ils se sentent mal aimés par la population et mal compris par leurs chefs, les gendarmes belges se suicident. Ils le font d'autant plus facilement qu'ils ont l'arme sous la main. Le ministre de la défense nationale explique que le fait d'avoir une arme de service est un élément important du dossier. La vague de suicides a été révélée par le Syndicat de la gendarmerie.

En 1977, vingt-neuf gendarmes se sont suicidés. La Fédération syndicale de la gendarmerie belge estime que le taux des suicides est de dix à quinze fois plus élevé que « dans le privé ». Pour le syndicat, l'origine de cette vague doit être recherchée d'abord dans les relations entre les chefs et les gendarmes. Il n'y a pas de contacts humains et le climat qui règne dans la corporation met « le gendarme dans un tel état qu'il devient agressif. Tôt ou tard, il l'est envers son prochain ou envers lui-même ».

PIERRE DE VOS.

RICHMOND

Les joyeuses cuisinières

LE lundi, Mrs Mitchell est aux fourneaux, et dans la salle officie Sally. Le mardi, c'est le tour de Mrs Ravenhill à la cuisine, et celui de Debbie aux tables. Le mercredi arrivent deux autres femmes, et le lendemain deux nouvelles têtes coifferont (symboliquement) grande coiffe blanche... Ainsi de suite jusqu'à la fin de la semaine. Quel drôle de restaurant ! Aussi curieux que le nom peint en grandes lettres noires au-dessus de la vitrine arrondie à l'anglaise « *Mrs Beeton au vingt et unième siècle* ». C'est un petit restaurant niché dans la banlieue de Londres, à deux pas de la Tamise, à Richmond. Le premier restaurant ouvert en coopérative par des femmes « cordons bleus », qui rêvaient depuis longtemps de faire goûter à des clients les merveilles culinaires dont elles régalaient déjà leur famille et leurs amis.

Par roulement

« Ouvrir un restaurant, mais vous n'y pensez pas ! Il faut s'y consacrer à plein temps, je ne peux pas !... Qu'à cela ne tienne, consacrez-y une journée par semaine, peut-être deux. Unissez vos talents à ceux d'autres femmes. C'est la solution d'avenir, une solution du vingt et unième siècle. » Voilà l'explication de l'enseigne bizarre, et voilà l'idée qui jaillit « une nuit d'insomnie » dans la tête de Mrs Coltie, la propriétaire d'une boutique d'artisanat de Richmond. Habituée des organisations bénévoles où des femmes travaillent à tour de rôle, elle a pensé que ce genre d'organisation « par roulement » pourrait être intéressant au niveau professionnel, pour celles qui, par choix ou par nécessité, ne veulent pas d'une activité à plein temps. Le sous-sol de son magasin est vide, il y a une petite cuisine : pourquoi ne pas y ouvrir un restaurant en coopérative ? Aussitôt, elle fait circuler l'idée, les candidates accourent. Bientôt naît « Mrs Beeton au vingt et unième siècle ». (Mrs Beeton fut à l'ère victorienne un célèbre auteur de livres de cuisine en Angleterre).

C'était il y a deux ans, et le restaurant marche très, très bien, merci. Il a tellement de succès que le Good Food Guide (l'équivalent britannique du Guide Michelin) vient de lui accorder une place dans ses colonnes, avec des commentaires élogieux. Il a tellement de clients qu'il a pu monter du sous-sol au rez-de-chaussée de la boutique, dans un cadre tout neuf. Les cuisinières travaillent par équipe de deux. Elles préparent la plupart des plats chez elles, à l'avance, pendant leurs moments libres, puis les stockent au congélateur jusqu'au jour J. Elles ont peu de contacts avec les autres femmes, volontairement, si ce n'est au cours de la réunion mensuelle de « mise au point », pour régler les petits problèmes de cohabitation successive (propreté de la cuisine, nettoyage de la salle).

« La main à la pâte »

Chaque équipe garde une indépendance totale, financière et culinaire. Ce qui fait l'attrait du restaurant, d'ailleurs : le lundi, on sert des plats typiquement anglais ; le jeudi, la carte sera résolument exotique... Les menus dépendent des « bonnes affaires » du supermarché du coin.

« La solution de la coopérative de travail peut être appliquée par les femmes à bien d'autres métiers, affirment ces pionnières. *Il suffit d'y penser. Nous connaissons déjà des coiffeuses qui s'y sont mises, des infirmières, des vendeuses, des artisans. Le bénéfice financier n'est peut-être pas très important, mais cela permet de garder le contact avec un travail professionnel, et d'y revenir un jour plus facilement. »*

Elles ajoutent un conseil, cependant : ne pas voir trop grand. L'affaire, à leur avis, doit garder un style « entreprise familiale d'antan ». Et être coiffée par une responsable bonne organisatrice, qui aplanit les conflits, calme les humeurs, fait la liaison et les relations publiques.

La conclusion ? Les joyeuses cuisinières de Richmond la donnent avec enthousiasme, entre un « pie », un « pudding » ou un « couscous » : *« C'est du travail, mais nous ne regrettons rien. Nous voulons toutes garder la main à la pâte ! »*

MICHELLE LESIRE.

« CINÉMALICES »

Un certain Léonce Perret

LORSQU'IL vint faire antichambre aux studios Gaumont, en 1908, Léonce Perret avait vingt-huit ans ; il était comédien. Il fut engagé comme acteur par Louis Feuillade, chef de la production et réalisateur. On aime que l'auteur cinématographique de « Fantomas » ait mis le pied à l'étrier à celui qui allait devenir un auteur de ciné-feuilletons.

A l'époque, les films étaient généralement courts et vite tournés. Léonce Perret en interpréta une liste impressionnante. Et, tout en continuant de jouer, passa à la réalisation. A partir de 1914, il devint « Léonce », un bon gros personnage accablé de tracas, une « rondeur » comme on disait au Boulevard. Mais, dès 1911, il avait abordé tous les genres.

anciens « cartons ». Mais on sourit à peine. Cette résurrection n'est pas une parodie. Léonce Perret avait le sens dramatique et plastique du paysage (ici les images de Bretagne sont belles et impressionnantes) et dirigeait sobrement ses interprètes. On est donc tout surpris des qualités artistiques de cette œuvre qui appartenait à une production courante. Et l'idée de la « cinémathérapie » (réalisation et projection d'un film rappelant le drame des roches de Kador pour tirer l'héroïne sa folie) est tout à fait étonnante.

Avec Francis Lacassin comme conseiller historique, Daisy de Galard et Pierre Philippe, puisant aux archives de Gaumont, sont en train de faire de « Cinémalices » le ciné-club populaire d'un certain



★ « Le Mystère des roches de Kador » (l'héroïne, Suzanne Grandais, devient folle).

« Le Mystère des roches de Kador » — qu'après l'« X noir » Daisy de Galard et Pierre Philippe présentent en « Cinémalices » du dimanche — est un bel exemple du mélodrame selon Léonce Perret. Une orpheline est victime d'une machination de son tuteur qui veut mettre la main sur sa fortune. Il n'a pu la décider à l'épouser, car elle aime un bel officier. Alors, il se débarrasse de son rival dans des conditions telles que la jeune fille devient folle... Mais le mal ne saurait triompher longtemps.

Léonce Perret joue le traître, et Suzanne Grandais (qu'il avait découverte et dont il fit la première star française de ces années-là) la touchante victime. La sonorisation donnée à ce film muet respecte le langage ampoulé des

cinéma français. Onésime, le comique cher à Jean Durand, est toujours de la partie. Contemporain des Pieds Nickelés, il est aux prises avec des femmes viragos et tout s'écroule sur son passage dévastateur.

Chaque émission de « Cinémalices » débute par une excellente présentation de Gérard Lartigau. Avec lui, on se promène dans ce qui reste des anciens locaux de Gaumont, on apprend l'histoire de la maison, l'histoire de Léonce Perret. Saviez-vous que celui-ci avait dirigé, en 1923, en France, Gloria Swanson dans une « Madame Sans-Gêne » qui fut un grand film de prestige ?

JACQUES SICLIER.

★ 15, 22, 29 octobre, et 5 novembre, Antenne 2, 12 h. 40.

LA CRISE DE LA S.F.P.

Comment sortir de l'impasse ?

M. Bertrand Labrusse, conseiller référendaire à la Cour des comptes, membre du conseil d'administration de la S.F.P. depuis 1975, a été nommé, vendredi 13 octobre, président par intérim, en remplacement de M. Jean-Charles Edeline, empêché pour raison de santé d'exercer ses fonctions et hospitalisé « sur les instructions formelles de ses médecins ». MM. Michel Oudin et Jean Drucker ont été confirmés dans leurs fonctions de directeurs généraux. La nouvelle équipe de direction a été chargée de « la gestion immédiate de la S.F.P. et notamment les contacts avec les organisations syndicales ». Cette décision, qui survient au moment où la crise de la S.F.P. devient plus aiguë, notamment à l'approche du débat budgétaire au Parlement, conduit à s'interroger sur la volonté du gouvernement de maintenir M. Edeline à la présidence de la société.

CE n'est pas la première fois que la situation de la Société française de production provoque un cri d'alarme de la part des parlementaires de toutes tendances *comme des syndicats de tous bords.* De fait, depuis sa naissance en 1975, les difficultés de la S.F.P., héritière des équipements et des personnels des Buttes-Chaumont après l'éclatement de l'O.R.T.F., n'ont cessé de s'aggraver.

En juillet dernier, au terme du premier mandat triennal de son président, M. Jean-Charles Edeline, le débat était porté sur la place publique : sur les trois exercices 1975, 1976, et 1977 le déficit avoué était de 120 millions de francs, et le président de la République, tout en renouvelant sa confiance à M. Edeline, exigeait de lui, pour l'automne, un plan de redressement (*le Monde* des 26 et 27 juillet).

Trois mois plus tard la crise rebondit : le déficit, à la fin de 1978, atteindrait 200 millions de francs, les dirigeants de la société ont affirmé n'être pas en mesure de payer les salaires d'octobre, sinon par un nouvel emprunt auprès des banques, et la deuxième tranche des travaux de construction de studios à Bry-sur-Marne a été bloquée par le gouvernement. Comment sortir de l'impasse dans laquelle semble s'être engagée la S.F.P. ?

Pour les syndicats, qui reprennent en cela les arguments de M. Edeline, la seule solution est d'imposer aux sociétés de programme un certain montant de commandes (de 1976 à 1978, a dit M. Le Tac, député R.P.R., devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, celles-ci sont passées de 1 053 à 703 heures) et d'obtenir en même temps des chaînes une meilleure planification.

Fini l'espoir caressé par M. Edeline de parvenir à une répartition équilibrée des ressources de la S.F.P. entre la télévision, le cinéma et les autres activités audiovisuelles : erreur de prévision, de conception ou de gestion, ni le cinéma ni les techniques nouvelles n'ont donné les résultats escomptés. Il est indispensable, disent d'une même voix les syndicats et la direction, que les chaînes s'adressent à la S.F.P. pour 80 ou 90 % de leur production.

Le gouvernement veut aller plus loin : selon lui, la mise en place de relations plus stables avec les sociétés de programme (sous forme de contrats pluriannuels plutôt que d'obligations inscrites dans les cahiers des charges) doit s'accompagner d'une réorganisation interne de la S.F.P., qui assure une gestion plus rigoureuse. C'est là, *bien entendu, que le bât blesse,* car si les syndicats ne contestent pas, loin s'en faut, les fautes de M. Edeline, ils craignent que le « redressement » demandé par les pouvoirs publics ne passe par des licenciements importants ; la C.G.T. redoute même un « démantèlement » de la société, qui l'alignerait sur le secteur privé.

Aucune décision n'est prise, répond, pour le moment, le ministère de la culture et de la communication, qui indique que la réflexion est en cours à partir des « éléments », sinon d'un plan en bonne et due forme, fournis par le président de la S.F.P. à la demande de M. Giscard d'Estaing.

Les structures de la société seront-elles modifiées ? La commission des finances de l'Assemblée nationale vient de proposer, à l'initiative de M. Le Tac, deux changements notables. Le premier consisterait à associer les sociétés de programme au capital de la S.F.P. : cette suggestion, repoussée par la C.G.T., qui y voit la source de possibles licenciements, et préconisée par la C.F.D.T., n'a pas, semble-t-il, la faveur du gouvernement, qui la juge incompatible avec l'esprit de la loi de 1974, fondée sur l'autonomie des sociétés. La deuxième modification reviendrait à diviser la société en deux : les activités liées au cinéma étant transférées à une filiale. Déjà évoquées avant les vacances (*le Monde* daté 16-17 juillet), l'idée, bien que combattue par les syndicats, apparemment progresse. Des noms sont même avancés, ceux de MM. Jean Drucker, directeur général de la S.F.P., et Xavier Larère, directeur général d'Antenne 2. Le gouvernement se contente de répéter qu'aucune orientation n'est encore fixée.

Reste une question, celle du maintien ou du départ de M. Edeline. Le président de la S.F.P. a, semble-t-il, perdu une partie du crédit dont il bénéficiait auprès du personnel de la société. Il est en conflit déclaré avec les responsables des chaînes. Il a beaucoup compté sur la confiance personnelle de M. Giscard d'Estaing. Il en a, disent ses adversaires, un peu trop usé, sans s'apercevoir qu'elle ne suffisait pas à forcer tous les mécanismes de décision. Doit-il s'en aller, comme le réclame, pour la première fois, la C.F.D.T., pour ouvrir la voie à un règlement ? Au ministère de la culture et de la communication, on assure que le problème ne se pose pas. A moins que l'éclatement éventuel de la S.F.P. ne vienne à modifier les données.

T. F.

POINT DE VUE

Jean-Charles Edeline ou la stratégie de l'erreur

par MARC AVRIL (*)

QUATRE ans après le démantèlement de l'O.R.T.F., se dirige-t-on vers une nouvelle crise fondamentale du service public national de la radio-télévision ? Tout porte à le croire. Un plan de restructuration pour les uns, de redressement pour les autres, a été demandé par le gouvernement au président de la S.F.P., M. Jean-Charles Edeline. Et ce plan, car plan il y a, ne peut être sans incidence sur l'ensemble des organismes issus de l'O.R.T.F.

Comme d'habitude les personnels, les organisations syndicales, sont tenus à l'écart.

Que veut donc cacher le gouvernement ?

— L'échec de la loi du 7 août 1974 ? Sûrement pas. Au contraire, M. Lecat vient de réaffirmer solennellement, devant le haut conseil de l'audio-visuel, qu'elle restait le support principal de sa politique audio-visuelle ;

— Son incapacité à maîtriser la stratégie des P.-D. G. qu'il a mis en place ? Sûrement pas, car l'autonomie et la liberté d'initiative des organismes issus de l'O.R.T.F. constituent un des points clés de la réforme voulue par le président de la République ou, en tout cas, c'est ce qui a toujours été affirmé ;

— L'échec de certains des hommes mis en place? La question peut se poser.

S'agissant de M. Jean-Charles Edeline à la S.F.P., deux hypothèses sont envisageables:

— Ou bien, il avait pour mission de faire « patienter » les organisations syndicales afin de permettre au gouvernement de choisir le moment le plus opportun pour licencier une proportion importante du personnel de la S.F.P., où elle rejoindra la population des intermittents chômeurs ou des chômeurs intermittents de l'industrie privée du spectacle ;

— Ou bien, il avait effectivement pour mission de faire de la S.F.P. une grande société nationale, pilier central de la production et de la création audio-visuelle française et de l'exportation de cette production.

Dans le premier cas de figure, M. Edeline avait donc accepté une mission de liquidation, identique à celle de Marceau Long, dernier P.-D.G. de l'O.R.T.F. Quand on connaît la personnalité de M. Edeline, sa situation prédominante, jusqu'à aujourd'hui, dans le monde du cinéma, ses intérêts personnels, il faut bien convenir que la première hypothèse est peu crédible.

Mais si l'on revient à la seconde, alors il faut bien parler d'échecs ; d'erreurs successives ; d'échec final retentissant.

La première erreur est d'y avoir cru. D'avoir cru qu'il gagnerait de l'argent en produisant, plus exactement en coproduisant, des longs métrages cinématographiques alors que tout le monde en perd, sauf les Américains.

Erreur dans les choix artistiques. Erreur dans les relations avec les chaînes de télévision en pratiquant la politique du fait accompli et du « recours » aux arbitrages élyséens. Erreur dans l'organisation interne de sa société. Erreur dans le choix de certains investissements (l'Empire). Erreur, enfin, dans ses relations avec son personnel vis-à-vis duquel il a désormais perdu toute crédibilité, même si, aux yeux de la C.F.D.T., il n'en a jamais eu.

Jamais, car nous avons toujours considéré que la S.F.P. devait demeurer l'instrument de production du service public, ce qui passe par des relations privilégiées avec les sociétés de programme seules susceptibles d'assurer à la S.F.P. un volume de commande et une planification permettant à celle-ci non seulement d'assurer le plein-emploi de son personnel, mais également son expansion. A partir du moment où le volume et la planification des commandes seront assurés, la S.F.P. n'a aucune raison d'être plus chère que n'importe quelle entreprise du marché privé. Et la qualité des programmes y trouvera largement son compte.

Mais, dans le cadre de la loi du 7 août, que nous persistons à considérer comme inadaptée et préjudiciable aux intérêts fondamentaux des téléspectateurs, une telle évolution passe inexorablement par une implication réelle et officielle des sociétés de programmes dans le fonctionnement de la S. F. P. Toute autre solution est artificielle et par conséquent aléatoire.

C'est ce qu'avaient compris les adhérents de la C.F.D.T. de la S.F.P. en se proposant ces objectifs d'action. Car, au-delà de toutes ces considérations, il y a lieu d'être clair. Toute atteinte aux droits fondamentaux des personnels de la S.F.P. se heurtera à une riposte de tous les travailleurs, qui vivent et veulent travailler dans un véritable esprit de service public, c'est-à-dire au service du public.

(*) Secrétaire général du Syndicat unifié de radio-télévision (SURT-C.F.D.T.).

ENTRETIEN AVEC MICHEL BASSI

« Les gens veulent qu'on leur parle »

La grille de Radio-Monte-Carlo, entrée en vigueur le 2 octobre, traduit un effort particulier en faveur de l'information, placée désormais sous l'autorité de Jacques Paoli. Michel Bassi, nommé au lendemain des élections législatives directeur général adjoint de la station, dont il deviendra directeur général en janvier prochain, est le principal responsable de cette évolution. Il définit ici la mission qu'il assigne à R.M.C.

Les Parisiens ignorent en général, *dit Michel Bassi,* que Radio-Monte-Carlo est, après R.T.L., la radio la plus écoutée en France le matin entre 10 h. 30 et 11 heures, et l'après-midi entre 15 heures et 17 heures. Sa croissance a été exceptionnellement rapide au cours des deux dernières années, puisque son audience, à l'indice en cumulé, est passée de 10,5 % en 1976 à 11,7 % en 1977, et 12,2 % au premier semestre de 1978. Cependant, les deux moments de la journée qui rassemblent à l'écoute des radios, quelles qu'elles soient, le plus grand nombre d'auditeurs, sont pour nous les plus mauvais ; ils correspondent à des creux dans notre courbe d'audience. De sorte que notre croissance a été, en quelque sorte, « tirée » par nos programmes de variétés et de jeux, mais freinée par nos émissions d'information.

Nous savons bien qu'il nous sera beaucoup plus difficile de progresser dans ces deux « créneaux », où les habitudes d'écoute sont rigides, que dans les tranches de plus faible « consommation », où nous avons beaucoup gagné, mais nous sommes conscients de la relative inadaptation de nos journaux.

Que demandent les auditeurs ? Nous avons fait faire un sondage, en juin, par la COFREMCA. Selon ses premières conclusions, jusqu'à la fin de 1976, et au début de 1977, les comportements socio-culturels étaient portés par des valeurs de contestation ; désormais, ils tendent à privilégier les valeurs de bon sens : l'enracinement, notamment dans les régions, la famille, le sens moral même. Les Français attendent d'une radio qu'elle soit gaie, vivante, chaleureuse, qu'elle soit proche d'eux, qu'elle les aide à vivre. Cette fonction affective vient loin devant les fonctions d'information et de services.

R.M.C. est de toutes les radios celle qui répond le mieux à ces attentes. Jugée plus souriante, elle est perçue aussi comme la radio des régions, la radio qui favorise l'attachement au terroir et l'expression de soi-même ; en même temps, elle correspond à une sensibilité nouvelle, celle de l'attraction vers le sud, vers le soleil.

La palabre

Ce ton qui fait le succès de nos variétés, de nos jeux, et qui attire un public populaire, nous allons tenter d'en imprégner nos journaux d'information. Nous devons inventer un langage propre à la radio, différent du langage écrit. Les journalistes se contentent trop souvent de lire un texte rédigé. Or les auditeurs veulent de la palabre. Jacques Paoli, c'est la palabre. Son journal de 13 heures est une rencontre avec un homme, un homme qui dit la vie.

Le matin, de 7 heures à 9 heures, Bernard Spindler et Marie-Christiane Courtioux, le soir à 18 h. 30 Jean-Robert Cherfils, apporteront également cet indispensable élément d'affectivité. Le vedettariat, c'est terminé. Il ne s'agit plus de faire des numéros, mais de donner un peu de soi-même. Les gens veulent qu'on leur parle.

Les autres innovations ? Un petit journal de quatre à cinq minutes, en fin de soirée, sur la grande émission de télévision du soir. Un « club de la presse », mensuel ou bimensuel pour commencer, réalisé en commun avec quinze quotidiens régionaux et qui accueillera non seulement des hommes politiques mais aussi des chefs d'Etat étrangers ou des personnalités intéressées par des thèmes comme la sécurité, l'agriculture, l'aménagement du territoire, ou encore le sport. Une sorte de « radio-bistrot », chaque dimanche, qui sera un reportage sur la façon dont les gens ont reçu l'information au cours de la semaine. Pour les jeunes, tous les soirs, Nathalie Reznikoff, vingt ans, sera à l'écoute, et, parce qu'elle a leur âge, elle leur parlera le langage qu'ils attendent, et qui n'est pas celui des adultes.

Je suis convaincu qu'il existe des cycles dans la vie des médias. Il y a eu celui de France-Inter, puis celui d'Europe 1. Nous sommes en plein dans le cycle de R.T.L. Notre hypothèse, c'est que la nouvelle radio, aujourd'hui, c'est R.M.C.

Propos recueillis par
THOMAS FERENCZI.

AU JAPON

Les nouveaux « gadgets »

APRES la télévision en couleurs apparaît au Japon la télévision stéréophonique et bilingue. Le ministère des postes et des télécommunications vient de délivrer des licences à N.H.K., la chaîne nationale, et à neuf chaînes privées pour l'exploitation du système dit Multiplex, qui permet à l'auditeur de choisir de recevoir un certain nombre d'émissions en anglais ou en japonais et d'autres en stéréophonie. Ce système est entré en service depuis le 28 septembre.

Les premières émissions bilingues sont les journaux télévisés présentés en fin de journée sur les différentes chaînes et certains reportages ou émissions estimés particulièrement intéressants. Il suffit au téléspectateur de tourner un bouton pour avoir au choix le commentaire en japonais ou en anglais traduit simultanément.

On pourra suivre en version originale les films étrangers (pratiquement tous ceux qui sont présentés sur les chaînes nippones sont doublés en japonais). Des problèmes risquent cependant de se produire pour certains films dont des passages sont coupés pour des raisons de censure : dans la version japonaise, on s'arrange en général pour rajouter au dialogue une ou deux phrases qui permettent de suivre l'intrigue. Rien de tel ne sera possible avec la version originale. La traduction simultanée des émissions en japonais sera assurée par des équipes de traducteurs engagés par les chaînes de télévision.

En ce qui concerne les émissions en stéréophonie, les directeurs de programme comptent évidemment diffuser avec ce système les concerts et tout ce qui a trait en général à la musique. Mais, phénomène notable, ils ont décidé de diffuser aussi en stéréo les rencontres sportives afin de restituer l'atmosphère des stades, l'ambiance des matches de boxe, etc.

Après la télévision en noir et blanc en 1953, la télévision en couleurs en 1960, les Japonais lancent avec fougue leur nouveau gadget. La télévision stéréophonique en donnant une satisfaction supplémentaire au téléspectateur devrait, pensent-ils, élargir le marché des appareils japonais. Les programmes bilingues répondent à d'autres préoccupations : 1) permettre aux étrangers de suivre les principales émissions télévisées ; 2) surtout aider les étudiants, et ceux qui le désirent, à perfectionner leur anglais. On estime que cinquante mille personnes à Tokyo comprennent l'anglais et que 90 % des émissions diffusées dans cette langue seront suivies par des Japonais.

Quant au coût du nouveau système, les chaînes de télévision doivent investir environ 250 millions de yens. Le prix d'un appareil de télévision Multiplex sera de 20 000 à 30 000 yens plus cher qu'un poste normal (sur lequel peut éventuellement être branché un adaptateur qui coûte environ 40 000 yens). Il faudra un an pour que toutes les chaînes japonaises soient équipées du système.

PHILIPPE PONS.

RADIO-TELEVISION

Correspondance

Werner von Braun et les matricules 21 000 de Dora

Nous avons reçu du Père Jean Cardonnel la lettre suivante après la diffusion, dimanche 8 octobre sur FR 3, d'une émission consacrée à Werner von Braun :

« *C'était un patron extrêmement dynamique. Homme hors ligne, il trouvait des solutions aux problèmes apparemment les plus insolubles. Créateur d'une arme de mort... mais génie bienfaiteur qui ouvre à l'humanité les voies du cosmos.* » Voilà l'éloge de Werner von Braun que j'ai entendu le dimanche 8 octobre 1978 à FR 3.

Nous sommes en présence d'un poète qui accomplit le grand rêve caressé depuis son enfance : conquérir l'espace. La question discrètement posée : « *N'avez-vous pas éprouvé quelque scrupule en mettant vos dons au service de l'ambition meurtrière d'Hitler ?* », reçoit une réponse précise : « *Quand mon pays fait la guerre, qu'il ait pour lui le bon droit ou non, c'est toujours mon pays.* » Rallier l'organisation nazie ne gêne pas davantage von Braun encore que, depuis, il se soit posé certains problèmes. Mais l'émission télévisée a passé sous silence le coût humain des travaux du génial chercheur allemand récupéré par les Américains. Nous voyons Peenemunde, où se fabriquaient les premières fusées dites V-2, ainsi que Nordhausen. Rien par contre sur Elrich, Harzungen et Voffleben, autres lieux de production d'armes secrètes. Un nom surtout n'a jamais été prononcé : Dora.

L'inouï, c'est que, pendant près d'une heure, personne ne fut capable d'évoquer l'image d'une grande oubliée : la main-d'œuvre. Et pour cause ! Il ne s'agissait pas d'hommes, simplement de numéros matricules en pyjama rayé qui s'affairaient jour et nuit, matraqués, obligés d'incarner le songe d'adolescence de l'exceptionnelle personnalité. Dès Peenemunde, les déportés fournissaient la masse d'exécutants dont avait besoin notre visionnaire. Le groupe de rescapés du bombardement qu'effectua l'aviation britannique fut entraîné vers Dora et assimilé aux esclaves marqués d'un chiffre : les 21 000.

Lorsque Werner von Braun nous apparut l'autre soir, admiré, magnifié, je l'imaginais tel que m'en parle mon ami, l'ancien 21 908. Ce revenant de l'enfer a vu deux fois le père des V-2 et d'Apollo-XI : d'abord le « patron extrêmement dynamique » faisait une inspection flanqué de dignitaires nationaux-socialistes ; ensuite, l'« homme hors ligne » assistait à une pendaison : il riait et plaisantait avec ses compagnons SS en regardant des 21 000 se trémousser au bout de leur corde. Les bourreaux disposaient le crochet afin que le supplice durât plus longtemps.

Alors la déclaration de von Braun me donne à réfléchir : « *Je suis très optimiste. L'homme continuera de dominer le monde. Les chances augmentent pour l'humanité d'être immortelle.* » Le progrès de l'homme est sinistre, son immortalité dérisoire quand on doit les payer au prix d'un seul numéro matricule à visage humain lentement, savamment pendu.

Un peu de décence !

M. Jean-Michel Renaud, de Bruxelles, revient sur la façon dont les radios ont rendu compte de la mort du pape. Répondant notamment à M. Serge Bonin, qui jugeait normal, dans le Monde *daté 8-9 octobre, qu'Europe 1 n'ait pas interrompu ses messages publicitaires et à notre collaboratrice Claude Sarraute qui, dans le même numéro, faisait l'éloge de Coluche, il s'indigne que celui-ci se soit livré, l'après-midi même de la mort de Jean Paul Ier, à* « une parodie douteuse et pénible de l'événement ». *Il ajoute :*

On aurait tort de demander un peu de décence. Les valeurs traditionnelles sont faites pour être piétinées (avec « une sauvage drôlerie »), pas vrai ? Il n'y en a plus qu'une que l'on respecte résolument : l'argent. Que l'on soit de gauche ou de droite, qu'on l'attrape avec la « lotion machin » ou avec des colucheries, on lui subordonne tout.

Cela juge une civilisation.

Écouter-voir

● **FEUILLETON : AU PLAISIR DE DIEU. — Dimanche 15 octobre et suivants, TF 1, 17 h. 55.**

Chronique d'une famille aristocratique dont le destin, du début du siècle aux années 50, révèle comme en filigrane l'évolution de la société française pendant la même période, l'adaptation par Paul Savatier, mise en scène par Robert Mazoyer, du roman de Jean d'Ormesson a été, à Noël dernier, l'un des fleurons des programmes de TF 1. La série, nous dit-on, a été regardée par environ dix millions de personnes, ce qui, compte tenu de son coût (11 500 000 francs) et de sa durée (six épisodes de quatre-vingt-dix minutes), signifie qu'elle a coûté 1,15 F par téléspectateur. Conclusion : les ressources du contribuable ont été bien employées.

Certains pourtant ont estimé que cette saga nobiliaire fait la part trop belle à l'Ancien Régime, présenté sous des couleurs idylliques, tandis que d'autres ont regardé avec émotion le lent déclin d'un monde condamné par l'histoire. La personnalité de Jean d'Ormesson a contribué à la traditionnelle controverse entre droite et gauche. Et si, malgré tout, Au plaisir de Dieu *était aussi un bon feuilleton ? La nouvelle diffusion que propose TF 1 permettra peut-être d'en juger plus sereinement.*

● **MUSIQUE : SOIRÉE MAURICE OHANA. — Lundi 16 octobre, F.M., 20 h. 30.**

Foncièrement rebelle à tout ce qui pourrait ressembler à l'esprit de chapelle, Maurice Ohana (né en 1914) est souvent présenté comme un « indépendant ». Cela lui vaut d'être tenu à l'écart de la vie musicale officielle... Se situant lui-même dans la descendance spirituelle de Debussy et Falla, il a su trouver très tôt une façon de chanter qui n'appartient qu'à lui, une couleur méditerranéenne : son écriture, toujours aérée, joue sur les frottements harmoniques plus que sur les dissonances crues ; il aime les instruments au son clair — le clavecin, la guitare, — qu'il prolonge par des effets de résonance. Surtout il excelle à traiter la voix : ce serait un « mélodiste » si le mot voulait dire quelque chose. Il possède le sens de la courbe, le secret des inflexions qui naissent dans les retraites intimes de la voix.

L'Office des oracles *avait été écrit pour les Fêtes musicales de la Sainte-Baume en 1975 et la* Messe *pour le Festival d'Avignon 1977. Le concert du 16 octobre a été enregistré cet été au Festival de Saintes, un festival jusqu'ici consacré à la musique ancienne et qui s'est ouvert en 1978 sur la création contemporaine avec un grand succès de public. Au moment où cette évolution semble remise en cause par la direction de la musique, on se demande si la réussite d'une soirée comme celle-ci et l'intérêt de l'ensemble de la programmation, confiée à Harry Halbreich, ne devraient pas être au contraire des arguments décisifs pour continuer.*

● **ESSAIS : NUITS MAGNÉTIQUES... « Le romantisme ». — A partir du 16 octobre, F.C., 22 h. 30.**

Parce que la crise politique se transforme en crise morale, parce que dégoûtés de la représentation (la société du spectacle), les jeunes revendiquent l'action individuelle, on se met à rechercher des pères à tous ceux qui s'étaient trouvé une ascendance marxiste et la rejettent. Les romantiques sont pratiques, on leur attribuent la révolte et l'ennui, l'égocentrisme et la générosité ensemble, parfois même la mièvrerie, sous prétexte qu'ils tenaient au sentiment. En fait on oublie que leur individualisme pouvait être une ascèse, et leur révolte un courage politique. Dix émissions des « Nuits magnétiques », proposées en grande partie par Michel Le Bris, tentent de revenir à la source du romantisme, en allant voir aussi du côté de Novalis, de la philosophie de la nature, de Mesmer, etc.

● **DRAMATIQUE : AURÉLIEN. — Mardi 17 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

*Critiquée par les lecteurs fervents d'Aragon, qui ne retrouvent pas dans l'adaptation télévisée d'*Aurélien *le frémissement du roman, mais louée par ceux qui apprécient pour elle-même la classique mise en scène de Michel Favart, l'impossible histoire d'amour d'Aurélien et de Bérénice s'achève — c'est le titre du troisième et dernier épisode — dans « La débâcle ». Débâcle d'une aventure individuelle, celle d'un homme qui cherchait trop en cette jeune provinciale avide d'absolu une image de lui-même et de son passé pour que la femme réelle, débarrassée du masque en lequel il voulait l'enfermer, ne finit par lui échapper. Débâcle d'une société, celle de l'entre-deux-guerres, qui, faute d'avoir su maîtriser son destin après la saignée de la Grande Guerre, abdique son indépendance entre les mains de l'occupant. Ecrit par Aragon dans les années 42-43, qui marquèrent, selon l'auteur,* « le fond de l'abîme ». Aurélien *qui dit les raisons de cette double défaite, amoureuse et militaire, appelle, par là même, à une double conversion. En ce sens, ce récit n'est pas seulement le reflet d'une passion malheureuse, mais aussi l'expression d'une espérance.*

● **PORTRAIT : IAN SMITH. — Mercredi 18 octobre, TF 1, 22 h.**

Après le magazine « Rhodésie no, Zimbabwe si », proposé par Christine Ockrent pour « Le nouveau vendredi » *du 13 octobre, un portrait du chef du gouvernement rhodésien, M. Ian Smith, par Jean-François Chauvel. On connaît l'écrivain, le producteur, le journaliste, qui n'a jamais caché ses opinions de droite (il défendit Thieu contre Ho Chi-minh pendant la guerre du Vietnam, Tschombe contre Lumumba) : il dessine ici l'histoire d'un Blanc de Rhodésie, exploitant agricole, aujourd'hui premier ministre d'un Etat dont la situation ne cesse de s'aggraver. Dans ce pays, où 50 % des terres cultivables appartiennent aux Blancs, 50 % aux Noirs (il y a 264 000 Blancs et 6 millions de Noirs), le gouvernement intérimaire rhodésien, qui associe Blancs et Noirs modérés depuis l'accord interne du 3 mars, n'a pas freiné la guérilla engagée depuis maintenant plus de six ans. Au contraire. Le nombre des victimes civiles — noires et blanches — a doublé depuis l'accord.*

● **SÉRIE : IL ÉTAIT UN MUSICIEN : SCHUMANN. — Jeudi 19 octobre, A 2, 20 h. 35.**

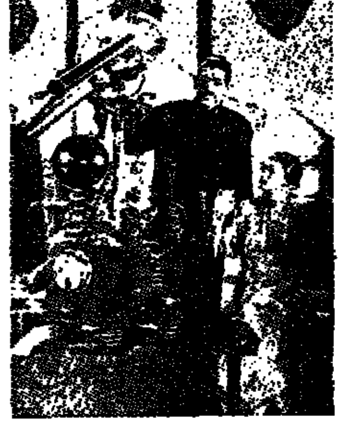
Proposée par Christine Gouze-Renal et Roger Hanin, cette nouvelle série se propose, à travers une « anecdote » choisie dans la vie d'un grand compositeur, de « faciliter l'accession d'un vaste public à la grande musique ». Après un Rachmaninoff qui n'avait pas vraiment convaincu, voici un Schumann réalisé par Bernard Queysanne. L'« anecdote » retenue, si l'on peut ici employer ce mot est l'internement, en 1854, du compositeur allemand, victime de crises nerveuses qui se traduisent par des hallucinations douloureuses et qui dégénèrent en actes de violence. En dépit d'une mise en scène soignée, on a quelque peine à croire au drame qui se joue sous nos yeux, tant le mythe du musicien malheureux, qui exprime — et apaise — à travers son œuvre son insurmontable désespoir, semble aujourd'hui dépassé. Il s'agit, dira-t-on, d'une histoire vraie. Alors cette vérité-là est trop complexe pour être montrée. Reste la musique, admirable.

● **HISTOIRE : LE TEMPS D'UNE RÉPUBLIQUE : « Le bord de la mer ». — Samedi 21 octobre, A 2, 20 h. 35.**

Le 6 février 1934, des manifestations de rue contre le régime des « scandales », marqué par l'affaire Stavisky et le développement des ligues fascistes, ramenaient la droite au pouvoir. Deux ans plus tard, c'était le Front populaire. L'histoire de la IIIe République touche à sa fin. L'avant-dernier épisode de la série d'Antenne 2, « Le temps d'une République », raconte la victoire de la gauche, les débuts de la guerre d'Espagne, la montée des périls.

En juin 1936, le gouvernement de Léon Blum fait voter trois projets de loi : les conventions collectives, les congés payés, la semaine de quarante heures. Max Gallo, scénariste, et Michel Wyn, réalisateur, nous transportent dans la banlieue de Saint-Etienne. Rose et Marcel se sont connus dans des meetings, des manifestations, des grèves. Ils célèbrent leur repas de noces, ce 14 juillet 1936, avant de partir joyeux en tandem, pour « le bord de la mer ». Mais les nuages s'amoncellent à l'horizon, et l'aventure va basculer. L'histoire, la grande histoire, traverse aussi la vie des gens ordinaires.

Les films de la semaine



★ Boris Karloff et Myrna Loy dans « le Masque d'or » (« The Mask of Fu Manchu », 1932). Dimanche 22 octobre, FR 3, 22 h. 30.

● **L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN, de Mark Robson. — Dimanche 15 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Aventures, évasion spectaculaire dans l'Italie de 1943 aux mains des nazis. Le colonel américain passe pour collabo (d'où le « von » Ryan) alors qu'il est un héros. Pas de vraie surprise, mais du travail hollywoodien, bien fait, avec morceaux de bravoure d'un train en cavale.

● **LE CLUB DES TROIS, de Jack Conway. — Dimanche 15 octobre, FR 3, 22 h. 30.**

Le dernier film de Lon Chaney, qui parla pour la première fois au cinéma avant de mourir. Même histoire que *le Club des trois*, de 1925, tourné par Tod Browning (présenté au Ciné-club d'Antenne 2, le 2 janvier 1977). La performance de Lon Chaney est d'utiliser ici cinq voix différentes pour ses aventures criminelles. Très surprenant.

● **SIDI-BEL-ABBES, de Jean Alden-Delos. — Lundi 16 octobre, A 2, 15 h.**

Romanesque de la légion et tradition colonialiste. Le seul intérêt rétrospectif de ce film — tourné en 1953 et inspiré, d'ailleurs, par de bons sentiments — est d'avoir été interdit en Afrique du Nord par les autorités militaires françaises.

● **SANS MOBILE APPARENT, de Philippe Labro. — Lundi 16 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Pourquoi, transposant à Nice l'intrigue d'un roman policier bien ficelé d'Ed McBain (avec l'inspecteur Carella), Labro a-t-il voulu faire penser à Chandler et... Hawks ? Les prétentions du réalisateur-cinéphile donnent un côté raccrocheur à une enquête dont les péripéties se seraient mieux accommodées d'une mise en scène façon Verneuil. Se voit, néanmoins, sans ennui.

● **ANTOINE ET SÉBASTIEN de Jean-Marie Périer. — Lundi 16 octobre, TF 1, 21 h. 45.**

La même complicité, la même tendresse, le même goût de la rigolade et une certaine extravagance unissent Antoine (soixante-cinq ans, ancien pilote de l'Aéropostale, et Sébastien, son fils adoptif, qui a quitté la caserne avec une « fausse perm' », le temps que se noue une gentille comédie psychologique. Hommage de Jean-Marie Périer à son père, François, l'acteur qui fait tandem avec un Jacques Dutronc un peu trop ostensiblement gouailleur et désinvolte. Le film se passe en province, ce qui lui donne un charme tout particulier.

● **UN BÉBÉ SUR COMMANDE, de James Bridges. — Mardi 17 octobre, A 2, 20 h. 30.**

Une hippie se fait faire un enfant afin de le céder moyennant finances à un couple qui ne peut pas en avoir. Ce film médiocre, qui a fait une apparition-éclair dans les salles de cinéma doit servir à un débat sur « les liens du sang » aux dossiers de l'écran.

● **SISSI FACE A SON DESTIN, d'Ernst Marischka. — Mardi 17 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Sissi tuberculeuse, Sissi guérie ; Sissi en visite officielle avec son empereur de mari à Milan (là, Marischka, qui l'eut cru ? s'est inspiré de la manifestation patriotique de *Senso*) et à Venise pour une apothéose sentimentale. Le plus ambitieux et le plus spectaculaire des trois films. Mais Romy Schneider était devenue assez indépendante pour refuser d'en tourner davantage. Sissi n'est donc jamais morte.

● **POLICE PUISSANCE 7, de Philip d'Antoni. — Mercredi 18 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Constitution par un policier américain d'une sorte de police parallèle utilisant violence et torture contre les gangsters. On n'est pas loin du « fascisme ordinaire » dans ce film noir dont l'ambiguïté n'est malheureusement pas soutenue par une réalisation trop grise (à l'exception d'une poursuite en voiture façon *Bullit*).

● **LA PARTY, de Blake Edwards. — Jeudi 19 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

La présence marginale et génératrice de troubles « hellzapoppiniens » d'un acteur indien (de l'Inde) dans une soirée de producteur hollywoodien. Ce serait aussi fort et drôle que du Tati si Blake Edwards n'avait pas sacrifié au délire de la manipulation technique. On rit beaucoup au début, puis de moins en moins.

● **LA ROUTE DE SALINA, de Georges Lautner. — Jeudi 19 octobre, A 2, 21 h.**

Travail ambitieux et tape-à-l'œil de Lautner dans le suspense psychologique à l'américaine. Une Phèdre de station-service mexicaine et sa fille, aussi névrosée qu'elle, se disputent un garçon qu'elles veulent absolument faire passer pour leur fils et frère disparu. Rita Hayworth, royalement morbide, Mimsy Farmer et Robert Walter Jr., le fils de *l'Inconnu du Nord-Express*.

● **LE SILENCE, d'Ingmar Bergman. — Vendredi 20 octobre, A 2, 22 h. 50.**

Silence de Dieu, absence de l'homme (de la virilité) et de l'amour dans l'enfer de deux femmes égarées en terre étrangère. Maladie, alcool, sexualité déchaînée, désespoir, visage d'enfant au milieu du cauchemar. Plus noir encore que *la Nuit des forains*, rigoureusement mis en scène et atrocement beau. Ingrid Thulin et Gunnel Lindblom géniales.

● **LA BONNE ANNÉE, de Claude Lelouch. — Dimanche 22 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Placé sous le signe de *Un homme et une femme* et du *Voyou*, une romance amoureuse pour cinéma populaire. Jeu de bascule entre le présent et le passé, opposition d'un voleur rustre et tendre et d'un monde sophistiqué où il trouve la femme de sa vie. Auprès de Lino Ventura et Françoise Fabian, excellents, Charles Gérard joue le « pied nickelé » de service.

● **LE MASQUE D'OR, de Charles Brabin. — Dimanche 22 octobre, FR 3, 22 h. 30.**

Quand le « péril jaune » prenait le visage de Fu-Manchu, héros démoniaque des romans de Sax Rohmer. Flamboyante vision hollywoodienne avec décors et costumes baroques et jeux raffinés de l'érotisme sado-masochiste. Supplice de la cloche, flagellation, fosse aux crocodiles, philtre d'amour au venin de serpent. Originalité d'une mise en scène perverse. Et Fu-Manchu, c'est Boris Karloff.

● **CALIFORNIE, TERRE NOUVELLE, de Ted Tetzlaff. — Lundi 23 octobre, A 2, 15 h.**

Que fait un jeune tueur auquel on donne à choisir entre vingt-cinq ans de prison et le serment de ne plus jamais toucher une arme à feu ? Il se sauve. Alors, le shérif cherche à le rattraper. A part cela, rien à dire...

● **LE SOUS-MARIN DE L'APOCALYPSE, d'Irwin Allen. — Lundi 23 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Un titre ronflant. Mais Irwin Allen n'ayant pas, alors, les moyens de réaliser un grand « film-catastrophe », a donné dans la science-fiction avec truquages élémentaires. Peter Lorre se demande ce qu'il fait là-dedans.

● **LA MORT AUX TROUSSES, d'Alfred Hitchcock. — Lundi 23 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Voyage Nord-Nord-Ouest (le titre original) à travers les Etats-Unis de Cary Grant traqué par la police et une bande d'espions. Hitchcock cite ouvertement une dizaine de ses films : *les Trente-Neuf Marches, Cinquième colonne, les Enchaînés, le Faux Coupable, la Main au collet, Vertigo*, etc., et construit une superbe mise en scène sur l'angoisse de l'homme isolé dans l'espace, privé de défense, découvrant le relativisme moral. Il y a aussi de l'humour.

« Pirates » en Irlande du Sud

La deuxième chaîne de radio qui sera prochainement inaugurée en Irlande sera « nationale » et non pas commerciale, comme certains l'espéraient. Ainsi vient d'en décider le gouvernement de M. Jack Lynch après avoir longtemps différé sa décision. Déjà il s'était opposé à la mise sur pied d'une chaîne de télévision privée. Cependant la guerre des radios continue.

Depuis un an, dix-huit « radios pirates », quatre à Dublin, les autres dans les grandes villes de province, diffusent des émissions de musique pop entrecoupées de publicité, de renseignements pratiques et de conversations avec les auditeurs. Au début, il n'y avait que Radio-Dublin, émettant d'un quartier populaire de la capitale. Mais, lorsque la clientèle considérable de ce genre d'émissions populaires et locales s'est révélée — pour la plupart des jeunes entre seize et trente ans, travaillant en usine, et habitant les quartiers les plus défavorisés, — de jeunes hommes d'affaires y ont vu des possibilités d'investissement. Le ministre actuel des P.T.T., M. Padraig Faulkner, a été obligé de réagir devant les activités des radios pirates. L'annonce, il y a deux semaines, qu'un groupe de sympathisants des organisations extrémistes républicaines a l'intention de se lancer lui aussi dans cette activité a d'ailleurs dû faire réfléchir le gouvernement. La police a fait plusieurs descentes dans les stations pirates. Leurs équipements ont été confisqués et leurs animateurs traduits en justice.

Le débat est vif entre ceux qui s'insurgent contre le monopole de R.T.E., notamment des députés du parti de l'opposition Fine Gael (centriste), et ceux qui, comme le sénateur John Murphy, professeur d'histoire à l'université de Cork, s'attaquent aux pirates, dont le seul but, dit-il, « *est de s'enrichir en s'adressant à ce qu'il y a de plus bas dans le goût populaire* ».

JOE MULHOLLAND.

M. GISCARD D'ESTAING A « QUESTIONNAIRE »

M. Valéry Giscard d'Estaing sera, lundi 16 octobre, à 20 h. 30 sur TF 1, le soixantième invité de l'émission « Questionnaire ». Il sera interrogé, en direct, par M. Jean-Louis Servan-Schreiber sur « *les chances de la France et son rôle dans un monde en mouvement* ».

C'est la première fois que l'émission « Questionnaire », créée il y a cinq ans, accueille un chef d'Etat. Elle a reçu, chaque mois, des personnalités du monde politique et économique. L'acceptation par M. Valéry Giscard d'Estaing de l'invitation que lui avait adressée, il y a déjà quelque temps, M. Jean-Louis Servan-Schreiber, entraîne d'ailleurs le report au mois de novembre de l'émission consacrée à M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du CERM (Centre d'études et de recherches marxistes).

M. MITTERRAND A « LONGUE DISTANCE »

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., sera l'invité de Gonzague Saint-Bris, jeudi 19 octobre, sur Europe 1, à partir de 22 h. 45, au cours de son émission « Longue distance », sur le thème « *Un sens à sa vie* ».

LA BRETAGNE EN COULEURS !

MM. Jean Autin, président de Télédiffusion de France, et Jean-Louis Guillaud, président de TF 1, ont inauguré, il y a quelques jours, un nouvel émetteur de télévision de 220 mètres et d'une puissance de 50 kW au centre T.D.F. de Nantes. Cet émetteur diffuse le programme TF 1 couleur 625 lignes sur le canal 23. Avec l'émetteur de Rennes, déjà en service, puis ceux de Roc Tredudon avant la fin de l'année et de Vannes en mars 1979, la Bretagne sera entièrement couverte. Fin 1978, le réseau TF 1 couleur desservira 54 % de la population, et devrait progressivement couvrir l'ensemble du territoire à la fin 1981. Deux postes vendus sur trois sont des postes couleur, possédés aujourd'hui par un Français sur trois.

La vente des magnétoscopes se développe également très nettement, ouvrant la voie aux services nouveaux de télévision, actuellement élaborés au C.C.E.T.T. à Rennes. Parmi ceux-ci le système Didon (Diffusion de données par le canal de la télévision), qui sert de support au système de télétextes Antiope ; ce procédé sera utilisé en janvier prochain pour les informations boursières sur TF 1. Dans une phase ultérieure, un véritable service serait mis à la disposition d'abonnés qui pourraient, grâce à un clavier particulier, sélectionner les pages intéressantes. Autre voie à moyen terme, grâce au développement des magnétoscopes : les systèmes d'enregistrement automatique des programmes.

RADIO-TELEVISION

Samedi 14 octobre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro 1 (Petula Clark ; 21 h. 35, Série : Les hommes d'argent (dernier épisode).



22 h. 22, Sports : Télé-foot.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Dramatique : Le temps d'une République (Un soir d'hiver, place de la Concorde), d'Yves Courrière, réal. R. Pigaut.

A travers la vie d'un quartier du faubourg Saint-Antoine, la montée du fascisme et les querelles de la gauche, qui aboutiront aux manifestations violentes du 6 février 1934. Les personnages sont plutôt des types que des êtres de chair, mais un souffle passe.

22 h. 5, Sur la sellette, par Ph. Bouvard. *Avec Georges Guétary, Gérard Oury...*

22 h. 50, Fenêtre sur... le folk en question.

Deux tendances du folk illustrées par deux groupes, Malicorne et Perlinpinpin folc.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : le Cid, de Corneille, au Théâtre du Manoir-Corneille. Mise en scène : P. Lamy, réal. M. Hermant. Avec : J. Davy, J. Harden, J.-P. Kempf, G. Kerner, A.-M. Philipe, C. Privat, O. Rodier, etc.
23 h. 25, Championnat du monde d'échecs (aux Philippines).

FRANCE-CULTURE

20 h., « Le Prisonnier de la planète Mars » (deuxième partie), d'après G. Lerouge. Réalisation C. Roland-Manuel. Avec R. Murzeau, P. Constant, M. Cassan, Y. Clech, C. Cler, P. Trabaud, etc. ; 22 h., Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 Vingt et unième concours international de guitare ; 20 h. 30, Récital de F. Clidat (pianiste) : « Deuxième Sonate » (Chopin), « In memoriam » (Serrette) ; « Sonate en si mineur », ex- « Troisième Consolation » (Liszt) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit... Festival de La Rochelle : Orchestre philharmonique de Lorraine, direction Tabachnik (Amuro, Takemitsu, Guinjoan, Volkonsky, Stravinski).

Dimanche 15 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

Sur le thème « Violence et parole », le premier de trois films réalisés par Michel Farin nous arrête longtemps devant un enfant silencieux...

11 h., Messe célébrée en l'église de la Sainte-Famille à Schiltigheim, préd. Père M. Guinchat.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15,

Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant ; 16 h. 45, Sports : Sports première (Spécial Colette Besson).

17 h. 55, Série : Au plaisir de Dieu (1. L'inventaire).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN, de M. Robson (1965), avec F. Sinatra, T. Howard, R. Carra, B. Dexter, S. Fantoni. (Rediffusion.)

Prisonnier de guerre en Italie, en 1943, un colonel de l'armée de l'air américaine organise l'évasion des hommes de son camp dans un train de marchandises.

22 h. 25, Magazine théâtral : Pleins feux, de José Artur.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices.

Lire notre article page 11.

12 h. 55, Top-club (et à 13 h. 40).
14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, L'ami public numéro un ; 19 h., Stade 2.
20 h. 30, Série : Kojak (C'est ma femme, Théo), de G.R. Kearney, réal. D. Friedkin.
21 h. 30, Document de création : Révolution sous un crâne.

Dans la série « Portrait de l'univers », de Jean Lallier et Monique Tosello, les découvertes qui ont permis au professeur Roger Guillaumin, médecin français, aujourd'hui naturalisé américain, d'obtenir le prix Nobel.

22 h. 25, Grande parade du jazz.
Barney Bigard.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : les communautés d'immigrés en France (Des Turcs à Poissy).
16 h. 30, Espace musical : la musique indienne ; 17 h. 30, Quand les hommes habitent leur demeure : à Saint-Etienne-de-Baïgorry ; 18 h., Rire et sourire, de J.P. Alessandri ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM.

20 h., Histoires de France, d'A. Conte, réal. M. Delbaz : Juliette et le lion de Belfort (prod. FR 3-Dijon).

Le 3 novembre 1870, l'ennemi est devant Belfort. Le gouverneur Denfert-Rochereau oppose aux troupes prussiennes une résistance de plus de trois mois qui permet à la France de conserver la ville.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Qui a tué Robert F. Kennedy ?

Y a-t-il eu deux tireurs au lieu du seul Sirhan Sirhan ? Jean-Michel Charlier a refait l'enquête

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Le cinéma forain ; 22 h., Ciné-regards.
22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma fantastique américain) : LE CLUB DES TROIS, de J. Conway (1930), avec L. Chaney, L. Lee, H. Earles (v.o. sous-titrée. N.).

Un ventriloque qui se déguise en vieille dame forme une association de malfaiteurs avec un nain (qui passe pour un bébé) et un géant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique : « le Chant de la terre », de G. Mahler (deuxième partie) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Récital pour piano par Mary Stanton ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Banque Nemo », de L. Verneuil, avec F. Chaumette, L. Arbessier ; 16 h. 5, Le jeu de Fauvel, par l'Ensemble Praetorius ; 17 h. 30, Rencontre avec... Françoise Giroud ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : R. Belleto ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Prix Italia 1978 ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : V. Forrester.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Au grand auditorium de France... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Direction E. Krivine (Beethoven, Schumann) ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : F. Lodéon, violoncelle ; D. Hovora, piano (Beethoven, Brahms) ; 12 h., Musiques chorales : Stravinski ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Schumann ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Quatrième Symphonie » (Brahms) ; 17 h., Concert-lecture ; 18 h., Opéra-bouffon : « Comtesse Maritza » ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Echanges internationaux : œuvres de Mozart et de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, direction E. Inbal ; 23 h., Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons.

Lundi 16 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.
20 h. 30, Magazine : Questionnaire : M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Valéry Giscard d'Estaing répond en direct aux questions de Jean-Louis Servan-Schreiber.

21 h. 45, FILM : ANTOINE ET SEBASTIEN, de J.-M. Périer (1973), avec F. Périer, J. Dutronc, D. Piccolo, K. Carradine.

Un homme de soixante-cinq ans a fait de son fils adoptif son ami et son complice. Il veut le marier à une jeune fille qui vient de tomber amoureuse d'un Américain.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Télévision régionale.
13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., FILM : SIDI-BEL-ABBES, de J. Alden-Delos (1953), avec M. Valbel, M. Villa, R. Toutain, L. Farida, R. Cordy, P. Richard.

Un médecin qui s'est engagé dans la légion étrangère gagne la confiance d'un chef de village algérien et s'éprend de sa servante indigène.

16 h. 15, Autres métiers, autres gens ; 17 h. 25, Fenêtre sur... ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.
20 h. 30, Variétés : Nana Mouskouri ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps. Trois sujets au sommaire : l'élection du pape, le Liban, la question de l'autodéfense.
22 h. 35, Documentaire : l'Europe, l'Amérique, les multinationales (avec M. J.-F. Deniau).

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : René Girard ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30 FILM (cinéma public) : SANS MOBILE APPARENT, de P. Labro (1971), avec J.-L. Trintignant, D. Sanda, S. Distel, C. Gravina, P. Crauchet, L. Antonelli, G. Segal, J.-P. Marielle. (Rediffusion.)

A Nice, un inspecteur de police enquête sur des crimes mystérieux commis par un assassin armé d'un fusil à lunette, et apparemment sans mobile.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, Ouvrir la terre ou les rites du labourage ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Nain jaune », de P. Jardin ; 14 h. 47, Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Les nouvelles musiques de ballet ; 18 h. 30, « Le Grand Livre des aventures de Bretagne : la messagère du Graal ; 19 h. 25, Présence des arts : les frères Le Nain ;

20 h., « La Variante Grunstein », de W. Kohlhaase (Prix Italia 1977). Réalisation G. Rucker et C. Roland-Manuel. Avec J. Negroni, C. Nicot, P. Derrez, Y. Peneau, J. Maire ; 21 h. 3, L'autre scène ou les vivants et les dieux : rencontres hassidiques ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de Louis Armstrong ;
14 h. 15, Musique en plume : M. Thiriet ; 14 h. 35, Concerto : « Schelomo » (Bloch), par l'Orchestre national de France. Direction L. Bernstein ; 15 h., Musique - France : Nadermann, Balastre, Ohana, Couperin, Jolivet ; 16 h. 30, Off-musique ; 16 h. 40, Reynaldo Hahn ; 18 h., Kiosque ;

20 h., Les grandes voix : hommage à Marcel Journet ; 20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Soirée Maurice Ohana : « Messe », par J. Taillon, I. Garcisanz, M. Bernard ; « l'Office des oracles », par J. Taillon, J. Leculeur, H. Chrysostome ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h., Ouvert la nuit ; 23 h., Paris-Berlin.

Mardi 17 octobre

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.
12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 14 h. 50, Les femmes et la solitude ; 17 h., Feuilleton : Le grand amour de Balzac (redif.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.
20 h. 30, Feuilleton : Aurélien (3e époque : La débâcle), d'après le roman de L. Aragon, réal. M. Favart.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 15, Série documentaire : L'aventure polaire (Du Groenland à la Terre Adélie), de P.-E. Victor, réal. J.-M. Meurice.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujoud'hui, madame ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la route des Indes ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Adamo).
20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : UN BEBE SUR COMMANDE, de J. Bridges (1976), avec B. Hershey, C. Wilcox-Horne, S. Groom, S. Glenn, J. Berlin.

Une jeune femme vivant à la mode hippie décide d'avoir un enfant qu'elle vendra à un couple stérile.

Vers 22 h., Débat : Un enfant à tout prix.
Autour du désir de l'enfant. Du drame aussi de la stérilité.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Croix d'Or française ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : SISSI FACE A SON DESTIN, d'E. Marischka (1957), avec R. Schneider, K. Böhm, M. Schneider, G. Knuth, V. Degischer, U. Franz, J. Meinrad. (Rediffusion.)

Atteinte de tuberculose et condamnée par les médecins, Elisabeth d'Autriche guérit sous le soleil de Corfou et grâce à l'affection de sa mère.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, Ouvrir la terre ; à 8 h. 50, Le rouge de l'aurore ; 9 h. 7, La matinée des autres : la lumière vient-elle de l'Orient ? ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... M de Saint-Pierre ; 11 h. 2, Les nouvelles musiques de ballet : le Théâtre du Silence au Festival de La Rochelle ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours variétés ;
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vallée heureuse », de J. Roy ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Les nouvelles musiques de ballet ; 18 h. 30, Le grand livre des aventures de Bretagne : la lumière du Graal ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale ;
20 h., Dialogue franco-italien : Dario Fo et Antoine Vitez (théâtre d'acteurs, théâtre d'auteurs) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : la place de la musique contemporaine dans une société dominicale ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de L. Armstrong ;
14 h. 15, Musique en plume : Lehar, Kessler, Suchanek ; 14 h. 35, Oratorio : « Golgotha », de F. Martin ; 16 h. 30, Musiques rares : Wagner ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h., Kiosque ;
20 h. 30, En direct de l'église Sainte-Clotilde... Cycle d'orgue J. Langlais : « Choral en si mineur », « Prière en ut dièse mineur », « Pastorale » (Franck) ; « l'Orgue mystique », « la Nativité de la Sainte Vierge » (Tournemire) ; « Cinq Méditations sur l'Apocalypse », « Improvisation sur un thème donné » (Langlais) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Paris-Berlin, la musique expressionniste.

Mercredi 18 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.
20 h. 30, Dramatique : Les bonnes âmes, d'après le roman de J. Robert, real. G. Farrel. Avec P. Vaneck, C. Rouvel, A. Falcon.

Un jeune prêtre rencontre par hasard une « prostituée de luxe » qui, Marie-Madeleine repentie, le suit dans son collège religieux de Normandie. Mais les « bonnes âmes » ne croient pas au sauvetage des brebis égarées...

22 h., Profil : Ian Smith.
Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Mash ; 15 h. 40, Quand tout était pourri-re.
Série de Mel Brooks, John Bassi et Norman Stiles.

16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Adamo).
20 h. 30, Les Muppets (avec Liberace) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison : en direct sous la terre.

Des jeunes spéologues dans le gouffre de la crête des Beaumes.

22 h. 35, Sports : Football (sous réserve : Genève-Nancy).

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti socialiste ; 19 h. 20, Emissions regionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (Un film... un auteur) : POLICE PUISSANCE 7, de P. d'Antoni (1973), avec R. Schneider, T. Lo Bianco, L. Haines, V. Arnold.

Un policier a constitué une brigade travaillant en « civil ». Il lutte contre la Mafia avec les méthodes des gangs.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, Ouvrir la terre ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : avec B. Schroeder ; 11 h. 2, Les nouvelles musiques de ballet ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « la Jeune Fille au ballon rouge », de D. De Roux ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : les enfants et le cinéma ; 15 h. 2, Points d'interrogation : l'évolution de la terre ; 16 h. 50, Libre appel : faut-il limiter l'accès aux parcs nationaux ? ; 17 h. 32, Les nouvelles musiques de ballet ; 18 h. 30, Le grand livre des aventures de Bretagne : la blanche nef ; 19 h. 25, La science en marche : Vénus, notre étrange sœur ;

20 h., La musique et les hommes : la voix d'enfant ou l'humanité retrouvée, par C. Gaumy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de L. Armstrong ;

14 h. 15, Musique en plume : Ketelbey ; 14 h. 35, Concerto : Jolivet ; 15 h., Musique France : Duparc, Marchand, Vaqueiras, Marais, Poulenc ; 16 h. 30, D'un carnet d'adresses sans nom ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Opéra : « la Fête et les Masques », de T. Nikiprovetzky, par l'Orchestre lyrique et les Chœurs de l'O.R.T.F. (1973), avec le concours de M. Mesplé, J. Taillon, H. Nagorsen, R. Corazza ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Bartok ; 23 h., Paris-Berlin : Schoenberg ; 1 h., Douces musiques.

Les écrans francophones

Lundi 16 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Nouvelles d'H. James : Un jeune homme rebelle ; 21 h., *la Gloire et la Peur*, film de L. Milestone.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le magicien ; 21 h., *Rome, ville ouverte*, film de R. Rossellini.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les grandes conjurations ; 21 h. 45, Styles.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 21 h. 5, Citizen's Band.

Mardi 17 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Miracle à l'italienne*, film de N. Manfredi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La patrouille du cosmos ; 21 h., *les Tontons farceurs*, film de J. Lewis.

TELEVISION BELGE : 20 h., Gala de l'Union des artistes 78 ; 21 h. 15, Comptes à rendre.

R.T. bis : 20 h. 25, *Ali Baba et les quarante voleurs*, film de J. Becker.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Spécial cinéma.

Mercredi 18 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *Pourquoi viens-tu si tard*, film de H. Decoin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Richelieu ; 21 h., *Que vienne la nuit*, d'O. Preminger.

TELEVISION BELGE : 20 h., Gouverneurs de la rosée ; 22 h., Arts-hebdo.

R.T. bis : 20 h., *Sergent York*, film de H. Hawks.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Mosaïques : Véronique Sanson ; 21 h. 15, Vol 352.

Jeudi 19 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *Détective privé*, film de J. Smight.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *les Deux Saisons de la vie*, film de S. Pavel.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *le Casse*, film d'H. Verneuil.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 25, *Scènes de la vie conjugale*.

Vendredi 20 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *la Malédiction d'Arkham* ; film de R. Corman.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Capitaines et rois ; 21 h., *L'assassin frappe à l'aube*, film de M. Simenon.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h., *l'Ombre des châteaux*, film de D. Duval.

R.T. bis : 20 h., Gaston Phébus, le lion des Pyrénées.

Samedi 21 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *Boule de suif*, film de C. Jaque.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Têtes brûlées ; 21 h., *les Rois maudits*, film de C. Barma.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Cow boy*, film de D. Daves ; 21 h. 50, Histoire de la musique populaire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, L'état de grâce ; 21 h. 55, Folk irlandais.

Dimanche 22 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Département S ; 21 h., *Queimada*, film de G. Pontocorvo.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Faits divers ; 21 h., *Par un beau matin d'été*, film de J. Deray.

TELEVISION BELGE : 20 h., Chansons à la carte ; 21 h. 15, Caméra sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Un flic*, film de J.-P. Melville ; 21 h. 35, Des yeux pour entendre : Dinu Lipatti.

Lundi 23 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Nouvelles de H. James ; 21 h., *l'Enfer du Pacifique*, film de J. Boorman.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le magicien ; 21 h., *la Chatte sur un toit brûlant*, film de R. Brooks.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les grandes conjurations ; 21 h. 45, L'autre journal.

R.T. bis : 21 h., Intrigues à la Maison Blanche.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, L'histoire en jugement : Roosevelt.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 19 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Feuilleton : Allegra (dernier épisode), d'après le roman de F. Mallet-Joris ; adaptation F. Verny ; réal. M. Wyn.

Allegra meurt pour que vivent les autres, dans la joie et l'oubli...

21 h. 30, Magazine : L'événement.

22 h. 30, Ciné-première : Remo Forlani.

CHAINE II : A 2

10 h., Télévision scolaire.

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Louis Jourdan ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Roger Planchon ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : le P.S.

20 h. 35, Il était un musicien... Robert Schumann.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h., FILM : LA ROUTE DE SALINA, de G. Lautner (1969), avec M. Farmer, R. Walker Junior, R. Hayworth, Ed Begley, B. Pecheur, D. Sachs.

Dans un coin perdu du Mexique, l'étrange aventure d'un garçon que deux femmes (la mère et la fille) à moitié folles, prennent au piège de leurs phantasmes.

22 h. 35, Spécial Buts.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la F.N.S.E.A., Michel Debatisse ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film... un auteur) : LA PARTY, de B. Edwards (1968), avec P. Sellers, C. Longet, J.E. McKinley, F. McKenzie, S. Franken, M. Champion.

A Hollywood, un acteur de second plan (originaire de l'Inde) est invité par erreur à une « party » donnée par un grand producteur. Il provoque des catastrophes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, Ouvrir la terre, ou les rites du labourage ; 8 h. 50, Le rouge de l'aurore ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « Les monuments connus : la Provence », de H.-P. Eydoux ; 11 h. 2, Les nouvelles musiques de ballet ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues en France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « G », de J. Berger ; 14 h. 47, Départementales : le Douanier Rousseau à Laval ; 16 h. 50, Libre appel : l'immigration ; 17 h. 32, Les nouvelles musiques de ballet : J. Cage et M. Cunningham ; 18 h. 30, « Le Grand Livre des aventures de Bretagne : la cause du malheur du monde ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : les groupes sanguins ;

20 h., « Hôtel Bellevue », de O. von Horvath. Adaptation R. Saurel. Réalisation G. Godebert. Avec J.-M. Fertey, D. Ivernel, R. Murzeau, J.-M. Bory, J. Topart, J. Magre, C. Laborde, B. Veron (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de L. Armstrong ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Sonate » (Biber) ; « Concert » (Kabalevski) ; 15 h., Musique-France : Loeillet, Bernier, Fauré, Duparc, Guezec, Ballif ; 16 h. 30, Musiques rares : Rachmaninov ; 17 h., La fantaisie du voyageur ; 18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium... Cycle symphonique : « Egmont, musique de scène » (Beethoven) ; « la Nuit de Walpurgis » (Mendelssohn), par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France. Direction M. Andreae. Avec C. Wirz, M. Hill ; 23 h., Ouvert la nuit : Paris-Berlin ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 20 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, Télévision scolaire.

17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19. h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Les Coucous, de G. Grosso et M. Modo, mise en scène : M. Roux. Avec G. Grosso, M. Modo, A. Thorent, R. Cadoret, etc.

Un coucou est un oiseau qui vient s'installer dans le nid des autres...

22 h. 25, Les grands pas classiques (La Belle au Bois dormant).

Anthologie des plus grands pas de deux exécutés par des danseurs de l'Opéra de Paris. Ici l'acte III de la Belle au bois dormant *de Tchaïkovski, sur une chorégraphie de Petipa avec Noëlla Pontois et Cyril Atanassoff.*

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : La chasse aux hommes ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Roger Planchon ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Adamo).

20 h. 30, Feuilleton : Médecins de nuit (Hélène).

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (De droite ou de gauche).

Avec MM. A. de Benoist (Vu de droite) ; *A. Harris et A. Sédouy* (Qui n'est pas de droite ?) ; *L. Sfez* (l'Enfer et le Paradis) ; *P. Laurent* (Le P.C.F. comme il est) ; *G. Rossilandi* (le Chassé-croisé).

22 h. 55, Ciné-club, FILM : LE SILENCE, d'I. Bergman (1962), avec I. Thulin, G. Lindblom, J. Lindstrom, H. Jahnberg, B. Malmsten (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).

L'atroce solitude et le désespoir de deux sœurs, échouées dans un hôtel d'une ville inconnue, d'un pays dont elles ne parlent pas la langue.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Mouvement fédéraliste européen ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin anime ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Carte blanche à Juliette Boisriveaud (La saison des poires ne dure qu'un temps).

Trois femmes à la rencontre d'autres femmes : elles ont plus de soixante ans, elles ont été mères, épouses ; libérées de leurs responsabilités (de leur soumission ?), elles repartent pour une nouvelle vie.

21 h. 30, La France musicale : Musique en Alsace.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, Ouvrir la terre ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Ecoute ma différence », de M. Righini ; 11 h. 2, Les nouvelles musiques de ballet : H. Tatsumi ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Musiques extra-européennes ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Ecrivain fantôme », de J.-L. Benoziglio ; 14 h. 47, Un homme, une ville : R. Barthes sur les traces de M. Proust ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Le grand livre des aventures de Bretagne : le Graal ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : analyse et théorie des systèmes ;

20 h., Italo Calvino ou les mécaniques du charme (deuxième partie) ; 21 h. 30, Musique de chambre : Trio Lengyel, M. Dosse (piano) et le Quatuor Margand ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de L. Armstrong ;

14 h. 15, Musique en plume : Fucik, Glazounov, Liadov, Sokolov ; 14 h. 35, Concerto : Kokkonen ; 15 h., Musique France : Magnard, Siret, Duvernoy, Chausson, Vidal ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; à 17 h., Musica britannica ; 18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Trois Pièces pour orchestre » (Berg), « Symphonie n° 9 en ré mineur » (Bruckner), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. H. Zender ; 22 h. 15, Des notes sur la guitare ; 23 h., Paris-Berlin ; 1 h., Musiques douces.

Samedi 21 octobre

CHAINE I : TF 1

11 h. 55, Philatélie-club ; 12 h. 30, Cuisine légère, avec M. Guérard ; 12 h. 45, Jeune pratique.

13 h. 35, Les musiciens du soir : Harmonie municipale d'Annemasse ; 14 h., Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto 1 ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Variétés : Spécial vacances 78. A Saint-Malo, avec S. Distel et A. Souchon ; 21 h. 30, Série : Le voyage dans l'inconnu (n° 1), d'après R.-O. Lewis. Scénario : J. Wilder.

Un ancien combattant du Vietnam découvre que des envahisseurs extra-terrestres sont sur le point de débarquer sur notre planète. Personne ne veut le croire.

22 h. 25, Sport : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Dramatique : Le temps d'une République (Le bord de la mer).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 10, Sur la sellette, par P. Bouvard ; 22 h. 55, Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série historique : Les grandes conjurations (La guerre des trois Henri), de J.-F. Rolland et R. Scipion, réal. M. Cravenne. Avec : J. Rosny, F. Beaulieu, J.-P. Bernard, C. Minazzoli, G. Caillaud, M. Mériko, J. Frantz, F.-E. Gendron, C. Lachens.

De l'assassinat d'Henri de Guise, chef de la Ligue, à la mort d'Henri III, la violente guerre de succession qui conduira Henri de Navarre au trône de France.

22 h. 15, Aspects du court métrage français : « Le cirque, monde du merveilleux » (rétrospective du cirque vu à travers les affiches), de J.-Cl. Roy, et « Impression d'un rêve perdu », de J.-R. Crépinior.

22 h. 35, Championnat du monde d'échecs (aux Philippines).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5 Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quel système éducatif efficace et équitable pour demain ? ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole : histoires de femmes (Brunnehilde, de Wagner) ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Trente-troisièmes jeux d'Automne et fêtes de la vigne à Dijon ; 16 h. 20, Livre d'or : ensemble musique des temps (Schubert et Schumann) ; 17 h. 29, Pour mémoire : les maîtres du roman populaire français de 1918 à 1950 : Apaches, flics, espions et Cie ;

20 h., « Le Pionnier de la planète Mars » (troisième partie) ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « Leonore » (Beethoven) ; 16 h. 45, Le groupe de recherches musicales de l'INA présente : « Qui dit quoi à qui ? », de J. Vidal ; 17 h. 30, Grands crus... Concert public de Y. Nat, au Théâtre des Champs-Elysées (Schumann, Chopin) ; 19 h., Magazine des amateurs ;

20 h. 5, Vingt et unième concours international de guitare ; 20 h. 30, Concert donné à Sully-sur-Loire... Récital de piano F. Clidat : « Sonate n° 2 en si bémol mineur » (Chopin) ; « In memoriam » (Serrette) ; « Sonate en si mineur » (Liszt) ; « Troisième consolation » (Liszt) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 22 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur.

Second volet de « Violence et parole », puis, à 11 heures, messe célébrée en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, préd. Père J.-Cl. Jacquard.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant (n° 2) ; 16 h. 25, Sport : Sports première ; 17 h. 55, Série : Au plaisir de Dieu (Le précepteur) ; 19 h. 25, Les animaux du monde (Des îles et des oiseaux).

20 h. 30, FILM : LA BONNE ANNEE, de C. Lelouch (1973), avec L. Ventura, F. Fabian, C. Gérard, A. Falcon, C. Mann, F. de Pasquale.

Libéré de prison un soir de Saint-Sylvestre, un truand revit son roman d'amour avec une antiquaire alors qu'il préparait, à Cannes, le cambriolage d'une bijouterie.

22 h. 25, La Scala de Milan, de B. Carreau.

Pour le bicentenaire de la Scala de Milan. Avec des extraits de Don Carlos, Nabucco, *de Verdi ;* l'Enlèvement au sérail, *de Mozart ;* Au grand soleil chargé d'amour, *de Nono ;* Mme Butterfly, *de Puccini ;* Senso, *de Visconti.*

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (Souvenir), de E. Kaldor, réal. : D. Haller.

21 h. 30, Document de création : Portrait de l'univers (le sommeil), de J. Lallier et M. Tosello.

A l'hôpital de Palo-Alto existe une « clinique du sommeil » : ceux qui ne dorment pas assez comme ceux qui dorment trop y sont soignés autrement qu'avec des drogues.

22 h. 25, Sports : Catch.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : Reportage au Maroc (Les formalités de retour au pays des Marocains).

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Quand les hommes habitent leur demeure : la Rette et les Breuil en Bourgogne ; 18 h., L'invité de FR 3 : Hervé Alphand, de J.-P. Alessandri et J.-M. Royer.

Ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, ambassadeur de France, Hervé Alphand, aujourd'hui âgé de soixante et un ans, fut, de l'agonie de la IIIe République aux grandes années du gaullisme de la Ve, un des témoins privilégiés de l'histoire contemporaine.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte, réal. J. Cornet : Nostradamus.

Michel de Nostradamus, né en 1503 à Saint-Rémy-de-Provence, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, était-il un sorcier, un astrologue, un savant ?

20 h. 30, Les dossiers noirs : Eva Hitler, née Braun.

En marge de la tragédie mondiale, l'étrange histoire d'amour du führer et de la fille d'un professeur d'enseignement technique, reconstituée à partir des albums personnels d'Eva Braun.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Le cinéma et son temps : les années 10 ; 22 h., Ciné-regards.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, aspects du cinéma fantastique américain) : LE MASQUE D'OR, de C. Brabin (1932), avec B. Karloff, M. Loy, L. Stone, K. Morley, C. Starrett, L. Grant, J. Hersholt (v.o. sous-titrée, N.).

Un Chinois cruel, qui rêve d'établir son empire sur le monde, cherche à arracher à des explorateurs britanniques le secret de la tombe de Gengis Khan.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe dans la chapelle des Franciscaines, à Paris ; 11 h., Regards sur la musique : « Cantate de l'Amérique magique » (A. Ginastera) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Doit-on le dire », de Labiche, avec J. Eyser, C. Giraud, F. Seigner ; 16 h. 5, Récital chant-piano : concours international de la mélodie française ; 17 h. 30, Rencontre avec... le professeur R. Chauvin ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : V. Forrester ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : la machine à écrire ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : G. Somlyo.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert par l'Orchestre national de France, direction L. Maazel. Avec B. Pasquier : œuvres de Berlioz ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : E. Krivine, violon ; H. Dreyfus, clavecin (Bach) ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Beethoven ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « l'Etrille du diable », de Tartini ; 17 h., Concert-lecture, par J.-P. Lafont, baryton ; R. Maillard, violoncelle ; A. Moglia, violon ; et J.-C. Pennetier, piano (Haydn) ; 18 h., Opéra-bouffon ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Concert donné au Palais des arts : œuvres de Marie, Marcland, Pasquet, Mestral, Guezec, par l'Ensemble intercontemporain, direction J. Mercier ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons.

Lundi 23 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, FILM : LE SOUS-MARIN DE L'APOCALYPSE, d'I. Allen (1961), avec W. Pidgeon, J. Fontaine, B. Eden, P. Lorre, R. Sterling. (Rediffusion.)

Le commandant d'un sous-marin atomique américain conçoit un plan dangereux pour sauver la Terre menacée de destruction par un anneau de feu.

Vers 22 h. 10, Débat : La météorologie.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., FILM : CALIFORNIE TERRE NOUVELLE, de T. Tetzlaff (1959), avec D. Hopper, C. Romero, P. Wayne, Y. Craig, R. de la Madrid.

En 1848, en Californie, un jeune tueur, qui n'a pu accepter de ne plus jamais toucher à une arme à feu, est poursuivi par un shérif.

16 h. 30, Autres métiers, autres gens ; 17 h. 25, Fenêtre sur... ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Variétés : Brel tel qu'en lui-même, d'A. Ridel.

21 h. 35, Magazine : Question de temps : la fête de la musique (exploration d'un grand orchestre).

J.-F. Kahn a suivi pendant trois semaines cet été la tournée de l'Orchestre national de France au Japon.

22 h. 35, Zigzag : Les cartes postales, de M. Pamart.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Evelyne Sullerot (semaine consacrée à la démographie en France) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA MORT AUX TROUSSES, d'A. Hitchcock (1959), avec G. Grant, E.M. Saint, J. Mason, J. Royce Landis, L.G. Carroll, P. Ober.

Un publiciste new-yorkais, pris pour un agent secret et accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, traverse les Etats-Unis, de New-York au Dakota, poursuivi par des espions et par la police.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : G. Somlyo (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : recherches sur les villes antiques d'Occident ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale : un groupe de solistes des chœurs de Radio-France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Amour lumière », de R. Mille ; 14 h. 47, Centres de gravité ; à 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Musique en Franche-Comté : l'orgue d'Orgelet ; 18 h. 30, « Le Grand Livre des aventures de Bretagne : le retour des chevaliers » ; 19 h. 25, Présence des arts : Zao Wou Ki ;

20 h., « Il salto mortale », de L.-C. Sirjacq. Réalisation G. Peyrou. Avec M.-A. Dutheil, C. Sellers et E. Scob ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la Vierge au cercle d'or ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Afghanistan.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : la saga de Jelly Roll Morton ;

14 h. 15, Musique en plume : King, Kreisler, Tauber ; 14 h. 35, Concerto (Doppler) ; 15 h., Musique France : Rameau, Pierné, Chausson, Clostre ; 16 h. 30, Off-musique ; 16 h. 40, Reynaldo Hahn ; 17 h. 10, Comme il vous plaira ; 18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Les grandes voix : hommage à M. Journet ; 20 h. 30, En direct de l'église Saint-Germain-des-Prés : « Suite n° 3 en ré majeur » (Bach), « Cantates » (Bach), par les Chœurs et Orchestre Bach de Mayence, dir. D. Hellmann ; 23 h., Ouvert la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

Petites ondes - Grandes ondes

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Denoyan ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ? 17 h., Radioscopie ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed-Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit.

FRANCE - CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h., (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 5 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h., (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30, (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE I (informations toutes les heures) ; 8 h. 45, A vos souhaits ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco, avec P. Bellemare ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Coluche ; 17 h., Hit parade ; 18 h. 30, Le journal de P. Lescure ; 18 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 19 h. 15, Europe musique ; 20 h. 30, Disco 1000, avec F. Diwo ; 21 h. 30, Disco danse ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Longue distance, avec G. Saint-Bris.

R.M.C. (informations tous les quarts d'heure) ; 7 h., Variétés ; 9 h., La récréation ; 11 h. 30, A vous de jouer ; 11 h. 45, Midi match ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h., Le journal de J. Paoli ; 13 h. 30, L'air du temps ; 14 h. 30, G. de Caunes ; 15 h., Les super-tubes ; 15 h. 40, L'incroyable vérité ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Radio plus ; 18 h. 30, Clin d'œil au pays ; 19 h. 10, Hit-parade ; 20 h. 30, L'accent tonique ; 22 h. 30, Allo Nathalie ; 0 h., Motus.

Tribunes et débats

EUROPE 1 : 19 h., Pierre Mauroy (le 15).

FRANCE INTER : 9 h., Simone Veil (le 16).

Radioscopies

FRANCE INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Dominique Leca (lundi), Robert Hossein (mardi), Pierre Emmanuel (mercredi), le professeur Henri Péquignot (jeudi), Guy Béart (vendredi).

TÉMOIGNAGE

Nous, Noirs américains évadés du ghetto

Melvin Mc Nair, Joyce Tillerson, George Brown, Jean Mc Nair, deux hommes, deux femmes, tous quatre Noirs américains, sont détenus en France depuis mai 1976 pour un détournement d'avion (qui ne fit pas de victime) commis deux ans auparavant. Estimant que ce délit avait un caractère politique, la chambre d'accusation de Paris a émis le 15 novembre 1976 un avis défavorable à la demande d'extradition formulée par les Etats-Unis.

En revanche, le 14 juin dernier, la même juridiction donne un avis favorable à une seconde demande américaine visant, cette fois, l'évasion de George Brown, en 1970, de la prison où il était incarcéré pour y subir une peine de trois à cinq ans. Son complice présumé avait, lui, été acquitté.

Aujourd'hui, les détenus de Fleury-Mérogis publient « Nous, Noirs américains, évadés du ghetto » sous la forme d'un journal à quatre voix qui paraît ces jours-ci aux Editions du Seuil (320 p., 45 F.). Tiré de ces récits extrêmement vivants, nous publions ci-dessous le témoignage que donne George Brown de son entrée dans une prison américaine.

George Brown et ses amis doivent comparaître en novembre devant les assises de Paris pour le détournement d'avion. Mais George Brown, quelle que soit la décision qui sera prise, reste exposé à la deuxième demande américaine. Or, s'il était renvoyé dans son pays, l'ancien militant des Panthères noires ne serait pas assuré d'être aussi bien traité que l'ancien chef du mouvement, Eldrige Cleaver, qui, à présent, prêche à travers les Etats-Unis pour Jésus, contre Marx.

« La prison fut mon université »

JE me rappelle très bien le jour de mon entrée en prison, pas seulement parce que j'allais en prison, mais à cause de la lourde atmosphère de tension qu'il y avait ce jour-là. Même les gardiens faisaient des remarques là-dessus. Ils s'attendaient que quelque chose se passe, qu'une révolte éclate à la moindre étincelle.

Je n'ai pas mis longtemps à découvrir pourquoi la tension était si forte. La prison de Trenton, qui datait de 1798, était surpeuplée. Il y avait là beaucoup de ceux qui avaient participé aux révoltes d'Elizabeth et de Jersey-City en 1964, et aux révoltes de Plainfield et de Newark en 1967. C'était un endroit très laid, triste et crasseux. Une nouvelle couche de peinture et la lumière fluorescente elle-même n'arrivaient pas à le rendre plus gai, moins déprimant. On gelait en hiver et on grillait en été. Nous étions quatre dans les cellules destinées à une seule personne. Les prisonniers n'étaient jamais seuls, il y avait plein de rats, des cafards et une collection d'insectes de toutes sortes pour nous tenir compagnie.

J'ai passé moins de trente jours à l'isolement, parce qu'il n'y avait pas de place pour les nouveaux arrivants. J'ai passé mon examen médical et j'ai vu le directeur de la prison, qui m'a fait son baratin. Il m'a rappelé que j'étais en prison. « Nous allons jouer le rôle de votre mère, votre père, votre sœur, votre frère, votre femme et votre petite amie. Si vous avez des problèmes, venez nous voir. Votre séjour ici dépend de vous. Vous aurez la vie facile ou difficile d'après votre conduite. Nous ne pouvons pas vous faire faire ce que vous ne voulez pas. Mais nous pouvons vous faire regretter de ne pas avoir voulu le faire. Bienvenue à la prison ! »

Dès qu'on sort de l'isolement, la ségrégation commence. Il n'y a pas de pancartes disant « réservé aux Blancs » *ou* « réservé aux Noirs », *mais c'est mis en vigueur aussi strictement que s'il s'agissait de lois écrites.*

Comme pour toute ségrégation qui se pratiquait ou se pratique toujours dans les Etats du Nord, celle du logement par exemple, si vous violez la loi non écrite, vous avez de graves problèmes. En prison, si on ne s'assied pas au réfectoire ou au cinéma du côté réservé aux Noirs, les gardiens, et parfois les prisonniers, pensent qu'on cherche à s'intégrer, ce qui donne droit, la plupart du temps, à un D.R. (rapport disciplinaire), et on est repéré comme « fauteur de troubles » *à surveiller de près. On peut aussi se faire attaquer immédiatement par les racistes blancs. Dans ce cas, les gardiens ne font rien jusqu'à ce qu'on soit complètement amoché, et on se fera probablement jeter au cachot pour avoir provoqué une bagarre.*

Au moment où je suis entré en prison, la plupart des prisonniers noirs se contentaient de regarder sans rien faire. Mais, en rentrant dans la cellule, on se faisait critiquer pour avoir essayé de semer la pagaille et de s'intégrer aux racistes, ce qui signifiait aussi, pour les nationalistes noirs, qu'on rejetait sa négritude.

La haine raciale profite à la prison. Souvent, les conflits raciaux sont provoqués par l'administration pour éviter de devenir elle-même la cible de l'hostilité refoulée des prisonniers. En prison, l'hostilité raciale aboutit souvent à l'assassinat de prisonniers. Plusieurs organisations racistes existent à l'intérieur des prisons, comme par exemple le Ku Klux Klan, le parti nazi, et d'autres qui ne sont pas aussi connues. Leur doctrine dit entre autres : « On n'est pas un homme tant qu'on n'a pas tué un sale nègre. »

Comme à la maison d'arrêt, les prisonniers politiques sont ceux qui souffrent le plus de haine raciale, pas seulement de l'administration, mais aussi des groupes blancs qui les prennent tout particulièrement comme cible.

Le sommeil léger

Souvent l'administration offre une récompense à ces groupes s'ils tuent un organisateur politique. Cette récompense peut prendre la forme d'une libération probatoire anticipée, d'une réduction de peine ou de paiement en argent.

Dans cette prison-là, il y avait des gens qui hurlaient toute la journée, à cause de la brutalité des gardiens, de celle des autres prisonniers ou, tout simplement, parce qu'il n'y a rien d'autre à faire.

Quand j'ai rejoint la population principale de la prison, je me suis fait un devoir de découvrir ce qui se passait autour de moi. J'ai contacté des gens que j'avais connus à la maison d'arrêt ou dans d'autres institutions et des gens que je connaissais parce qu'ils venaient de ma ville, Elizabeth.

A peine entré en prison, les mécanismes de défense se mettent à fonctionner instinctivement. On prend aussi des habitudes qu'on mettra des mois ou même des années à perdre une fois sorti. On a le sommeil léger. On est tout le temps conscient de ce qui se passe autour de soi. On marche toujours le long des murs, toujours prêt à se mettre le dos au mur, si on est attaqué, pour éviter d'être frappé par-derrière. On est toujours conscient de ce qui se passe derrière soi. On mange vite, parce que le temps qu'on vous accorde pour aller au réfectoire et en revenir est très court. On a confiance en très peu de gens et on en fréquente très peu ; moins il y en a, mieux ça vaut.

Il faut toujours être sur ses gardes parce qu'un prisonnier peut devenir fou ou en poignarder un autre devant vous. Quand on voit deux personnes en train de discuter, même si on se rend compte que l'un des deux peut se faire tuer, on reste à distance. La règle, chez les prisonniers, c'est qu'il ne faut se mêler de rien. Beaucoup ont été gravement blessés en essayant d'arrêter une bagarre ou une dispute. Il faut faire attention aux prisonniers qui n'ont pas de famille à l'extérieur. La plupart du temps, ils pensent qu'ils n'ont aucune raison de vivre et n'hésitent pas à tuer ou à se faire tuer.

Peu de temps après mon entrée en prison, le 4 avril 1968, le Dr Martin Luther King a été abattu en plein jour. Dès que la nouvelle a été diffusée, toute la prison a réagi. Mais, quand nous avons saisi tout l'impact de cette nouvelle, un long silence glacial est tombé sur la prison. C'était un silence si fort qu'il était assourdissant. Je n'ai jamais vu une tension aussi lourde, ni avant ni après ça. Les gardiens nous ont immédiatement enfermés dans nos cellules. Tout le monde s'attendait que la prison explose, mais ça s'est passé sans incident dans cette prison-là. Il y a eu des explosions ailleurs.

Beaucoup de gens s'imaginent que la prison est complètement coupée de la société et que ce qui se passe à l'extérieur n'a aucun effet sur la prison. Au contraire, la prison est loin d'être coupée de ce qui se passe aux Etats-Unis, nous sommes même au courant de beaucoup de choses qui se passent dans le monde entier. Tout a un effet sur les prisonniers. A la prison de Trenton, il y avait beaucoup de journaux, de revues, de brochures et de livres de toutes sortes, légalement ou illégalement, et le bouche-à-oreille est très efficace et exact.

Vérités et mensonges

J'ai lu tout ce que je pouvais trouver sur le mouvement de libération des Noirs et sur celui des Indiens d'Amérique qui commençait seulement à être connu à l'époque. Mes lectures me faisaient prendre de plus en plus conscience de l'étendue et des causes du racisme et de toutes les formes de chauvinisme.

Mes études et mes discussions m'ont aidé à comprendre que les forces qui gouvernent et dominent la prison sont les mêmes que celles qui gouvernent et dominent les gens à l'extérieur. L'oppression en prison n'est que le prolongement de l'oppression que nous subissons au-dehors. Les prisons sont en grande partie un entrepôt où l'on met tous ceux dont les gens au pouvoir veulent se débarrasser.

La vie du langage

IMMIGRATION ET NATURALISATION

COMPARAISON n'est pas raison. Et cependant, comment ne pas évoquer à propos des mots étrangers empruntés par une langue à une autre, les travailleurs qu'une économie nationale emprunte à d'autres communautés ? De part et d'autre, une même cause : pour les besoins d'une accélération ou d'une réorganisation de sa croissance, une communauté (économique ou linguistique) fait appel à une main-d'œuvre (travailleurs, mots), qui lui fait défaut.

Cette immigration est ressentie, dans les deux cas, comme un mal nécessaire. L'immigré crée par son activité un surcroît de richesse dont les nationaux profiteront au premier chef, et plus que lui. L'économie ou la langue stagnaient, vieillissaient : elles rajeunissent.

Et puis, pourquoi dramatiser ? Les meilleurs de ces mots ou travailleurs immigrés (c'est-à-dire, du point de vue national, ceux qui s'adaptent le plus vite et le mieux aux mœurs de leur communauté d'accueil), se francisent. Ils feront souche chez nous, où la natalité (la créativité langagière) n'est plus, nul ne l'ignore, ce qu'elle devrait être pour assurer l'avenir. Les autres ? Leur contrat est précaire, révocable. S'ils se font trop voyants on leur fera porter la responsabilité de la « corruption » de la langue, de sa décadence (de même que, dans le discours raciste, le travailleur immigré porte avec lui la délinquance et la maladie).

Résistons à la tentation de prolonger la comparaison. Il en reste qu'une population d'hommes ou de mots dispose, à un moment donné de son histoire, d'une certaine capacité d'accueil à l'égard des allogènes. En deçà du seuil, tout va plutôt bien dans l'intérêt de tous; la présence des immigrants ne suscite que les inévitables réactions de racisme individuel, dont il n'y a guère à se préoccuper.

Au-delà, les réactions d'intolérance se font collectives et l'Etat se met à leur service. Les mots étrangers sont accusés sans distinction d'espèce, de nuire aux mots nationaux.

Concrètement, il est certain que le seuil de tolérance à l'immigration lexicale était dépassé au Québec voici quelques années, avant la mise en place d'une politique d'Etat volontariste (création de l'office, puis régie de la langue française, dotation en moyens, lois linguistiques, etc.). Il ne l'est certainement pas en France à l'heure actuelle ; encore faut-il préciser que le seuil se déplace en fonction de données diverses.

Bakchich sans danger

La première paraît être l'écart morphologique entre la « population » lexicale aborigène et les allogènes immigrants. Une forte immigration polonaise dans les département du Nord (la comparaison revient invinciblement) a été assimilée très heureusement, bien qu'elle dépassât à coup sûr le seuil théorique de tolérance, parce que la « morphologie » des immigrants et celle des habitants était assez voisine pour estomper la perception de cette immigration ; de même, une montre *digitale*, une machine *versatile*, une seringue *disponible*, etc., n'éveillent pas nos soupçons. Ces objectifs sont morphologiquement français, et la perception de leur étrangeté sémantique n'est pas immédiate (versatile, digitale et disponible ne peuvent pas s'employer dans ces expressions en français correct). Seuls, des gardiens avertis de la langue dénoncent le malentendu, le passeport falsifié ; souvent trop tard.

En sens inverse, les emprunts à un système phonologique et graphique très éloigné du nôtre passeront en plus petit nombre, mais mieux : *bakchich*, *bambou*, *boomerang*, *chimpanzé*, *Dasein*, *gourou*, *kangourou*, *kayok* ou *smoerbrod*, sont acceptés tels quels parce que la « masse parlante », arbitre des naturalisations, sent qu'ils ne pourront jamais frauder.

Au demeurant, ils désignent le plus souvent des « realia » exotiques sans équivalent possible dans notre langue ; laquelle, au contraire, les utilisera pour s'enrichir d'emplois métaphoriques (un coup de « bambou », laid comme un « chimpanzé », une poche « kangourou »).

Il est logique de présumer que les deux constituants du seuil, quantité et qualité, fonctionnent en sens inverse : plus grand est l'écart de conformation, plus faible sera le nombre de mots empruntés (la proportion de « xénismes » du type *bakchich* ou *boomerang* est négligeable dans la masse du vocabulaire français), et plus facile sera l'acceptation.

Ce cas de figure est évidemment le plus favorable à la « pureté » de la langue emprunteuse. Pour s'y insérer (comme « pérégrin »), puis s'y intégrer, le mot signalé de loin comme « métèque » devra faire la preuve de son exceptionnelle efficacité nommante, se rendre indispensable. C'est à peu près ce qui s'est passé pour les emprunts du français à l'arabe, qui désignaient sans ambiguïté possible des concepts scientifiques à peine soupçonnés de nos aïeux gallo-romains.

Une invasion massive

Que se passe-t-il donc pour l'anglais, puisqu'il est inévitable d'en arriver à lui dès qu'il est question d'emprunts linguistiques ? S'il ne s'agissait que des mots, il serait facile de démontrer (en se répétant, en ce qui nous concerne) que le bilan des emprunts est accablant pour l'anglais. C'est ce que fait valoir un lecteur en joignant à sa remarque un article de *Newsweek* (7 août 1978) d'un contenu relativement banal (la protection du secret professionnel des journalistes).

La *proportion des... gallicismes* de ce texte est proprement incroyable : sur la centaine de « mots » (porteurs de sens) des quarante-cinq premières lignes, les quatre dixièmes sont des anglicisations très superficielles de termes français : *press* (la presse), *protect* (protéger), *confidentiality, source, necessary, intense, refuse*, (to) *divulge* (divulguer), *information, dozen* (douzaine), *company, severe, case* (cas), *note, possible*, etc.

Nous sommes loin, très loin, des 4 % d'anglicismes qui paraissent être la plus forte proportion que l'on puisse relever dans un texte français équivalent. Il serait excessif d'en conclure que l'anglais est « dix fois plus » contaminé par le français que celui-ci par l'anglais. Il est en tout cas certain que le seuil (ou la notion même d'un seuil de tolérance linguistique) est inconnu aux Anglais ou aux Américains.

Confirmation : un article de Gus Tyler, dans *The Long Island Press*, New-York sous le titre : Que notre langue reste « polyglotte » (3-11-1976). En voici la conclusion : « *Ce que nous avons de mieux à faire est sans doute d'encourager l'enrichissement de notre langue par ces impuretés* (N.-B. — Il s'agit en particulier de mots ou de termes français), *par ce jargon de ceux qui ont fait l'Amérique. Notre langue est la plus écuménique du monde : une qualité qui mérite d'être conservée, et un témoignage que notre culture est polyglotte. Amen !* »

Il serait déraisonnable de reprendre au compte du français le propos de Tyler. L'espace socio-culturel de l'Angleterre, beaucoup plus ouverte sur toutes les mers du globe que cloîtrée dans son île, ni celui du continent nord-américain, d'un océan à un autre, ne sont celui de la France, terre du bornage et du *mur mitoyen*, du pré carré, au mieux d'un hexagone introverti. Retenons-en au moins que si le journaliste américain considère avec fierté le métissage et l'écuménisme du vocabulaire anglais comme un élément de puissance, *nous* ne devrions pas *redouter*, pour le nôtre, un peu de cet écuménisme.

JACQUES CELLARD.

Un grand mariage

(Suite de la page 9.)

Les hommes sont habillés correctement, sans plus. Ils parlent affaires ou politique. Les femmes s'installent dans leur faste : elles s'exposent et assistent à la fête. Elles se regardent. Elles observent. Les jeunes filles dansent, belles, légères, éphémères. Dehors, on a installé des haut-parleurs qui transmettent aux passants l'écho de la musique et du bruit. Beaucoup de bruit. Les voitures ne trouvent plus de place pour se garer. La fête bat son plein. Les portes sont grandes ouvertes. Un orchestre de musique de variétés populaires a succédé à la musique andalouse. Un chant d'amour mystique sur le prophète Mohammed se transforme en une chanson d'amour fou interdit. Un glissement progressif vers un érotisme bien enveloppé. Les jeunes filles se succèdent pour danser. Les filles marocaines sont peut-être les plus belles quand elles dansent sur des chants populaires. Elles naissent avec le rythme dans le corps. Elles ont beaucoup de grâce, en tout cas tant qu'elles ne se marient pas !

L'enlèvement

C'est une heure du matin. Le mari a disparu. Il est allé se changer. Il revient, souriant, un peu fatigué, un peu ému. Le signal est donné : on va « enlever » la mariée. On forme dans le désordre le cortège de voitures. Tous démarrent dans un tintamarre de klaxons, de bruit et de tapage. On arrive en ordre dispersé chez la famille de la mariée. Réception. Embrassades. Invasion de la maison. Du thé. Des gâteaux. De la musique. Le marié est habillé d'un complet bleu nuit avec nœud papillon. La mariée est en robe blanche dans la bonne tradition européenne.

On tape des mains. On chante avec l'orchestre. On danse. Les copains du marié le soulèvent sur leurs épaules. C'est le héros du jour. Ils font le tour de la maison. Ils hurlent : « Il l'a enlevée, je te jure, il l'a enlevée, il ne l'a pas laissée ! » *La mariée descend, entourée de trois femmes du protocole. Elle garde les yeux baissés. C'est la tradition : un signe de pudeur et de soumission. Elle portent un diadème et beaucoup de perles, loués aux femmes du protocole. La femme est ainsi remise à son époux. La mère essuie quelques larmes. La voiture est prête. C'est la plus belle des voitures. Les deux enfants s'engouffrent dedans. Le cortège démarre. C'est de nouveau le tour de la ville. Le bruit. Les klaxons. On arrive chez Fouad. La maison est à moitié vide. Des femmes se sont endormies sur place. Des enfants, fatigués, dorment n'importe où. Les jeunes mariés disparaissent. On n'exhibe plus la culotte de la fille tachée de sang. Discrètement, le lendemain, les nouvelles circulent.*

C'est l'aube. La maison ne désemplit pas. On sert le petit déjeuner spécial : de la soupe épaisse et des gâteaux au miel et ensuite du café. Avec le lever du soleil, on abandonne la fête et on va dormir. Il faut récupérer pour pouvoir poursuivre les festivités. Ce n'est pas fini.

La fête des femmes

Aujourd'hui, c'est la fête des femmes. Journée particulière. : elle leur appartient. Elles inviteront les hommes. La mariée viendra en fin d'après-midi, accompagnée de son époux, assister à la grande cérémonie. Elle coupera le gâteau de mariage, préparé par un traiteur (ce geste est relativement récent). Les femmes redoublent d'élégance et de luxe. Certaines s'enfoncent dans le ridicule. D'autres font tout pour épater. De nouvelles robes, encore plus belles, plus chères. Des bijoux. Du fard. On peut estimer à plus d'un milliard de centimes la masse de bijoux ainsi étalés, exposés, accrochés sans pudeur, comme pour lancer un défi, comme pour oublier la mort. Une façon bien onéreuse de porter un masque, un masque qui se veut de qualité, certes, mais combien indécent !

Fouad et Rachida partiront en France et à Venise pour la lune de miel. Il y a toujours quelque chose qui se fane après le bruit et le faste. On parlera de ce mariage. Un grand mariage. Certains émettront des critiques, d'autres feront des comptes. Quelques millions de centimes — quatre ou cinq — auront été dépensés en trois jours. On le fera savoir. On exagérera un peu. C'est le mariage bourgeois. Un faste à la hauteur de la renommée. Point d'économie. Une générosité calculée ? Un plaisir de paraître. Une autosatisfaction célébrée, fêtée, ou c'est une simple question de coutumes et de traditions qu'on maintient avec beaucoup de moyens ?

Fouad et Rachida auront des enfants. Avec l'argent, la vie sera facile. Peu d'imprévu. Rare le doute. Solides les certitudes et les évidences. D'autres festivités, d'autres mariages suivront. Le même scénario. La répétition du même avec sa part d'ennui et de conformisme. Après tout, il faut rire et danser. La vie est courte. Et comme dit Maxime Gorki : « La vie sera toujours assez dure pour que ne s'éteigne pas chez les hommes le désir de quelque chose de meilleur. » *Pas chez tous !*

TAHAR BEN JELLOUN.

Portrait : Victor Lebrun, quatre-vingt-seize ans, secrétaire et ami de Tolstoï

Une vie tolstoïenne

CETTE année on célèbre en Union soviétique et dans le monde le cent cinquantenaire de la naissance de Léon Tolstoï. Un colloque a réuni à Paris cette semaine, après d'autres manifestations qui se sont déroulées à Moscou, à Venise, etc., des personnalités, des spécialistes de l'œuvre de l'écrivain et des membres de sa famille.

Un homme, presque centenaire, qui fut son secrétaire et son ami, se souvient d'un Tolstoï vivant.

Ignoré de ses contemporains, de ses voisins même, dans ce coin de la campagne aixoise où il s'est fixé depuis quelque cinquante ans, mais vivant chaque instant de sa vie dans le souvenir toujours présent de son maître, Victor Lebrun a mené une existence vraiment tolstoïenne. Marginale, dirait-on, aujourd'hui. Il n'a jamais fumé, jamais bu d'alcool, jamais porté les armes, il est végétarien ; il a vécu du produit de son travail — la terre et les abeilles, — il continue à militer activement pour l'espéranto (« Notre journal a des abonnés dans soixante-trois pays, alors que « la Marseillaise » n'est même pas lue dans le Dauphiné. Et « le Monde » ?... Dans combien de pays est-ce qu'on vous lit...? demande-t-il.)

Cet homme, dont la culture autodidacte est immense (outre le français et le russe, il connaît plus ou moins l'allemand, le latin, le grec, le chinois, le japonais, le géorgien), n'a jamais cessé, depuis quatre-vingts ans, de s'interroger sur l'avenir de l'humanité. Qui l'effraie. (« Le monde a marché plus mal que je n'attendais, beaucoup plus mal. ») A quatre-vingt-seize ans passés, il lit « Histoire de la guerre du Péloponnèse » de Thucydide, tentant de déterminer quels sont les Athènes et les Sparte d'aujourd'hui ; il continue, comme Tolstoï, à rédiger des articles de morale à l'usage de nos contemporains, mais qui restent dans ses dossiers : « Que faire ? », « la Cellule agricole familiale comme base de l'ordre social normal », « Prendre la direction du monde », « les Armées nationales face à leurs forêts en flammes », « De la constitution d'une république du droit », etc. « La bombe atomique, dit-il, je suis contre. Mais qu'est-ce qu'on peut faire contre ? Ah ! si j'avais cinquante ans de moins !... »

C'est le leitmotiv de la conversation que nous avons eue chez lui, près d'Aix-en-Provence, dans la maison au confort spartiate où il vit. Au mur, des clichés découpés dans des revues témoignent de ses admirations, de ses préoccupations : une carte du monde, des portraits de Lénine, de Mao, de Gandhi, de Tolstoï. « Ah ! si j'avais cinquante ans de moins... ». — N. Z.



« Je suis né en Ukraine, près d'Ekaterinoslav, au bord du Dniepr, le 15 février 1882, ancien calendrier. Aujourd'hui, c'est Dniepropetrovsk... A trois ans et demi, on m'a amené à Paris, et quand j'ai eu cinq ans, nous sommes allés rejoindre mon père au Turkestan, à Karakoul, entre Samarcande et Boukara. Nous y sommes restés neuf ans... »

L'élocution est nette, bien timbrée, distinguée, avec, étrangement, une pointe d'accent russe, si différent de l'accent soviétique, et qui vous renvoie loin dans le passé. « *J'ai aimé l'accent russe*, me dira-t-il plus tard. *Alors, j'ai abandonné l'accent français, volontairement...* » La mémoire, jamais en défaut, égrène les souvenirs.

« Mon père, Anatole Lebrun, à peine sorti de Polytechnique de Paris, avait été embauché par la première société française qui allait construire des chemins de fer en Russie. Il n'y avait alors que l'unique voie ferrée de Saint-Pétersbourg à Moscou ; et mon père, avec la chaîne d'arpenteur et le niveau d'eau, fit donc le tracé de beaucoup de voies ferrées actuelles, jusque par-dessus les monts Oural. Il n'y avait pas d'hôtel garni à l'époque ; on couchait en pleine forêt, près d'un feu, mais il faisait si froid dans ces montagnes que la vodka gelait dans la tige de la valinki, la botte de feutre.

» Au Turkestan, mon père construisait le Transcaspien ; le pays venait à peine d'être conquis par l'armée russe, et l'ancienne civilisation n'avait pas été touchée par les Européens ; j'avais un âne, sur lequel je naviguais seul, librement. Puis je suis allé deux ans au collège, à Tiflis, mais je n'ai jamais aimé les écoles, ces camps de concentration pour enfants ! Quand mon père est parti pour l'Extrême-Orient pour construire le Transsibérien, nous avons rejoint Vladivostok par la mer Noire, le canal de Suez, l'Inde, le Japon. C'était alors une ville de cent vingt mille habitants, dont soixante mille Chinois. J'ai eu mon « bac » à Vladivostok, j'avais la plus haute note pour tout, rien que des 5, mais je n'ai pas voulu aller à l'université. Les universités, c'est comme de la mauvaise chaussure, ça vous abîme les pieds, et on ne sait plus où marcher (il rit). *J'aurais pu entrer n'importe où, mais j'avais lu les livres de Tolstoï. »*

Il connaissait déjà, bien sûr, les œuvres littéraires du plus célèbre écrivain russe d'alors : « *Au lycée, nous étions tous fous de Natacha* (de Guerre et Paix), se souvient-il ; *d'ailleurs, on lisait beaucoup dans la famille Lebrun, et dès le plus jeune âge. Les revues arrivaient de France :* l'Almanach Hachette, l'Année scientifique, l'Astrologie, *de Flammarion*, le Tour du monde illustré, la Revue des Deux-Mondes, la Revue bleue (« *C'était très intéressant*, la Revue bleue ») ; *il y avait aussi des hebdomadaires russes.* »

« J'aimais Tolstoï ; mon père achetait tout ce qui paraissait en Russie. Mais, tout d'un coup, après la mort de mon père, en 1899, le livre que je lisais avait un drôle de titre : les Derniers Chapitres du livre de la vie... *« Derniers ». Je me suis demandé pourquoi on n'avait pas laissé passer les premiers. Je n'y avais pas pensé, je ne savais pas ce qu'était la censure. Le livre parlait de la mort, et il y avait trois jours que mon père était mort, et Tolstoï me parlait de ce que tout le monde taisait. J'ai trouvé le livre entier, dans l'édition de Genève, et ça a bouleversé toute ma vie. Je lui ai écrit une longue lettre, il m'a répondu gentiment. »*

Première visite à Iasnaïa-Poliana

Avec des amis, il se jette alors sur les brochures de Tolstoï interdites en Russie, et qu'on publiait à Londres et à Genève : *Ma confession, Quelle est ma religion ? Le royaume de Dieu est en vous, Que devons-nous faire ?* etc. Un ami, officier de la marine impériale, leur rapportait dans sa cabine toute cette littérature clandestine, commandée au Japon. Un cercle s'était constitué, pour lire Tolstoï en secret : « *Nous étions six ; il y avait deux institutrices, deux officiers et deux collégiens. Mais nous étions d'accord. Les femmes cousaient en écoutant, et moi j'ai appris là à repriser mes gants... J'avais dix-sept ans. On se retrouvait dans les casernes. Le père de l'un de nous était colonel ; s'il avait su que nous lisions des livres défendus, ç'aurait été un scandale terrible... Au bout de la Russie, à 9 000 kilomètres de Moscou, le ferment contestataire de la pensée de Tolstoï était très vivant. Loin de Pétersbourg, c'était sans doute un peu plus facile. Et puis, il y avait les exilés politiques qu'on envoyait là-bas. Le gouvernement leur payait tant par jour pour exister, et eux, ils faisaient de la propagande révolutionnaire...* »

Au printemps 1900, il quitte Vladivostok pour toujours, accompagné de sa mère. Un frère de dix-huit ans son aîné reste là-bas. Victor ne l'a jamais revu. Il est mort à Vladivostok à soixante-quatorze ans. Le Transsibérien ne va pas encore jusqu'au Pacifique : ils naviguent pendant vingt-cinq jours sur le fleuve Amour, jusqu'à Khabarovsk, puis le voyage en train demande encore deux semaines jusqu'à Moscou. Là, Victor Lebrun se rend immédiatement chez Tolstoï, près de l'église Saint-Nicolas-des-Tisserands ; mais le grand homme n'est pas là. Le lendemain, le jeune homme prend le train pour la gare de Iassenki — qui ne s'appelle pas encore Iasnaïa-Poliana, du nom de la propriété de Tolstoï.

« *J'éprouvais un vague mais impérieux besoin de faire dans ma vie quelque chose de mieux que de vendre mon intelligence aux pirates qui accablaient le genre humain*, répète souvent Victor Lebrun. *Je ne voulais pour rien au monde m'enterrer pour la vie dans un cabinet aux paperasses poussiérieuses. Je voulais vivre ! Je voulais respirer. Le soleil ! Le soleil, je voulais le voir sept jours par semaine et non quelques petites heures, le dimanche, comme le faisait mon pauvre père, tout grand ingénieur qu'il était. Et par-dessus tout, j'avais un besoin irrésistible de m'instruire. J'avais soif de savoir ! Tolstoï m'avait entrouvert la porte sur un monde réel et sublime que l'on cachait soigneusement sous les odieux mensonges. Il fallait exister !...* »

Entre les Rouges et les Blancs

Accueilli par le maître d'Iasnaïa-Poliana, Lebrun est admis parmi la famille, parmi les familiers de la maison. « *Je lui dois le grand bonheur de ma vie*, dit-il gravement, soixante-dix-huit ans plus tard. *Ce n'est pas seulement un homme de lettres. Un homme de lettres, ce n'est rien du tout. C'est un homme... Il m'a donné le droit, le droit civique tout de suite, dès mes premières lettres, dès ma première visite... Vingt fois, il a pris la peine de me répondre ; on conserve quarante-sept lettres de moi au Musée. Jamais, en dix ans, personne ne m'a envoyé vingt lettres. Et qui étais-je ? Un gosse... Tout de suite, il a eu de l'amitié, malgré cinquante-deux ans de différence. Lui, il parlait de Dieu, mais il n'était pas mystique. Alors, je le comprenais... Il n'était pas aveuglé, il voyait l'univers. Et il m'a appris à le voir.*

» Je suis resté en proche relation avec Tolstoï dix ans. J'étais le secrétaire, l'ami... Il considérait son travail d'écrivain comme quelque chose d'insignifiant qui ne donne pas le droit de prendre un secrétaire payé. Il n'avait pas de secrétaire payé. Les amis qui venaient aidaient. Il y avait quelque chose à copier, on copiait ; on se partageait le manuscrit à quatre ou cinq.

» Quand il m'a proposé de l'argent, j'ai refusé : d'un Gandhi, d'un Tolstoï, on ne prend pas d'argent. J'étais logé, nourri, blanchi dans la famille, c'était suffisant. Goussev (1), c'était Tchertkov (2) qui l'avait trouvé et qui le payait de sa poche. Tchertkov était très riche ; il possédait 1 000 hectares d'une bonne terre. Pensez qu'on payait 10 roubles le loyer annuel d'un hectare... Sa mère était proche de l'empereur ; elle ne donnait pas la terre à son fils parce qu'elle était sûre qu'il la donnerait aux paysans. Alors, il recevait un loyer de quelque 90 000 roubles par an. Et Tchertkov employait cette jolie somme pour aider les œuvres interdites de Tolstoï ; il avait fondé à Londres une maison d'édition, un journal comme avait fait Herzen, avec Kolokol (le Tocsin)... C'était Tchertkov qui avait apporté à Tolstoï la première machine à écrire ; c'est là que j'ai appris à taper.

» Je recopiais tout ce qui était fini. On recopiait pour Tolstoï, mais on copiait aussi pour soi, pour garder un texte. Goussev était venu vers 1906, après moi. Il avait appris la sténographie. Edison avait envoyé un phonographe enregistreur (qui est toujours à Iasnaïa-Poliana) et Tolstoï lisait son courrier devant le phonographe, dictait ce qu'il avait à répondre. Après, Goussev s'asseyait, faisait marcher le phonographe et il écrivait les réponses. Edison voulait conserver la voix de Tolstoï. On a fait des disques, je les ai entendus ; on reconnaît la voix de Tolstoï. Une voix de poitrine. Quand il lisait à haute voix, c'était inimitable, il vous mettait dans l'âme ce qu'il lisait ; il accentuait un mot dans la phrase, très délicatement, très peu, mais en même temps d'une manière imposante, avec une puissance de persuasion extrême.

» C'est pendant cette période que j'ai vu sortir l'Esclavage de notre temps ; *je l'ai vu lire pour la première fois en société avec Tolstoï. De même pour* les Solutions du problème foncier *et* Qu'est-ce que la révolution russe ? *J'étais en relation avec les comités révolutionnaires clandestins et je leur envoyais ces brochures à l'intérieur d'un journal local ; ça coûtait 2 kopeks. En 1905, il s'agissait de persuader le tsar de rendre la terre aux paysans. Nous lui avons envoyé des lettres recommandées ainsi qu'à ses ministres. Vous savez, il n'y avait que Tolstoï qui pouvait faire cela ; les autres seraient allés en Sibérie depuis longtemps. Tolstoï voulait éviter la guerre civile mais le tsar n'a rien voulu comprendre...* »

Les deux laquais de la comtesse

Victor Lebrun évoque ensuite les repas qui avaient lieu tous les soirs à 6 heures avec toute la famille, les visiteurs de passage :

« La très longue table était dressée dans la salle en face des grands tableaux de famille. La comtesse en occupait le bout ; à sa gauche se trouvait son mari. Ma place était à la gauche de Tolstoï. Et comme j'étais végétarien comme lui, avec une amabilité exquise il me servait lui-même de sa petite soupière ou de son plat, qu'on lui apportait à part. La comtesse avait en horreur le régime végétarien ! A l'autre bout de la table, deux laquais gantés de blanc se tenaient debout durant tout le repas. Cela écœurait Tolstoï, mais il cédait à sa femme, il ne pouvait pas se battre. Et on parlait de tout, pour une révolution, contre les richesses. C'était honteux...

— Ce genre de vie lui était insupportable ?

— *Oui. Sophie lui a empoisonné la vie depuis le début de son mariage. Lors de ma dernière visite à Iasnaïa, il y avait cette terrible lutte pour l'héritage, cette bataille pour les droits d'auteur auxquels Tolstoï avait renoncé. Son idée était de rendre la terre aux paysans. Il avait donné sa part à chaque enfant, une belle part. Moi je n'ai jamais pensé dans ma vie que quelqu'un me devrait quelque chose... Derrière le dos du père, le clan de Sophie et les fils cadets n'arrêtaient pas de parler des « droits d'auteurs », des « vingt-cinq petits » enfants » et « des juifs qui font fortune en » publiant les œuvres de Tolstoï au moment » même où sa famille est privée de ce revenu ».*

» Une fois, à ma grande épouvante, la comtesse Sophie, devant moi, jeta cette phrase en face, au visage de son mari. Il avait déjà plus de quatre-vingts ans. Le vieillard se courba sous l'attaque, ses genoux fléchirent, le sang se retira de son visage. « Sophie, cela ne te suf- » fit donc pas de me faire vivre dans ce luxe ! » Maintenant, tu veux encore m'enlever mon » dernier honneur, mon dernier honneur ! » s'écria-t-il d'une voix hachée par l'émotion. Je me sauvai dans ma chambre... Je suis reparti pour le Caucase, où je faisais de l'agriculture.

» A la fin, c'était devenu terrible. Ils attendaient l'agonie pour le faire signer. Elle menaçait de se suicider, de s'empoisonner : elle courait avec un couteau. C'était affreux. Il a dû se sauver. Dès que j'ai su son départ, j'ai télégraphié à Makovitski le docteur, pour les inviter au Caucase. Mais comment cacher Tolstoï ? Chaque écolier le connaît. J'étais heureux qu'il se soit évadé de cet enfer. La merveilleuse période de mon amitié avec Tolstoï était terminée. J'étais de nouveau seul. Désespérément seul devant l'inconnu, devant cet inextricable écheveau des sentiers de la vie. »

Victor Lebrun n'était ni un sectaire ni un « tolstoïen », mais il était bien décidé à suivre les préceptes de son maître : mener une vie tolstoïenne, profondément, sans caricature.

Tolstoï lui-même était d'ailleurs moins caricatural qu'on ne l'a dit. Comme en témoigne cette anecdote rapportée par l'écrivain russe Bounine, qui un jour dit à Tolstoï, pour le flatter un peu, qu'on voyait apparaître un peu partout des ligues antialcooliques. L'auteur de *Pourquoi les humains usent-ils de stupéfiants ?* (un pamphlet contre l'alcoolisme, de 1890) fronça les sourcils, rapporte Bounine :

« Quelles ligues ?

— Des ligues anti-alcooliques...

— Où l'on se rassemble pour ne pas boire de la vodka ? C'est une bêtise. Ce n'est pas la peine de se réunir pour ne pas boire. Mais si l'on se rassemble, alors il faut boire. Ce ne sont là que des bêtises, un mensonge, le remplacement de l'action par son apparence... » (3).

En 1909, Victor Lebrun dit adieu à Tolstoï ; il sait qu'il ne le reverra pas. Il s'est marié, s'est établi en Géorgie, près de la mer Noire, à 40 kilomètres de Novorossisk, à Guelendjik.

« J'y ai passé près de dix-huit ans, j'avais un hectare de terre et j'ai nourri ma famille.

» J'étais marié avec ma première femme. J'ai eu des enfants, là. Deux fils... Maintenant, le cadet a soixante-trois ans ; il vit ici, avec moi ; il entretient les rigoles d'arrosage. L'autre, il a été cinq ans prisonnier chez Hitler, et les Anglais ont bombardé trois fois l'endroit où il était, en Allemagne. Le bâtiment s'est écroulé. Il est à l'hôpital psychiatrique depuis la fin de la guerre. Etre soldat l'a rendu fou. Il était né en 1913 à Guelendjik.

» Là-bas, je vivais dans le bled. En 1917, pendant un an et demi, j'avais les Blancs dès le matin chez moi et, la nuit, j'avais les Rouges. Guelendjik a été repris trois fois. Oh ! il fallait être bien vu par les uns et par les autres pour conserver sa tête...

» J'ai toujours eu le goût de la terre. Je me souviens, au Turkestan, mon père détournait quelques ouvriers pour cultiver deux ou trois hectares afin d'avoir des légumes gratuits pour tout le personnel. A moi, il m'avait donné une petite plate-bande ; il faisait venir des graines de Paris, de chez Vilmorin. Quand la caisse est arrivée, il m'a donné les paquets, j'ai semé tout ensemble. Quand j'ai vu après que tout ça poussait, que ça soulevait la croûte, j'ai été émerveillé.

» Alors, j'ai aimé la terre. Cela a eu une grande influence sur ma vie. Je m'étais spécialisé sur mon hectare : trois ans, j'ai semé du blé, j'ai mangé le pain à la sueur de mon front, mais j'ai calculé que ce n'était pas rentable. Alors, j'ai commencé à cultiver des légumes et j'ai pu nourrir ma famille. Je faisais aussi de l'apiculture. Je vivais bien, mais je voulais gagner des loisirs pour pouvoir écrire. »

« C'est bête de mourir en été »

En 1926, avec sa seconde femme — qui mourra en 1942, — il vient en France, s'installe en Provence comme gardien d'un château, puis comme apiculteur, chez lui, près de la Durance.

Jusqu'en 1975, il a continué à faire le miel et la gelée royale. « *Maintenant, je suis trop vieux* », dit-il.

Deux fois, en 1968 et en 1970, il a voulu revoir la Russie et Iasnaïa-Poliana. Il est resté cinq mois la première fois, deux mois la seconde. On l'a reçu avec déférence. (« *Pensez, quelqu'un qui avait connu Tolstoï*, dit-il avec un sourire. *Des proches, il ne reste plus sans doute qu'Alexandrine, sa plus jeune fille, qui vit aux Etats-Unis. Mais elle a trahi son père ; elle est revenue à la religion orthodoxe, elle porte la croix...* »).

« *Moi, ma vie a été favorable. Quel enfant a reçu un âne à cinq ans pour chevaucher des milliers de kilomètres autour de Merv et de Boukhara ?...* » Sans attendrissement, sans mièvrerie, avec gravité, il contemple le siècle de son existence.

« Je suis prêt à la mort. Tant que je peux être utile, je voudrais vivre ; mais quand je deviendrai inutile, je partirai d'une manière ou d'une autre. Je suis partisan de l'euthanasie. Les docteurs vous empêchent de mourir, je les crains ; je ne veux pas que les docteurs approchent ; je suis en vie parce que je les ai tenus loin. J'ai eu un infarctus en 1956 ; j'étais sur le point de mourir, et, tout d'un coup, je suis resté vivant... Cette année, une nouvelle crise. Quand l'hiver fut passé, je me suis dit : « C'est bête de mourir en été. » J'ai accepté qu'ils viennent pour arriver à l'automne.

» Quand je voudrai mourir, je ne veux pas qu'ils approchent. Je saurai mourir sans docteur. »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

(1) Secrétaire de Tolstoï à partir de 1906. Il a laissé des *Mémoires*.
(2) Disciple et ami le plus proche de Tolstoï.
(3) Cité dans *Tolstoï vu par lui-même et ses contemporains, 1828-1978*. Editions du Progrès, Moscou, p. 247.

ÉDUCATION

CONTRE LA POLITIQUE SCOLAIRE ET LE « PLAN DE RELANCE » DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Trente mille professeurs et lycéens manifestent dans Paris

La journée du vendredi 13 octobre 1978 restera dans les annales des grandes manifestations d'enseignants et de lycéens. On peut évaluer à environ vingt-cinq mille le nombre des manifestants qui ont défilé vers midi des Champs-Elysées aux Invalides et à trente mille les manifestants qui ont défilé l'après-midi de la Bastille à ces mêmes Invalides (où étaient stationnés les autocars des enseignants et étudiants en éducation physique).

La première manifestation répondait à l'appel des sections parisiennes de trois syndicats de l'enseignement secondaire (SNES-FEN, SGEN-C.F.D.T., S.N.E.T.P.-C.G.T.) et un syndicat de personnel (S.G.P.E.N.-C.G.T.) pour protester contre la politique scolaire du gouvernement. Elle avait reçu le soutien de la Fédération des parents Cornec (M. Jean Cornec, sortant d'une entrevue avec M. Beullac, a fait quelques pas avec les manifestants), de sections locales du Syndicat des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), des comités d'action lycéens UNCAL, de la coordination des élèves de LEP (lycées d'enseignement professionnel) et des trois partis de gauche (P.C., P.S., M.R.G.).

La deuxième manifestation répondait à l'appel des syndicats nationaux de l'éducation physique (SNEP, professeurs et SNEEPS, professeurs adjoints) et de l'UNEF pour les étudiants des UEREPS (U.E.R. d'éducation physique et sportive) pour protester contre le « plan de relance » de M. Jean-Pierre Soisson.

Des manifestations ont également eu lieu en province dans les académies d'Amiens, de Lyon et de Toulouse et dans le département de l'Eure. A Grenoble, près de deux mille lycéens encadrés par l'UNCAL ont défilé dans les rues et manifesté devant le rectorat. A Lyon, près de deux mille enseignants et lycéens ont manifesté en criant : « Beullac nous coupe la *tête*, Soisson nous coupe les jambes. »

Trois cortèges, deux défilés un même « combat »

Dès le matin, ce sont trois manifestations distinctes qui se préparent. Arrivés en train et en cars de toute la France, étudiants en éducation physique et « profs de gym » se rassemblent au plateau Beaubourg à 10 heures. Aux Champs-Elysées, place Clemenceau, se regroupent, à 11 h. 30, les enseignants, lycéens et personnels de l'éducation nationale répondant à l'« appel des quatre » (SNES, SGEN, S.N.E.T.P.-C.G.T., S.G.P.E.N.-C.G.T.).

Au même moment, les lycéens et étudiants d'extrême gauche (1), la coordination des élèves de LEP (lycées d'enseignement professionnel) et plusieurs comités d'action lycéens autonomes se sont donné rendez-vous à la station de métro George-V, c'est-à-dire un peu en amont de la manifestation des « quatre ».

Tandis que les lycéens occupent l'avenue George-V et la place de l'Alma, bloquant toute la circulation des quais de la rive droite, le cortège des professeurs s'ébranle en bon ordre. Plus de dix mille enseignants, agents, lycéens et parents symptahisants défilent derrière les responsables des quatre syndicats et de nombreux élus (P.C. et P.S.) arborant l'écharpe tricolore. Un mot d'ordre, peint sur la banderole de tête : « *Non à l'austérité et au chômage. Enseignants et non-enseignants de l'éducation nationale en lutte pour les conditions de travail et d'emploi.* »

Des postes, des crédits

Rue François-Ier, les manifestants clament à l'adresse des radios périphériques : « *la parole aux syndicats !* ». Mais le slogan le plus répété reste « *Des postes, des crédits !* ». C'est sur ces mots que le cortège des professeurs, descendant l'avenue George-V, réalise qu'il n'est plus seul : plus de dix mille lycéens attendent place de l'Alma, toutes banderoles déployées.

L'état-major des quatre se concerte. « *Vont-ils nous laisser passer ?* ». Finalement, le cortège bifurque dans la rue du Boccador, espérant « tourner » la manifestation lycéenne. Mais la place de l'Alma reste le passage obligé pour gagner la rive gauche et, après de laborieuses tractations — et quelques rapides échauffourées — l'état-major des « quatre » est admis à prendre la tête d'un défilé qui regroupe environ vingt-cinq mille manifestants.

Mécontents d'être coincés parmi les « profs sages », quelques autonomes casqués et masqués cassent une vitrine rue Saint-Dominique. Aussi, lorsque le cortège débouche sur l'esplanade des Invalides, les responsables du SNES et de la C.G.T. appellent à la dislocation. Mais les lycéens de l'UNCAL et de la coordination des LEP, pourtant proches des « quatre », préfester seuls, entre 13 h 30 et lycéens, qui vont désormais manifester seuls entre 13 h 30 et 15 h 30.

Mai 68 ?

Quelque douze mille d'entre eux remontent le boulevard Saint-Germain en poussant des « *you-you* », en criant : « *Beullac, c'est foutu, ton école est dans la rue* » et « *grève générale de l'éducation !* ». Au carrefour de la rue de Lille, quelques gravats sont jetés sur les forces de police, en tenue de combat. Un instant, très court, on croit revivre mai 1968. Mais les forces de l'ordre acceptent de se retirer, et les lycéens vont pouvoir rejoindre les « profs de gym » partis à 14 h. 30 de la Bastille. Au carrefour de l'Odéon, vers 15 h. 30, la jonction est laborieuse, car les étudiants et les professeurs d'E.P.S. préfèrent défiler entre eux et se méfient des « casseurs ».

Ce sont donc environ trente mille manifestants (2) qui défilent dans Paris, paralysant la circulation automobile. Les klaxons de protestation se joignent aux sifflets des « profs de gym » — les Savoyards actionnent des cloches de vaches. Les étudiants en éducation physique passent les carrefours au pas de course, en criant : « *Non au plan Soisson !* » et « *Soisson, menteur, tu fabriques des chômeurs !* ».

Après la dislocation finale aux Invalides, vers 17 h. 30, de nombreux manifestants resteront jusqu'à la nuit à l'entrée de la rue de Varenne (où se trouve le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs) pour réclamer, selon les groupes, des « *négociations* » ou la « *démission* » de M. Soisson.

ROGER CANS.
et CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Organisation communiste des travailleurs. Organisation communiste internationaliste. Ligue communiste révolutionnaire. Alliance des jeunes pour le socialisme. UNEF-Unité syndicale. Mouvement d'action syndicale, etc.

(2) La manifestation rassemble alors environ 11 000 professeurs d'E.P.S., 8 000 étudiants d'UEREPS, 12 000 lycéens et quelques professeurs, parents et militants divers.

Les déclarations de M. Soisson

(Suite de la première page.)

» Je suis attaché au développement du sport scolaire. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au directeur de la nouvelle union nationale du sport scolaire (U.N.S.S.) — qui remplace l'A.S.S.U. — de me proposer des mesures de développement. J'ai réservé les crédits nécessaires à cette fin et j'annoncerai prochainement, après consultation de la Fédération de l'éducation nationale, des décisions qui témoigneront de ma volonté d'aider le sport scolaire.

— *Mais vous ajoutez une heure d'enseignement, par semaine, aux professeurs d'éducation physique ?*

— En effet, les enseignants doivent effectuer désormais une heure d'enseignement de plus. Est-ce insupportable, lorsque l'on sait que le nouveau service d'enseignement représente vingt heures par semaine pour les professeurs et vingt et une heures pour les professeurs adjoints ?

» Le plan de relance a été décidé par le gouvernement dans l'intérêt des enfants. Au cours de la dernière année scolaire, 107 828 élèves n'ont bénéficié d'aucune éducation physique dans les collèges, et 47 224 dans les lycées. L'éducation physique est une dimension de l'éducation, l'une des plus importantes.

« Je suis prêt à rencontrer le secrétaire général de la FEN »

— *N'essayez-vous pas, en ajoutant une heure de service aux enseignants sans concertation, de dresser contre vous le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), pour l'obliger à faire une grève forcément impopulaire ? En d'autres termes, n'est-ce pas une déclaration de guerre contre un syndicat animé par des communistes ?*

— Comment le ministre en charge de l'éducation physique pourrait-il déclarer la guerre aux enseignants ?

» Je suis prêt au dialogue avec tous ceux qui voudront bien m'aider à définir une politique sportive, fondée en premier lieu sur le développement du sport à l'école.

» Je suis prêt à rencontrer le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale. Il appartient à chacun de définir sa position. Celle du gouvernement est claire : un déficit en heures d'enseignement a été constaté. Dans l'intérêt des enfants, il doit être résorbé, par la création de postes d'enseignants et par une augmentation modérée des horaires d'enseignement.

— *Avec vos mesures, résorbe-t-on les soixante-quatorze mille cinq cents heures qui manquent ?*

— Les mesures prises permettent de résorber le déficit qui a été constaté à la suite de l'enquête menée dans tous les établissements. Mais, comme je n'ai pas voulu imposer des transferts d'enseignants qui entraînent des changements de résidence, le plan de relance ne produira tous ses effets qu'à la prochaine rentrée. Le déficit sera alors totalement résorbé.

— *Mais aucun poste de professeur d'éducation physique n'est prévu au budget 1979 ?*

— Le plan de relance concerne l'année scolaire 1978-1979. Il ne faudrait pas faire l'amalgame entre les problèmes de la rentrée 1978 et ceux de la rentrée de l'année prochaine.

» En l'état actuel des choses, il est prévu de créer au budget de 1979 quatre cent soixante postes d'enseignants. De plus, trois cents maîtres auxiliaires seront titularisés dans le corps des professeurs adjoints.

» Je suis sensible aux problèmes des étudiants en éducation physique, dont le seul débouché est actuellement le professorat. Cela ne me paraît pas une situation saine : d'autres débouchés doivent être recherchés. Je m'y emploie en liaison avec Mme le ministre des universités. »

Propos recueillis par
ROGER CANS
et ALAIN GIRAUDO.

EN VUE D'UN « REDÉPLOIEMENT » DES MOYENS

M. Beullac veut « traquer » les dépenses inutiles dans l'enseignement

Le ministre de l'éducation vient d'adresser à l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale une instruction destinée à « traquer » les dépenses inutiles de l'enseignement français et à préparer le « redéploiement » des moyens actuels. Le ministre veut ainsi « accroître à coût constant l'efficacité du système éducatif ».

Ce texte important porte la marque personnelle de M. Christian Beullac qui s'est fixé comme objectif principal de mieux gérer les moyens d'un ministère qui aura, en 1979, un budget de plus de 80 milliards de francs.

L'instruction, qui est en date du 21 septembre et est publiée au *Bulletin officiel de l'éducation* du 12 octobre, a pour objet de « *définir les actions prioritaires qui devront être conduites par l'inspection générale de l'administration* » en 1978-1979.

M. Beullac écrit :

« *Le souci constant de chacun des membres du personnel de l'éducation doit être de tirer le meilleur parti des moyens existants ; ceci est particulièrement vrai dans la conjoncture économique et budgétaire actuelle.* » Le ministre estime que pour permettre « *une meilleure adéquation du système éducatif aux nécessités nouvelles résultant de la mise en œuvre de la loi du 11 juillet 1975* » (réforme Haby), il est « *fondamental de dégager par une gestion plus rationnelle de l'ensemble des moyens dont dispose la fonction d'éducation des économies permettant les redéploiements justifiés et indispensables* ».

Après avoir indiqué que, dans le processus de « *déconcentration et de décentralisation* », il faudra éviter « *les procédures redondantes,* [les] *circuits parallèles,* [les] *demandes injustifiées de médiation* », le ministre écrit : « *Compte tenu de la part prise dans le budget du ministère de l'éducation pour les crédits de personnel, il est essentiel d'arriver à une connaissance aussi complète que possible de l'utilisation de ces crédits. J'attache un prix particulier à une exacte détermination des effectifs et de l'affectation des personnels en surnombre pour les disciplines dites pléthoriques et à une observation attentive dans la même optique des établissements de formation des maîtres.* »

Les inspecteurs généraux de l'administration seront dans ces perspectives répartis dans trois groupes qui étudieront chacun une partie du système d'enseignement :

● *Contrôle des services administratifs dits « extérieurs »*, c'est-à-dire des académies. Le groupe « *veillera au plein emploi par les autorités académiques des personnels mis à leur disposition* ». Il devra rechercher à « *alléger les tâches de gestion et à en réduire le coût* ». Il examinera « *les conditions dans lesquelles sont achetés, produits et diffusés les documents de toute nature destinés soit à l'enseignement, soit à l'information des personnels et des usagers* ». Le ministre cite, à ce titre, les services « *relevant du Centre national de documentation pédagogique et de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions* ».

● *Contrôle des « structures du du système éducatif »*, de la carte scolaire et du plan d'équipement. Ce groupe devra notamment « *veiller au plein emploi des moyens existants en proposant éventuellement les transformations, adaptations ou transferts qui lui paraissent justifiés* ».

● *Contrôle administratif des établissements* d'enseignement publics et privés sous contrat. Le groupe fera des « *investigations* » portant sur « *des échantillons caractéristiques d'établissements* » pour apprécier « *la gestion économique de tous les moyens* » dont ils disposent.

Le chef du service de l'inspection générale coordonnera ces travaux qui donneront lieu « *dans les plus courts délais possibles* » à des synthèses et à « *des propositions concrètes en vue de permettre, à coût constant, d'accroître l'efficacité du système éducatif* ».

M. CORNEC : nous craignons des « explosions ».

« *Nous sommes inquiets, car le gouvernement reste sourd aux protestations des parents. Nous craignons que cette attitude contraigne les jeunes et les parents à des explosions.* » Pour M. Jean Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), reçu près de deux heures le 13 octobre par M. Christian Beullac, la situation de l'éducation est « *dramatique* ». « *Le ministre*, a déclaré M. Cornec au cours d'une conférence de presse, *est comme le futur sous-marin atomique : inflexible. Il ne veut pas donner de moyens supplémentaires pour dénouer les difficultés. Il nous dit : « Voyez » les recteurs. » Et les recteurs : « Voyez le ministre. » Il arrive pourtant un moment où l'on peut se demander si la violence n'est pas le seul moyen qui reste aux parents pour obtenir que leurs enfants aient une scolarité normale.* »

La Fédération Cornec condamne les séquestrations d'enseignants par les parents en colère, car elle est « *contre toutes les prises d'otages* ». Mais elle soutient les actions bien fondées, en sachant « *dès à présent, si des violences devaient se produire, quels en seraient les responsables* ».

M. Cornec ne désespère pas cependant de voir le ministre de l'éducation apporter des retouches à son projet de budget pour 1979. C'est pourquoi, jusqu'au 14 novembre, date prévue pour le vote du budget par l'Assemblée nationale, la F.C.P.E. durcira ses actions en multipliant les interventions auprès des élus, députés et sénateurs. Le 14 novembre, un rassemblement des parents de vingt-deux départements proches de la capitale est prévu à Paris. Le 18 novembre, une réunion aura lieu dans chaque département avec tous les parents élus sous l'étiquette de la Fédération Cornec.

ANCIENS COMBATTANTS

● *La Fédération nationale des combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc* a décidé de commémorer chaque année le 16 octobre — date choisi en 1977 pour l'inhumation d'un « soldat inconnu » d'Afrique du Nord — pour rendre hommage à toutes les victimes de ces théâtres d'opérations.

Les dimanche 15 octobre, à 11 heures, aura lieu, au cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais), une manifestation du souvenir, et à Paris, le lundi 16 octobre, à 18 h. 30, la Fédération nationale des combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc ravivera la flamme à l'Arc de triomphe de l'Etoile.

CARNET

Distinctions

— L'ambassadeur de l'U.R.S.S., au cours d'une cérémonie à son ambassade, jeudi 12 octobre, a remis à Mme Geneviève Tabouis l'« ordre de l'Amitié des peuples ».

— M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a remis vendredi soir, au bâtonnier Claude Lussan, ancien président de l'Union internationale des avocats, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Mariages

— M. Georges DALLEMAGNE,
M. et Mme Johan BOOST,
ont la joie de faire part du mariage de
Laurence et Ernest,
qui aura lieu le 14 octobre, en l'église Saint-Maurice de Talloires-Nonglard, 74330 La Balme-de-Sillingy.
27, Georges-Capiaulei,
2080 Kapellen (Belgique).
Adresse du jour : auberge du Père Bise.
Talloires (lac d'Annecy).

Décès

GUY TAITTINGER

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Guy TAITTINGER,
président-directeur général
de la banque Worms,
officier de la Légion d'honneur,

endormi dans la paix du Seigneur, à l'âge de soixante ans, le 12 octobre 1978.

De la part de :
Mme Guy Taittinger, son épouse,
Mme Pierre Taittinger, sa mère,
M. et Mme Michel Taittinger et leur fils,
M. et Mme Eric Frerejean de Chavagneux et leur fils,
M. et Mme Thierry Taittinger, ses enfants et petits-enfants,
Mme François Taittinger et ses enfants,
M. et Mme Jean Taittinger et leurs enfants,
M. et Mme Jean Heurion et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Christian Taittinger et leur fille,
M. et Mme Claude Taittinger et leurs enfants,
M. et Mme Pierre de Margerie et leurs enfants,
M. et Mme Jean Gaston-Breton et leurs enfants,
Mme Pierre Gaston-Breton et ses enfants,
M. et Mme Jacques Gaston-Breton,
M. et Mme Philippe Gaston-Breton et leur fils,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 octobre, à 10 h. 30, en l'église de la Madeleine.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.

6, place de la République Dominicaine,
75017 Paris.

[Né le 17 août 1918 à Saintes, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et licencié en droit, Guy Taittinger était président-directeur général de la Banque Worms, associé gérant de MM. Worms et Cie (transport maritime et commerce international), président-directeur général du groupe d'assurances La Foncière, vice-président-directeur général du champagne Taittinger, de la société du Louvre (hôtels Concorde), et administrateur de nombreuses sociétés. Il était fils de M. Pierre Taittinger, ancien président du Conseil municipal de Paris, et frère de MM. Jean Taittinger, ancien ministre de la justice, de Pierre-Christian Taittinger, sénateur, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et de Claude Taittinger P.-D. G. du champagne Taittinger.]

M. et Mme Ralph Canu,
M. et Mme Robert Canu,
ses enfants, ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Roger Nayen,
ses frère et sœur,
Mlle Jeannine Debarre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max CANU,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
officier dans l'ordre de
la Rose blanche de Finlande,
chevalier du Mérite maritime,
survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Calloville, dans la plus stricte intimité.
Saint-Aubin-Celloville,
76520 Boos.

— Mme Henri Kaeppelin, son épouse,
M. et Mme Paul Kaeppelin et leurs enfants,
M. et Mme Charles Kaeppelin et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Banvillet et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gustave Kaeppelin et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Laborde et leurs enfants,
Mme Roger Hintzy et ses enfants,
M. et Mme François Kaeppelin et leurs enfants,
Les familles Kaeppelin, Veron de la Combe, Neyret et Bertrand,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri KAEPPELIN,
avocat,
survenu au Puy, le 12 octobre 1978, à l'âge de soixante-sept ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 14 octobre au Puy-en-Velay.

— M. Jean-Pierre Pautrat,
ses enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Pierre PAUTRAT,
née Geneviève Giband,

survenu en son domicile, 24, résidence Corneille, 78150 Le Chesnay, à l'âge de quarante-cinq ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 16 octobre 1978, à 10 h. 45, en l'église de Saint-Germain, rue Jean-Louis-Forain, Le Chesnay (78).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Georges Bonnet, leur père,
M. Daniel Rousselet et M. et Mme Michel Tessé, leurs enfants,
Valery, Remy et Isabelle Tessé, leurs petits-enfants,
M. Antoine Rousselet et Mme veuve Roux, ses frères et sœurs,
Les familles parentes et alliées,
Leurs nombreux amis,
ont la très grande douleur de faire part du décès de
M. Marc ROUSSELET,
conservateur des Hypothèques,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
et de celui de son épouse, née
Paulette BONNET,
survenus accidentellement, le 10 octobre 1978, à Colmar.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Médard, Paris-5e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Mme A. Bernard LINDENBERG
— Mme A. Bernard LINDENBERG
et ses enfants rappellent le souvenir de leur cher mari et père à l'occasion du sixième anniversaire de sa disparition.

Messes

— La messe d'enterrement de
Mme Etienne BISWANG
sera célébrée le lundi 16 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier.

Communications diverses

— Des convocations s'étant égarées du fait de la grève des postes, la Société de l'histoire de Paris avise ses membres que la conférence du professeur Claude Goyard sur le statut de la Ville de Paris aura lieu à l'Ecole des Chartes le mardi 17 octobre à 17 h. 30.

— Du 14 au 17 novembre, aura lieu une session d'étude sur les techniques modernes d'archivage dans les administrations et les entreprises publiques. Elle est organisée à l'initiative de l'ITAP, Institut des techniques d'administration publique, (président Jean Milhaud), avec le concours de M. Jean Favier, directeur général des Archives de France.
Les inscriptions sont reçues au secrétariat de l'ITAP, 37, boulevard d'Auteuil, 92100 Boulogne.

— Le 21 octobre, les sapeurs-pompiers de Paris rendront hommage à leurs camarades victimes du devoir en l'église Sainte-Odile (avenue Stéphane-Mallarmé, 75017 Paris), à 9 h. 30, et, au cours d'une prise d'armes, en leur état-major (1, place Jules-Renard, 75017 Paris), à 11 heures.

Le Monde

culture

Danse

Rituels japonais

A travers les nombreuses manifestations consacrées au Japon par le Festival d'automne et par le Centre des arts et loisirs du Vésinet, les arts martiaux apparaissent moins comme des techniques de combat que comme des exercices spirituels fondés sur un rituel (« le Monde » du 12 octobre). Parmi ceux-ci, le kendo, qui inspire la légende d'« Ame Tsuchi », et l'aïkido tel que l'illustre l'enseignement de maître Noro.

La légende d'« Ame Tsuchi »

Yoshi Oida et sa compagnie présentent, jusqu'au 15 octobre, à l'occasion du Festival d'automne, « Ame Tsuchi », « exercices mythologiques » japonais qui font revivre d'anciennes légendes dans un style gestuel exploitant les techniques du kendo.

Dans la blancheur crue d'un carré de lumière, cinq acteurs, coiffes de heaumes, revêtus de longs tabliers et de ceintures-boucliers, apparaissent et s'agenouillent. A travers des affrontements brutaux au bâton ou à l'épée (symbole important dans la religion shinto) ponctués d'éructations verbales, ils rejouent la descente aux enfers d'Izanagi — très proche du mythe d'Orphée, et les disputes de la déesse du soleil Amaterasu avec son frère Susumo-O.

Changements de costumes à vue, chutes en cascades réglées comme une chorégraphie, psalmodies développent un rituel de cris et de fureur, souligné d'un commentaire instrumental. Le langage nous échappe, fondé sur la reconstruction Romaji de la prononciation ancienne. Il n'est parait-il guère plus compréhensible pour le Japonais moyen.

MARCELLE MICHEL.

★ Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30.

La leçon d'aïkido

Dans la blancheur du dojo (la salle), qui ressemble à l'antichambre d'un petit palais avec son plafond orné qu'éclaire une verrière, la voix du maître froisse à peine le silence. Elle le signifie, au contraire, lui donne un développement. A genoux, dans un large hakama, pantalon plissé comme une jupe, avec ce sourire intérieur qui se transforme en rire quand vient la nécessité d'un plus long commentaire, maître Noro suit attentivement ce que font ses élèves.

D'un geste silencieux, il a fait venir l'un d'eux ; très vite, en posant sa main sur la sienne, il l'a invité (obligé ?) à courir autour de lui, course qui s'est transformée rapidement, par une pression exercée sur le bras et le coude renversé, en un redéploiement inversé du corps de l'élève, immobilisé.

Pour maître Noro, qui a été un élève du grand maître Ueshiba, le créateur de l'aïkido (mort il y a neuf ans) et qui vient de présenter au Vésinet une démonstration de son art, il ne s'agit pas d'apprendre à se battre, à lutter contre un adversaire, mais de prendre conscience de sa relation profonde avec l'existence. « *L'aïkido*, dit-il, *libère la forme de la force et la force de la forme.* » Son enseignement n'a rien à voir avec l'aïkido de combat, enseigné un peu partout ailleurs.

Arrivé il y a dix-sept ans en Europe sur ordre du grand maître Ueshiba, qui dispersa alors ses élèves dans le monde pour qu'ils propagent cet exercice « *bon pour l'homme* », maître Noro a créé son école, à Paris, en 1967. Elle compte aujourd'hui mille cinq cents élèves.

Peut-on parler d'art dans cette recherche sur soi-même, « *dure comme toute initiation* », ou doit-on parler d'analyse, de cheminement philosophique ou spirituel ?

Maître Noro a parlé d'autre chose. Assis à son bureau, tout sourire, il a parlé de l'évolution de la matière. Avec un crayon, il a dessiné un carré qu'il a irisé. « *H_2O*, dit-il, *cristallisé comme glace.* » « *Vous donnez une chaleur, cette masse devient liquide* (il dessine une flèche et une spirale au-dessus du carré où il inscrit le mot « liquide »), *si vous donnez une énergie à ce liquide, vous obtenez de la vapeur, n'est-ce pas ?* (flèche, autre spirale), *encore une énergie, et ce sera l'atome* (flèche, autre spirale), *encore une énergie, et ce sera la lumière* (quatrième spirale). *Dans l'exercice, je considère tous les débutants comme blocs de glace, la première énergie que je donne, c'est une technique, côté respiratoire, mouvement ; il ne faut pas donner trop, sinon la glace explose, il faut contrôler (les articulations, le dos) ; quand la glace fond, on arrive au stade liquide qui est celui que vous avez vu tout à l'heure, beaucoup de gens se sentent très bien !*

» *Avec de la technique encore, on peut apporter une énergie de plus dans le liquide — et commence une évolution.* » Maître Noro s'interrompt sur la troisième spirale, qu'il sépare d'un trait des trois autres. « *Le premier, le second et le troisième étages*, dit-il, *tout le monde peut y accéder, mais l'autre étape, qui est celle de l'homme spirituel, libre à chaque homme d'y accéder.* »

Peut-être trois ou cinq sur quatre mille élèves en dix ans ont atteint la quatrième étape, celle de l'atome, ont connu cette sensation de l'« élévation de soi ». « *En Occident*, dit encore Maître Noro, *le corps, c'est le sport, et la spiritualité vient de l'immobilité. Quand on commence un exercice, beaucoup pensent sport parce que, pour eux, le geste est sport. Ici, le geste est développement de la spiritualité. C'est la grande différence, et c'est ce qui explique la misère du champion de boxe quand sa carrière est finie : l'homme est fini ; nous, dès le départ, nous allons dans la profondeur de l'homme.* »

CATHERINE HUMBLOT.

Cinéma

Succès public du Festival de Paris

Le quatrième Festival cinématographique international de Paris qui s'est achevé le jeudi 12 octobre, a été particulièrement bien suivi. Certains soirs, notamment aux projections des films d'Eric Rohmer, Chantal Akerman et Robert Altman ,on a dû refuser du monde. Les détenteurs d'abonnements ont pu entrer mais certains septcateurs payants refoulés se sont plaints et ont rédigé une pétition, invoquant la contradiction d'un Festival qui se veut public et réserve ses places en priorité aux invités. En fait, les neuf cents places de l'Empire ne sont pas à la hauteur des ambitions du Festival. Une salle de « décompression » sera probablement prévue l'an prochain.

Pour M. Pierre-Henri Deleau, délégué général du Festival, l'élargissement de la compétition et surtout le principe d'un jury de spectateurs apparaissent comme d'heureuses innovations. M. Deleau rappelle cependant que le budget était cette année inférieur à celui du premier Festival et que l'avenir de la manifestation se pose en termes économiques.

« Obsessions »

Maintenir la curiosité du spectateur avec la description d'une obsession, ce n'est pas une entreprise aisée, et certains réalisateurs du Festival y ont laissé leur énergie. Noirs et Blancs comme les jours et les nuits *(Schwarz und Weiss wie Tage und Nachte), de l'Allemand Wolfgang Petersen, a bien mérité le prix A.F.C.A.E. qui lui a été décerné. C'est un bon exemple de suspense intelligent. Or comment bâtir un suspense (donc, créer de l'inattendu), sur un thème aussi ingrat que la passion de gagner chez un joueur d'échecs ?*

Le scénario, écrit par Jochen Wedergärtner et Karl Heinz Willschrei, fait rebondir avec adresse l'histoire du génial Thomas Rosemund qui apprit tout seul les échecs à l'âge de sept ans, s'en rendit malade, puis, vingt ans après, se mit dans la tête de devenir champion du monde. Le film ne s'arrête pas au moment où Rosemund affronte le tenant du titre, mais mène à son terme la carrière du prodige. La réalisation de Petersen (dont on a vu récemment la Conséquence) *met en valeur le comportement du joueur (interprété par Bruno Ganz), et, si les scènes intimistes sont trop faibles pour que le film acquière une grande dimension psychologique, les parties d'échecs sont serrées de près et passionnent.*

Le film de Raoul Ruiz, l'Hypothèse du tableau volé, *repose également sur un motif obsessionnel (la manie inquisitrice d'un collectionneur de tableaux). Avec la rigueur mathématique qui est celle de Rosemund, le collectionneur (Jean Rougeul, très subtil) entraîne les spectateurs dans une visite klossowskienne du monde peint par le mystérieux Tonnerre. Chaque peinture est un tableau vivant justifié par le collectionneur qui recherche l'origine des gestes et des attitudes, et désigne les éléments de liaison qui courent dans l'œuvre.*

Au centre de l'enquête, au milieu du raisonnement, manque un tableau. D'où « l'hypothèse du tableau volé », hypothèse développée avec malice une heure durant devant un public fasciné, car on a rarement l'occasion de découvrir autant de pureté esthétique et intellectuelle.

On peut regretter que Doramundo, *du Brésilien Joao de Andrade, présenté en compétition, n'ait reçu aucune distinction. Gommant les frontières de la fiction et du documentaire, il évoque de manière précise des conditions de travail et de vie, décrit la destruction d'une culture. Ç'aurait pu être un film policier : des cheminots (tous célibataires) sont mystérieusement assassinés les uns après les autres, dans un petit centre ferroviaire, en 1939. A la demande d'un politicien, qui représente les intérêts de la compagnie anglaise propriétaire, la police enquête. D'abord la police locale, calme, honnête, puis un certain Guizo. Le portrait d'un héros est amorcé, mais le fil du récit se casse. On continue d'assassiner, les investigations policières deviennent de plus en plus arbitraires. La violence s'étend, avec le malheur et l'horreur de l'irrationnel.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

Musique

L'IRCAM inaugure son espace de projection

Pierre Boulez a présenté, vendredi soir 13 octobre, au public l'Espace de projection de l'Institut de recherche et de coordination acoustique - musique (IRCAM) du Centre Georges-Pompidou. Gardons-nous de parler de salle, car ce serait une impropriété, encore que Boulez ait commis fréquemment ce lapsus... Mais, au-delà des mots, on comprend qu'il ait voulu insister sur la notion d'espace acoustique : le lieu, enfoui profondément sous terre, est relié à tous les studios et centres vitaux de l'IRCAM, spécialement l'ordinateur ; il permettra de réaliser des expériences scientifiques, de prendre des mesures acoustiques, de fabriquer des maquettes de salles de concerts, de réaliser des enregistrements de disques particulièrement sophistiqués et, bien sûr, de présenter les œuvres élaborées par l'Institut. Cela grâce à une technique qui en fait l'un des laboratoires de sons les plus raffinés du monde.

Car cet « espace » (de 25 mètres de long, de 17 mètres de large et de 13 mètres de haut, avec trois ponts métalliques), malgré son aspect assez banal, est un très beau jouet qui fera pâlir d'envie musiciens et scénographes. Le volume et l'acoustique en sont modelables à volonté. On peut réduire, agrandir, mouvementer le sol et les parois : on peut surtout modifier les capacités de résonance de tout l'ensemble ou seulement de certains points, le temps de réverbération passant de 0,4 (très sec) à 4,5 secondes, absorber les graves et les aigus, etc., en faisant pivoter les panneaux triangulaires verticaux ou horizontaux (qu'on nomme des « périales ») dans les « fenêtres » qui tapissent entièrement les parois.

Les deux œuvres présentées pour cette inauguration, avec le concours de l'excellent Ensemble intercontemporain, dirigé par Peter Eötvös, manifestaient une sorte d'idéalisme doctrinal de l'IRCAM : elle n'émanaient pas en effet de membres permanents de l'institut, mais de deux compositeurs, Balz Trümpy et York Höller, qui, dit Boulez, « sont venus chez nous avec leur projet utopique et se sont durement affrontéis à la technique ». Trümpy était venu aussi avec une très bonne idée, celle d'utiliser l'ordinateur (le « processeur de sons » numérique construit par Peppino di Giugno) comme un instrument vivant, produisant dans l'instant même des sons électroniques déterminés (en fonction d'un programme) par la dynamique des sons joués par les instrumentistes avec lesquels il concerte. De ces courbes dynamiques, l'ordinateur (trente-deux millions d'opérations par seconde) tire en effet des valeurs mesurables qu'il utilise sur le champ pour transformer les paramètres de son matériau électronique (hauteur, tempo, couleur, intensité, etc.)

La démonstration a paru concluante dans ces Wellenspiele *(jeux d'ondes) où les sons électroniques et les sons instrumentaux se marient très harmonieusement, où l'on sent surtout à la fois une réelle parenté entre les uns et les autres, et la vie propre, proliférante, des sons électroniques qui enrichissent incontestablement cette œuvre avenante et joliment écrite encore que nettement trop longue.*

Arcus, *de York Höller utilise l'ordinateur de façon plus classique, en enregistrant des sons instrumentaux traités ensuite rigoureusement avec la structure de base qui engendre également la partition instrumentale concertante.* « A travers l'ordinateur, *dit Gérald Bennett*, Höller veut imposer à la matière des structures abstraites ; il atteint ainsi à un degré de sérialisme que l'on n'a sans doute guère approché jusqu'ici. » *L'essai devait être concluant à en juger par les applaudissements nourris que l'œuvre a obtenus. L'intérêt purement auditif semble toutefois réduit. Les sons de l'ordinateur, assez laids, paraissent étrangers à la partition instrumentale, elle-même sévère et terriblement complexe.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Programme répété les 14, 15 et 16 octobre à l'IRCAM (20 h. 30).

Entretien avec l'architecte Renzo Piano

Renzo Piano et Richard Rogers, maîtres d'œuvre du Centre Georges-Pompidou, ont tenté de trouver avec l'IRCAM, et malgré une rigoureuse limitation des crédits, une adéquation de la recherche musicale et de l'architecture. Renzo Piano explique ici la démarche suivie par les deux architectes.

Un instrument à l'échelle urbaine

« L'architecture de l'IRCAM a peut-être été conçue par Piano et Rogers. Mais c'est avant tout le fruit d'une équipe interdisciplinaire qui comprenait une centaine de personnes, en particulier les ingénieurs du bureau Ove Arup and Partners et l'acousticien Victor Pentz. On ne fait pas de travaux de ce genre dans la fumée du génie. Cependant, ce qui m'a sans doute le plus passionné dans ce projet, c'est sa conception en collaboration permanente avec ses futures utilisateurs, artistes et chercheurs. La musique est en crise. Elle cherche des repères, de nouvelles voies dans une approche scientifique.

» Le point fondamental, pour moi, aura justement été une coïncidence entre cette recherche des musiciens et ma propre conception de l'architecture : trouver des repères qui n'appartiennent plus seulement à la « création artistique ». Car il faut admettre, au vingtième siècle, que la création passe aussi par la science, que la science est créative.

» Dans mon travail, j'ai une démarche plus expérimentale que plastique, je m'intéresse plus au monde du possible qu'à celui qui est. Sans être musicien ni très calé en ce domaine, j'ai toujours aimé la musique. Mais ce dont je suis le plus proche, ici, c'est bien de l'attitude des musiciens, de leur recherche, que de la musique elle-même. Ils ont eu le courage de laisser tomber le mythe de la « créativité libre ». Et c'est cela qui est important. Ainsi, j'espère que ce bâtiment appartient à la même culture que ce qu'on y fera ; que la « grande dame » qu'est l'IRCAM se sentira bien dans ces murs.

Un bâtiment introverti

» L'IRCAM est comme un instrument de musique à l'échelle urbaine. C'est un outil, mais un outil gigantesque. Pourtant, sa taille et ses activités en font un lieu nécessairement plus élitaire que Beaubourg. Tandis que les impératifs du programme nous avaient amenés à faire du Centre Pompidou un bâtiment extraverti, nous avons, en effet, été amenés à faire de l'IRCAM un bâtiment introverti. C'est un laboratoire avant d'être un lieu public.

» Le programme de l'Institut de recherche est différent de tout ce qui existait jusqu'à présent. Il n'y a pas d'invention à proprement parler, mais une réunion de plusieurs éléments et techniques que l'on peut retrouver épars dans tel ou tel organisme. Néanmoins, nous ne nous en sommes pas directement inspirés, car il est un peu dangereux de trop regarder en dehors, lorsqu'on veut aboutir à un outil réellement neuf.

» Formellement, le bâtiment est très simple. Une simplicité qui s'est avérée être la réponse la plus efficace aux différentes contraintes. Ainsi, si nous l'avons enterré, c'est, d'une part, pour préserver le dégagement de l'église Saint-Merri et, d'autre part, parce qu'il était plus facile de la protéger des bruits extérieurs.

Un silence irréel

» Les problèmes acoustiques ont été bien sûr primordiaux, qu'il s'agisse d'isolation ou d'acoustique interne il a fallu combattre les bruits structurels : les bruits souterrains inaudibles de la ville, celui du passage du métro à 20 mètres du bâtiment, ceux des activités extérieures sur la dalle. Et organiser l'ensemble du bâtiment pour permettre une isolation de plus en plus parfaite. Ainsi, nous arrivons dans un des studios à un niveau de protection acoustique tel qu'il ne subsiste que 4 ou 5 décibels. C'est un silence irréel, un silence artificiel qu'on ne peut trouver dans la réalité. Une telle absence de bruit devient vite insupportable à l'homme, qui se met à percevoir des sons, comme on peut percevoir la lumière au bout d'un certain temps dans une salle noire. Il se met à entendre son propre corps. Cette perfection technique, comme celle des laboratoires et de l'Espace de projection », alliée à la présence d'outils aussi perfectionnés que les ordinateurs, n'est pas une fin en soi : c'est une voie ouverte à la recherche musicale. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN.

■ **Le chef Pierre Dervaux fête le 15 octobre ses vingt ans de direction à la tête de l'orchestre des Concerts Colonne. A cette occasion, un concert exceptionnel est donné à 18 h. 30 au Théâtre du Châtelet. Au programme, la « Cinquième Symphonie » de Beethoven et la « Symphonie fantastique » de Berlioz.**

Formes

Des marées et des cages

Comment, sans se repérer, tenter à nouveau de cerner l'art de Guy Bigot, lui qui, en dépit des apparences, ne se répète jamais ? A l'image de la mer inlassable des côtes bretonnes, dont le jusant découvre des laisses aux variations infinies, cet art, irréductible à n'importe quelle autre forme ou formule, nous propose cette fois, en ses *Marées Cages* (1), la reconstitution d'un monde en miettes dûment encagé. La matière merveilleusement glauque et fluide est vivifiée par l'esprit qui circule, dirait-on, dans mille réseaux capillaires, et ainsi multiplie ses signes mystérieux. L'enchantement naît de ces *Mythologies celtes*, du subtil quadrillage de la création, qui prend de l'ampleur d'une année à l'autre et s'enfle sous le souffle du large. Le microcosme devient macrocosme. Harmonies assourdies que réveillent soudain des fanfares écarlates. Vraiment, cette exposition, dans une des rares galeries qui ont pris le relais de La Roue, fidèle à Bigot, se classe parmi les meilleures de l'automne, et Dieu sait qu'il en est plus d'une capable de nous arracher à notre apathie.

On pense, par exemple, à celle de Luc Peire (2), pourtant si différente. Aux antipodes des libertés de Bigot, ses austères et rigides compositions assènent un choc du même ordre, parce qu'en fin de compte ce n'est pas (seulement) la géométrie qui est en cause, mais la peinture. La très grande qualité de la peinture. La géométrie, ça se démontre, la peinture, ça se sent. Sinon, comment voudriez-vous que des constructions d'une absolue précision, simplifiée à l'extrême — il n'est pas un trait qui, dans sa longueur et son épaisseur, n'ait été scrupuleusement calculé, — vous atteignent en plein cœur ? Que votre rythme vital et le rythme de ces plans systématiquement et tous verticaux soient synchrones ? Sans doute, l'exégèse approfondie de Gilles Plazy (3) en dissèque de bout en bout la genèse et les mobiles. Car chez Luc Peire tout est motivé : l'écart des lignes, l'expansion des plans, l'accord des couleurs, ces couleurs pures qui éblouissent au bon moment — et lorsque les noirs et les blancs jouent en solistes, c'est la même fête.

Revenons un peu au passé, à un peintre du pays de Vaud que Paris a oublié, bien qu'il y ait vécu au moins une vingtaine d'années, les plus fécondes à mon sens. C'est à Paris, en effet, que Gustave Buchet (1888-1963) se lia avec Zadkine, Modigliani et beaucoup d'autres, qu'il participa aux principaux mouvements para ou post cubistes : au futurisme, avec quelque retard (splendide tout de même la grande *Danseuse en mouvement* de 1918) ; à la Section d'or, où l'entraina son ami Archipenko (*Composition en noir et bleu*, 1922, *l'Avion*, 1923) ; au purisme de l'esprit nouveau (le retard est rattrapé avec, notamment, *le Vase doré*, la composition aux *Sept Tubes*, la composition aux *Pointillés*, la *Grande Composition*, 1925), avant de déboucher sur l'abstraction pure (*les Verres*, 1926, *Dynamisme*, l'agressive *Tour*, 1927). Alors Buchet revient peu à peu à la figuration, dont on n'a retenu ici que les aspects très transposés (*Voilier entrant au port*, 1929, *Grand Nu blanc*, 1930). Ces expériences successives, la sincérité de ces recherches, nous séduisent davantage peut-être que l'aboutissement de la dernière période, peu montrée (à dessein ?), à la Fondation Le Corbusier.

Ce que Tetsumi Kudo met en cages — de vraies cages, qu'il a peintes, — ce ne sont pas des oiseaux. En défi à la finalité du récipient, devenu symbole, ce sont des objets (5). Mis sur orbite *entre futur et mémoire*, ces objets, têtes humaines, pièces anatomiques, etc., peuvent être innocents. Leur accouplement ne le sont pas. Intense méditation sur notre condition qui traverse l'angoisse et parvient à la sérénité. L'esthétique est dépassée, l'éthique la détrône, une discipline salutaire, car elle « dérange » violemment.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Principe, 7, rue de la Perronnerie.
(2) Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol.
(3) « Luc Peire, la peinture et la géométrie », Editions de la différence.
(4) Fondation Le Corbusier, square du Docteur-Blanche.
(5) 10, rue de Bellechasse.

Variétés

Bette Midler

Les deux concerts donnés cette semaine par Bette Midler au Palace, archicomble, ont confirmé l'extravagance musicale et scénique de cette jeune femme juive aux cheveux rouges, qui chanta dans des cafés-théâtres de Greenwich-Village et interpréta de petits rôles à Broadway avant de devenir, il y a quatre ans, la première artiste de la génération rock à jouer ostensiblement avec l'esprit satirique dans des monologues, des dialogues avec le public, à donner une grande place à un humour parfois énoncé dans l'argot newyorkais.

Midler illustre à sa manière la nouvelle image du rock si riche et si fragmente aujourd'hui qu'il n'exprime sans doute plus quelque chose de défini, comme dans les années 60, et que le mouvement général est surtout de ne pas se prendre au sérieux.

Le spectacle de Bette Midler est fondé sur une forte personnalité qui dépasse constamment le matériau utilisé, sur un tempérament à la fois outrancier et sensible, sur un comique qui roule très vite mais qui accorde au spectateur les quelques pauses nécessaires, sur une certaine improvisation préparée à partir d'observations sur les mentalités, les comportements, les mœurs, les personnalités — au Palace, ce fut MM. Raymond Barre et Georges Marchais, — du pays, de la région, ou de la ville où la représention a lieu.

Nourrie des styles de Groucho Marx et de Lenny Bruce, des « merry-melodies », des chansons de l'époque swing, du rock des années 50, des ballades, d'airs qu'elle recrée d'une façon personnelle, qu'elle parodie avec panache, Bette Midler s'en va brusquement dans le gag visuel, dans un délire, s'accorde trois minutes de romance, puis bondit, se retrouve dans un fauteuil de paralytique et les jambes prises dans une queue de sirène.

Vraiment, ce furent à Paris deux concerts éclatants de santé, de drôlerie, de superbe.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Trois albums de Bette Midler ont été distribués en France par W.E.A. Filipacchi Music : *The Divine Miss M*, *Bette Midler* et *Broken Blossom*.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra : Cendrillon (sam., 19 h. 30).
Salle Favart : le Médecin malgré lui (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (sam., 20 h. 30) ; les Femmes savantes (dim., 14 h. 30).
Chaillot, salle Gémier : le Temps d'une vie (sam., 20 h. 30, dernière).
Odéon : Travesties (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : le Pavillon Balthazar (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : Francis Lemarque (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Concert du vingtième anniversaire de la présidence de P. Dervaux (Beethoven, Berlioz) (dim., 18 h. 30).
Centre Pompidou : Concert de musique finlandaise (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvös (sam. et dim., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Faustino, mime (sam., 18 h. 30) ; Sidi-Ciné (sam., 20 h. 30) ; R. Marino (sam., 22 h.).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, salle C.-Bérard : Olaf et Albert (sam. et dim., 21 h.).
Biothéâtre : le Grand Orchestre du Splendid (sam. et dim., 21 h. 15).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Nadia (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes (sam., 20 h. 30).
Centre d'art rive gauche : Comme un sens inversé (sam. et dim., 20 h. 30).
Centre culturel du XVII[e] : Appel enregistré (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Cité internationale : la Clôture (sam., 21 h.). — La Resserre : l'Epreuve (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Epicerie-Théâtre : Français, encore un effort... (sam. et dim., 21 h.).
Essaïon : les Miettes (sam., 18 h. 30) ; Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. (sam., 20 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam., 22 h. 15). — II : le Chant général (sam., 20 h. 30).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
La Bruyère : les Folles du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Lady Pénélope (sam., 20 h. 30) ; la Musica (sam., 22 h.).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mathurins : Alex Métayer (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : Au niveau du chou (sam., 18 h. 30) ; les Rustres (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 18 h. et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Oblique : Bajazet (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des arts : Dieu (sam., 20 h. 30).
Palais des sports : Notre-Dame de Paris (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Péniche : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2 (sam. et dim., 20 h. 30).
Plaine : la Vie privée de la race supérieure (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Tête de méduse (sam., 20 h. 30).
Saint-Georges : Patate (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-Merri, terrasse : la Ville (sam., 20 h.).
Studio des Champs-Elysées : Au bénéfice du doute (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : le Golem (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Bretagne : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart : la Nuit du 13 (sam., 20 h. 30) ; Monnaie, camping et caravaning (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant : Becket (sam., 21 h.).
Théâtre de Paris : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre Saint-Jean : Un goût de miel (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Baroufe à Chioggia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : Succès (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Tristan-Bernard : Crime à la clef (dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier : Djurdjura (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Si jamais je te pince (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Boulogne, T.B.B. : F. Béranger (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : Monsieur chasse (dim., 15 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : Mime Ariel (sam., 20 h. 30).
Créteil, Maison A.-Malraux : Candide (sam., 20 h. 30) ; H. Varvarova, piano (dim., 15 h.). — Espace Carole : Une heure avec R.M. Rilke (sam., 21 h.).
Evry, Agora : Bogre de carnaval (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel (sam., 21 h.).
Montreuil, église Saint-Pierre-Saint-Paul : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (sam., 20 h. 30).
Royaumont, abbaye : P. Boire, soprano ; A. Esders, ténor ; H. Deutsch, piano (Schubert, Wolf) (sam., 20 h. 45).
Sartrouville, Théâtre : l'Epreuve et le Legs (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Sceaux, les Gémeaux : Anne Sylvestre (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : le Mariage de Figaro (sam., 21 h.).
Villejuif, église Saint-Cyr : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Haendel, Saint-Saëns, Poulenc) (dim., 14 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : G. Glatigny, piano (Schubert, Schumann) (sam., 19 h.) ; G. et H. Henri, violon et piano (Beethoven, Enesco) (sam., 21 h.) ; la Camerata de Paris (musique du Moyen Age, chants celtiques) (dim., 17 h.) ; M. Bouvet et M. Rousseau, piano (Ravel, Debussy, Fauré, Bizet) (dim., 18 h. 30) ; G. et Y. Henri, piano (Beethoven, Messiaen, Roussel) (dim., 21 h.).
Salle Pleyel : Ensemble de flûtes à bec J. Burel, Orchestre A. Loewenguth, Ensemble de percussions P. Gondamin, Ensemble de clarinettes S. Daval ; Chorale d'enfants Rouchon (Purcell, Scheidt, Pepusch, Vivaldi, Blot, Haendel, Tenaglia) (sam., 20 h.).
Salle Gaveau : Trio Euterpe (Mozart, Schumann, Fauré (sam., 17 h. 15).
Ranelagh : G. et B. Picavet, piano (Chostakovitch, Chopin, Bartok, Liszt, Rachmaninov) (sam., 18 h. 30).
Café d'Edgar : Quintet Nielsen (Danzi, Ligeti, Stockhausen) (sam., 18 h. 30).
Radio-France, grand auditorium : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Sinopoli ; Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (l'école de Venise : Maderna, Sinopoli, Nono) (sam., 20 h. 30).
Salle Adyar : F. Pennetier, piano (la Victoire de l'amour ou les Amours musicales de Robert et Clara Schumann) (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Hôtel Héronet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15) ; A. Olivier, soprano ; S. Aragona, flûte ; N. Hénon, clavecin (Bach, Haendel, Blavet, Hasse) (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Merri : B. Berstell, clavecin ; B. Grenat, soprano et hautbois (Bach, Montéclair, Craft) (sam., 21 h.) ; J.-M. Cayre et J. de la Rocca, orgue, flûte (Cathédrale des Andes) (dim., 17 h.).
Théâtre d'Orsay : F. Lodéon, violoncelle et D. Hovora, piano (Beethoven, Brahms) (dim., 11 h.).
Centre culturel canadien : Multicroissant (musiciens canadiens de Paris) (dim., 11 h.).
Théâtre Marie-Stuart : A. Ponce et J. Rocheblave, guitare et flûte (musique de la Renaissance à nos jours) (dim., 17 h.).
Notre-Dame de Paris : A. Klobucar, orgue (Vidakovic, Njiric, Devcic, Globokar) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : P. Gazin, orgue (Bach) (dim., 16 h.).
Eglise des Billettes : R. Bachman, soprano ; M. Dintrich, luth, et M. Stilz, flûte à bec (Dowland, Telemann, Vivaldi) (dim., 17 h.).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

THEATRE

Théâtre Mogador : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 15 h., dernière).
Centre Pompidou : Mori el Merma (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Espace Cardin : Rodogune (sam., 20 h. 30).
Chapelle de la Sorbonne : Ame Tsuchi, exercices mythologiques japonais (sam. et dim., 20 h. 30).
Athénée, salle Louis-Jouvet : le Misanthrope (dim., 15 h.) ; l'Ecole des femmes (dim., 20 h. 30) ; le Tartuffe (sam., 20 h. 30) ; Dom Juan (sam., 15 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : la Mouette (sam., 20 h. 30, dernière).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : la Table (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : Remagen (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

EXPOSITIONS

Chapelle de la Sorbonne : Sho, calligraphie contemporaine japonaise (12 h. à 18 h.).
Musée des arts décoratifs : Ma, espace-temps au Japon (de 12 h. à 18 h.).

MUSIQUE

Bouffes-du-Nord : Mauricio Kagel : Bestiarium (sam., 20 h. 30).

Samedi 14-Dimanche 15 octobre

La danse

Palais des arts : Parcours cosmogonie (sam., 18 h. 30).
Cité internationale : Théâtre de l'Arche (sam., 21 h., dernière).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette : Jazz Group de Bretagne (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Montagne : Duo Arvanitas - Guilhot (sam., 22 h. 30).
Chapelle des Lombards : Kahil El Zabar et The Ethnic Heritage Ensemble (sam., 21 h.).
Golf Drouot : Foxy (sam., 22 h.).
La Puce-à-l'Oreille : Texture Quartet (sam., 18 h. 30, dernière).
Le 28-Rue-Dunois : G.-E. Novel (sam., 18 h. 30) ; Intercontinental Free Dance Music Orchestra (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Extraballe (sam., 18 h. 30) ; Sugar Blue et Mud Ball Sweet (sam., 20 h. 30) ; Sugar Blue Duo (sam., 23 h.).
Stadium : Jerome Van Jones Blues Express ; Mickey Baker Trio (sam., 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Antoine Tome (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit-Opportun : Duo J. Gourley et P. Michelot (sam. et dim., 22 h. 30).
Club Zed : Jazz Bop Quartet (sam. et dim., 21 h. 30).
Troglodyte : Connections (sam. et dim., 22 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. et 18 h. 30, Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : la Jetée, de C. Marker ; le Puits et le Pendule, d'A. Astruc ; 18 h. 30 : la Charrette fantôme, de J. Duvivier) ; 20 h. 30, Hommage à G. Roy Hill : l'Ecole des jeunes mariés ; 22 h. 30 : la Maison du docteur Edward, d'A. Hitchcock. — Dim., 15 h. et 18 h. 30, Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : The Wizard of Bagdad, de G. Sherman ; 18 h. 30 : les Hauts de Hurlevent, de L. Bunuel) ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Films allemands, 1912-1932 (20 h. 30 : les Araignées, première partie, de F. Lang ; 22 h. 30 : les Araignées, deuxième partie).
Beaubourg, sam., Le cinéma et le théâtre (15 h. : l'Eventail de lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 17 h. : Il importe d'être constant, d'A. Asquith ; 19 h. : Pygmalion, d'A. Asquith et L. Howard). — Dim., Films allemands, 1913-1932, 15 h. : Die Nibelungen, de F. Lang (I. La Mort de Siegfried ; II. La Vengeance de Kriemhild).

Les exclusivités

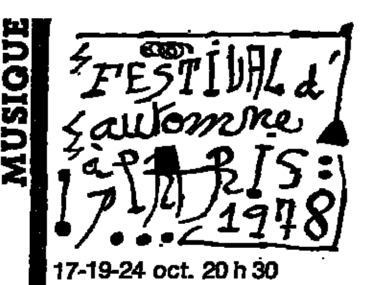
ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4[e] (278-47-86), Saint-Séverin, 5[e] (033-50-91).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6[e] (633-43-71).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5[e] (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5[e] (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Colisée, 8[e] (359-39-46) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Lumière, 9[e] (770-84-64) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2[e] (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Studio Médicis, 5[e] (633-25-97) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Passy, 16[e] (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Secrétan, 19[e] (206-71-33) ; Tourelles, (636-51-98).
BRIGADE MONDAINE (Fr.), (**) : Gramont, 2[e] (742-95-42) ; Elysées Point Show, 8[e] (225-67-29).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5[e] (033-35-40) ; La Clef, 5[e] (337-90-90) ; Madeleine, 8[e] (073-56-03) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Olympic, 14[e] (542-67-42) ; Parnassien, 14[e] (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6[e] (325-60-34).
LE CONVOI (A., v.o.) : Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; v.f. : Cin'Ac, 2[e] (742-72-19) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
CRIS DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (033-35-40).
DESPAIR (All., v.o.) : Quintette, 5[e] (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14).
DOSSIER 51 (Fr.) : Studio de la Harpe, 5[e] (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-47-19) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43).
DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37).
EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Omnia, 2[e] (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Vendôme, 2[e] (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Bonaparte, 6[e] (326-12-12) ; Balzac, 8[e] (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2[e] (233-39-36).
LES FAUX-DURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34).
FEDORA (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Paris, 8[e] (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Cinémonde-Opéra, 9[e] (770-01-90) ; Mistral, 14[e] (539-52-43).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5[e] (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf 8[e] (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Alpha, 5[e] (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5[e] (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassien, 14[e] (329-83-11) ; P.L.M. Saint - Jacques, 14[e] (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2[e] (742-83-90) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96).
GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37).

(Lire la suite page 20.)

Les films nouveaux

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE, film américain de Barbet Schroeder (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; v.o./v.f. : Elysees Point Show, 8[e] (225-67-29) ; Parnassien, 14[e] (329-83-11) ; (v.f.) : Madeleine, 8[e] (073-56-03).
SONATE D'AUTOMNE, film suédois d'Ingmar Bergman (v.o.) : Quartier latin, 5[e] (326-84-65) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES, film français de Chahine et Couedic : Marais, 4[e] (278-47-86) ; Studio Logos, 5[e] (033-26-42).
LA CARAPATE, film français de G. Oury : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08), Français, 9[e] (770-33-88) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Wepler, 18[e] (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
LACHE-MOI LES JARRETELLES, film italien de L. Martino (v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2[e] (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17).







VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS

LE CLAIR DE LUNE F/dim. s., lun. 24, r. du Pont-Neuf, 1[er]. 233-66-21	Jusqu'à 23 h. Style Bistrot, cuisine soignée. Environ 80 F Serv. compr. le vendredi : pot-au-feu des Halles aux 3 viandes 40 F (tout compris).
ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI 9, bd des Italiens, 2[e]. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6[e]	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Gds-Augustins, 6[e]. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90, 125, 148 F. Service compris. Ses salons de deux à cinquante couverts.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats pour 27 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8[e]. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin - Desserts faits maison.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/dim.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 87 F - 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet ou confit. SA CARTE.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 8[e]. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féérique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
TOKYO Saint-Lazare SHINTOKYO Montparnasse	9, rue de l'Isly, 8e, 387-19-04 22, rue Delambre, 14e, 326-45-00 Curieux barbecue Coréen et toutes les spécialités japonaises.
BRASSERIE CROMWELL 727-97-75 131, av. Victor-Hugo, 16[e]. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30. BANC D'HUITRES : Plateau 64. Spéc. alsaciennes : Choucroute jarret fumé 32. Foie gras frais au Riesling de chez FLO 29.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8[e] T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusqu'à 1 heure du matin.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18[e]. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. BANC D'HUITRES t.l.jrs renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 33. Gratinée 11. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU MUNICH.





SPECTACLES

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 5e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (380-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15)

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE JEU DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Hollywood - Boulevards, 9e (770-10-41)

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).

MIDNIGHT EXPRESS (Amér., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A B C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Concorde, 8e (359-92-84).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

LE SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE TEMOIN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), en mat. ; New-Yorker, 9e (770-63-40). Mer., S., D.

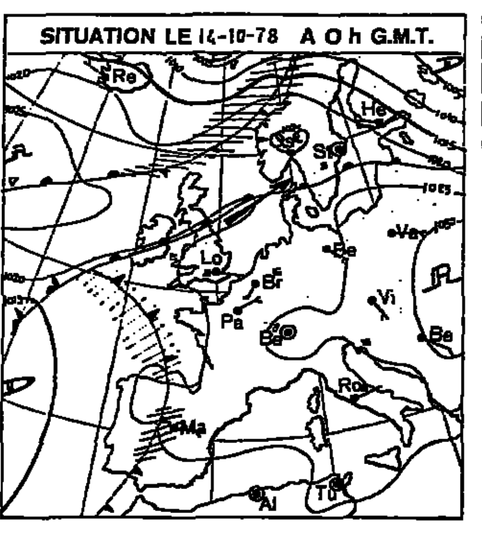
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

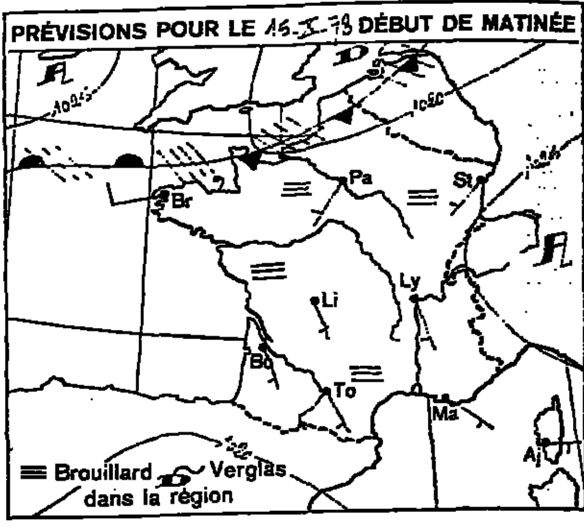
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88)

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) : Marignan, 8e (359-92-82).

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 octobre à 0 heure et le dimanche 15 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions, qui s'étendent de l'Europe centrale à la majeure partie de l'Europe occidentale, continueront à protéger la France de la zone active des nouvelles perturbations océaniques. La première perturbation, qui pénétrera dimanche sur la Manche, sera peu active, mais elle entraînera des masses d'air plus humide sur la moitié nord de notre pays.

Dimanche 15 octobre, de la Bretagne à la Normandie et aux régions Nord, le temps sera généralement très nuageux et brumeux, avec de faibles pluies ou bruines possibles près des côtes. Cette zone nuageuse gagnera lentement les régions de l'intérieur, mais en se désagrégeant partiellement ; elle atteindra la Vendée, le val de Loire, le Bassin parisien et le Nord-Est où le temps très brumeux le matin, avec de nombreux brouillards dans les vallées, deviendra nuageux l'après-midi.

Au sud de ces régions, le temps sera souvent ensoleillé après dissipation des formations brumeuses matinales. On observera cependant quelques passages nuageux, plus fréquents près des Pyrénées et de la Méditerranée.

Sur l'ensemble de la France, les vents seront souvent faibles et variables en direction. Les températures minimales changeront peu, les températures maximales baisseront sensiblement au nord de la Loire.

Samedi 14 octobre à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,3 millibars, soit 765,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 23 et 10 degrés ; Biarritz, 25 et 13 ; Bordeaux, 25 et 11 ; Brest, 22 et 14 ; Caen, 23 et 7 ; Cherbourg, 22 et 10 ; Clermont-Ferrand, 26 et 7 ; Dijon, 21 et 5 ; Grenoble, 21 et 5 ; Lille, 21 et 6 ; Lyon, 24 et 9 ; Marseille, 25 et 10 ; Nancy, 18 et 5 ; Nantes, 23 et 10 ; Nice, 24 et 15 ; Paris-Le Bourget, 23 et 8 ; Pau, 24 et 10 ; Perpignan, 23 et 16 ; Rennes, 23 et 6 ; Strasbourg, 18 et 6 ; Tours, 25 et 10 ; Toulouse, 24 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 14 degrés ; Amsterdam, 20 et 6 ; Athènes, 22 et 17 ; Berlin, 20 et 8 ; Bonn, 19 et 9 ; Bruxelles, 22 et 8 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 17 et 9 ; Genève, 12 et 8 ; Lisbonne, 22 et 14 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 21 et 12 ; Moscou, 11 et 10 ; New-York, 23 et 18 ; Palma-de-Majorque, 26 et 15 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 15 et 3.

Chasse

● *M. Maxime de Coniac* est nommé, par décret paru au *Journal officiel* du 14 octobre, président du conseil d'administration de l'Office national de la chasse, en remplacement de M. François Timbal. Ses fonctions prendront fin le 30 juin 1979.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 14 octobre 1978 :

DES ARRETES

● Relatif à la création d'une agence universitaire de documentation et d'information scientifiques et techniques ;

● Relatif aux règles générales de fonctionnement et au contrôle des établissements présentant au public des spécimens vivants de la faune locale ou étrangère.

DES LISTES

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la préparation des plans locaux de lutte contre les pollutions marines accidentelles (plan Polmar).

UNE INSTRUCTION

● Relative à la lutte contre les pollutions marines accidentelles.

Visites et conférences

DIMANCHE 15 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée du château, avenue de Paris, Mme Guillier : « Vincennes ».

15 h., 101, rue de Grenelle, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Rothelin ».

15 h., entrée, quai de l'Horloge, Mme Lemarchand : « Exécution de Marie-Antoinette ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

17 h. 15, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « L'art roman » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., métro Arts-et-Métiers : « Le Musée des techniques » (l'Art pour tous).

15 h., 8, place du Palais-Bourbon : « Palais-Bourbon » (Mme Camus).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs - Manteaux » (A travers Paris).

10 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Les catacombes » (Paris et son histoire).

18 h., métro Saint-Paul-le-Marais, M. Ch. Guasco : « Les hôtels célèbres du Marais » (Lutèce-Visites).

CONFERENCES. — 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Corée du Sud, Taiwan » ; 17 h. : « Les Philippines, Hongkong ».

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. René Escaich : « La vérité sur l'affaire Lafarge » (les Artisans de l'esprit).

15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et la conscience cosmique », entrée libre.

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale », entrée libre.

LUNDI 16 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Allaz : « L'hôtel de Cluny ».

15 h., entrée rue des Ecoles, Mme Vermeersch : « La Sorbonne ».

15 h., façade Notre - Dame, Mme Saint-Girons : « Charme de l'ancien cloître de Notre-Dame » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Vieux Marais » (A travers Paris).

14 h. 30, Père-Lachaise, M. Le Clère : « Tombes historiques du Père-Lachaise ».

15 h., métro Ledru-Rollin : « La découverte du Faubourg Saint-Antoine » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 15, 21, rue Cassette : « Espagne » ; 21 h. : « Ancien empire égyptien » (Arcus).

15 h., 107, rue de Rivoli, M. A. Fochier-Henrion : « La céramique hispano-mauresque ».

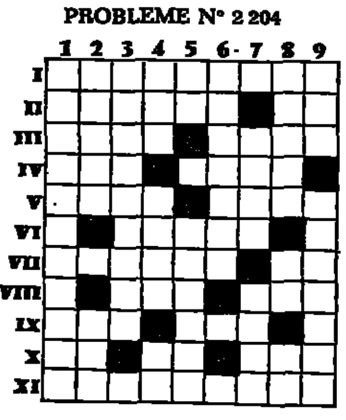
18 h. 30, avenue Franklin-Roosevelt, sénateur Caillavet, M. A. Moreau, Me Zilberstein : « La liberté de la presse et de l'édition » ; professeur Got, docteur Tournade : « Conduite en état d'ivresse et le nouveau médicament prétendant diminuer le taux d'alcoolémie » (Club Libertés).

17 h., 28 avenue George-V, M. Yves Oppens : « Les origines de l'homme » (projections).

20 h. 30, American College, 65, quai d'Orsay, M. Ayam : « La macrobiotique : médecine cosmique » (Esprit et Vie).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 204



HORIZONTALEMENT

I. Préfère généralement l'aiguille au ballon. — II. Nom qu'on peut donner à une grosse envie ; Article. — III. On y a fait une belle promenade ; Utilisée par ceux qui aiment l'ombre. — IV. D'un auxiliaire ; Permet d'entrer en contact. — V. Vieux port ; Symbolisaient certaines forces. — VI. Une retraite pour Sully. — VII. Peut être assimilé à la course ; Mot souvent utilisé quand on parle de valeur. — VIII. A beaucoup fait pour la réputation du Bourget ; Marque l'endroit. — IX. Facilite une évacuation ; Façon de couper. — X. S'emploie avec une négation ; A moitié fêlé ; Bien agité. — XI. Comme des cris qui encouragent un soulèvement.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être utiles pour éclairer des passages. — 2. Permet d'isoler quand elle est de verre ; A toujours quelque chose à dire. — 3. Adjectif pour une bonne pâte. — 4. Cueillie dans les bois ; Dans une salade chinoise ; Cri d'horreur. — 5. Pas décoré ; A souvent tendance à transpirer. — 6. Evite que le jus se répande. — 7. Se laisse dans un coin ; Fut le maître de Démosthène. — 8. A la crème pour une farce ; Affirmation ; Actionné. — 9. Roulée ; Qui ne court donc pas.

Solution du problème n° 2 203

Horizontalement

I. Affirmativement. — II. Laine ; Décolérer. — III. Cil ; Droséra. — IV. Olé ; Uni ; Inn. — V. Olt ; Atre ; Lus. — VI. Li ; Ravie ; Seul. — VII. Ibn ; Ion ; Esse. — VIII. Flagorneur ; Sema. — IX. Iéna ; En ; Râpé ; An. — X. Tisser ; But. — XI. Aviné ; Es ; Musa. — XII. Tue ; Ma ; Plate ; Ob. — XIII. Peureux ; Tell. — XIV. Odeur ; Ou ; Os ; Lee. — XV. Neurasthéniques.

Verticalement

1. Alcoolification. — 2. Faillible ; Vu ; De. — 3. Filet ; Nantie ; Eu. — 4. In ; Gain ; Pur. — 5. Repu ; Sèmera. — 6. Navires ; Au. — 7. Additionner (cf. Sommation) ; Rot. — 8. Ter ; René ; Peuh ! — 9. Icône ; Ur ; Elu. — 10. Vos ; Sera ; Saxon. — 11. Elevées ; Pi ; Si. — 12. Mer ; Ussé ; Met. — 13. Eraillée ; Bu ; Elu. — 14. Ne ; Nu ; Mausolée. — 15. Transplantables.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie-régions

TRANSPORTS

M. Le Theule annonce une baisse des tarifs aériens entre la Corse et le continent

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a présenté, le vendredi 13 octobre, à Ajaccio, devant les assemblées régionales, ses propositions en vue d'améliorer la desserte maritime et aérienne de la Corse. Il les avait déjà formulées par écrit le 5 septembre dernier, mais les élus insulaires leur avaient alors réservé un accueil plutôt frais. Aussi les pouvoirs publics ont-ils modifié leur plan pour tenir compte des observations des responsables locaux.

Dans une motion votée à l'unanimité moins une voix, le comité économique et social *« reconnait que les nouvelles propositions du ministre des transports constituent une amélioration sensible par rapport aux dispositions envisagées précédemment ».*

De son côté, le conseil régional *« a enregistré avec satisfaction que le principe du service public et de son corollaire, la continuité territoriale, est désormais étendu à la desserte aérienne de l'île ».*

« Le financement par l'Etat de l'ensemble des mesures est désormais assuré, ce qui rend inutile le recours à d'autres contributions », a indiqué M. Le Theule. Celui-ci a, d'autre part, confirmé que, *« outre le Cyrnos, dont la mise en service est attendue pour le début de juin 1979, deux nouveaux car-ferries seront commandés : le premier, au plus tard dans les premiers jours de 1979 pour entrer en service en 1981, le second, en temps opportun pour une entrée en service en 1983 ».*

Quant à la desserte aérienne, le ministre des transports a annoncé que le régime des réductions applicables aux liaisons avec la Corse est maintenant harmonisé avec les conditions générales du réseau national. *« La réduction accordée aux étudiants entrera en vigueur dès la rentrée universitaire, c'est-à-dire le 25 octobre »*, a-t-il précisé.

En outre, une baisse des tarifs de 20 % sur les liaisons bord à bord entre la Corse et le continent pourra être appliquée du 1er novembre au 1er mai, *« c'est-à-dire sur une période plus longue que la saison d'hiver aérienne »*, a noté M. Le Theule.

Le ministre des transports a, enfin, affirmé que l'exploitation des lignes Nice-Corse serait, en définitive, assurée par Air France — et non pas par la compagnie régionale Europe Aéro Service comme il avait été initialement envisagé — selon le principe d'une desserte tournante. Des vols directs pourraient être envisagés à terme si le trafic le justifiait.

DEUX NOUVEAUX CARGOS SONT COMMANDÉS AU CHANTIER DE DUNKERQUE

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — La formule de l'« autofinancement » de navires par l'industrie de la construction navale réussit décidement assez bien au chantier de Dunkerque. Elle a déjà permis depuis quelques années de garantir le plan de charge du chantier grâce à la construction de deux navires dits « roullers » (*Ville-de-Dunkerque* et *Ville-de-Havre*) commandés pour le compte de la société Dunkerque-Armement, filiale à 100 % du chantier. Ces navires ont été affrétés par le groupe Worms.

Le chantier de Dunkerque (groupe Empain-Schneider) vient de passer un accord avec un armement dénommé Seoudian National Lines, qui s'engagera à affréter pour cinq ans deux navires rouliers du type *Ville-de-Dunkerque*, à charge pour le chantier d'en assurer l'autofinancement et la construction. La filiale Armement du chantier vient donc de passer la commande ferme de ces deux navires, tout en annulant celle d'un porte-conteneurs. Le premier bateau devrait être livré au milieu de l'année 1980, le second à la fin de 1980. En 1981, la société Dunkerque-Armement se trouvera ainsi à la tête d'une flotte de quatre navires, tous affrétés.

Nouvelles grèves dans les P.T.T. du 24 au 27 octobre

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. viennent de lancer des consignes de grèves de vingt-quatre heures dans les P.T.T. Elles affecteront successivement, le 24 octobre, les agents des services financiers et les receveurs distributeurs ; le 25, les agents des centres de tri et les postiers ambulants (Force ouvrière a décidé en outre, ce jour-là, un arrêt de travail pour l'ensemble des personnels) ; le 26, les agents d'exploitation des télécommunications ; le 27, les préposés et guichetiers, les techniciens des télécommunications et les services automobiles.

A Avignon, en revanche, le travail a repris le 14 octobre au matin, au tri postal, après un débrayage de vingt-quatre heures lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T.

● A LA S.N.C.F., la région de Marseille connaîtra des grèves tournantes du 18 octobre, 20 heures, au 23 octobre, 4 heures, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

Les fédérations de cheminots de ces deux centrales ont, de leur côté, décidé une semaine d'action du 3 au 10 novembre. A Saint-Etienne, le trafic est toujours nul, au sixième jour de grève, les négociations se poursuivant lentement.

● *Dans les mines de potasse d'Alsace*, les grèves tournantes se poursuivent depuis le 10 octobre, avec la quasi-totalité des personnels successivement concernés, déclare l'intersyndicale C.F.D.T., C.G.T., F.O. et C.G.C. Les grévistes réclament la réduction de la durée du travail, l'amélioration des salaires et celle de la prime de chauffage.

● *Aux aciéries de Neuves-Maisons* (Meurthe-et-Moselle), les métallurgistes ont fait grève, le 13 octobre, pour protester contre le prolongement des études relatives au sort de l'entreprise, annoncé par la direction.

● *Dans la vallée du Gier* (Loire), un millier de personnes ont manifesté pour protester contre les licenciements annoncés dans plusieurs entreprises.

● *A Blois*, l'usine Air Equipement licencie deux cent quarante-huit salariés sur un effectif total de six cent trente-neuf. A Verdun, la SAVBO, semelles orthopédiques, renvoie quarante-trois employés.

● *M. Poniatowski : l'action politique se transfère sur les syndicats.* — *« La classe politique étant assez largement discréditée, l'action politique se transfère sur les syndicats »*, a déclaré, le 13 octobre, M. Michel Poniatowski, ancien ministre (P.R.), à l'Associated Press. *Vous allez voir les syndicats prendre le relais de nombreux aspects de la politique, ce qui, à mon sens, discréditera aussi les syndicats parce que le Français n'aime pas le syndicat trop politisé. »*

Le nombre des demandeurs d'emploi atteint un nouveau record : 1 284 600

En un an l'augmentation est de plus de 100 000

La montée du chômage s'accentue : selon les statistiques du ministère du travail et de la participation, publiées vendredi (nos dernières éditions datées 14 octobre), l'Agence nationale pour l'emploi a enregistré, en données observées, 1 284 600 demandes à la fin du mois de septembre. Il s'agit là d'un chiffre record, en augmentation de 11,1 % par rapport au mois d'août (+ 127 900). En un an, la progression est de 9,3 % (+ 109 500). La situation de l'emploi s'est donc encore détériorée par rapport à 1977.

Traditionnellement, le nombre des demandeurs d'emploi progresse en septembre. Pendant les sept années qui ont précédé le « pacte national pour l'emploi », c'est-à-dire 1970 à 1976, les effectifs de demandeurs ont augmenté en moyenne de 17,4 % d'août à septembre ; le gonflement a même été de 20 % pendant les trois dernières années de cette période (1974 à 1976). En 1977, au contraire, le nombre des demandeurs ne s'était accru en septembre que de 10,4 % : les effets du premier « pacte » en faveur de l'embauche des jeunes s'étaient alors fait sentir plus rapidement qu'aujourd'hui, où la progression du chômage en septembre est de 11,1 %. Il est vrai que le premier « pacte pour l'emploi » (loi du 5 juillet 1977) accordait aux employeurs qui embauchent des avantages plus grands que ceux du second « pacte » mis en œuvre cette année. Les embauches stimulées par le gouvernement étant moindres en 1978, il est logique que la progression du nombre des demandeurs soit plus forte qu'en 1977 (même si elle n'atteint pas le rythme de progression autrefois habituel en septembre).

En données corrigées des variations saisonnières, on enregistre donc logiquement une baisse des demandes : 1 235 300 en septembre, contre 1 276 500 en août (— 3,2 %). Il faut voir là, comme l'indique la Rue de Grenelle, *« un effet des mesures d'exonération des cotisations sociales prises en faveur de l'embauche des jeunes, les autres formules du pacte ne jouant à plein qu'à compter du mois d'octobre ».* Mais on doit noter aussi que cette diminution est moindre que celle de l'an dernier ; d'oût à septembre 1977, le « stock » des demandes après correction des variations saisonnières était revenu de 1 174 400 à 1 million 132 200 (— 3,6 %).

Ce qu'il faut surtout retenir de ces données, c'est que, en chiffres absolus comme en données corrigées, le chômage fait actuellement plus de cent mille victimes supplémentaires par rapport à l'an dernier, malgré les deux « pactes » mis en œuvre.

Sur le plan régional, ce phénomène est caractéristique : sauf en Alsace, où le nombre de demandeurs d'emploi baisse de 9,4 %, le baromètre du chômage est en hausse partout. D'août à septembre, on note des progressions du nombre des demandeurs allant jusqu'à 20,9 % en Haute-Normandie et à 20,5 % dans le Nord-Pas-de-Calais.

Pour ce qui concerne les offres d'emploi non satisfaites, la situation n'est guère plus brillante. Le ministère du travail et de la participation l'admet : *« Bien qu'assez sensible par rapport au mois d'août 1978, la croissance du volume des offres d'emploi enregistrées à l'A.N.P.E. reste essentiellement d'origine saisonnière et ne traduit donc pas un véritable redressement de la situation. »*

ÉNERGIE

Après la découverte d'importants gisements

LE MAROC POURRAIT COUVRIR SES BESOINS EN PÉTROLE DÈS 1979

D'importants gisements pétroliers ont été découverts au Maroc, a révélé vendredi le roi Hassan II devant le Parlement chérifien. *« Dans les conditions les plus pessimistes ils couvriront tous nos besoins pétroliers dans les mois à venir »*, a déclaré le souverain, qui a indiqué également que le Maroc pourrait devenir plus tard exportateur de pétrole. La production des anciens gisements de Sidi-Ghanem avait été, en 1977, de 22 000 tonnes, alors que les importations, en provenance essentiellement de l'Union soviétique et de l'Irak, s'élevaient à 3,5 millions de tonnes.

Les nouveaux gisements de pétrole, mais aussi de gaz naturel, ont été découverts dans la région de Taza et dans le bassin de Rharb, au nord-est de Rabat.

Le Maroc dispose par ailleurs d'importantes réserves de schistes bitumeux (environ 10 milliards de tonnes), dont la teneur en pétrole a été évaluée à 10 %, mais dont l'exploitation ne serait pas pour l'instant rentable.

ÉTRANGER

CANADA

● *La banque centrale du Canada* a relevé vendredi 13 octobre son taux d'escompte d'un point, portant celui-ci de 9,5 à 10,5 %. C'est la cinquième fois depuis le début de l'année que la banque centrale du Canada relève le taux de l'escompte, qui est maintenant au plus haut niveau jamais atteint depuis 1935.

ÉTATS-UNIS

● *Le conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis* a de nouveau relevé son taux d'escompte vendredi 13 octobre, le portant de 8 à 8,5 %. C'est la cinquième fois cette année que la FED relève son taux d'escompte pour lutter contre l'inflation et défendre le dollar.

SOCIAL

— *A PROPOS DE...* —

La grève des marins et la situation des paquebots

Croisière au crépuscule

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les marins et les officiers de la flotte de commerce ont été appelés à faire grève pour quarante-huit heures à partir du vendredi 13 octobre. Ils protestent contre la décision de la Nouvelle Compagnie de paquebots (N.C.P.), appartenant au groupe des Chargeurs réunis et qui vend les croisières Paquet, d'embaucher sur ses trois navires des marins du tiers-monde.

Estimant que le mot d'ordre de grève avait été largement suivi dès sa première journée d'application, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé les marins à prolonger dimanche et lundi le mouvement. Ce samedi, selon la C.F.D.T., trente-trois navires français étaient immobilisés dans les ports et les remorqueurs avaient cessé leur activité.

D'ordinaires modérés et réalistes, les syndicats, cette fois-ci, « sont déterminés à aller très loin, *dit la C.F.D.T.*, car il y va de la survie de l'emploi ». *La C.G.T. accuse la N.C.P. et d'autres armateurs, la société* Delmas Vieljeux, *par exemple, d'*« organiser la discrimination et la ségrégation raciales », *parle d'apartheid,* « puisque sur les mêmes navires coexisteront des marins français bénéficiant d'un statut social privilégié et des malheureux payés à des salaires de misère ».

L'offensive syndicale peut étonner, puisque, dans un passé récent, la N.C.P. a déjà eu recours à un tel procédé à bord du Renaissance *(aujourd'hui vendu), et, à l'époque, l'affaire n'avait pas déclenché les foudres des syndicats. En outre, il ne semble pas que les équipages concernés des paquebots de Paquet soient aussi hostiles que les dirigeants syndicaux à la politique de leur direction. Une pétition, préconisant le recours à des marins asiatiques, a, en effet, reçu les signatures de la totalité des membres de l'équipage de l'*Azur.

Un trou de 10 millions

Les dirigeants syndicaux seraient-ils quelque peu « déphasés » par rapport à leurs mandants ? Ignorent-ils que, dans la grande famille des marins, les « marins » affectés au service des cabines, du restaurant, de l'animation, bénéficient de « gratifications » et de conditions de vie — à terre — bien meilleures que celles des « marins » (les vrais marins) du pont, de la passerelle, de la machine, et que ces derniers ne manifestent pas pour les premiers une tendresse excessive ?

Les syndicats ont, certes, raison de défendre pied à pied l'emploi, car, si l'on n'y prend garde et si l'administration relâche la vigilance qu'avait érigée en dogme M. Chapon, l'ancien secrétaire général de la marine marchande, des dizaines de cargos, de pétroliers, de transporteurs de vrac seront envoyés à la ferraille ou vendus à des sociétés fictives sous pavillon de complaisance. Opérations « tout bénéfice » pour les armateurs, puisque non seulement ils se déchargeraient d'une partie de leur flotte excédentaire (améliorant ainsi leur trésorerie), mais, en outre, ils pourraient affréter à bon compte leurs anciens navires devenus de complaisance.

Dans l'opération engagée par la N.C.P., ce sont les questions économiques et financières qui sont déterminantes. Depuis 1973, les paquebots de Paquet sont « en rouge », avec un trou de 10 millions pour la seule année 1977. Le groupe des Chargeurs réunis, qui se débat dans des difficultés commerciales considérables (sur les lignes de cargos de l'Afrique du Sud) ne peut indéfiniment jouer au banquier ou au philanthrope à l'égard de sa filiale. « Si nous n'allégeons pas nos charges d'exploitation, *dit-on à la N.C.P.*, nous serons obligés de vendre nos navires, à commencer par le *Massalia*, pour lequel nous avons reçu des propositions. »

C'est le personnel du service hôtelier à bord qui alourdit considérablement les coûts d'exploitation : ce poste représente 24 % du prix de revient sur l'Azur ou le Massalia, *35 % sur le* Mermoz. *En comparant avec des navires étrangers (dont les armateurs, depuis longtemps, s'adressent à des sociétés spécialisées de prestation de services pour la partie hôtel et restauration), on constate que le prix de revient total est inférieur à 6,5 % sous pavillon norvégien, de 15 % sous pavillon néerlandais, de 18 % avec un bateau britannique ou panaméen, et de 20 % pour les navires soviétiques, sur lesquels sont employées de nombreuses femmes.*

Les syndicats sont décidés à frapper fort, car, selon eux, c'est une brèche qui est ouverte. « Demain, *disent-ils*, on verra les armateurs de cargos, de pétroliers, de méthaniers, de caboteurs, solliciter l'autorisation d'embaucher des marins indonésiens, pakistanais, indiens ou originaires des Caraïbes. » *Et de préciser que, actuellement, quinze cents marins et officiers français sont au chômage. La flotte, qui comptait cinq cent deux navires au 1er janvier 1978, n'en avait plus que quatre cent quatre-vingt-quatre en juillet. Selon la C.G.T., vingt navires ont été vendus à des sociétés étrangères, dont huit à Panama, quatre au Libéria, trois à la Grèce.*

« Les syndicats ont tort de prendre le problème comme une affaire de principe, *rétorque-t-on à la N.C.P. et à la direction générale de la marine marchande.* Il s'agit d'un problème explicitement limité aux paquebots et au personnel hôtelier de ces paquebots. »

Tout le monde est conscient, en tout cas, que se joue depuis vendredi le sort des croisières sous pavillon français. Comme ni le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs ni celui des transports ne considèrent les croisières comme un secteur d'avenir et qu'ils affichent depuis cinq ans à son égard une constante indifférence, il est à peu près sûr que M. Francis Fabre, président des Chargeurs réunis, et ses banquiers influents ne feront plus longtemps flotter « seuls et pour la gloire » le pavillon français à la poupe de navires qui rongent irrémédiablement leurs finances. A moins que, dans un esprit de coopération, les syndicats...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TROISIÈME TIERS PROVISIONNEL
Echéance reportée à mardi minuit

Les contribuables qui devaient payer le dimanche 15 octobre leur « troisième tiers » bénéficient d'un délai de grâce : l'échéance est reportée au mardi 17 octobre à minuit. Cette mesure n'a rien d'exceptionnel. Elle est prise quasi automatiquement chaque fois que la date d'exigibilité des impôts tombe un dimanche ou un jour férié.

● *L'indice des prix de la C.G.T.* s'est inscrit à 223,3 en septembre sur la base 100 en janvier 1972, en hausse de 1,9 % par rapport à juillet (il n'y a pas eu d'indice en août). Depuis le 1er janvier 1978 la hausse des prix atteint, selon l'indice C.G.T., 9,9 %. Elle est de 12,7 % par rapport à septembre 1977.

C.G.T. ET C.F.D.T. REFUSENT DE SIGNER LA NOUVELLE CONVENTION D'ENTREPRISE A RENAULT-VÉHICULES INDUSTRIELS

Le texte de la nouvelle convention d'entreprise régissant le personnel de Renault-Véhicules industriels a été signé jeudi 12 octobre par les syndicats F.O. et C.G.C. Cette convention n'est applicable que depuis le 3 octobre dernier, date de la fusion officielle des anciennes marques Berliet et Saviem, regroupées depuis décembre 1974.

La C.G.T. et la C.F.D.T., syndicats largement majoritaires, n'ont pas signé cette convention, qui, selon eux, « n'apporte aucune amélioration sur les garanties d'emploi et de ressources, sur la réduction du temps de travail et sur l'abaissement de l'âge de la retraite ».

URBANISME

Un comité interministériel rouvre le dossier de la Défense

Un comité interministériel examinera, dans la matinée du lundi 16 octobre, à l'hôtel Matignon, le dossier de l'aménagement du quartier de la Défense, à l'ouest de Paris. Participeront à ce comité MM. René Monory, ministre de l'économie ; Maurice Papon, ministre du budget ; Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie ; Joël Le Theule, ministre des transports, ainsi que des représentants de l'aménagement du territoire.

Les indications que nous avons données dans « le Monde » du 4 octobre sur la situation financière de l'établissement public (EPAD) chargé d'aménager le quartier, et les suggestions de M. Michel Giraud, qui propose d'arrêter les constructions immobilières, ont suscité des réactions.

● **M. JACQUES BAUMEL : pas de décision brutale.**

M. Jacques Baumel (R.P.R.), président du conseil général des Hauts-de-Seine, dans la déclaration qu'il nous a faite, affirme notamment : « *Ce n'est pas au moment où un nouveau responsable a été chargé de faire le point de la situation financière et économique de l'EPAD, de dégager de nouvelles solutions, qu'il peut être question de prendre des décisions brutales.*

» *Les conseillers généraux et les maires de la majorité des Hauts-de-Seine, tout en comprenant la nécessité d'un meilleur aménagement, d'une adaptation nouvelle des projets à la conjoncture actuelle et à la révision en baisse des plans futurs, ne peuvent approuver la proposition d'arrêter immédiatement l'opération de l'aménagement de la Défense à son stade actuel de développement. Cette décision serait finalement, tant pour l'Etat que pour la région ouest de Paris, la plus coûteuse en dépit des apparences.* »

● **M. LUCIEN LANTERNIER : redéfinir le programme.**

M. Lucien Lanternier, président du groupe communiste au conseil général des Hauts-de-Seine, nous a déclaré :

« *Les élus communistes des Hauts-deSeine font cinq propositions :*

» 1) Redéfinir la Défense. *Limiter le programme de bureaux comme nous le réclamons depuis dix ans, réorienter l'opération dans un sens social en réduisant le programme de logements de standing et en accroissant le nombre de logements sociaux, diversifier les emplois par l'implantation d'un secteur secondaire non polluant ;*

» 2) Assurer une qualité de vie nouvelle : *il faut créer les équipements collectifs sociaux, culturels et sportifs indispensables à la vie des femmes et des hommes de la Défense, financés conjointement par l'Etat et le patronat, favoriser l'implantation des commerces, construire une caserne de pompier, un commissariat de police, terminer l'autoroute A-14 et prolonger jusqu'à la Défense la ligne numéro 1 de la R.A.T.P.*

» 3) *Assainir la situation financière de l'EPAD. Le redressement financier passe par le remboursement des charges supportées par l'EPAD à la place de l'Etat, par une augmentation suffisante de la dotation en capital de l'EPAD et l'attribution par l'Etat de dotations budgétaires afin de couvrir les besoins d'équipements.*

» 4) *Démocratiser l'EPAD : actuellement, le pouvoir est majoritaire au conseil d'administration (il n'y a que six élus représentant les collectivités locales sur dix-huit administrateurs). Il convient de faire passer le souffle de la démocratie dans l'EPAD en donnant enfin aux élus municipaux, du conseil général et régional, aux représentants des travailleurs, des habitants de la Défense, aux syndicats, toute leur place.*

» 5) *Enfin, il faut saisir immédiatement le Parlement de l'ensemble du dossier et, conjointement, engager un débat au conseil régional et au conseil général des Hauts-de-Seine.* »

DANS LA CAPITALE

Plusieurs opérations de rénovation vont être révisées

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a annoncé au cours d'une réunion de presse, qu'il proposerait, le lundi 16 octobre aux édiles de la capitale, trois nouveaux plans d'aménagement pour les quartiers Guilleminot - Vercingétorix (14e arrondissement), Jemmages - Grange - aux - belles (10e arrondissement), et Rébeval (19e arrondissement).

Depuis le début de l'année, la direction de l'aménagement urbain, l'Atelier parisien d'urbanisme, dirigés par M. Pierre-Yves Ligen, travaillent à la révision de ces opérations, qui portent au total sur une vingtaine d'hectares et doivent permettre, d'une part, la construction de plus de cinq mille logements (dont plus de la moitié de logements aidés) ; d'autre part, la restauration de sept cents autres logements. De nombreux équipements collectifs sont aussi prévus.

Le maire de Paris a notamment déclaré : « *Après la restauration-rénovation du village de Charonne, dans le vingtième arrondissement, ces trois opérations veulent démontrer qu'il reste possible à Paris de faire des réalisations à caractère social dans le cadre d'un urbanisme de qualité.* » Il a ajouté : « *Fallait-il nécessairement que la volonté de construire des logements confortables et des équipements se traduise par l'édification d'immeubles trop hauts, la disparition systématique des rues existantes, et une rupture d'échelle avec les quartiers voisins ?* »

Ces nouvelles orientations conduisent à revoir complètement la conception même de l'opération Guilleminot, qui devient une opération de rénovation-réhabilitation englobant les terrains de l'ancienne « radiale Vercingétorix », et respectant la structure du quartier existant.

Plusieurs modifications importantes seront aussi apportées au plan de la zone Jemmapes-Grange-aux-Belles pour mieux tenir compte de la proximité du canal Saint-Martin. Les plans d'aménagement de l'îlot Rebeval sont, quant à eux, complètement remodelés pour respecter l'échelle du quartier et supprimer les immeubles de seize et dix-huit étages qui étaient encore prévus.

Ces remises en cause vont entraîner une augmentation du coût de ces opérations. Pour l'aménagement du quartier Guilleminot, par exemple, le déficit passe de 15 millions à 68 millions, alors que la subvention de l'Etat reste à 14,7 millions, ce qui implique que la Ville devra couvrir seule ce déficit de 53 millions.

Le maire de la capitale a par ailleurs annoncé que le Conseil de Paris serait appelé à se prononcer sur d'autres dossiers :

Un musée Zadkine

● *Le musée Zadkine.* — La veuve du sculpteur Zadkine a fait don à la Ville des cent soixante-douze sculptures laissées par son mari. La Ville va donc créer un musée, 98-100 et 100 *bis*, rue d'Assas, ouvert au public.

● *Protection de la gare de Boulainvilliers.* — La Mairie de Paris a fait savoir à la S.N.C.F. qu'elle n'était pas favorable à la démolition de la petite gare S.N.C.F. de Boulainvilliers, située rue Singer, dans le seizième arrondissement.

Enfin, M. Chirac a confirmé qu'il était en train de revoir le dossier des Halles « *en tenant compte d'une meilleure insertion de l'aménagement de l'ancien carreau dans le site historique de Paris, de la place des Vosges au Palais-Royal* ». Sa position rejoint donc sur ce point celle que viennent d'exposer les représentants du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville.

JEAN PERRIN.

● *B.S.N. va dédommager la ville de Sélestat.* — Le groupe B.S.N. va accorder à la ville de Sélestat (Bas-Rhin) une indemnité forfaitaire de 1,5 million de francs, en compensation de l'abandon d'un projet de création d'une usine. Cette indemnité sera payable par annuités jusqu'en 1982. L'usine qui devait être implantée était une brasserie Kronenbourg. De plus, B.S.N. mettra pour un an à la disposition de la ville de Sélestat un « prospecteur d'entreprises » chargé d'attirer des entreprises créatrices d'emplois dans cette région.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le lancement du plan pour le Sud-Ouest

● Une mission de coordination pour M. Tony Roche

M. Giscard d'Estaing a ouvert, le vendredi 13 octobre, à l'Elysée, les travaux de préaration du plan décennal de développement du Grand Sud-Ouest (1980-1990), en présence de nombreux membres du gouvernement et de personnalités de la région.

Cette réunion préparatoire a débouché sur une première décision concrète, la nomination d'un « monsieur Sud-Ouest », M. Tony Roche, actuellement préfet de la région Midi-Pyrénées (nos dernières éditions). M. Roche quittera ses fonctions préfectorales à la fin de l'année pour coordonner, à Paris, les actions en faveur des trois régions constituant le Grand Sud-Ouest : Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

Le président de la République a exposé trois raisons qui, selon lui, justifient le lancement du plan de développement du Grand Sud-Ouest. « *C'est tout d'abord*, a-t-il déclaré, *une région qui doute d'elle-même, dont les performances économiques ne sont pas satisfaisantes.* » C'est ensuite une région « *qui dispose d'atouts insuffisamment mis en valeur* ». Enfin, en troisième lieu, le président a affirmé sa croyance en l'avenir du Grand Sud-Ouest.

M. Giscard d'Estaing a, en outre, annoncé, dans une interview à FR 3, qu'il avait l'intention de se rendre en 1979 dans ces régions.

M. GUIDONI (P.S.) : un gadget

M. Pierre Guidoni, député socialiste de l'Aude, qui, avec d'autres parlementaires de ces régions, avait participé à la réunion de l'Elysée, a déclaré : « *Nous avons assisté à l'apparence d'une concertation autour de l'ombre d'un plan. Le président de la République et son gouvernement voient les problèmes du Midi — curieusement amputé de son aile provençale — à travers le prisme déformant du libéralisme économique et de la centralisation administrative et financière. Il y a quelque ironie à découvrir soudain l'existence des conseils régionaux et la gravité de la question méridionale pour ne nous prodiguer qu'idées reçues, banalités et illusions technocratiques.* »

ENVIRONNEMENT

Le préfet de Rhône-Alpes demande la fermeture provisoire d'une unité de l'usine de Pierre-Bénite

De notre correspondant

Lyon. L'unité d'acroléine de l'usine P.C.U.K. (Produits chimiques Ugine Kuhlmann) de Pierre-Bénite dans la banlieue sud de Lyon, responsable, le matin du 12 octobre, d'une forte pollution atmosphérique, va cesser au moins privisoirement ses activités. Le préfet de région, M. Olivier Philip, a, le 13 octobre, décidé d'interdire tout nouveau redémarrage de cette unité « *sans que soient prises au préalable les mesures nécessaires pour éviter le renouvellement d'un tel accident* ». Comme c'est toujours le cas pour les établissements classés, le service des mines a commencé une enquête.

La rupture d'un joint de sécurité du système hydraulique semble responsable de la surpression, qui a provoqué la fuite que le personnel a maîtrisé au bout d'un quart d'heure environ. La quantité de produit dégagé n'a pas été révélée par la direction. Le 19 décembre 1976, 5 tonnes d'acroléine s'étalent répandues dans cette même usine et la pollution du 12 octobre semble au moins aussi importante.

« *Nous avons été à deux doigts de mettre en place un plan interrompant la circulation sur l'autoroute A 7 et dans tout le périmètre concerné* », a déclaré le directeur départemental du service incendie et sécurité. Après l'accumulation des incidents de ces dernières années et de ces derniers mois, la population des communes proches de l'usine (quatre-vingt mille habitants au total dans les cinq villes de Pierre - Bénite, Oullins, Saint-Genis-Laval, Irigny et Saint-Fons) commence à s'inquiéter très sérieusement. En cas de gros accident, aucune protection efficace ne pourra, en effet, être mise en place à temps. Asphyxiante et irritante, l'acroléine atteint tout de suite les voies respiratoires. Or ce dérivé relativement simple du pétrole est considéré comme une fabrication très rentable.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar toujours faible — Nouvelle hausse du deutschemark

Le DOLLAR en baisse à nouveau, le DEUTSCHEMARK en hausse continue, le FRANC BELGE et le FLORIN au plancher dans le « serpent » européen, et le FRANC FRANÇAIS en repli par rapport aux monnaies fortes : le scénario n'a pas changé cette semaine sur le marché des changes, au point qu'il en devient monotone. Après un répit de deux jours, le glissement du DOLLAR reprenait mercredi, notamment à Francfort, où un nouveau record de baisse était établi vis-à-vis du DEUTSCHEMARK.

A Zurich, les interventions vigoureuses de la Banque nationale suisse limitaient l'ampleur du recul, ce qui incitait les opérateurs à se porter sur la monnaie ouest-allemande.

Jeudi, le glissement du billet vert s'accentuant, avec un nouveau record historique à Francfort (moins de 1,86 DM), et revenant à 4,25 F sur la place de Paris. De l'avis des opérateurs, ce nouvel accès de faiblesse était dû aux propos pessimistes de M. Schlesinger, secrétaire américain de l'énergie, qui ne prévoit aucune diminution des importations de pétrole par les Etats-Unis d'ici à 1985, mais plutôt une augmentation. De plus, l'annonce du report de mesures « draconiennes contre l'inflation » que devait annoncer le 14 octobre le président Carter, jetait un froid.

A cette occasion, le scepticisme des chefs d'entreprise américains sur ces mesures se donne libre cours. Le président de General Electric ne pense pas que les directives et objectifs seront respectés, et celui de la Citicorp, prédisant que le dispositif ne tiendra pas longtemps, donne comme certaine une récession en 1980. On note enfin que le nouveau relèvement du taux de base des banques (Prime Rate), porté de 9 3/4 % à 10 %, n'a stimulé le DOLLAR que pendant quelques heures jeudi soir, de sorte qu'à la veille du week-end les cours du billet vert retombaient lourdement à Francfort (1,8615 DM) et à Zurich (1,5250 FS contre 1,5860 FS la semaine précédente). A l'inverse de ce qui s'est passé en 1974, la hausse du taux outre-Atlantique ne suffit plus à raffermir le dollar : encore un coup porté à la doctrine sur le taux d'intérêt comme arme pour défendre les monnaies.

Il convient de noter toutefois que de nombreux analystes pronostiquent une stabilisation ou une remontée du DOLLAR après les élections du Congrès en novembre. C'est le cas de Forex, à Londres, et de Paribas à Paris. Forex, néanmoins, prévoit une lourde rechute au second semestre 1979. Quant aux Américains, certains d'entre eux craignent que le pire ne soit pas encore passé...

Le grand bénéficiaire de toute cette agitation reste le DEUTSCHEMARK, dont la montée irrésistible provoque à nouveau de fortes tensions au sein du « serpent » européen et oblige les banques centrales belge et néerlandaise à prendre des mesures pour défendre leurs monnaies (voir ci-dessous). A l'origine de cette montée, on trouve toujours des rumeurs de réévaluation du DM, qui vont se renforcer à l'approche du 1er janvier 1979, date « à partir de laquelle » le système monétaire européen pourrait fonctionner. Le gouvernement ouest-allemand a formellement démenti ces rumeurs vendredi.

Le FRANC FRANÇAIS a continué à fluctuer par rapport aux monnaies fortes du « serpent », DM, FRANC BELGE et FLORIN, à moins que ne se soient ces derniers qui aien tmonté : question de point de vue... La Banque de France est quelque peu intervenue pour limiter le glissement, vendant du dollar et du DM sans pour autant vouloir vraiment stopper le mouvement. On sait qu'à Francfort les banquiers allemands considèrent un cours de 2,30 F pour un DM comme « raisonnable ».

Sur le marché de l'or, de nouveaux records ont été battus avec un cours de 227,20 dollars pour l'once, avec un retour aux environs de 225 dollars en fin de semaine.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	198.20	8.4433	3,0225	3,6894	58.1717	4.0076	1612,35
	—	198.05	8.5062	3.1410	3.7629	59,3753	4.0956	1625,99
New-York.	198,20	—	23,4741	65.5737	53.7201	3.4071	49,4558	0,1229
	198,05	—	23.2828	63,0517	52.6315	3.3355	48.3558	0,1218
Paris.....	8,4433	4,2600	—	279,34	228.84	14.5144	210,68	5,2366
	8.5062	4,2950	—	270,80	226,05	14.3262	207.68	5,2311
Zurich....	3,0225	152,50	35,7981	—	81,9231	5,1959	75,4203	1,8746
	3.1410	158,60	36,9266	—	83.1736	5,2901	76,6924	1,9317
Francfort.	3,6894	186.15	43,6971	122,0655	—	6.3423	92,0623	2,2882
	3,7629	190.80	44,2370	119.7982	—	6,3375	91,8762	2,3142
Bruxelles.	58,1717	29,3500	6.8896	19,2459	15,7668	—	14,5153	3,6078
	59,3753	29,9800	6.9802	18.9029	15,7789	—	14,4970	3,6516
Amsterdam	4,0076	202,20	47,4647	132,5901	108,6220	6,8892	—	2,4855
	4,0956	206.80	48,1490	130,3909	108,8421	6,8979	—	2,5188
Milan.....	1612.35	813,50	190,9624	533,44	437.01	27,7172	402,32	—
	1625,99	821,00	191,1525	517,65	432,10	27,3849	397,00	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Tensions multiples

Lutte contre l'inflation et remous sur les marchés des changes continuent à engendrer des tensions sur les taux en de nombreux endroits. Aux Etats-Unis, le taux d'escompte de la Réserve fédérale a été relevé vendredi de 8 % à 8 1/2 %, plus haut niveau historique. La veille, la Chase Manhattan Bank avait porté son taux de base *(prime rate)* de 9 3/4 % à 10 % au plus haut depuis le début de 1975, suivie par la Citibank et la Bank of America. Bien que la masse monétaire américaine ait diminué de 2 milliards de dollars cette semaine, son rythme de progression annuel au cours des deux derniers mois a dépassé de près de 50 % les objectifs de croissance assignés. Il est donc très probable que la hausse va se poursuivre. (Rappelons qu'un taux record de 12 % avait été atteint au cours de l'été 1974.)

Au Canada, le taux d'escompte officiel a été relevé pour la cinquième fois depuis le début de l'année, passant de 9,5 % à 10,5 %, au plus haut depuis 1935.

En Europe, les tensions au sein du « serpent » monétaire ont contraint la Banque de Belgique à « encadrer » sévèrement le crédit à court terme et à relever de 6 % à 8 1/2 % le taux des avances sur titre (Lombard), afin de défendre le franc belge, sans oublier deux emprunts auprès de la Banque des règlements internationaux pour un montant global de 400 millions de dollars.

De son côté, et pour la même raison — défense du FLORIN face à un DEUTSCHEMARK trop vigoureux, — la Banque centrale des Pays-Bas a relevé son taux d'escompte de 5,50 % à 6,50 %, après l'avoir fait passer de 4,50 % à 5,50 % le 26 septembre dernier.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour a commencé par « casser » à deux reprise la barre des 7%, tombant à 6 7/8 %. Mais pendant les deux derniers jours de la semaine, il remontait à 7 %, peut-être en liaison avec la relative faiblesse du FRANC vis-à-vis des monnaies fortes. A noter que le doublement des réserves obligatoires sur les dépôts (4 % contre 2 %, soit 12 milliards de F contre 6 milliards à partir du 21 octobre) devrait, en principe, réduire des disponibilités très abondantes. En haut lieu, on pense que cette mesure, dans l'immédiat, n'aura que peu d'effet.

A noter, enfin, une baisse des taux à échéance de deux ans (8 3/4 %) et cinq ans (9 3/16 %), avec un afflux de capitaux en provenance de certains prêteurs, le Crédit mutuel notamment. — F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

NOUVELLE HAUSSE DES COURS DU CUIVRE ET DU PLATINE

METAUX. — *La hausse se poursuit sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré la conclusion d'un accord permettant au métal zambien, pour la première fois depuis 1973, de transiter par l'Afrique du Sud. Il sera expédié par East-London au lieu du port tanzanien de Dar Es-Salaam congestionné. Le marché a été plutôt influencé par l'apparition d'autres facteurs plus favorables : nouvelle diminution des stocks britanniques de métal à 420 000 tonnes (moins 4 050 tonnes) et majoration du prix du métal raffiné par plusieurs producteurs américains.*

Nouvelle et sensible avance des prix du platine sur le marché libre de Londres qui gagnent près de 10 %. Des achats importants passés pour compte japonais auxquels se sont ajoutés des achats suisses ont entretenu la hausse, d'autant que l'U.R.S.S. n'intervient toujours pas sur le marché en tant que vendeur.

L'étain consolide facilement sa hausse précédente tant à Londres qu'à Penang. La liquidation de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains paraît peu probable avant le commencement de l'année prochaine.

Après avoir atteint de nouveaux niveaux records, le plomb s'est ensuite replié en fin de semaine à Londres. La demande reste importante et l'U.R.S.S. procède même à des achats sur les marchés occidentaux.

TEXTILES. — *Hausse des cours du coton sur le marché de New-York. La récolte mondiale est évaluée par le comité consultatif international à 61,5 millions de balles pour la saison 1978-1979, soit 500 000 balles de moins que l'estimation faite il y a un mois. La récolte est inférieure aux prévisions aux Etats-Unis, Pakistan et Soudan. Une légère reprise de la consommation mondiale est attendue. Les stocks mondiaux atteignaient 23,5 millions de balles au 1er août contre 20,5 millions de balles un an auparavant.*

DENREES. — *Repli des cours du cacao sur les places commerciales. L'organisation internationale du cacao prévoit un surplus mondial de production pour la saison 1978-1979. La production atteindra 1 million 410 000 tonnes, inférieure de 49 000 tonnes à celle de 1977-1978. Quant à la consommation, elle sera de l'ordre de 1 377 000 tonnes. En 1984-1985, le Brésil compte devenir le plus important producteur mondial (449 000 tonnes).*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 13 octobre

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 758 (753,50), à trois mois, 778 (772,50) ; étain, comptant, 7 420 (7 360), à trois mois, inch. (7 125) ; plomb, inch. (420) ; zinc, 359,50 (363).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 67,15 (67,05) ; aluminium (lingots), inch. (57) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (72,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (150-154).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 955 (1 895).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc., 67,75 (66,45), mars, 70,15 (68,69).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc., inch. (230) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (516).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, déc., 22,60 (22,70).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (640).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 60-60,65 (63-63,35).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 257-257,50 (267,50-268).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc. : 164 (167,45) ; mars : 164 (167,25) ; sucre, janv. : 9,52 (9,50) ; mars : 9,70 (9,50) ; café, déc. : 156,50 (157) ; mars : 148,50 (148).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, déc. : 118,40 (115,25) ; mars : 122,20 (118,25) ; café, nov. : 1 658 (1 640) ; janv. : 1 586 (1 559) ; cacao, déc. : 1 905 (1 939) ; mars : 1 933 (1 972).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc. : 1 590 (1 635) ; mars : 1 598 (1 640) ; café, janv. : 1 385 (1 355) ; mars, 1 330 (1 328 ; sucre (en francs par tonne), déc. : 1 015 (992) ; mars : 1 060 (1 042).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc. : 351 (344 1/4) ; mars : 345 1/3 (339) ; maïs, déc. : 234 (226) ; mars : 243 1/2 (236).

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenus fixe ou indexées

Une fois encore, l'attention des boursiers s'est concentrée sur les indexées, parmi lesquelles l'« emprunt 7 % 1973 » a touché le nouveau cours records de 4 200, les « obligations indemnitaires 3 % C.W.E. » faisant de même à 2 799. Seule exception à la règle, le « Barre » 8,80 % 1977 », toujours activement traité cependant, a dû céder un peu de terrain.

Trois nouveaux emprunts seront lancés lundi : *Ufinex* (garanti par l'Etat) émet pour 100 millions de francs d'obligations à 10,30 % nominal et 10,32 % en actuariel. Le *G.O.B.T.P.* émet un emprunt de

	13 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	734,70	+ 0,70
7 % 1973	3 980	+ 45
Emp. 10,30 % 1975	106,05	— 0,25
10 % 1976	102,40	inchangé
P.M.E. 10,60 % 1976	100,30	inchangé
P.M.E. 11 % 1977	102,60	— 1,10
Barre 8,80 % 1977	106,99	— 1,81
4 1/4-4 3/4 % 1963	96,70	— 0,60
5 1/2 % 1965	109,50	+ 0,50
6 % 1966	108,10	— 0,50
6 % 1967	105	— 0,50
10 % 1978	102,20	— 0,20
9,80 % 1978	101,30	+ 0,01
C.N.E. 3 %	2 770	+ 25
Charbon 3 %	172,80	+ 2,30

500 millions de francs à 10,70 % nominal, 10,75 % en taux actuariel. Enfin la *Cie La Hénin* innove un peu en la matière en proposant pour 200 millions de francs d'obligations, en deux tranches d'emprunt, à souscrire simultanément :
— 1 tranche à 8 ans d'échéance au taux facial de 10,10 %.
— 1 tranche à 15 ans d'échéance au taux facial de 10,90 %. La cotation de cette émission s'effectuera sur deux lignes distinctes.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Au 30 juin, les résultats consolidés du groupe de la *Cie bancaire* laissaient apparaître une progression de plus de 11 % du montant global des financements nouveaux qui représentaient 10 035 millions de francs. A cette même date, le concours global à la clientèle s'élevait à 49 229 millions de

	13 oct.	Diff.
Bail Equipement	249	— 3
B.C.T.	162	— 13,10
Cetelem	309	— 18
Cie Bancaire	440	+ 2
C.C.F.	130	— 8,10
Crédit Foncier	413	+ 8,20
Financ. de Paris	207,50	— 5,60
Locafrance	251	— 3,90
Prétabail	455	+ 1,10
U.C.B.	229	— 6
U.F.B.	300	— 10
S.I.C.I.C.	250	— 0,10
S.N.I.	453	— 3
Cie du Midi	485	— 45
Eurafrance	355	+ 7
Pricel	198	— 8,20
Schneider	166	— 13
Suez	303	— 13

francs. Par ailleurs, le résultat brut d'exploitation du groupe atteignait 522 millions de francs. En ce qui concerne la *Cie bancaire* elle-même, le résultat net consolidé se situait à 143 millions de francs, soit 37 F par titre (contre 30 F au 30-6-77).

La valeur liquidative d'*Acier Investissement* représentait au 30 septembre 128,58 F par titre.

Filatures, textiles, magasins

— Filatures, textiles, magasins—

La filiale allemande de *Texunion* (du groupe *Dollfus-Mieg*) va prendre une participation dans deux entreprises d'outre-Rhin spécialisées dans le linge de maison, ce qui vaudra à *Dollfus-Mieg* une position de chef de file européen dans cette branche d'activité.

Edipac, autre société du même groupe opérant dans le secteur des patrons de couture, va procéder à une réduction, suivie d'augmentation, de son capital. Ce « coup d'accordéon » sera accompagné de mesures de rationalisation.

Au 30 juin dernier, le chiffre d'affaires de *Vitos* s'élevait à 99,1 millions de francs contre 86,7 millions ; le bénéfice net était

	13 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	70,10	— 1,80
Sommer-Allibert	434,90	— 11,10
Fourmies	30	— 1,50
Lainière Roubaix	43,20	— 2,80
Saint-Frères	158	— 1,10
La Soie	75	— 2,60
Vitos	123,20	+ 0,10
Bail-Invest.	302	— 8
B.H.V.	160,50	— 4,50
Gal. Lafayette	121	— 4
Nouv. Galeries	126,50	— 6
Paris-France	120,50	— 8,30
Prénatal	50,40	— 7,60
Printemps	123,80	— 3,40
La Redoute	586	— 38

revenu à 1,55 million de francs contre 3,22 millions ; pour l'année entière, on prévoit une légère diminution du bénéfice de la société mère, mais un maintien des résultats du groupe.

Le chiffre d'affaires des grands magasins parisiens s'est accru de 15 % en septembre 1978 par rapport à septembre 1977. La meilleure performance a été réalisée par les *Galeries Lafayette* avec une progression de 19 %.

Le bénéfice net de *Printemps* (incluant le résultat de *Prisunic*) pour le premier semestre atteint 18,5 millions de francs ; un an plus tôt, les deux sociétés totalisaient une perte de 47,9 millions. Le chiffre d'affaires à fin septembre est en hausse de 12 % pour les grands magasins et de 10 % pour Prisunic. On confirme la prévision d'un bénéfice d'exploitation consolidé de 35 millions de francs pour l'année entière.

Alimentation

Carrefour va procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite sur la base d'une action nouvelle (jouissance 1-1-78) pour cinq anciennes.

Au cours du premier semestre, le chiffre d'affaires (H.T.) de

	13 oct.	Diff.
Beghin-Say	130	— 6
B.S.N.-Gerv.-D.	657	+ 57
Carrefour	2 079	+ 59
Casino	1 340	— 20
Moët-Hennessy	587	— 13
Mumm	425	— 23,90
Olida-Caby	207	— 8
Pernod-Ricard	332,20	+ 12,10
Radar	487	— 25
Raf. de St-Louis	111	— 6
S.I.A.S.	291	— 14
Vve Clicquot	805	— 29
Viniprix	432	— 6
Martell	507	— 29
Guyenne et Gasc.	391	— 6,90
Gén. Occidentale	271,50	— 7,30
Nestlé	8 820	+110

Pernod-Ricard s'est élevé à 2 034 millions de francs, ce qui représente une progression de 6 %. Le résultat d'exploitation consolidé a atteint 130,9 millions de francs (contre 119,3). Il faut par ailleurs préciser qu'à fin août le volume des ventes s'était accu de 2,7 %.

L'Alsacienne de supermarchés a pris une participation majoritaire dans la *Société lorraine de supermarchés*, qui exploite six magasins, ce qui double son implantation en Lorraine. Le groupe ainsi formé compte au total quarante points de ventes dont trois hypermarchés et trente-deux supermarchés.

Le bilan provisoire d'*Olida et Caby*, établi à la date du 30 juin, laisse apparaître un bénéfice net de 7,48 contre 1,85 million de francs.

Bâtiment et travaux publics

« Bouygues » annonce un bénéfice net après impôts de 25,18 millions de francs au 30 juin 1978, contre 13,4 millions de francs au 30 juin 1977, après amortissements de 31 millions de francs contre 13,2 millions de francs, le carnet de commandes atteignant 6 milliards de francs au 1er octobre pour un chiffre d'affaires prévisible de 4 milliards de francs en 1978.

Les *Ets Leroy* font état d'une perte de 21,3 millions de francs au premier semestre 1978, après 10 millions de francs d'amortissement, contre un bénéfice de 7,73 millions de francs en 1977. Les perturbations provoquées sur le marché des panneaux de particules par la fermeture d'usine de certains concurrents, la liquidation de stocks correspondants et la dégradation des prix de vente sont la cause de cette perte. Les

	13 oct.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	544	— 1
Bouygues	868	+ 24
Chim. et Routière	130	— 20
Ciments Franç.	140	— 3
Dumez	655	— 1
Ent. J. Lefebvre	390	— 9,50
Gén d'Entreprise	205	— 13
Gds Tra. Marseille	384	+ 5
Lafarge	241	— 16
Maisons Phénix	539	— 33
Poliet et Chausson	172	— 14

perspectives du second semestre sont meilleures, notamment dans l'emballage et le contreplaqué, qui ont retrouvé une situation normale. Quant aux panneaux de particules, la reprise de la consommation et la diminution de la capacité excédentaire de production favorisent un début de remise en ordre.

Le bénéfice brut de *Cerabati* s'élève à 2,45 millions de francs au 30 juin 1978 contre 5,85 millions de francs au 30 juin 1977. La cotation des actions et obligations convertibles des ciments de *Dannes et Lavocat* et des *Ciments Portland de Lorraine*, a été suspendue à Lille et à Nancy en raison d'un projet d'opération financière intéressant ces deux sociétés.

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice de *Legrand*, pour le premier semestre, s'est élevé à 24,5 millions de francs contre 24 millions ; celui du groupe atteint 34,1 millions de francs contre 32 millions. Le chiffre d'affaires a progressé de 5 % au cours des neuf premiers mois de l'année et de 15,4 % pour le seul troisième trimestre.

Troisième exportateur mondial, *C.G.E.* réalisera cette année un chiffre d'affaires supérieur à 10 milliards de francs à l'étranger.

A l'issue d'un concours international, *Alsthom-Atlantique* a obtenu un contrat de 780 millions de francs pour l'agrandissement d'une centrale thermique au Brésil.

Au 31 août dernier, le chiffre d'affaires de *Crouzet* s'établissait

	13 oct.	Diff.
Alsthom-Atlant.	69	— 2,90
C.E.M.	76,50	— 3,70
C.G.E.	407	— 9
C.I.T.-Alcatel	992	—102
Matra	5 250	— 90
Jeumont	166	+ 10
Machines Bull	53	— 5,50
Moulinex	136	— 4
L.M.T.	1 265	—145
Radiotechnique	490	— 33
S.A.T.	484	— 28
Thomson-Brandt	268	— 2
Gle des Eaux	702	— 8
Lyon. des Eaux	579	+ 4

à 335,8 millions de francs contre 304,5 millions ; les commandes en carnet avaient augmenté de 57 %.

Silec annonce un bénéfice net semestriel de 11,7 millions de francs, contre 9 millions, et l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe *Lyonnaise des eaux* a progressé de 14,6 % pour atteindre 3 536 millions de francs, hors taxes, au premier semestre. Les perspectives du second semestre s'inscrivent dans le prolongement de cette tendance.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 9 AU 13 OCTOBRE 1978

Second avertissement

LE second avertissement, après l'envolée de ces derniers mois, vient d'être donné au palais Brongniart : d'un vendredi à l'autre les différents indices de valeurs françaises ont fléchi de 1,5 à 2 % en moyenne. Après avoir calmé l'euphorie la semaine dernière, les investisseurs institutionnels que sont les compagnies d'assurances, les caisses de retraite et la Caisse des dépôts, se sont employés à faire retomber encore un peu la fièvre qui continuait d'embraser, par endroits, le palais Brongniart. La mission est accomplie, bien que la tâche ne fût pas toujours aisée, si l'on en juge par l'extraordinaire vigueur dont fait toujours preuve la demande de titres (2,5 milliards de francs en valeurs mobilières ont encore été échangés en l'espace de cinq séances). Ceux que les boursiers appellent familièrement les « gendarmes » ont, certes, les moyens de leurs ambitions, mais ils doivent parfois baisser les bras devant un flot d'achats qu'ils ne peuvent pas toujours contrôler.

Ainsi, la première séance de la semaine s'est-elle terminée par une hausse d'environ 0,5 % en dépit des multiples pressions à la baisse. De même, les deux séances suivantes ont démontré que si on l'empêchait de monter, la Bourse de Paris n'acceptait pas pour autant de fléchir plus ou moins artificiellement. Réagissant, dans ce cas précis, plutôt sainement, le marché ne consentit à céder du terrain qu'à l'occasion de la séance de jeudi. Ce jour-là, c'est vrai, les raisons d'un repli qui fut brutal (2,8 %) ne manquèrent pas. La reprise des cotations de deux grandes valeurs sidérurgiques, après trois semaines de suspension, se traduisit par des baisses allant de 30 % pour Denain, à 35 % pour Chiers-Châtillon. De telles chutes spectaculaires ne pouvaient laisser les opérateurs indifférents. Certains prirent peur et, peu à peu, les ventes de précaution s'ajoutant aux prises de bénéfices, la baisse gagna l'ensemble des compartiments. L'on discutera encore longtemps au palais Brongniart du bien ou mal-fondé de la décision des autorités boursières : fallait-il reprendre tout de suite les négociations en Denain et Chiers ? Fallait-il même les suspendre le 19 septembre dernier ? Une chose est sûre : ceux qui ont laissé ces titres chuter de 30 à 35 % jeudi, avant de les faire remonter de 8 et 17 % à la veille du week-end, ceux-là ont réalisé une excellente affaire en sachant profiter d'une confusion bien légitime. La Bourse n'est pas précisément le royaume des enfants de chœur, mais l'on peut se demander si de telles péripéties sont bienvenues au moment où des dizaines de milliers de Français, profanes en la matière, font la queue devant les guichets des banques pour profiter des avantages fiscaux de la loi Monory. Peut-être cela leur rappellera-t-il qu'en Bourse, il y a deux sens... En attendant, c'est bien grâce à eux que le chiffre d'affaires réalisé du palais Brongniart, depuis le début de l'année, a augmenté de 120 %, et c'est aussi grâce à leur empressement que les charges d'agents de change refont de substantiels bénéfices. Ce dernier point pourrait d'ailleurs causer quelques perturbations dans les cotations de la semaine prochaine. L'un des quatre syndicats du personnel boursier (la C.G.T.) a en effet décidé d'organiser lundi un vote appelant à cesser le travail le lendemain, pour appuyer les revendications salariales. L'on peut déjà parier que cette grève, si elle a lieu, aura un impact plus important sur le marché que celles qui perturbent actuellement certains services publics. Le palais Brongniart vit encore parfois en circuit fermé...

PATRICE CLAUDE.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Progrès

Dans une atmosphère maussade, Wall Street a néanmoins progressé cette semaine, l'indice Dow Jones gagnant plus de 17 points à 897,08, et franchissant un moment la barre des 900.

Pendant la première partie de la semaine, le marché se raffermissait pour des raisons techniques, et à l'annonce des résultats trimestriels satisfaisants pour les sociétés. A partir de jeudi, en revanche, la nouvelle augmentation du « prime rate » des banques a fait mauvais effet. Les opérateurs restent pessimistes sur l'évolution de la conjoncture économique et redoutent une poursuite de l'inflation en dépit de mesures que le président Carter doit annoncer. L'activité a été moins soutenue, 119 millions de titres ayant été échangés contre 131,5 millions.

	Cours 6 oct.	Cours 13 oct.
Alcoa	47 3/4	52
A.T.T.	62 7/8	64
Boeing	63 7/8	68 5/8
Chase Man Bank	35 1/4	36 3/8
Du P de Nemours	131 3/4	135 1/4
Eastman Kodak	63 1/8	64
Exxon	52 1/8	52 1/2
Ford	45	45 1/2
General Electric	52 1/2	53
General Foods	34	34 3/4
General Motors	63 1/2	64 1/2
Goodyear	17 3/8	17 7/8
I.B.M.	279	286
I.T.T.	31 1/2	32 1/4
Kennecott	28 3/4	27 3/4
Mobil Oil	72	71 3/4
Pfizer	36 1/4	35 3/4
Schlumberger	90 1/8	89 3/4
Texaco	25 1/4	25 3/8
U.A.L. Inc.	41 3/8	39 7/8
Union Carbide	39 3/4	40 3/4
U.S Steel	27	27
Westinghouse	22 3/8	22
Xerox Corp.	55 7/8	55 1/4

LONDRES
Effritement

Après un redressement initial, le marché s'est effrité graduellement, les opérateurs s'inquiétant de plus en plus du sort réservé à la politique de limitation des augmentations de salaires soutenue par le gouvernement et âprement combattue par les syndicats. Les valeurs industrielles ont été affaiblies par certains mauvais résultats et par le renforcement des restrictions sur la distribution de dividendes. En dépit de la hausse de l'or, les mines ont plutôt fléchi. Indices du « Financial Times » : industrielles, 496,2 contre 503 ; mines d'or, 160,4 contre 172,5.

	Cours 6 oct.	Cours 13 oct.
Bowater	197	194
Brit. Petroleum	900	916
Charter	155	154
Courtaulds	122	119
De Beers	418	404
Free State Geduld	28 5/16	26 1/8
Gt Univ Stores	322	314
Imp. Chemical	396	390
Shell	570	578
Vickers	190	187
War Loan	31 3/4	31 7/16

FRANCFORT
Au plus haut

La reprise sensible de l'activité économique et les abondantes entrées de devises ont particulièrement favorisé les valeurs allemandes et porté les cours à leur plus haut niveau de l'après-guerre dans bien des cas. Parmi les plus favorisées figurent la mécanique et l'automobile.

	Cours 6 oct.	Cours 13 oct.
A.E.G.	85,90	87,50
B.A.S.F.	141	142,70
Bayer	142,90	145,50
Commerzbank	234	236
Hoechst	140,90	142,90
Mannesman	180,40	182
Siemens	299,80	303
Volkswagen	239	245,80

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 29 9	COURS 6 10
Or fin (kilo en barre)	30500	30850 ..
— (kilo en lingot)	30400	30995
Pièce française (20 fr.)	260 20	263 80
Pièce française (10 fr.)	217 50	224 90
Pièce suisse (20 fr.)	258 ..	268 50
Union latine (20 fr.)	235 20	238 .
● Pièce tunis. (20 fr.)	195	202 ..
Souverain	259 50	264 ..
● Souverain Elizabeth II	278 ..	281 20
● Demi-souverain	318 20	320 20
Pièce de 20 dollars	1214 80	1244 80
— 10 dollars	679	694 80
— 5 dollars	437 50	437
— 50 pesos	1179 50	1198 50
● — 20 marks	344	350 50
— 10 florins	239	240 ..
● — 5 roubles	149	150 ..

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeurs de cap. (F)
Matra	11 400	65 334 900
Europe 1	38 025	33 149 175
C.N.F. 3 % *	11 585	32 163 745
B.N.S.-G.D.	48 225	31 083 125
Perrier	90 680	29 484 710
Carrefour	13 970	29 215 860
C.S.F.	64 850	27 079 450

(*) Quatre séances seulement.

Métallurgie, constructions mécaniques

La reprise de la cotation de *Denain-N.E.* et *Chiers Châtillon* a été mouvementé (voir le Bulletin de Bourse). Rappelons que ces deux holdings ne toucheront aucun dividende de leur filiale pendant cinq ans, et devront laisser la priorité aux créanciers par la suite.

Vallourec annonce un bénéfice brut de 84 millions de francs au 30 juin 1978, contre 22,63 millions au 30 juin 1977. Après

	13 oct.	Diff.
Chiers-Châtillon	19,90	— 5,80
Creusot-Loire	76,15	— 6,85
Denain-Nord-Est	31,10	— 10,90
Marine-Wendel	—	—
Métal.-Normandie	45,50	+ 0,50
Pompey	76,75	— 3,75
Sacilor	—	—
Saulnes	42	— 3
Usinor	—	—
Vallourec	107,10	— 1,80
Alspi	81	— 5,05
Babcock-Fives	133	— 6
Gén. de Fonderie	126	— 2
Poclain	775	— 17
Sagem	230	+ 16
Saunier-Duval	226	— 14
Penhoët	246	+ 2,20
Peugeot-Citroën	514	— 8
Ferodo	514	+ 5

94 millions de francs d'amortissements, contre 58 millions, la perte nette est de 9 millions de francs, contre 35,37 millions au 30 juin 1977. Les perspectives du second semestre 1978 sont plus favorables et devraient « permettre une nouvelle amélioration des résultats ».

Les *Forges de Gueugnon* font état d'une perte de 4,74 millions de francs au 30 juin 1978, après 32,4 millions de francs de frais financiers et 21 millions de francs d'amortissements, en raison de la dégradation des prix de vente au début de 1978.

Bignier-Schmidt-Laurent enregistre un déficit de 3,25 millions de francs au 30 juin 1978 contre une perte de 4,75 millions de francs au second semestre 1977, après amortissements et provisions. Selon la société, l'exportation propre est revenu bénéficiaire au premier semestre 1978, abstraction faite du coût des mesures d'allégement de structures et des provisions au titre des filiales.

Les Forges de Strasbourg annoncent un bénéfice net, après impôt, de 5,4 millions de francs au 30 juin 1978, contre 6,5 millions de francs au 30 juin 1977. Pour l'exercice 1978 tout entier, le résultat devrait dépasser celui du précédent (8,1 millions de francs).

Les résultats de l'exercice de *Saunier-Duval* devraient marquer une progression (3,6 millions de francs contre 3 millions de francs au 30 juin 1977).

Produits chimiques

Mérieux annonce un bénéfice avant impôts et après amortissements et provisions de 15,32 millions de francs au 30 juin 1978, contre 14,59 millions précédemment.

Delalande fait état d'un bénéfice net de 0,28 million de francs au 30 juin 1978, contre une perte de 4,27 millions de francs au 30 juin 1977. Paradoxe pour *Norsk Hydro* : grâce à la montée en production des gisements de pétrole et de gaz (Ekofisk et surtout Frigg), les résultats bruts de l'exercice en cours (1978-1979) se traduisent par un accroissement « important ». Mais les intérêts des emprunts, et surtout les amortissements, progresseront encore plus vite, la société désirant profiter à plein de la législation norvégienne, qui permet

	13 oct.	Diff.
C.M.-Industries	293	— 6
Cotelle et Foucher	114,50	— 2
Institut Mérieux	379	— 17,10
Laboratoire Bellon.	253,50	— 21,50
Nobel-Bozel	60	inchangé
Pierrefitte-Auby	102,20	— 1,30
Rhône-Poulenc	120,10	— 2
Roussel-Uclaf	395	— 5
B.A.S.F.	329,80	— 10,80
Bayer	332,80	— 8,80
Hoechst	323	— 3,20
Norsk Hydro	172	— 20

d'amortir en six ans et d'échapper, en proportion, à la surimposition des bénéfices pétroliers. C'est pourquoi le bénéfice net avant impôt de l'exercice courant sera « considérablement réduit », à moins que la conjoncture générale ne s'améliore nettement. Le directeur général n'a pas voulu s'engager sur le montant du prochain dividende, bien qu'il ait laissé entrevoir une nouvelle élévation du nominal l'an prochain, avec maintien du dividende de 12 %. Compte tenu de trois augmentations de capital en cinq ans, on voit mal la société réduire son coupon. Aucun nouvel appel aux actionnaires n'est prévu actuellement, la trésorerie et les moyens de financement étant suffisants.

Nobel-Bozel étudie le renflouement de sa filiale *Isorel*, qui a encore perdu 24 millions de francs au premier semestre 1978. Faute de pouvoir, le cas échéant, la marier à une autre société (on a parlé des *Bois déroulés de l'océan*, du groupe *Saint-Gobain - Pont-à-Mousson*), *Nobel-Bozel* pourrait vendre non seulement la peinture *Duco*, mais également les peintures *Valentine*.

Pétroles

	13 oct.	Diff.
Aquitaine	554	— 1
Esso	83,10	— 5,10
Fr. des Pétroles	138	— 4
Pétroles B.P.	53,50	— 0,10
Primagaz	163	— 6,90
Raffinage	86,70	— 5,20
Sogerap	116	— 2,50
Exxon	225,50	— 1,40
Petrofina	484	— 15
Royal Dutch	274	— 3

Mines, caoutchouc, outre-mer

Amax a porté son dividende trimestriel de 43 3/4 à 55 cents, l'augmentation du coupon atteignait 26 % sur une base annuelle.

	13 oct.	Diff.
Imetal	68	— 2,90
Penarroya	43,60	— 0,40
Charter	12,95	— 0,05
Inco	80,30	+ 1,10
R.T.Z.	21,40	+ 0,30
Union Minière	114	— 1
Z.C.I.	0,99	+ 0,04
Kléber	64,90	— 2,40
Michelin	1 400	— 55

Mines d'or, diamants

Goldfields annonce, pour l'exercice clos le 30 juin 1978, un bénéfice avant impôts de 69,8 millions

	13 oct.	Diff.
Amgold	110,50	— 2
Anglo-Americain	22	— 0,50
Buffelsfontein	50,20	— 2,80
Free State	107,50	— 13
Goldfields	15,55	+ 0,10
Harmony	21,90	— 1,50
President Brand	57	— 3,10
Randfontein	283	— 17
Saint-Helena	51,60	— 3,35
Union Corporation	18,70	— 1,40
West Driefontein	143,20	— 3,40
Western Deep	51	— 1,50
Western Holdings.	122,50	— 2,70
De Beers	25,30	— 0,55

de livres contre 35,6 millions, un bénéfice attribuable de 34,5 millions de livres contre 25 millions, et un dividende total de 13,7195 pence contre 12,4723 pence.

Valeurs diverses

Arjomari va émettre une action nouvelle pour quatre anciennes au prix de 115 F (pour un cours de 152 F en fin de semaine), jouissance du 1er janvier 1978, la souscription étant ouverte du 6 novembre au 7 décembre.

Pour l'exercice clos le 30 juin 1978, le bénéfice net de *Sellier-Leblanc* atteint 7,16 millions de francs contre 7,28 millions de francs, un dividende global de 12,75 F étant maintenu sur un capital augmenté d'un quart par attribution d'action gratuite crées

	13 oct.	Diff.
L'Air Liquide	371	— 4
Bic	528	— 7
Europe 1	983	+114
L'Oréal	765	inchangé
J. Borel	172,30	— 2,70
Club Méditerranée	491	— 3
Arjomari	152	— 10
Hachette	263	— 13
Presses de la Cité	335,50	— 7,50
P.U.K.	102,50	— 4,10
St-Gob.-P.-à-M.	160	— 11,90
Skis Rossignol	1 885	— 60
Chargeurs Réunis	197	— 14,50

jouissance du 1er juillet 1977.

Essilor fait état d'un bénéfice net consolidé de 29,82 millions de francs pour le premier semestre 1978 contre 23,08 millions de francs précédemment, le chiffre d'affaires consolidé passant de 454,3 millions de francs à 512,3 millions de francs.

Les *Skis Rossignol* ont acquis la société américaine *Acro*, fabriquant de raquettes en aluminium, ce qui porte de 600 000 à plus de 1 million de raquettes la capacité de production du groupe.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 octobre	10 octobre	11 octobre	12 octobre	13 octobre
Terme	199 924 756	195 132 470	162 105 965	172 883 192	171 311 732
Compt. R. et obl.	175 153 019	201 469 576	217 979 065	253 967 985	225 404 029
Actions	89 416 648	97 632 185	99 581 365	89 711 153	91 320 490
Total	464 494 433	494 234 231	479 666 395	516 562 330	488 036 251

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)

Franç.	167,2	167,4	167,7	164,1	—
Etrang.	107,7	109	108,8	108,9	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

Tendance	170,1	170,2	170,1	165,6	165,0

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	92,8	93	92,2	91,4	90,3

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— JUSTICE : « Se battre », par Philippe Laforge ; « La loi de la liberté », par Gabriel Matzneff ; « Mais vous savez bien que je suis innocent », par Claude Mauriac.

3. ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT

4. EUROPE

4-5. ASIE
— VIETNAM : « L'engrenage de la guerre » (III), par Roland-Pierre Paringaux.

6. DIPLOMATIE
— La visite à Paris de la reine du Danemark.

7. POLITIQUE
— L'examen de la loi de finances à l'Assemblée nationale.

8. SOCIÉTÉ
— JUSTICE : la réforme de l'exécution des peines : le Syndicat des avocats de France se déclare consterné par le vote de l'Assemblée nationale.

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 16
— Au fil de la semaine : Revue de presse, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Vestmannaeyjar (Islande), par Jean Fridrici.
— La vie du langage, par Jacques Cellard.
— Portrait : Victor Lebrun, quatre-vingt-seize ans, secrétaire et ami de Tolstoï.
— RADIO-TELEVISION : La crise de la S.F.P. ; Comment sortir de l'impasse, par Thomas Ferenczi ; *Cinémalices*, un certain Léonce Perret, par Jacques Siclier.

17. ÉDUCATION
— Trente mille professeurs et lycéens manifestent dans Paris contre la politique scolaire et le « plan de relance » de l'éducation physique.

18 à 20. CULTURE
— MUSIQUE : l'IRCAM inaugure son Espace de projection.

21-22. ÉCONOMIE - RÉGIONS

23. LA SEMAINE FINANCIÈRE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Informations pratiques (20) ; Carnet (17) ; « Journal officiel » (20) ; Météorologie (20) ; Mots croisés (20).

Le championnat du monde d'échecs

KARPOV SE REPOSE

« Désormais, c'est une loterie ! » Telle fut l'exclamation de Victor Kortchnoï, vendredi, après sa cinquième victoire à Baguio (Philippines) contre le champion du monde d'échecs, le Soviétique Anatoly Karpov. Le règlement prévoit, on le sait, d'attribuer le titre au premier joueur qui aura gagné six parties, les nulles ne comptant pas. Après la trente et unième partie (dont nous redonnons la fin, qui n'avait été publiée que dans nos dernières éditions d'hier), chacun des adversaires a marqué cinq points, mais Kortchnoï a remporté, ce qui ne s'était jamais vu dans un championnat du monde, trois parties sur les quatre dernières.

Samedi, Karpov a décidé de se changer les idées et d'assister à Manille à la finale du championnat du monde de basket, qui se dispute entre la Yougoslavie et l'Union soviétique. A vrai dire, le champion du monde se doit de réfléchir sur sa stratégie. Dans les dernières parties, il a soit joué passivement pour la nullité et, du coup, laissé l'avantage à Kortchnoï, soit voulu vaincre au lieu d'annuler, en permettant à son adversaire de contre-attaquer victorieusement.

Une extraordinaire tension planera mardi sur la trente-deuxième partie.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
(reprise de la trente et unième partie)
Blancs : Victor KORTCHNOI
Noirs : Anatoly KARPOV

Position après le 47e coup des Blancs :

Blancs : Rd3, Té2, P a5, ç5, d4, f5, g4, h3.

Noirs : Rf7, Td8, P b5, b7, ç6, f6, g6, h6.

47.		g×f5	60.	T×b3+	Ra7
48.	g×f5	Tg8	61.	Tb7+	Ra6
49.	Rç3	Té8	62.	Tb6+	Ra7
50.	Td2	Té4	63.	Rb5	a4
51.	Rb4	Ré8	64.	T×f6	Tf4
52.	a6	b×a6	65.	T×h6	a3
53.	Ra5	Rd7	66.	Ta6+	Rb8
54.	Rb6	b4	67.	T×a3	T×f5
55.	d5	ç×d5	68.	Tg3	Tf6
56.	T×d5+	Rç8	69.	Tg8+	Rç7
57.	Td3	a5	70.	Tg7+	Rç8
58.	Tg3	b3	71.	Tb7	Abandon.
59.	Rç6	Rb8			

A B C D E F G

Deux rapports officiels dénoncent la dégradation du service postal

Le nombre des objets recommandés perdus a quadruplé en dix ans

La poste marche de plus en plus mal. Rapidité, régularité et sécurité — les trois vertus cardinales des P.T.T. françaises — décroissent. Le rapport annuel de l'inspection générale des Postes donne à ce propos deux chiffres significatifs : en dix ans, le taux de perte des objets recommandés a quadruplé ; en huit ans, le taux des lettres remises le lendemain de leur expédition a diminué de 10 à 12 %.

Conscient de cette dégradation — même s'il refuse de l'avouer, — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications, avait confié, le 10 juin 1977, à M. Jean Ripert, alors commissaire au Plan, la présidence d'un groupe de travail consacré à « l'avenir à moyen et long terme de la poste ». Un rapport, rédigé après vingt-deux séances de travail, a été remis à M. Norbert Ségard, un peu avant les élections législatives de mars. Il nourrit les réflexions des dirigeants des P.T.T. qui devraient, avant la fin de l'année, proposer au gouvernement un « plan d'entreprise » pour la poste française.

Le rapport Ripert s'ouvre sur un chapitre intitulé *« Un avenir chargé d'incertitudes »*. *« Dans la mesure où elle laisserait se développer les tendances récentes qui expliquent la situation actuelle, la poste pourrait connaître une situation difficile au cours des années 1980-1990 »*, écrivent les auteurs. En effet, l'activité du service postal se développe à un rythme plus lent (+ 2,6 % en moyenne par an) que celui de la croissance économique générale (+ 3,8 % par an).

Or, depuis 1975, *« on enregistre une dégradation de la régularité, parallèlement à celle de la sécurité »*. Pourquoi ? *« Des conflits sociaux répétés perturbent, depuis 1974, l'organisation des acheminements (...). Trente pour cent des journées perdues pour fait de grève le sont dans les centres de tri où sont employés 17 % des agents du service postal. »* La productivité se dégrade. Malgré des tarifs élevés par rapport à ceux des pays étrangers, la dette à long terme de la poste est passée de 4,5 milliards de francs, en 1970, à 14,3 milliards, en 1976.

Le rapport note que la poste est soumise à un environnement contraignant : entreprise de main-d'œuvre, elle déracine un personnel provincial et sans formation. Le téléphone et la télécopie pourraient, demain, concurrencer jusqu'à 38 % du marché postal, selon une enquête américaine. La direction générale des télécommunications prévoit d'installer, d'ici à 1990, cinq millions de télécopieurs au prix unitaire hors taxe de 1 000 francs.

La fin de l'esprit postier

Dans une deuxième partie, la commission recense les *« freins à l'évolution »*. Les transferts de charges *« aveugles et démobilisateurs »* gênent la poste, notamment ceux que l'Etat lui impose en faveur des entreprises de presse (1,55 milliard de francs) ou en faveur de l'aménagement du territoire. Tarification aux effets *« pervers »*, insuffisance de la connaissance des besoins du public, orientation commerciale mal acceptée par le personnel, répartition confuse des responsabilités, coexistence difficile avec les télécommunications : la litanie des critiques est longue. Notons au passage ce trait pessimiste : *« Longtemps marqué par une tradition d'attachement aux aspects les plus nobles du service public, que symbolisait l' « esprit postier », une partie croissante du personnel manifeste aujourd'hui un désintérêt, voire une hostilité, vis-à-vis de l'organisation. »*

Troisième volet : *« les voies pour l'action »*. Le rapport conclut à l'urgence d'un véritable plan global fixant à la poste les objectifs suivants : un solde d'exploitation se rapprochant progressivement de l'équilibre grâce à une gestion plus rigoureuse et grâce à la compensation de certaines charges de service public ; une évolution des gains de productivité globale comprise entre + 0,5 % et + 1 % par an ; une évolution des tarifs postaux aussi proche que possible de l'indice du prix des services. Les effectifs croîtraient chaque année seulement de 0 % à 0,35 %.

« La majorité du groupe recommande que la poste permette aux usagers d'arbitrer entre le coût et la qualité, notamment en améliorant le service des plis non urgents. » Il souhaite que les opérations de bureaux de poste, antennes administratives polyvalentes en zone rurale, soient multipliées. Il propose de gagner l'adhésion du personnel en limitant le déracinement des jeunes et en ouvrant un véritable dialogue.

Le rapport propose au gouvernement d'étudier la suppression de la deuxième distribution postale en province, ainsi que celle du télégramme et du service pneumatique. Le déficit dû à la presse devrait être supporté par le budget général.

In fine, la commission Ripert aborde le délicat problème du statut des P.T.T. Il recommande, à ce sujet, *« de mener les réformes dans le cadre (ministériel) actuel et considère que les difficultés constatées devraient entraîner l'assouplissement de règles en vigueur dans les services publics »*. En d'autres termes, la commission proposerait la séparation des postes et des télécommunications en deux entreprises distinctes, uniquement dans l'hypothèse où le redressement de la poste se révélerait impossible au sein du secrétariat d'Etat aux P.T.T.

ALAIN FAUJAS.

L'OUVERTURE DU CONCLAVE

Le résultat ne sera pas un « miracle » mais le fruit du travail et des prières

déclare le cardinal Jean Villot

De notre envoyé spécial

Rome. — Les cent onze cardinaux qui doivent élire le successeur de Jean Paul Ier entrent en procession à la chapelle Sixtine au chant du Veni Creator, ce samedi 14 octobre, à 16 h. 30. Ils commencent à voter dimanche au rythme de quatre scrutins par jour, deux le matin et deux l'après-midi.

Mais auparavant, ce samedi matin à 10 heures, tous les cardinaux ont concélébré la messe *« pro eligendo papa »*, en la basilique Saint-Pierre, devant une foule nombreuse. Le cardinal Jean Villot, camerlingue de l'Eglise, qui a présidé l'office, a prononcé une courte homélie. En voici la conclusion :

« Le Christ nous a dit ce qu'il faut pour nous conduire sur son chemin, ce qu'il faut pour que nos actes lui soient agréables, mais rien de plus. Il nous considère ses amis mais il ne nous éclaire pas totalement d'une manière surnaturelle. Il laisse leur liberté à notre intelligence et à notre volonté.

» C'est donc en tant qu'hommes, des hommes certainement responsables, mais bien toujours des hommes, qu'il nous faudra procéder à la tâche qui nous est confiée. Le résultat ne sera donc pas un « miracle » mais le fruit du travail et des prières.

» Ce n'est pas vous qui m'avez » choisi, mais c'est moi qui vous » ai choisis. » « Jésus fait entendre par-là que les apôtres étaient redevables du choix qu'il avait fait non pas à leurs mérites mais à sa libre volonté. Ceci s'applique très bien à nous qui ne devons pas nous enorgueillir de la capacité plus ou moins grande selon les paramètres humains de faire peser notre point de vue.

» N'oublions pas que notre habilitation à accomplir la tâche le libre choix du Seigneur. »

A. W.

L'ORDINATEUR DE CHICAGO

Dix jours avant le dernier conclave, le père Andrew Greeley, directeur d'un institut de sociologie à l'univerité de Chicago, a présenté aux journalistes qui se trouvaient à Rome le « portrait-robot » du pape idéal élaboré par les sociologues de son institut. « *Il nous faut*, disait-il, *un pape simple, bon, et surtout qui sache sourire. Plus il sourira et plus il sera un bon pape.* » Vint Jean Paul Ier, baptisé par le monde entier *« le pape du sourire »*...

Cette fois, l'institut du père Greeley a simulé le prochain conclave à l'aide d'un ordinateur. Laissant de côté les facteurs de nationalité, d'âge et de santé, quinze données relatives aux problèmes que l'Eglise doit affronter ont été traitées. Voici sa liste de *papabili* en ordre de probabilités : les cardinaux Ursi, Papalardo, Willebrands, Baggio, Hume, Pironio, Koenig, Poletti, Felici, Bertoli et Benelli. — A. W.

En Iran

DES RUMEURS FONT ÉTAT DE LA PROCHAINE FORMATION D'UN GOUVERNEMENT MILITAIRE

Téhéran *(A.F.P.)*. — Un gouvernement militaire serait formé en Iran dans les prochains jours, assuraient, vendredi 13 octobre, les milieux informés de Téhran. Ce gouvernement serait dirigé par un général « politicien » et « modéré ».

Le choix d'une solution militaire par le chah est considéré ici depuis une semaine comme une possibilité, en raison de l'impuissance du gouvernement civil de M. Charif-Emami de contrôler la situation dans le pays, secoué par des grèves anarchiques et par la contestation des étudiants.

La hiérarchie chiite de Qom, le Front national et l'ayatollah Khomeiny, actuellement en France, ont invité la population à marquer, lundi 16 octobre, le quarantième jour suivant le « vendredi noir » par une journée de deuil national et de grève générale *(le Monde* du 14 octobre).

En Espagne

DEUX POLICIERS SONT TUÉS PRÈS DE BILBAO PAR UN COMMANDO TERRORISTE

Bilbao *(Reuter, A.F.P.)*. — Tombés dans une embuscade, deux policiers ont été tués et un troisième a été grièvement blessé près de Bilbao, le vendredi 13 octobre. Ils circulaient à bord d'une jeep, qui a été prise sous le feu de rafales de mitraillettes. L'attaque, à laquelle ont participé six ou sept hommes, a été si soudaine qu'aucune riposte n'a été possible.

Depuis le début de l'année, cinquante-six personnes, dont vingt-quatre policiers, ont trouvé la mort sous les balles de terroristes. La plupart de ces meurtres ont été revendiqués par la branche militaire de l'organisation séparatiste basque ETA. C'est à elle également que le chef de la police de Bilbao impute le dernier attentat.

LA FRANCE PRODUIRA PEUT-ÊTRE DU CUIVRE DANS DEUX ANS

La production de cuivre, qui est nulle en France, « pourrait, d'ici deux ans, commencer dans la mine de la Porte-aux-Moines, à Saint-Martin-des-Prés (Côtes-du-Nord), si l'étude d'exploitabilité se montrait positive », a indiqué vendredi 13 octobre, M. de Wissocq, directeur général de l'énergie et des matières premières.

Selon les estimations actuelles, 20 000 tonnes de métaux (plomb, zinc, cuivre, argent) pourraient y être extraites par an, dont 4 000 tonnes de cuivre. La consommation française de ce métal est de 300 000 tonnes par an, dont 70 % sont importés et 30 % proviennent de la récupération.

● *Le quotidien « la Croix »* a reparu normalement le samedi 14 octobre. Les délégués C.G.T. et C.F.D.T. des rotatives et de la clicherie de Bayard-Presse ont publié un communiqué dans lequel ils déclarent : « Conscient de l'importance de la parution de *la Croix* au moment du conclave, et sur la promesse de négociations avec la direction de Bayard-Presse, le personnel a suspendu la grève le 13 octobre. »

Le numéro du « Monde » daté 14 octobre 1978 a été tiré à 564 892 exemplaires.

Membres présumés de la R.A.F. détenus aux Pays-Bas

Christoph Wackernagel et Gert Schneider ont été extradés en Allemagne fédérale

De notre correspondant

Bonn. — Les deux membres présumés de la Faction Armée rouge, Christoph Wackernagel et Gert Schneider, qui se trouvaient entre les mains de la police néerlandaise, ont été extradés vendredi soir 13 octobre en République fédérale. Transportés par hélicoptère jusqu'à l'aéroport militaire de Cologne, ils ont été incarcérés dans une prison de la ville et devaient être présenté, ce samedi, à un juge d'instruction.

Wackernagel est suspecté d'avoir pris part à l'enlèvement de Hanns Martin Schleyer, tandis qu'on reproche à Schneider d'avoir été membre d'une association terroriste. Tous deux avaient été arrêtés le 10 novembr 1977 à Amsterdam au cours d'une fusillade et inculpés de tentative de meurtre sur des policiers néerlandais.

A Bonn, on s'attend que les autorités des Pays-Bas décident également, dans les prochains jours, de livrer à la police ouest-allemande Knut Folkerts, condamné à vingt ans de prison pour l'assassinat d'un policier.

Du côté allemand, l'opinion ne comprendrait pas que le gouvernement renonce à mettre la main sur des hommes fortement soupçonnés d'avoir pris part à divers attentats en République fédérale. Encore faut-il savoir ce que se passerait dans le cas où un accusé comme Folkerts serait condamné ici à une peine moindre que celle qui lui a été infligée par les tirbunaux hollandais. Même un acquittement éventuel ne saurait en principe être exclu. L'intéressé serait-il alors renvoyé aux Pays-Bas ? Une telle solution paraît cependant difficile à concilier avec les dispositions constitutionnelles touchant l'extradition de citoyens allemands.

JEAN WETZ.

LA FIN D'UNE HISTOIRE COMPLIQUÉE

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — La décision du gouvernement néerlandais d'extrader Wackernagel et Schneider est la conséquence, semble-t-il, de la grève de la faim que les deux hommes avaient entamée à la prison de Maastricht, où ils étaient détenus dans un isolement quasi complet. Cette mesure d'expulsion marque la fin d'une histoire compliquée qui a porté certains à douter du libéralisme pratiqué dans les prisons néerlandaises. Il y a une semaine environ, les avocats et les médecins des trois détenus avaient annoncé qu'ils ne s'occuperaient plus d'eux.

Les médecins ont refusé de rendre visite aux détenus pour ne pas être, ont-ils dit, *« complices d'une exécution à terme »*. L'isolement des prisonniers était-il vraiment total ? On ne le saura probablement jamais, parce que les déclarations des avocats et du gouvernement ont toujours été complètement contradictoires. Mais il semble que la notion de sécurité d'Etat ait effectivement rendu les conditions de détention très difficiles, sinon inacceptables, dans un système pénitentiaire qui se vante d'être l'un des meilleurs et des plus libéraux du monde. — M. van T.

● *L'extrémisme de droite organisé* ne constitue pas un danger pour la R.F.A., mais préoccupe les autorités de Bonn, a indiqué vendredi 13 octobre le ministre ouest-allemand de l'intérieur, M. Gerhart Baum. Répondant à une interpellation, il a indiqué que son gouvernement était préoccupé par les premières manifestations de violence terroriste extrémistes de droite enregistrées cette année, *« bien qu'elles soient nettement moins graves par leur nature et leur ampleur »* que celles des extrémistes de gauche. Selon le gouvernement fédéral, le nombre des membres de toutes les organisations d'extrême droite s'élevait l'année dernière à dix-sept mille répartis en quatre-vingt-trois groupes, dont certains comptaient moins de vingt membres. — *(A.F.P.)*

Course aux adhésions entre le P.R. et l'U.D.F.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a réuni samedi après-midi 14 octobre, dans les locaux de l'Assemblée nationale, les secrétaires fédéraux de sa formation pour lancer une campagne d'adhésion au P.R.

Cette campagne, dont le principe a été décidé lors de la réunion du conseil national du P.R., le 23 septembre, se déroulera en trois opérations. La première, qui s'ouvre ce samedi, est l' *« opération expansion »*; elle sera suivie, le mois prochain, d'une *« opération animation »* puis d'une *« opération adhésion »*. Elle met en œuvre des moyens importants, les secrétaires fédéraux (une centaine de personnes) seront réunis à Paris au début de chaque phase, et M. Jacques Blanc entreprendra dans le courant du mois de novembre un tour de France des fédérations de son parti.

En outre, elle est une nouvelle illustration de la concurrence entre la direction du P.R. et celle de l'U.D.F. (qui regroupe les giscardiens, les centristes et les radicaux).

L'état-major de l'U.D.F. avait, lui aussi, décidé de lancer une campagne d'adhésions, mais il semble bien qu'il se soit fait prendre de vitesse par celui du P.R., toujours soucieux de faire apparaître le parti républicain comme le plus dynamique de l'alliance. Les dirigeants de l'U.D.F. ont assez mal accueilli l'initiative de M. Jacques Blanc et de ses amis. Ils auraient vraisemblablement préféré que les autorités fédérales de l'Union gardent la haute main sur ce genre d'opération.

A cela s'ajoute que, même s'il situe l'effort de son parti dans le cadre de l'Union pour la démocratie française, M. Jacques Blanc omet parfois sciemment cette référence. Ainsi écrit-il dans le numéro du 13 octobre de *la Lettre des républicains*, à propos justement de la campagne en cours : *« Seule, l'adhésion massive à notre mouvement donnera au président de la République l'assise populaire dont dépend l'avenir de la France. »* Ce plaidoyer *pro domo* n'a pas été apprécié de la direction de l'U.D.F.